3 1761 00367958 6

ANNALES
Jean-Jacques ROUSSEAU

1924-25

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Fr. Phil. 51

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TOME SEIZIÈME

1924-1925

209045
15. 2. 27

A GENÈVE
CHEZ JOHN JULLIEN, ÉDITEUR
AU BOURG-DE-FOUR, 32

PQ
2042
A2S6
t. 16

LA

FAMILLE ET LA JEUNESSE DE J. J. ROUSSEAU

PAR

EUGÈNE RITTER

PROFESSEUR HONORAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE

Il est très utile de commencer par le commencement, et quand on en a le moyen, de prendre l'écrivain supérieur dans son pays natal, dans sa race.

SAINTE-BEUVE.

AVANT-PROPOS

Les matériaux du tome XVI de nos Annales *étaient déjà, pour la plus grande partie, réunis et ordonnés, quand je reçus, en date du 26 décembre 1925, de M. Eugène Ritter, le billet suivant :*

Cher ami,

J'ai repris mon volume de 1896 : *La famille et la jeunesse de J. J. Rousseau,* et j'ai fait de mon mieux pour en préparer une seconde édition.

Je ne sais pas si la place est déjà prise, ou si mon ouvrage pourrait paraître comme 16e volume des *Annales.*

Il y aurait avantage, il me semble, à ce que je puisse en corriger les épreuves. Or, je suis entré dans ma 90e année, et le plus tôt, pour cette entreprise, sera évidemment le mieux.

Bien affectueusement à vous.

Eugène Ritter.

Quelques jours plus tard, je m'entretenais avec notre vénérable vice-président de cette proposition. Il me montra son exemplaire raturé, corrigé et augmenté d'une petite

liasse de feuillets. Soixante pages contenaient des changements peu étendus ; près de vingt-cinq adjonctions importantes remplissaient ces feuillets.

Notre Comité a d'abord hésité à reproduire, même amendé et enrichi, un ouvrage dont la première édition, il y a précisément trente ans, fut analysée, avec de justes éloges, dans de nombreux articles critiques et connue, alors et depuis, par beaucoup de lecteurs. Nos Annales *n'ont jamais publié que des travaux originaux et des documents inédits. Mais parce que* La famille et la jeunesse de J. J. Rousseau, *ce livre devenu classique dans la littérature rousseauiste, est depuis bien des années épuisé ; et parce que le doyen des études rousseauistes exprimait le désir de l'introduire lui-même dans la série des* Annales *par une édition renouvelée et définitive, nous avons regardé comme un devoir de satisfaire à son vœu. Les meilleurs amis de la Société Jean-Jacques Rousseau, les plus autorisés, nous y ont expressément encouragés, et les collaborateurs désignés du tome XVIe se sont déclarés heureux de s'effacer devant lui, jusqu'à la publication, en 1927, du tome suivant. Ainsi l'accord s'est promptement établi entre nous tous qui ressentons à l'égard de M. Eugène Ritter une reconnaissance affectueuse. Nous nous unissons à cette heure pour saluer sa studieuse et sereine vieillesse, en rendant hommage à son savoir et à sa personne, en l'assurant que les exemples qu'il a donnés, que les services qu'il a rendus demeureront, entre les rousseauistes, comme une claire, solide et féconde tradition.*

Bernard Bouvier,

Président de la Société Jean-Jacques Rousseau.

PRÉFACE

Je n'avais pas encore trente ans, quand le hasard de mes lectures me fit découvrir, dans les registres du Consistoire de Genève, une anecdote inédite sur la famille de Jean-Jacques Rousseau. Cette première trouvaille m'intéressa vivement ; et dès lors, je n'ai jamais perdu de vue ce sujet d'études. D'année en année, j'ai mis à mes recherches plus de soin et de persévérance ; quelques chances heureuses m'ont encouragé de temps à autre ; et j'ai toujours été soutenu par l'appui d'aimables confrères, parmi lesquels je dois une particulière reconnaissance à MM. Albert de Montet et Louis Dufour-Vernes.

Mes travaux sur Jean-Jacques ont été longtemps dispersés dans des journaux, des revues, des mémoires de sociétés savantes[1]. Au printemps de 1896, je pus enfin mettre au jour la première édition de ce livre.

Je n'ai rien ajouté au premier chapitre, qui est un coup d'œil sur les travaux dont Jean-Jacques a été l'objet, depuis les ouvrages de Musset-Pathay jusqu'au moment où les *Annales J. J. Rousseau* ont commencé à paraître.

J'ai mis tous mes soins à corriger les chapitres qui

1. Cf. *Annales J. J. Rousseau,* XI, pages 226 et suivantes.

suivent. Dans les premiers, j'ai cherché à mettre en lumière les origines de Rousseau. Le lecteur verra ce qu'on peut tirer, pour débrouiller l'écheveau de son caractère, de ce qu'on a découvert sur sa parenté, et ses ancêtres français, réfugiés à Genève ; de l'histoire de sa famille pendant deux cents ans, et de quelques anecdotes, jusqu'à ce jour inconnues, sur son père et sa mère.

Dans la seconde moitié du livre, j'ai suivi Jean-Jacques lui-même au cours de sa vie errante et de sa jeunesse aventureuse, et je me suis arrêté notamment à ces saisons heureuses qu'il a passées aux Charmettes : c'est alors qu'il a eu pour la première fois, et qu'il a élaboré des idées originales sur les choses divines et humaines, sur le problème de la destinée ; et qu'il s'est formé, avec ses lectures et ses réflexions, une philosophie qui était à lui.

EUGÈNE RITTER.

Genève, 9 novembre 1925.

LA FAMILLE ET LA JEUNESSE

DE J. J. ROUSSEAU

CHAPITRE PREMIER

LES NOUVELLES RECHERCHES SUR JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Au temps de la Restauration, Rousseau et Voltaire étaient des écrivains populaires, et familiers à tous ; on les voyait dans toutes les mains ; chacun avait lu leurs livres, et les connaissait aussi bien que ceux d'un contemporain. Mais bientôt après 1830, cette vogue s'arrêta ; et dès lors Voltaire et Rousseau ne furent plus que ce qu'ils seront toujours : des auteurs classiques, comme Montesquieu et Buffon. Tous ceux qui aiment les lettres ont lu leurs chefs-d'œuvre ; quelques amateurs, qui leur restent fidèles, les connaissent à fond et se plaisent à les relire souvent. Mais le nombre est petit de ceux qui achètent aujourd'hui, pour les placer sur les rayons de leur bibliothèque, les œuvres complètes de Voltaire et de Rousseau.

A ce changement qui s'est fait dans les dispositions du public à leur égard, Rousseau a perdu plus que Voltaire. Les œuvres de celui-ci sont plus accessibles, plus

avenantes. Les esprits qui vont naturellement à lui comme à un maître, à un modèle, sont plus nombreux que ceux que Rousseau attire. La pensée et l'érudition françaises sont aujourd'hui plus que jamais la pensée et l'érudition parisiennes : or, Voltaire était beaucoup plus parisien que Jean-Jacques. La faveur du public et celle des chercheurs se sont ainsi plus attachées à Voltaire qu'à Rousseau. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si, dans les recherches et les travaux qui ont été publiés au cours du XIXe siècle, il se trouve que la vie et les œuvres de Voltaire ont été beaucoup plus étudiées et beaucoup mieux que celles de Rousseau. Dans les publications dont ce dernier a été l'objet, il n'y a rien de comparable aux travaux où MM. Desnoiresterres, Moland, et Bengesco, ont tant ajouté à ce que nous connaissions de la biographie, de la correspondance, et de la bibliographie de Voltaire.

Les érudits parisiens ont fait peu de chose pour Jean-Jacques ; presque toutes les recherches nouvelles dont il a été l'objet sont venues de ces pays de frontière qu'il a longtemps habités, et qui vont des Charmettes à l'île de Saint-Pierre. C'est dans la Suisse française et la Savoie qu'on s'est appliqué à élucider les points obscurs de sa vie, et à mettre au jour les documents inédits qui pouvaient compléter les renseignements déjà connus. La bibliothèque de Neuchâtel possède la plus grande partie de ces documents.

Rousseau avait laissé s'accumuler chez lui beaucoup de papiers, les lettres qu'il recevait, le brouillon ou la copie de celles qu'il écrivait, les manuscrits d'ouvrages entrepris qu'il laissait inachevés. Cet amas datait de son établissement à l'Ermitage, au printemps de 1756. Les pièces de date antérieure sont en petit nombre ; soit

qu'en quittant Paris, il ait détruit ce qu'il avait de paperasses, pour faciliter son déménagement ; soit qu'il eût eu, pendant les années précédentes, l'habitude de s'en débarrasser au fur et à mesure, avec insouciance.

Au bout d'une douzaine d'années, Rousseau était arrivé à avoir comme un dépôt d'archives, qui encombrait les divers logements qu'il lui fallut occuper pendant son exil. Son ami Du Peyrou se chargea de la garde de ces papiers ; ils lui restèrent après la mort de Rousseau, qui l'avait laissé le maître d'en disposer (lettre du 12 janvier 1769). Du Peyrou les a légués à la Bibliothèque de Neuchâtel.

Un savant français, qui voulait publier une édition de Rousseau, M. Ravenel, vint faire en 1834 le dépouillement de ces papiers ; mais il n'a pas utilisé les notes qu'il avait recueillies [1].

M. Félix Bovet, bibliothécaire de Neuchâtel, a fait paraître dans la *Revue suisse*, en 1850, 1853 et 1861, quelques morceaux inédits de Rousseau : une préface préparée pour les *Confessions*, un *Discours sur les richesses*, des fragments d'une *Histoire de Genève*. Après lui, est venu M. Streckeisen, qui a puisé dans les manuscrits légués par Du Peyrou la matière de trois volumes [2]. D'autres chercheurs encore, M. le professeur Gaullieur, M. de Bougy, M. Albert Jansen, M. Maugras, ont remué à nouveau ces dossiers, et y ont fait quelque butin.

Un écrivain neuchâtelois, M. Fritz Berthoud, a

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, XV, article du 15 juillet 1861.

2. *Œuvres et correspondances inédites de Rousseau*, 1861. — *Jean-Jacques Rousseau, ses amis et ses ennemis*, 1865 : ce sont six à sept cents lettres, choisies parmi des milliers que Jean-Jacques avait reçues et gardées.

recueilli en deux volumes une foule de documents sur le séjour de Rousseau à Motiers et ses démêlés avec le pasteur de Montmollin : les familles du pays, héritières des contemporains de Jean-Jacques, lui avaient libéralement ouvert leurs portefeuilles.

Aux archives de Berlin, M. Albert Jansen a fait des fouilles heureuses[1] ; il a retrouvé entre autres deux pièces capitales : les dépositions de Rousseau et de Thérèse Le Vasseur, écrites sous leur dictée, au lendemain même de la *lapidation* de Motiers.

Jean-Jacques n'a fait que traverser le pays de Vaud. Sur les anciens registres de la contrée, on n'a pas eu l'occasion de mentionner le nom du jeune voyageur, qui passait inconnu sur les bords du Léman ; mais à Lausanne, à Vevey, dans ces jolies villes où Mme de Warens a vécu pendant sa jeunesse, il était intéressant de suivre les traces qu'elle avait laissées.

Longtemps on n'a connu Mme de Warens que par le témoignage de Jean-Jacques. L'auteur des *Confessions* a tout dit sur elle : le bien, le mal, la pitié qu'elle eut pour lui et le charme qui le séduisit dès le premier regard, les séparations, les retours, la longue intimité, les faiblesses et les fautes. La pauvre femme a été livrée sans voile à la curiosité du lecteur. Un seul témoin avait parlé ; chacun se crut en mesure de juger[2] : aucune enquête ne fut ouverte. On sait que la première partie des *Confes-*

1. *Documents sur Jean-Jacques Rousseau*, 1762 à 1765, publiés par Albert Jansen, Genève, lib. Jullien, 1885.

2. Notons un détail en passant. On s'est beaucoup offusqué du nom de *maman*, que Rousseau donnait à Mme de Warens. J'ose dire qu'on n'a pas compris un sens ancien de ce mot, sens indépendant de toute idée de maternité. On appelait *maman* la maîtresse de maison, quand on était familier avec elle. Voltaire appelait *maman* sa nièce Mme Denis, qui tenait son ménage à Ferney.

sions parut en 1782 : l'idylle des Charmettes y avait aussitôt enchanté le public. Les pages où Rousseau l'avait dessinée ont servi de point de départ à de plates supercheries (*Mémoires de Mme de Warens, de Claude Anet,* etc.), qui ne pouvaient qu'égarer l'opinion.

Mais dans ces dernières années, la vie tout entière de Mme de Warens a été étudiée avec soin par deux érudits distingués. Cette vie a été coupée en deux par sa fuite en Savoie et sa conversion au catholicisme. Pendant vingt-sept ans, Mme de Warens a habité le pays de Vaud ; pendant trente-six ans, la Savoie. Ces deux périodes ont fourni matière à deux intéressants ouvrages, publiés par MM. de Montet et Mugnier[1].

M. de Montet a peint avec charme les premières et belles années de la vie de Mme de Warens ; il a donné une foule de renseignements sur la catastrophe qui vint assez brusquement les terminer ; il a mis au jour une foule de documents, au milieu desquels se détache et brille une pièce d'un prix infini, qu'il a découverte dans les archives de la famille de Loys. En feuilletant les papiers qui lui étaient confiés, il a mis la main sur une grande lettre[2], témoignage véridique et des plus curieux, où M. de Warens, écrivant à son frère, lui fait le récit confidentiel et détaillé de ses infortunes, des entreprises industrielles de sa femme, du désastre financier qui fut la conséquence de son impéritie, des circonstances du départ soudain de la jeune dame (1726) et des dernières entrevues qu'il eut avec elle à Evian et à Annecy. —

1. *Mme de Warens et le pays de Vaud,* par M. Albert de Montet, Lausanne, lib. Bridel, 1891, in-8. — *Mme de Warens et Jean-Jacques Rousseau,* par M. Mugnier, Paris, lib. Lévy, 1891, in-8.

2. *Mme de Warens et le pays de Vaud,* p. 203 à 241.

M. de Montet m'apporta un jour la copie de cette pièce, que nous avons publiée en 1884 dans la *Bibliothèque universelle*. Comment dire l'impression que nous avons ressentie en la lisant ?

Pauvres érudits, nous passons de longues heures à dépouiller consciencieusement de vieux registres, nous déficelons des liasses, nous copions des pages, nous rassemblons des dates, nous amassons des notes, nous épluchons des textes,

Cherchant l'esprit des morts sous la page jaunie.

Mais quelquefois — et sans la chance toujours espérée de quelqu'une de ces rencontres heureuses, il faudrait quitter le métier — tout à coup le papier parle. Un rideau se lève ; les personnages du passé se dressent devant nous ; nous les voyons agités et pleins de vie. C'est que nous sommes tombés sur un récit abondant et naïf ; c'est qu'une voix sincère, vraiment partie du fond des âges, est arrivée jusqu'à nous.

Fouilleur heureux, narrateur exact, juge bien informé, M. de Montet a dessiné le cadre et tracé le tableau de la vie de Mme de Warens avec la fidélité que pouvait y mettre un enfant du pays qui s'était longtemps occupé d'en débrouiller la vieille histoire [1]. Possesseur d'un beau domaine, il connaissait à fond, pour la mener lui-même, cette vie de gentilhomme campagnard qui était celle de M. de Warens dans ce pays de prés et de vignes. Il fallait, pour réussir comme M. de Montet, à la fois être familiarisé par de longues recherches historiques avec les particu-

1. M. de Montet a publié des *Documents relatifs à l'histoire de Vevey* (1005-1565), Turin, 1884, 261 p. in-8.

larités de l'organisation ancienne de la contrée de Vevey; lois, coutumes, mœurs locales ; être habitué à fureter dans les archives, et connaître ces dépôts de vieux papiers dans tous leurs recoins ; et, en même temps, compléter à chaque instant ces documents arides par la vue des lieux, par les souvenirs personnels, par toutes les connaissances que donne un commerce ancien et journalier avec la population avenante et laborieuse au milieu de laquelle Mme de Warens a passé sa jeunesse.

M. Mugnier, conseiller à la Cour d'appel de Chambéry, était aussi bien préparé que M. de Montet pour faire une œuvre définitive. L'un et l'autre sont dans leur province au premier rang des érudits. M. Mugnier était déjà connu par d'agréables et solides publications sur saint François de Sales, sur le mariage de Lamartine, les évêques et les monastères de la Savoie. Le savant magistrat a écrit pour ainsi dire le second volume de la biographie de Mme de Warens. Il s'est attaché à démêler l'écheveau des intrigues qu'elle essaya de nouer à la cour de Versailles, et celui des affaires industrielles où elle usa son crédit et perdit ses ressources ; il a retracé le long déclin d'une existence qui avait eu des jours rayonnants. Il a suivi Mme de Warens pendant les années fécondes où des ailes maternelles couvaient un génie ignoré, et pendant ces tristes années où la pauvre femme, vieillie, s'embarrassait dans des entreprises qu'elle ne savait pas mener à bonne fin. M. Mugnier a porté partout la lumière qu'un esprit judicieux et mûr, une expérience consommée, un jugement formé par la connaissance du monde et des hommes, peuvent répandre sur un intéressant sujet.

Quand nous nous sommes associés, dans l'été de 1886, M. de Montet, M. Mugnier et moi-même, afin

d'élucider, et de résoudre, si possible, tous les problèmes qui se posent à celui qui veut connaître la vie de Mme de Warens, ces collaborateurs et ces amis se partagèrent le terrain, comme j'ai dit. et ils me réservèrent l'examen des idées religieuses de l'amie de Rousseau, auquel m'avaient préparé des travaux antérieurs sur le mouvement piétiste de cette époque. Mon travail a paru, comme celui de M. de Montet, dans les *Mémoires* de la Société d'histoire de la Suisse romande [1].

Les archives de Genève ne pouvaient pas être négligées dans cette chasse au document. L'archiviste, M. Louis Dufour-Vernes, a étudié surtout la parenté et les ancêtres de Jean-Jacques [2]. Comme un botaniste qui détache du sol une plante avec précaution, en ayant soin qu'elle ne perde aucune des fibrilles de ses racines, il a tiré des archives genevoises tout l'arbre généalogique de Jean-Jacques Rousseau ; et le tableau qu'il a ainsi dressé a beaucoup de variété et de vie. Chaque famille y a son caractère et sa tenue propre, et chaque couple sa chronique. Les documents d'archives semblent incolores à première vue ; M. Dufour-Vernes a su si bien en tirer parti, éclairer les textes et diriger les regards du lecteur sur les points lumineux, que les couleurs effacées semblent reparaître au jour.

Le frère de M. Louis Dufour-Vernes, M. Théophile Dufour, avait entrepris, lui aussi, des recherches sur Rousseau ; il les a poursuivies aux archives de Turin et de Bâle ; il est allé copier des manuscrits à Neuchâtel ; il est entré en

1. Seconde série de ces *Mémoires*, tome III. *Magny et le piétisme romand* (tiré à part, Lausanne, lib. Bridel, 1891, VIII-68 p. in-8).
2. *Recherches sur Rousseau et sa parenté*, Genève, 1878, 46 p. — *Les ascendants de Rousseau*, Genève, 1890, 30 p.

possession des papiers de feu Joseph Richard[1], un de ces enthousiastes comme le philosophe de Genève en suscitait autrefois. M. Théophile Dufour avait amassé aussi un dossier de lettres inédites de Rousseau. Mais il a peu publié : il n'aimait que les recherches de première main, et il en ajournait toujours la publication. Il a préparé avec le plus grand soin une nouvelle édition de la *Correspondance* de Rousseau, et ce n'est qu'après sa mort qu'elle a commencé à paraître.

Les écrivains que je viens de passer en revue sont des savants exacts et consciencieux ; et si les résultats auxquels ils sont arrivés dans leurs recherches peuvent être complétés souvent, et quelquefois rectifiés, ils méritent en somme la confiance du lecteur. Un autre jugement doit être porté sur l'ouvrage d'un autre écrivain genevois, M. Gaberel (*Rousseau et les Genevois,* 1858).

L'analyse d'une page de son livre, et la comparaison des textes qu'il a dépecés pour la composer, mettront dans tout son jour le procédé historique qu'il a trop souvent employé. On sait que dans les *Confessions,* Rousseau parle à plus d'une reprise de Mme de Pompadour :

J'avais été mécontent, dit-il, de tous ses procédés par rapport à moi ; et dans toutes les occasions, je l'avais toujours trouvée très peu disposée à m'obliger : ce qui n'empêcha pas le chevalier de Lorenzi de me proposer de faire quelque chose à la louange de cette dame, en m'insinuant que cela pourrait m'être utile. Cette proposition

1. Joseph Richard a passé sa vie à cultiver la mémoire de Jean-Jacques ; mais il n'a publié que deux courts et excellents articles, où il a rectifié quelques erreurs des éditeurs de la correspondance de Rousseau (*Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme,* IV, 542 ; V, 131). L'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 10 mars 1877 a donné une intéressante notice nécrologique sur Joseph Richard.

m'indigna d'autant plus que je vis bien qu'il ne la faisait pas de son chef. Je sais trop peu me contraindre pour avoir pu lui cacher mon dédain pour sa proposition.

Et ailleurs :

M. de Malesherbes fit un retranchement, qui pouvait porter le nom d'infidélité, dans l'exemplaire (de la *Nouvelle Héloïse*) qu'il envoya à Mme de Pompadour. Il est dit quelque part dans cet ouvrage, que *la femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un prince*[1]. Cette phrase m'était venue dans la chaleur de la composition, sans aucune application, je le jure. En relisant l'ouvrage, je vis qu'on ferait cette application. Cependant, je me contentai de substituer le mot *prince* au mot *roi,* que j'avais d'abord mis. Cet adoucissement ne parut pas suffisant à M. de Malesherbes ; il retrancha la phrase entière dans un carton qu'il fit imprimer exprès et coller aussi proprement qu'il fut possible dans l'exemplaire de Mme de Pompadour. Elle n'ignora pas ce tour de passe-passe ; il se trouva de bonnes âmes qui l'en instruisirent.

D'autre part, Mme de Genlis, dans ses *Souvenirs de Félicie,* raconte l'anecdote suivante :

La marquise de Pompadour essaya, comme elle disait, d'*apprivoiser* Rousseau ; mais une lettre qu'elle reçut de lui la dégoûta de renouveler ses avances :

« C'est un hibou, dit-elle un jour à Mme de Mirepoix.

1. Dans le *Festin de Pierre,* Molière fait dire au père de Don Juan : « Je ferais plus de cas du fils d'un crocheteur qui serait honnête homme, que du fils d'un monarque qui vivrait comme vous ».

— J'en conviens, répondit la maréchale ; mais c'est celui de Minerve[1]. »

Ouvrons maintenant l'ouvrage de M. Gaberel, *Rousseau et les Genevois,* et voyons comment les textes qu'on vient de lire y sont rapprochés, arrangés et combinés :

Mme de Pompadour essaya, comme elle le disait, d'apprivoiser Rousseau ; elle lui fit de belles propositions, n'épargna pas les offres pécuniaires afin d'obtenir quelques lignes favorables dans un livre du philosophe... Impatienté, poussé à bout, Jean-Jacques lui écrit un billet où se trouvent ces mots : *La femme d'un charbonnier est plus respectable à mes yeux que la maîtresse d'un prince.* Mme de Pompadour ne se fâcha pas, dit-on ; mais le soir, rencontrant la maréchale de Mirepoix :

« Votre Rousseau, madame, est un hibou. — J'en conviens, madame, mais c'est le hibou de Minerve. »

Le simple rapprochement de ces textes suffit au lecteur attentif et judicieux pour apprécier la méthode historique de M. Gaberel[2]. Une étude suivie de son livre sur *Rousseau et les Genevois* nous amènerait à y signaler beaucoup d'autres erreurs. Quelques écrivains de mérite ont eu malheureusement confiance dans les dires de M. Gaberel, et se sont laissé égarer par lui.

Il me reste à dire un mot de mes propres travaux. Mes recherches se sont étendues à toutes les périodes de la vie de Jean-Jacques Rousseau. Le présent livre ne

1. Chamfort rapporte le même mot, mais sans nommer les interlocuteurs.

2. Voir aussi *Voltaire et la société française au XVIIIe siècle,* par Desnoiresterres, t. V, p. 75 ; t. VI, p. 342 ; t. VII, p. 69, 177, 431 ; t. VIII, p. 357.

parle que de sa famille et de sa jeunesse ; mais c'est là-dessus que j'ai pu recueillir le plus de renseignements nouveaux. Ils viennent de sources authentiques : les registres du Conseil et du Consistoire de Genève, les minutes des notaires, et les autres documents déposés dans nos archives : riche collection où chaque famille genevoise peut puiser à pleines mains pour reconstituer son passé. Voici le revers de la médaille.

Ces documents peuvent être répartis en deux catégories : documents incolores et documents dénigrants. Les documents incolores sont les actes notariés, les registres de baptêmes, mariages et décès, les inventaires, etc. Les documents dénigrants — j'appelle ainsi ceux qui peignent en noir et ne donnent que les ombres, — les documents dénigrants sont les registres du Conseil et du Consistoire, et les dossiers des procès criminels et des enquêtes de police. En effet, quand il ne s'agissait pas des magistrats ou des pasteurs qui honoraient l'Etat ou l'Eglise, et qui avaient alors leur juste part d'éloges officiels, le Conseil et le Consistoire ne tenaient note que des gens qu'ils punissaient ou censuraient ; et tandis que *le mal,* les vices, les désordres, l'adultère et le reste, s'étalent sur leurs registres, *le bien* n'y figure guère. Tandis que tous les péchés et peccadilles de quelques individus y sont soigneusement couchés sur le papier, les autres membres de la famille, qui suivaient honnêtement et obscurément la voie droite et le bon chemin, n'obtiennent aucun éloge, presque aucune mention dans ces registres, si intéressants et si instructifs d'ailleurs. Il faut avoir ces réflexions présentes à l'esprit pour ne pas faire tort à ces générations disparues, beaucoup trop éloignées de nous pour que la tradition orale remonte jusqu'à elles.

La publication de ces documents donnera lieu peut-être

à une objection que nous voulons prévenir en la discutant ici.

Quand un fouilleur d'archives (comme il arrive quelquefois, je le sais) fait la découverte de quelque vieille faute à la charge d'un personnage oublié de sa propre famille, il hoche la tête, il garde sa trouvaille pour lui[1] et il en fait son profit. Il apprend à mieux savoir la faiblesse humaine, à juger de toutes choses avec indulgence.

Si ces extraits de registres, que j'ai appelés dénigrants, ont trait de près ou de loin à ces hommes dont le nom est immortel et dont rien n'est indifférent, un esprit sévère peut se demander, même alors, s'il convient d'étaler au grand jour ce qu'en d'autres cas on couvrirait du voile pieux que Sem et Japhet ont jeté sur la nudité de Noé.

Nous croyons ne pas nous laisser emporter par un zèle indiscret en osant dire qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter ici à des considérations de ce genre. Jean-Jacques a trop mis à nu, dans ses *Confessions,* ce que d'autres auraient tenu à cacher, pour que les marges de ce livre puissent être salies par les notes qu'on pourra tirer des pièces que j'ai publiées ici et ailleurs. Une plus juste appréciation du caractère de cet homme malheureux ressortira, pensons-nous, de tous les documents qui nous aideront à connaître le niveau moral de son premier entourage et de sa parenté. Il y a des foyers domestiques

1. « Prenez-vous soin, disait Massillon, de rappeler certaines circonstances humiliantes pour votre maison, et qui ont déshonoré autrefois la vie de quelqu'un de vos ancêtres ? Ne regardez-vous pas comme les ennemis de votre nom, ceux qui vont fouiller dans les siècles passés, pour y découvrir ces endroits odieux ? » *Sermon pour le mercredi de la quatrième semaine du Carême.*

où l'on respire un air de délicatesse et d'innocence. *Ce n'est pas une petite avance pour la vertu,* a dit Sainte-Beuve, *que d'être sorti de la race des justes.* En considérant de près les origines de Jean-Jacques, on y reconnaît beaucoup d'honnêteté, on voit des couples laborieux, de braves et dignes gens, et çà et là, au milieu de l'eau pure, quelque filet un peu trouble et limoneux.

CHAPITRE II

DIDIER ROUSSEAU, QUARTAIEUL DE JEAN-JACQUES

A l'époque de la naissance de Jean-Jacques, sa famille était établie à Genève depuis cinq générations. Elle était d'origine française. Didier Rousseau, de Paris — il était né à Montlhéry, — fils d'Antoine Rousseau, avait été reçu habitant de Genève, le 15 octobre 1549. C'est à cette date que nous le voyons mentionné dans deux registres :

Livre des habitants. Didier Rousseau, natif de Montrichery lès Paris en France, marchand, a supplié. Admis.

Livre des particuliers. Didier Rousseau, de Montléchery[1], a requis lui permettre habiter en cette cité comme les autres, et vendre vin, et aussi permettre que puisse mettre une enseigne de *la Main.* Permis d'habiter ; et quant à la reste, qu'il soit avisé s'il lui doit être permis.

Le 24 juin suivant, avec une trentaine d'autres réfugiés venus de France ou d'Italie, il prêtait le serment de fidélité que demandait la république de Genève à ceux à qui elle accordait le droit d'habiter dans les murs de la ville.

1. Partout ailleurs que dans ces deux textes, Didier Rousseau est dit simplement : *de Paris.* Voir le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français,* années 1893, p. 281 et suiv. ; 1895, p. 635 et suiv.

Didier Rousseau avait quitté la France dans les premières années du règne de Henri II. Dès son avènement, ce roi s'était montré hostile à l'hérésie. Parmi les édits qui furent rendus à cette époque contre les nouvelles doctrines, il en faut remarquer un, du 11 décembre 1547 :

L'une des choses, dit le roi, que nous avons le plus à cœur, est de pourvoir à l'extirpation des erreurs et fausses doctrines qui ont pullulé et pullulent encore de présent en notre royaume, à notre grand regret et déplaisir. Et pour ce qu'il nous a semblé qu'entre les autres provisions, l'une des premières et principales est d'ôter d'entre nos sujets l'usage des livres réprouvés qui sont le fondement et occasion desdites erreurs, nous inhibons et défendons que par ci-après aucuns imprimeurs ni libraires n'aient, sous peine de confiscation de corps et de biens, à imprimer, vendre et publier aucuns livres concernant la Sainte Ecriture, mêmement ceux qui sont apportés de Genève, d'Allemagne et autres lieux étrangers, que premièrement ils n'aient été vus, visités et examinés de la Faculté de théologie de Paris.

Comme on voit, quelques années plus tard, Didier Rousseau désigné dans quelques actes comme étant libraire, on peut se demander s'il n'avait pas été libraire à Paris, déjà, et si ce n'est pas quelque transgression de cet édit qui explique son départ de Paris et son arrivée à Genève.

L'*Histoire des martyrs* de Crespin donne le récit de quelques supplices qui dans l'été de 1549, et notamment les 4 et 9 juillet, furent donnés en spectacle au peuple de Paris, « en ces pompes et festins solennels ordonnés par le roi après son entrée dans la ville ». Dans une de ces fêtes de couleur espagnole, Henri II voulut assister

lui-même à la mort d'un pauvre couturier qui fut brûlé vif ; et le roi garda longtemps, dit-on, le souvenir du regard ardent que le malheureux fixa sur lui, jusqu'au moment où les flammes enveloppèrent sa tête.

La terreur courait sur le pays : ceux qui se sentaient suspects se mettaient en sûreté. Trois mois après ces événements, Didier Rousseau avait trouvé à Genève un refuge. Il lui fallait se créer des ressources : il ouvrit une boutique de marchand de vin, de *vendeur de vin,* comme on disait alors. Nous venons de voir que son cabaret était à l'enseigne de *la Main.* Dans une série de documents de dates diverses, qui s'échelonnent jusqu'à la fin de sa vie, nous le voyons continuer ce commerce de vin.

Nous ne savons rien des premières années de son séjour, non plus que des incidents qui avaient amené sa fuite. Une seule chose est certaine, c'est qu'il était à son aise. Nous en jugeons par ce fait qu'en 1555, lorsqu'il obtint le droit de bourgeoisie [1], comme chaque nouveau

1. *Registre du Conseil.* « Vendredi 19 avril 1555. Dedier, fils de feu Anthoine Rosseaulx, libraire, de Paris, lequel a requis de le recevoir au nombre des bourgeois, par le moyen des choses contenues en sa dite requête. Arrêté que l'on s'informe de son état et bonne conversation, et aussi a été donnée la charge au seigneur capitaine du lieu où il demeure, de s'informer de lui et du dit refférir (*et d'en faire un rapport*). — Lundi 22 avril 1555. Dedier, fils de feu Anthoine Rosseau, de Paris, libraire, lequel a requis le recevoir au nombre des bourgeois, au contenu de sa dite requête. Arrêté qu'il soit reçu par le moyen de vingt écus soleil, et le seillot (*un de ces seaux de cuir dont la ville avait une provision en vue des cas d'incendie ; chaque nouveau bourgeois en fournissait un*) lesquels il a promis de payer ès mains du seigneur trésorier ; et a fait le serment sur ce requis. »

Les écus soleil, pièces d'or battues à Genève depuis 1540, correspondaient à peu près, pour la grandeur et le poids, à nos pièces actuelles de dix francs. On n'en connaît que quatre exemplaires dans les collections numismatiques.

bourgeois était appelé à payer une somme proportionnée à ses facultés, Didier Rousseau fut taxé à vingt écus. Sur 174 bourgeois reçus en 1554 et 1555, il n'y en eut que quinze qui eurent à payer des sommes plus fortes (25, 30, 40 ou 60 écus) et douze une somme égale. Il était donc en bon rang : sans doute il était venu de Paris avec une bourse bien garnie.

On le trouve lié avec deux réfugiés appartenant aux meilleures familles, deux beaux-frères : Noble Jean de Budé, le fils du célèbre helléniste, et Noble Charles de Joinvillers ; l'un est son exécuteur testamentaire, l'autre prend soin des intérêts de ses enfants. Il avait ainsi des amis dans les plus hauts rangs, quoiqu'il appartînt lui-même à une couche sociale plus humble.

Il faut remarquer la date de sa réception à la bourgeoisie de Genève (avril 1555). C'est le moment où le parti de Calvin venait de l'emporter dans l'élection annuelle des syndics, magistrats suprêmes de la petite république. Ayant ainsi au pouvoir des amis dévoués, Calvin voulut renforcer la majorité précaire qu'il venait d'obtenir au Conseil, en faisant admettre à la bourgeoisie un grand nombre de réfugiés français. En quelques semaines, il y en eut plus de cinquante qui furent reçus bourgeois : tous ceux qui furent de cette fournée étaient certainement, pour le parti de Calvin, des hommes sûrs. Didier Rousseau était au milieu de ce groupe.

Les nouveaux bourgeois prêtaient serment devant le Conseil, et juraient d'être bons et loyaux à la cité de Genève, d'y vivre selon la sainte Réformation de l'Evangile, et d'acheter des maisons, prés et vignes, dans le territoire de la République, selon leurs facultés. Les magistrats voulaient que la fortune des nouveaux venus vînt enrichir la ville, et que leurs intérêts comme leur

devoir fussent engagés à sa prospérité. Didier Rousseau[1], en conséquence, fit l'acquisition de quelques immeubles : une maison à la rue du Boule, deux autres maisons dans le quartier de la Madeleine, une pièce de terre à la campagne. Il était fort à son aise : c'est ce qui ressort de tous les documents qui nous restent.

Le registre du Conseil, au moment où Didier Rousseau fut admis à la bourgeoisie, et quelques actes notariés de date voisine, le désignent comme libraire ; vingt ans après, on le voit encore acheter des livres pour les revendre ; mais le commerce du vin était sa principale affaire. Il tenait une auberge, à l'enseigne de *l'Epée couronnée,* dans la rue du Perron, une de ces rues montantes qui s'élèvent sur la colline où la ville de Genève est bâtie. Ceux qui tenaient des logis à Genève étaient soumis à des règles strictes :

Un chacun jour, ils doivent venir révéler aux seigneurs Syndics les hôtes qui leur arriveront, et bailler les noms et surnoms d'iceux, et de quelle part ils viennent : et ce soit le même jour qu'ils sont arrivés, et incontinent après.

Les dits doivent retirer des avenaires (*étrangers*) et passants leurs armes, s'ils en ont, comme mails, arquebuses, pistolets, et les garder rière eux (*par devers eux*) jusqu'au départ des dits passants, leur laissant seulement l'épée.

Les dits doivent faire faire la prière à Dieu, devant et après les repas, à peine de soixante sous pour une chacune fois.

Didier Rousseau était un homme d'affaires qui s'y prenait de son mieux pour gagner sa vie dans une ville

1. Ses notaires estropient quelquefois son nom, et l'appellent, par exemple : maître Dedier Rossiaud, sire Didier Ruisseau, etc.

qui était alors assez pauvre. Comme c'était la coutume en ce temps, l'Etat de Genève affermait le produit des impôts. Le gouvernement s'adressait à des particuliers qui, à leurs risques, périls et bénéfices, prenaient à ferme la dîme d'un village. Ce métier de publicain fut aussi celui de Didier Rousseau. On n'y faisait pas toujours ses orges. A sa mort, Didier Rousseau laissa à sa veuve, de ce chef, des affaires embarrassées. Mais il faut d'abord parler de ses mariages.

Didier Rousseau s'est marié deux fois. Nous ne savons rien de sa première femme, si ce n'est qu'elle s'appelait Marguerite et qu'elle était dure d'oreille : ce sont de maigres renseignements. Elle mourut sans avoir eu d'enfants, paraît-il, et Didier Rousseau, après un temps de veuvage assez court, le 13 novembre 1569, épousa Mie Miège : c'était la fille d'un paysan de Contamine-sur-Arve, en Savoie. Elle avait perdu son père, et sa mère mourut un mois après le mariage. Son frère, un boulanger, était mort à vingt-trois ans, quelques années auparavant ; un autre frère, Claude Miège, était cordonnier, et se fit recevoir bourgeois à Genève en payant quatre écus. Son frère cadet, Jean Miège, était garçon d'écurie : le Consistoire, quelques mois auparavant, lui avait adressé une admonestation :

Registre du Consistoire, 24 février 1569. Jean, fils de Laurent Miège, de Contamine, et Jean Pichard, serviteurs d'Antoine Decroux, appelés pour avoir été trouvés dans la rue durant le catéchisme, ont dit avoir été au prêche par deux fois ; mais, qu'à l'heure du catéchisme il leur fallait abreuver les bêtes, et chapeler (*couper en petits morceaux*) des raves pour leur donner.

On leur a remontré leur devoir, à ce que ci-après ils

entendent à plus diligemment hanter les prédications pour leur instruction.

On le voit : Mie Miège était de petite bourgeoisie ; mais c'était une femme de valeur [1], et autant qu'on peut en juger à trois cents ans de distance, ce Parisien qui offrit sa main à cette Savoyarde ne fit point un mauvais choix.

Quelques mois après son mariage, Didier Rousseau tomba malade et fit son testament. De tous les documents, actes notariés ou extraits de registres officiels, qui font mention de ce premier ancêtre de Jean-Jacques, le seul qui compte est ce testament. C'est là seulement qu'on voit une empreinte personnelle. Aussi je le donnerai en entier, n'élaguant que les termes redondants et les formules de pratique. Il donne une idée favorable du caractère et du jugement de Didier Rousseau. Nous connaissons trop peu telle et telle personne qu'il nomme [2] nous ne voyons pas les choses d'assez près et assez distinctement pour nous rendre compte de la portée de chaque article ; mais tout ce qu'on y comprend bien, paraît judicieusement réglé. Ses legs pieux, à en juger par comparaison avec d'autres testaments, ne sont ni magnifiques, ni chiches ; ils témoignent de l'attachement du réfugié à la foi pour laquelle il avait quitté la

1. Voir le *Glossaire genevois* de Humbert aux mots *bregon, drugeon* et *gaupe,* qui s'appliquent à des jeunes filles et des jeunes femmes actives et fermes qui marquent une certaine verdeur, quelque chose de dru, de solide et de robuste, qui est à l'éloge de la race allobroge.

2. On ne sait pas, par exemple, pourquoi Didier Rousseau lègue une maison à Pierre Reclan : c'était un bien beau legs. Vingt mois plus tard, cet ami de Didier fut le parrain de sa fille Marie Rousseau.

France. Le mari vit en bonne intelligence avec sa femme, et lui montre de la confiance et de la reconnaissance. Il déploie pour elle une largesse rustique, où quelques détails font sourire, comme ce cochon qu'il veut qu'elle achète chaque année :

Hanc olim veteres vitam coluere Sabini.

Le testament de Didier Rousseau permet de se faire quelque idée de son mobilier ; nous voyons le lit conjugal et ses garnitures d'étoffe rouge et verte ; la table où les deux époux prenaient leurs repas, assis sur leur banc : le luxe des chaises leur était inconnu. Mais ce n'était pas un ménage pauvre ; on y mangeait et buvait bien.

Testament

Le 4 avril 1570, présent moi notaire, ci établi Didier Rousseau, bourgeois de Genève, lequel, sain de sens, combien qu'il soit détenu de maladie corporelle, a voulu faire son testament nuncupatif, qui s'ensuit :

Premièrement, étant son âme séparée de son corps, veut son corps être inhumé, attendant la glorieuse et bienheureuse résurrection.

Item, quant à son bien, donne et lègue à l'hôpital de cette ville cinq florins, qu'il veut lui être payés incontinent après son décès ; item, au collège de Genève, cinq florins payables comme dessus ;

Item, donne et lègue à Guillauma et Etienna, filles de Pierre Delaplanche, à chacune dix florins, payables quand on les mariera ; item, à Etienne Baillard, son filleul, cinq florins payables comme dessus ;

Item, donne à Mie Miège, sa femme, la somme de trois cents florins, une coute (*couverture*) et un coussin de plume,

avec une couverte (*couverture*) de Catalogne, et les garnitures du lit, une gouttière (*bande d'étoffe au haut des rideaux*), ciel et pendants, de serge verte et rouge, une table de noyer, deux bancs, une demi-douzaine de linceuls (*draps*) bons et entiers ; une douzaine de serviettes, trois mantils (*nappes*), trois écuelles, deux plats, quatre tranchoirs : le tout d'étain ; tous les accoutrements à usage de femme qui se trouveront dans la maison du dit testateur lors de son décès ; deux coffres à bagues, ses anneaux et bagues d'or ; un pot d'étain, et un pot, et un pot de demi-pot ; item, l'entier usufruit d'une boutique, de laquelle le dit testateur a acheté les prises[1] de Claude Dauge : et ce, pour tout le temps qu'il a acheté les dites prises ; — lesquelles choses il veut que sa dite femme prenne et retire à soi, pour en jouir et faire à son bon plaisir, nonobstant qu'il n'ait rien reçu d'elle, ni de ses parents[2] ; et toutefois lui donne les choses susdites, pour les agréables services qu'il a reçus d'elle ;

Item, dit qu'il doit à M. d'Allinge un écu pistolet qu'il veut lui être payé incontinent après son décès ; item, dit qu'il doit à maître Dalphin, de Rolle, trente-trois sous, et veut qu'ils lui soient payés ;

Item, à Pernette, fille de Jacques Rebin, de Lullier, dix florins, payables quand on la mariera ;

Item, à Simon Caillard, six setiers de bon vin blanc, à les donner payables aux prochaines vendanges, pour les agréables services qu'il lui... (*le notaire a laissé sur la minute la phrase inachevée*).

Et en tous et chacun ses autres biens, meubles et immeubles, droits, titres et actes quelconques, dont il n'a fait mention, il fait, ordonne et institue son héritier ou héritière,

1. *Le revenu, le loyer :* c'est un terme savoyard.

2. Il paraît que dans les années qui suivirent, Mie Miège fit quelque héritage ; car Didier Rousseau, dans son testament de 1581 — que nous n'avons pas, mais qui est cité dans un acte conservé, — reconnaît avoir reçu d'elle la somme de trois cents florins.

ou héritiers, le posthume (ou posthumes) qui est de présent dans le ventre de la dite Mie sa femme[1] : soit fils ou fille ; s'ils sont deux, chacun d'eux par égales parts et portions ; — auquel posthume (ou posthumes) mourant sans enfant ou sans tester, il substitue la dite Mie sa femme ;

Auquel cas, il donne à la Bourse des pauvres étrangers qui se retirent en cette cité, la somme de cent florins ; item, au dit cas, donne par donation pure à Pierre Reclan, citoyen de Genève, sa maison où il demeure à présent, à la charge qu'il sera exécuteur, avec Noble Jean Budé, de son présent testament ; lesquels il prie de bon cœur vouloir accepter la présente charge ;

Et en outre, veut que pendant que sa femme se contiendra en viduité, qu'elle prenne six coupes (*environ 450 litres*) de froment, chacun an ; et un char (*6 à 700 litres*) de vin rouge, chacun an ; et douze florins d'argent pour acheter un pourceau, chacun an. Et si elle nourrit l'enfant (ou enfants) qu'elle ait tous les ans vingt florins, jusqu'à ce qu'elle soit remariée.

Mie Miège donna cinq enfants à son mari ; tous les premiers moururent en bas âge; le dernier, Jean Rousseau, n'avait pas deux ans quand son père mourut (dans les derniers mois de 1581). Didier Rousseau laissait des affaires embarrassées, et sa veuve se mit bravement à les débrouiller. Elle y eut quelque peine ; les autorités genevoises, auxquelles elle adressait requête sur requête, ne s'empressaient point de lui accorder les dégrèvements d'impôts qu'elle sollicitait ; on lui refusa tout net de la décharger de la ferme des dîmes du village de Lullier, sur laquelle deux ans restaient à courir.

Sur ces entrefaites, les troupes du duc de Savoie

1. Mie Miège accoucha en effet quelques mois après ; son enfant fut baptisé le 28 novembre 1570.

vinrent faire du butin dans le pays ; elles pillèrent à Lullier toute la partie de la récolte qui avait été mise à part pour le paiement de la dîme. La trésorerie genevoise n'entendit pas raison, et voulut que l'hoirie de Didier Rousseau, l'avoir de la veuve et de l'orphelin, eût à supporter la perte, et à payer au gouvernement la somme convenue, comme si de rien n'était. Mie Miège se débattit pendant des années contre cette exigence ; on finit de guerre lasse par reconnaître son bon droit.

A ce moment, après trente mois de veuvage, elle se remaria. C'est avec un nonagénaire qu'elle vint redemander à l'église la bénédiction nuptiale, non plus la tête couronnée d'une guirlande de fleurs, comme les jeunes filles, mais avec un bouquet sur le sein, comme la coutume le voulait pour les veuves. Son nouveau mari s'était procuré par cette union une garde-malade pour ses derniers jours, et le vieillard ne tarda pas à mourir. Dans le printemps qui suivit, Mie Miège épousa un jeune homme. Elle redevint mère, et fut bientôt veuve une troisième fois. Elle eut un quatrième mari : Claude Jovenon, maître tanneur ; elle l'enterra comme les autres. Enfin elle mourut elle-même, après une longue vieillesse, le 26 décembre 1629.

Au milieu de ces noces et de ces morts, l'enfant de son premier mari grandissait. Le jeune Jean Rousseau fut sans doute bien élevé par sa mère, à en juger par sa vie laborieuse et simple. Nous le retrouverons plus loin, en faisant l'histoire des quatre générations qui séparent Didier Rousseau de Jean-Jacques.

Nous avons sorti de la poussière des archives la souche de l'arbre généalogique du philosophe genevois. L'aspect en est modeste. Ce couple, le plus ancien que nous puissions connaître dans la ligne de ses ancêtres directs,

le premier qui se dégage de l'ombre du passé, offre à nos regards deux personnes actives, qui ont lutté avec les difficultés de l'existence, qui se sont évertuées pour vivre, pour laisser quelque bien à leurs enfants. Il y a là de la vertu, mais c'est une vertu bourgeoise et sans éclat, sans rien qui tienne du gentilhomme ou de l'héroïne de roman. Une seule chose, dans tout cela, sort du terre à terre. Didier Rousseau a quitté Paris, le Paris déjà brillant de François Ier et de Henri II, et il a supporté trente années d'exil, parce que dans sa jeunesse il s'était laissé séduire à la voix des novateurs qui prêchaient une libre foi, qui voulaient une Eglise démocratique, qui appelaient le peuple à lire l'Evangile.

Si les familles de la bourgeoisie savaient garder leurs souvenirs, les entretenir, et se redire de génération en génération l'histoire et la destinée des ancêtres, Jean-Jacques eût été fier de Didier Rousseau ; il eût pensé à lui, quand il dut à son tour abandonner Paris et la France pour être fidèle à ses idées, et quand Genève, qui avait été hospitalière pour son aïeul, fit brûler ses livres, et le menaça de la prison. Mais il ne semble pas que le glorieux descendant ait jamais entendu parler de l'homme obscur dont, à cause de lui, nous avons recherché les traces et reconstitué la vie.

CHAPITRE III

LES RÉFUGIÉS FRANÇAIS, ANCÊTRES DE JEAN-JACQUES

La série qui va de mâle en mâle, dans l'ordre de filiation, n'est pas la seule qu'il faille considérer. Chacun tient de son père, sans doute, mais aussi de sa mère. Plus on remonte haut dans la lignée des ancêtres, plus est considérable cette part adventice que les alliances, à chaque génération, viennent mêler à l'héritage de la ligne directe. Pour Jean-Jacques Rousseau, on retrouve sur les principales branches de son arbre généalogique ce que nous venons de voir dans le ménage de Didier Rousseau, l'entrelacement de deux races : les réfugiés français, et les familles du pays de Genève.

Quand on établit ce qu'on appelle un *tableau de quartiers,* on rencontre bientôt, dans le damier généalogique, des cases vides que l'absence de documents ne permet pas de remplir. Les lacunes commencent pour Rousseau au quatrième degré, où on ne lui connaît que 15 ascendants sur seize. Au degré supérieur, on ne peut inscrire, au lieu de trente-deux, que vingt-sept noms de famille. On arrive ensuite au sixième degré (soixante-quatre quartiers), ce qui se trouve correspondre au second quart du XVIe siècle, c'est-à-dire à une époque où les registres de baptêmes et de mariages n'étaient pas encore établis. En outre, à cette date, la moitié des familles dont Jean-Jacques est descendu, avaient encore leur demeure en divers lieux de France, où les recherches généalogi-

ques sont beaucoup moins faciles qu'à Genève ; presque toutes les branches de notre arbre s'arrêtent là. On ne peut prolonger encore plus loin les lignes ascendantes qu'en suivant deux rameaux qui s'élèvent au-dessus des autres, et dont la dernière cime atteint le milieu du XIVe siècle.

Escalader tous ces degrés jusqu'à ce qu'on soit arrêté par le vide, suivre le fil généalogique en ses bifurcations successives jusqu'au point où il vous échappe enfin, ce sont là des divertissements d'érudits ; on peut se plaire à ce sport savant. J'ai dressé une liste d'environ deux cents familles genevoises[1] qui comptent parmi leurs ancêtres l'un ou l'autre des ascendants de Jean-Jacques Rousseau. La série des filiations qui établissent ainsi un rapport de parenté entre le philosophe et beaucoup de nos contemporains, fait plaisir à quelques personnes, et peut amuser les esprits curieux ; mais elle n'offre pas en soi un sérieux intérêt. La sécheresse de ces tableaux décharnés est rebutante. Il n'y a que deux cas où les trouvailles qu'on peut faire méritent d'être signalées. Soit quand on atteint des familles venues de provinces éloignées : il n'est pas indifférent de bien déterminer la part de l'élément étranger et celle de l'élément indigène dans l'ascendance de Rousseau ; soit quand de vieux documents permettent de jeter un regard sur la vie privée, de découvrir quelque trait de mœurs ou de caractère, de mettre en lumière quelque curieux incident.

Ceux des ascendants de Rousseau qui ne sont pas originaires de quelqu'un des villages des environs de Genève, sont tous venus de France, à la seule exception de la famille de la Rive, une des plus anciennes et des

1. *Nos centenaires.* Genève, 1910-1914, pages 109 à 164.

plus considérées de la ville; elle était de souche italienne, étant sortie de Mondovi en Piémont.

Le sage et judicieux Boileau a indiqué, dans sa satire *sur la Noblesse*, la raison qui ne permet pas de se fier aux chiffres auxquels on arrive par des calculs généalogiques :

Tous les livres sont pleins des titres de vos pères :
Leurs noms sont échappés du naufrage du temps.
Mais qui m'assurera qu'en ce long cercle d'ans,
A leurs fameux époux vos aïeules fidèles,
Aux douceurs des galants furent toujours rebelles ?
Et comment saurez-vous si quelque audacieux
N'a point interrompu le cours de vos aïeux ?

Cette réserve faite, nous sommes en mesure de déterminer la part qui revient, dans l'ascendance de Jean-Jacques, aux familles protestantes de France qui sont venues chercher un refuge à Genève : 13 quartiers sur 32.

La plupart des réfugiés qu'on rencontre dans le tableau des ancêtres de Jean-Jacques sont arrivés à Genève sous Henri II ; on ne trouve que quatre personnes qui y soient venues après la Saint-Barthélemy. Dans l'ordre chronologique des premières mentions de leur présence à Genève, Didier Rousseau marche en tête de tous ; les autres s'échelonnent ainsi :

1551. — Jean Toucheron, marchand drapier, de Blois; sa femme, Catherine Bailly ; leur fille, Elisabeth.

1552. — Jean Le Grand, orfèvre, de Paris[1] ; sa femme, Françoise Bardet, de Lyon.

1. Dans les premiers mois de 1571, Jean Le Grand quitta Genève où il venait de passer vingt ans, et alla avec sa famille s'établir à Lyon. Deux ans après, nous retrouvons à Genève sa veuve, qui se remarie le 22 juillet 1573. — Jean Le Grand aurait-il été une des victimes de la Saint-Barthélemy ?

1554. — Raymond Eschard, marchand, de Blois ; sa fille, Marie.

1555. — Julien Baudet, menuisier, de Domfront, en Normandie ; sa femme, Gabrielle Melin, de Lyon. — René Janvier, teinturier, de Blois.

1558. — Antoine Cresp, sergier, de Grasse, en Provence ; sa femme, Antoinette Mus.

1559. — Simon Lemaire, marchand, de Salins, en Franche-Comté.

1561. — Bon Bluet, passementier, d'Amiens ; sa femme, Guillemette Jussin, de Saint-Dizier, en Champagne : ils se marièrent à Genève.

1574. — Simon Mussard, orfèvre, de Châteaudun.

1576. — François Chouan, marchand, de Toulouse. — Dominique Magnin, marchand, de Mâcon ; sa femme, Colombe Grandjean de Fouchy, de Chasselas en Mâconnais [1].

L'émigration protestante du XVIe siècle s'est étendue à toutes les provinces de France. Comme à la fin du XVIIIe siècle, en face d'un gouvernement irrité et de l'effervescence populaire, la minorité proscrite abandonnait ses biens et sauvait sa vie. Comme à la Révolution, les

1. Il n'y a plus aujourd'hui que deux de ces familles, les Rousseau et les Mussard, qui possèdent encore quelques rameaux verdoyants. Toutes les autres sont successivement tombées en quenouille et ont vu leur nom s'éteindre ; mais elles ont une postérité nombreuse et florissante dans les familles où leurs filles sont entrées.

En quittant la France, les réfugiés y avaient laissé des parents. Dans ces branches restées au pays, une seule des familles citées a donné des hommes distingués. Ce sont les Grandjean de Fouchy. Quand Jean-Jacques Rousseau, en 1742, soumit à l'Académie des sciences un projet de réforme des signes de la musique, un Grandjean de Fouchy était secrétaire perpétuel de l'Académie, et il fit partie de la commission chargée de faire un rapport sur ce projet.

autorités et la foule, en France, étaient d'accord pour menacer et sévir ; les mêmes craintes amenaient les mêmes effets : toute une élite prit le chemin de l'exil. Sur les rives du Léman, à Lausanne, à Genève, les réfugiés affluaient. Après une fuite précipitée, après un voyage périlleux, ils y trouvaient repos et sûreté.

En même temps que ces personnages aux noms inconnus que nous venons d'énumérer, modestes bourgeois qui ont vécu ignorés et sans mémoire, on voyait arriver Théodore de Bèze, Henri Estienne, Hotman, Scaliger ; — Arnaud Casaubon, de Gascogne, le père du célèbre philologue Isaac Casaubon ; — Antoine de Saussure, de Lorraine ; Pyramus de Candolle, de Fréjus en Provence, les aïeux des savants illustres qui devaient naître deux cents ans plus tard. La France chassait hors de ses frontières quelques-uns de ses meilleurs enfants, quelques-unes de ses familles dont le sang était le plus fécond et le plus pur.

Le lieu d'asile, au pied des Alpes, était une belle contrée qui plaisait au regard ; et beaucoup de ceux qui avaient traversé les montagnes pour l'atteindre, en voyant le lac bleu et les villes assises sur ses bords, ont dû éprouver les sentiments que dépeignait Saint-Preux : « L'instant où, des hauteurs du Jura, je découvris le lac de Genève, fut un instant d'extase et de ravissement. La vue de ce pays, l'air des Alpes, si salutaire et si pur, cette terre riche et fertile, ce paysage unique, le plus beau dont l'œil humain fut jamais frappé, la sérénité du climat, tout cela me jetait dans des transports. »

Mais ces impressions des arrivants ne s'effaçaient que trop vite[1], quand une fois les fugitifs avaient passé les

1. Voltaire, à son arrivée dans le pays, fut lui-même séduit à son

portes de la cité, et s'étaient installés dans quelqu'une des rues étroites et sombres de la vieille Genève. Au milieu du beau paysage qui l'entourait, la cité calviniste pouvait être comparée quelquefois à une ruche d'abeilles, quelquefois à un guêpier, toujours à une fourmilière. Le travail et l'économie s'imposaient : ces vertus de fourmis étaient nécessaires aux nouveaux venus. La prose de cette vie ne rebuta pas les familles de bourgeoisie laborieuse qui formaient le noyau de l'émigration protestante. Ouvriers, patrons, marchands, appauvris par l'exil, s'acquittaient de leur tâche pendant la semaine, exerçaient quelque métier monotone, pour avoir la joie austère d'être en paix le dimanche, quand ils venaient écouter les sermons, les prières, et chanter les psaumes qui faisaient courir le risque du bûcher à leurs coreligionnaires restés en France. La persécution n'avait-elle pas atteint leurs proches et leurs amis, qui avaient cruellement souffert par elle, ou qui avaient courbé la tête en frémissant ? Eux, au contraire, lui avaient échappé, et ils étaient libres et fiers.

Dans la moitié des familles dont Jean-Jacques descend, on arrive, en en cherchant l'origine, à quelque paysan des environs de Genève, qui est venu s'établir à la ville. Les autres branches de son arbre ascendantal aboutissent aux réfugiés français dont j'ai donné les noms. Il y avait mariage de deux races ; quel fut l'apport de chacune d'elles ?

aspect ; — qu'on se rappelle sa poésie sur le lac Léman : *Mon lac est le premier...* — Mais le désenchantement vint ensuite aussi, et Voltaire écrivit un jour : « J'habite un pays qui a l'air du paradis terrestre, mais qui en réalité est maudit de Dieu, et ne produit rien d'agréable. » Lettre à la comtesse de Saint-Point, datée de Ferney, 1er octobre 1768.

D'aucun côté, rien qui appartienne à la noblesse militaire, qui rappelle l'antique chevalerie ; rien que des bourgeois ou des rustres. Tous étaient protestants, et la Réformation avait fait ce que fit plus tard la Révolution. A Genève, en 1536, quand les troupes catholiques eurent lâché pied devant les bandes bernoises, Jeanne de Jussie raconte qu'on voyait monter au ciel, de tous les côtés, la fumée des châteaux incendiés ; c'est le même spectacle que voyait, dans l'été de 1789, le jeune Sismondi en séjour à Lyon. Nulle part, chez les ancêtres de Rousseau, on n'aperçoit quelque tradition de fidélité féodale[1], ni chez ceux qui ont quitté le royaume des fleurs de lys, ni chez ceux qui ont abattu les écussons où brillait la croix blanche de Savoie. — Des deux côtés, en revanche, beaucoup de sérieux et d'honnêteté ; le commandement divin : « Tu travailleras six jours, et tu ne te reposeras que le septième », était accepté de bon cœur, et formait la règle de la vie.

La culture de l'esprit, l'amour de l'étude, appartenaient aux réfugiés beaucoup plus qu'aux gens du pays. Sur ce versant oriental du Jura, on était resté trop longtemps sans cultiver les lettres. La France avait des poètes depuis quatre cents ans, quand on s'avisa enfin de les imiter dans les contrées qui environnent le lac Léman ; et bientôt les bouleversements causés par la Réforme arrêtèrent net cette floraison tardive[2]. Les

1. Dans le *Contrat social* (I, 4) Rousseau parle de la féodalité avec une plaisante indignation : « système absurde, dit-il, contraire aux principes du droit naturel, et à toute bonne politie ». — Dans un autre passage (III, 15) du même livre, le gouvernement féodal est jugé aussi sévèrement : « cet indigne et absurde gouvernement, dans lequel l'espèce humaine est dégradée ».

2. Elle avait été bien chétive ; et Bonivard lui-même en faisait peu de cas : « L'Evangile vint, dit-il ; et quant et lui les bonnes lettres. » *Ancienne et nouvelle police de Genève*, p. 127.

représentants isolés de la littérature locale, Bonivard, Jacques Gruet, Jean Gacy, n'eurent pas de successeurs ; la place fut prise par les hommes d'étude venus de France, théologiens et juristes. Comme ils étaient écoutés et considérés, ils mirent leur marque sur le public qui les entourait ; l'esprit genevois, moraliste et discuteur, se forma à leur image ; ils sont, en quelque mesure, les ancêtres intellectuels de Jean-Jacques.

Au moment où leur foule emplissait Genève, ils furent visités, toisés et jugés, bien vite et bien sévèrement, par un de leurs compatriotes, un poète charmant et chagrin, que la postérité devait aimer, Joachim du Bellay. Il revenait de Rome en France, en passant par la haute Italie et la Suisse, et notait au passage le croquis rapide et léger de chacune des villes qu'il traversait. Il vit à Genève les réfugiés français qui y vivaient rassemblés ; il a fait d'eux un noir tableau dans un de ses sonnets des *Regrets :*

Je les ai vus, Bizet, et si bien m'en souvient :
J'ai vu dessus leur front la repentance peinte,
Comme on voit ces esprits qui là-bas font leur plainte,
Ayant passé le lac d'où plus on ne revient.

Un croire de léger les fols y entretient,
Sous un prétexte faux de liberté contrainte ;
Les coupables fuitifs y demeurent par crainte ;
Les plus fins et rusés, honte les y retient !

Au demeurant, Bizet, l'avarice et l'envie,
Et tout cela qui plus tourmente notre vie,
Domine en ce lieu-là plus qu'en tout autre lieu.

Je ne vis oncques tant l'un l'autre contredire ;
Je ne vis oncques tant l'un de l'autre médire :
Vrai est que, comme ici, l'on n'y jure point Dieu[1].

Ces exilés regrettaient la patrie absente. Quand on est né en France, on aime à y demeurer ou à y revenir ; ils étaient assombris en s'en voyant éloignés pour toujours : faut-il le leur reprocher ? Au temps du Consulat, après dix ou douze ans de souffrance, les émigrés ont pu rentrer au pays, tandis qu'au XVIe siècle, l'Edit de Nantes se fit attendre beaucoup plus longtemps.

Qu'il y eût d'ailleurs, chez ces protestants, quelque âpreté naturelle, renforcée par le malheur ; qu'on les vît mécontents de leur sort, de leurs compagnons d'infortune, et sans doute aussi du peuple qui leur donnait l'hospitalité[2] ; qu'ils fussent aigris, en un mot, c'est tout simple, comme il est tout simple que Du Bellay en ait été choqué. Le portrait qu'il a tracé est chargé sans être infidèle. La tache est restée. Après avoir observé Genève et les Genevois de très près et longtemps, Voltaire écrivait : « L'envie est le vice dominant de cette petite

1. La loi genevoise ne permettait pas le moindre juron : « Que nul, disait-elle, ne soit si osé et si hardi de jurer le nom de Dieu ; sur peine, pour la première fois, de baiser terre ; et pour la seconde, de baiser terre et de trois sous ; pour la troisième, de soixante sous, et trois jours en prison au pain et eau ; et pour la quatrième, d'être privé de la ville pour an et jour » (*d'être banni pour un an et un jour*).

2. *Avenaire* (du latin *advena*) est un mot du dialecte de nos contrées, qui signifie *étranger*. Saint François de Sales, par exemple, l'a employé en ce sens. Mais dans le parler genevois, *avenaire* a pris (depuis l'affluence des réfugiés, sans doute) un sens défavorable : « L'*avenaire* est un homme essentiellement désagréable, qui blâme tout, qui dénigre tout, et chez qui la contradiction est un besoin. » HUMBERT, *Glossaire genevois*.

ruche où l'on distille du fiel au lieu de miel. » Aujourd'hui encore, les défauts que Du Bellay a signalés persistent, et sont une des marques du caractère genevois, où ils se combinent, il faut le dire, avec d'heureuses qualités qui sont aussi une part de l'héritage que les fiers réfugiés français ont laissé à leurs descendants. Les bons observateurs retrouvent ce pli profondément creusé dans la figure des hommes d'aujourd'hui. Amiel l'a dit en des vers moins beaux, mais aussi vrais que ceux du poète de la Pléiade :

Race de mécontents, tes fils ont l'énergie,
La science, l'honneur et la droiture ; mais
L'amour-propre est chez eux l'éternelle vigie :
Le *moi* des Genevois ne sommeille jamais.
Leur mérite est réel, mais il manque de charme,
Et même leurs vertus ne plaisent pas beaucoup...

Le caractère de la race indigène était-il plus accort que celui des réfugiés ? Voyez ce qu'en pensait Calvin, qui a bien connu le peuple de sa ville, et qui disait à ses confrères à son lit de mort : « Vous êtes en une perverse et malheureuse nation ; et combien qu'il y ait des gens de bien, la nation est perverse et méchante ».

Notons encore une autre parole de même portée. C'est la Compagnie des pasteurs, au mois de décembre 1603, qui vient « avertir Messieurs (*les membres du Conseil*) et leur donner avis d'user de prudence et support, considérant qu'ils ont affaire à un peuple qui est une bête farouche et dangereuse... ».

A vrai dire, ce sont là des jugements plus sévères qu'équitables. Toujours est-il que Jean-Jacques Rousseau était d'une race rude, et l'on s'en aperçoit. S'il n'y

avait pas eu, pour l'assouplir, de longues intimités féminines, et toute sa jeunesse passée dans l'aimable pays de Savoie, il n'aurait jamais eu le secret de séduire le public français.

Au reste, parmi tous ces hommes de lettres avec qui Du Bellay a pu s'entretenir à Genève, nous ne voyons aucun des ascendants de Rousseau ; il ne tient à eux que par l'influence qu'ils ont exercée dans la ville où il a été élevé. Ses ancêtres ne sont que des marchands et de modestes industriels, mais ce n'en sont pas moins des réfugiés : ils avaient été hommes à rompre, pour l'amour d'une idée, toutes les attaches qui les retenaient au sol natal ; ils avaient assez tenu à leur foi pour quitter leur pays, leurs amis de jeunesse, le milieu où ils avaient vécu jusqu'au moment de la persécution ; ils avaient eu le courage de tout abandonner, pour marcher seuls à la rencontre de l'inconnu.

L'auteur du *Contrat social,* qui a dressé le plan d'une société sans racines, était l'arrière-petit-fils d'*hommes déracinés.*

CHAPITRE IV

LA FAMILLE ROUSSEAU

Pendant toute la durée du XVIIe siècle, la petite république genevoise vécut d'une vie morne et serrée, sous un régime disciplinaire supporté sans murmure par le corps des citoyens, et maintenu par la vigilance assidue d'un gouvernement à qui l'Eglise demeurait étroitement unie et presque soumise. La postérité des réfugiés venus de France s'était amalgamée avec l'ancienne population. Henri IV avait donné l'édit de Nantes, et pendant longtemps les protestants du royaume ne songèrent plus à le quitter ; la source de l'immigration française demeura tarie jusqu'aux dragonnades. La ville de Genève était pauvre, et n'attirait guère l'étranger ; la peste vint la dépeupler à plus d'une reprise.

Les alliances conclues avec la France et les cantons de Zurich et de Berne, le traité de paix avec la Savoie, en 1603, avaient assuré à l'extérieur la situation du petit Etat : il était formé d'une ville fortifiée, entourée de sa banlieue, ou pour mieux dire, d'un glacis étroit ; plus, quelques villages enclavés dans les possessions des voisins. Au dedans, tranquillité parfaite. Cent ans se passèrent, pendant lesquels les Genevois vécurent satisfaits de se sentir conduits et surveillés par une magistrature qui comprenait paternellement ses devoirs, et leur tenait la bride bien courte.

Un caractère national d'une grande originalité se

forma lentement alors, et il a duré longtemps. Il subsistait encore, quand Stendhal, qui passa par Genève en 1811, en jugea les habitants d'un coup d'œil : « Ils jouissent, dit-il, par l'orgueil et les passions tenaces. Leur ville, que j'ai parcourue, a l'air d'une prison. Elle est d'un silence et d'une tristesse[1] dont je n'ai vu d'exemple nulle part. »

Isolez ces derniers mots : ils expliquent précisément l'attrait que cet état de choses inspirait aux Genevois ; ils n'étaient pas comme les autres. Ils se répétaient journellement à eux-mêmes, on leur commentait du haut des chaires ces mots de l'apôtre : « Vous êtes la nation sainte, le peuple élu ; vous êtes des prêtres et des rois ».

Tandis que les paysans des contrées environnantes et les bourgeois des petites villes de Savoie et de Vaud obéissaient à des baillis ou des gentilshommes que leur envoyaient les gouvernements lointains de Berne, de Turin ou de Paris, sans qu'ils eussent eux-mêmes un mot à dire sur le choix, les citadins de Genève étaient leurs propres maîtres ; ils se réunissaient chaque année dans leur cathédrale et nommaient leurs magistrats. A vrai dire, des lois ingénieuses restreignaient l'étendue des droits populaires ; les élus de la veille désignaient les éligibles du lendemain ; mais si le gouvernement était, en définitive, très aristocratiquement construit et conduit,

1. Voltaire a défini Genève : « Une ville triste, où tout le monde est de mauvaise humeur. » Lettre à Moultou, 4 février 1766. Il est juste de remarquer toutefois que cette lettre de Voltaire date d'un temps de crise politique, où la discorde aigrissait tous les esprits à Genève ; et que Stendhal a vu cette ville à une époque où elle était courbée sous le joug impérial, et regrettait amèrement la liberté perdue.

Si Genève a un sombre aspect quand souffle la bise de mars, c'est tout autre chose dans un beau jour d'été.

les formes demeuraient démocratiques : c'était une chose si rare dans l'Europe d'alors, que la petite et la moyenne bourgeoisie envisageaient avec une juste fierté la part de pouvoir dont elles jouissaient à Genève.

Les magistrats étaient intègres ; leur vie privée, irréprochable. Dans leur jeunesse, la naissance leur avait ouvert l'entrée des emplois publics ; ils avaient gravi lentement l'échelle qui conduisait aux plus hautes dignités. Mais ces fonctions qui leur étaient confiées de bonne heure, les mettant en contact avec le peuple, ils étaient en butte à sa critique. S'ils surveillaient les simples citoyens, ceux-ci le leur rendaient bien, et ne leur passaient rien. Les familles d'un rang élevé, qui se partageaient le pouvoir, étaient naturellement jalouses les unes des autres. Leurs privilèges étaient fondés, non sur la force, mais sur la coutume, et en définitive, sur la considération publique que leur avaient acquise leurs ancêtres, les magistrats libérateurs du XVIe siècle. Cette considération était leur bien commun, le plus précieux de tous, la meilleure digue contre le flot démocratique ; chacun était attentif au danger de la laisser entamer. Une faute grave était aussi sévèrement jugée en haut qu'en bas.

L'hypocrisie, qui semble le fruit naturel d'un régime semblable, était elle-même impossible, la ville étant si petite qu'elle n'offrait point de retraite où se cacher. Il fallait être vertueux, ou s'en aller. On restait ; et les caractères se raidissaient. La grâce aimable, le charme, l'élégance étaient absentes ; l'honnêteté était foncière. Le peuple nommait en Conseil général ses magistrats suprêmes ; mais le Conseil des Deux-Cents, qui désignait les candidats éligibles, n'offrait à son choix que des hommes sans reproche. Les citoyens genevois pouvaient

élire leurs syndics au gré de leur caprice ; il était impossible que leur vote s'égarât sur des indignes. Ainsi s'explique cette confiance naïve, et qui nous fait sourire, que l'auteur du *Contrat social* témoigne[1] dans les effets de l'élection populaire : « Moyen, dit-il, par lequel la probité, les lumières, l'expérience, et toutes les autres raisons de préférence et d'estime publique, sont autant de garants qu'on sera sagement gouverné ». Ah ! philosophe de Genève, vous êtes bien de votre pays, vous vous imaginez que le vaste monde se gouvernera comme votre petite ville, Nous voyons aujourd'hui ce qui se passe des deux côtés de l'Océan, et nous ne sommes pas aussi rassurés que vous sur les garanties que présentent les choix populaires.

L'orgueil national qui enflait le cœur des Genevois était fondé avant tout sur le fait qu'ils étaient un peuple souverain dans un Etat libre ; mais il était abondamment alimenté par l'idée que leur ville était la Rome protestante. Elle l'avait été, en effet, pendant soixante ans, tant qu'avaient vécu Calvin et Théodore de Bèze, qui étaient les chefs intellectuels de la Réforme française. Genève avait été une métropole religieuse, mère et maîtresse des églises de France, dont les ministres

1. Montesquieu et madame de Staël ont partagé cette confiance aveugle dans l'excellence des résultats d'une élection populaire.

« Le peuple est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de sa souveraineté. » *Esprit des lois*, II, 2.

« Quand vous admettez tous les hommes à la concurrence de tous les emplois, et que vous assurez la liberté du choix par de bonnes institutions constitutionnelles, vous êtes assurés que les hommes les plus éclairés, les plus honnêtes, les plus considérés, seront appelés par le peuple à le gouverner. » Mme de Staël. *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution*, première page de l'Introduction.

avaient fait leurs études à son Académie. Ce sont les presses genevoises qui imprimaient les livres religieux que les missionnaires protestants répandaient en France.

Plus tard, sous le régime du bienfaisant édit de Nantes, le protestantisme français put avoir des académies dans le royaume même, à Saumur, à Sedan, à Montauban, à Die ; et Genève fut alors comme une matrone au foyer presque désert, à laquelle ses enfants émancipés conservent un respect filial. Quand revinrent les mauvais jours pour les sujets protestants de Louis XIV, ce n'est pas Genève que choisirent leurs écrivains pour y établir leur quartier-général ; ils se réfugièrent aux Pays-Bas, et c'est de là que partirent leurs pamphlets. Mais le pays de Guillaume III et de Bayle n'inspirait pas beaucoup de révérence ; il était trop laïque, et l'esprit y était trop libre. C'est la vieille cité huguenote qui demeurait, dans l'imagination fervente des églises opprimées, le phare lumineux, brillant à l'horizon.

Genève était au sud le dernier des Etats protestants ; tout le midi avait les yeux sur cette ville, ainsi placée à l'extrême frontière d'une grande idée. La république se sentait fortement aimée et haïe [1]. Les citoyens étaient fiers de leur foi ; ils avaient conscience d'une certaine responsabilité historique et religieuse, conséquence d'une situation exceptionnelle. Leurs pasteurs leur répétaient qu'ils étaient le peuple de Dieu, isolé au milieu des autres, et protégé du Ciel comme l'antique Israël. Les sermons de chaque dimanche étaient pleins d'exhortations à se

1. « ... Genève, ville la plus haïe, qui soit en la chrétienté... », écrivait le cardinal d'Ossat, dans une lettre datée de Rome, 27 janvier 1603.

souvenir de cette haute mission, à demeurer fidèles à la sainte foi évangélique, et toujours prêts à la professer hautement. Ce n'est pas s'abuser sans doute que de chercher un écho de ces discours que Jean-Jacques Rousseau a entendus à quinze ans, dans les paroles que le Vicaire savoyard adresse à son jeune disciple : « Restez toujours ferme dans la voie de la vérité. Osez confesser Dieu chez les Philosophes ; osez prêcher l'humanité aux intolérants. Vous serez seul de votre parti peut-être ; mais vous porterez en vous-même un témoignage qui vous dispensera de ceux des hommes. Qu'ils vous aiment ou vous haïssent, il n'importe. Dites ce qui est vrai : ce qui importe à l'homme est de remplir ses devoirs sur la terre. »

Entrons maintenant dans le détail, et suivons la famille Rousseau au cours du XVIIe siècle, en nous rappelant que les citoyens de Genève, peuple et magistrats, étaient en garde contre le roi de France, et qu'ils virent passer le règne de Louis XIV sans se laisser éblouir, sans même en voir l'éclat, tant ils avaient les yeux baissés sur leurs propres affaires !

Dans une petite ville comme Genève, où la société était très étagée, il faut savoir distinguer : la haute bourgeoisie, la riche bourgeoisie, la bourgeoisie aisée, la bourgeoisie lettrée, la bonne bourgeoisie, la moyenne bourgeoisie, la bourgeoisie pauvre, la petite bourgeoisie et la basse bourgeoisie.

Une famille genevoise sortait de la bourgeoisie, et entrait dans l'aristocratie, quand un de ses membres était nommé au Petit-Conseil, ou Conseil des XXV. En restant dans la bourgeoisie, elle sortait de pair, et entrait dans la haute bourgeoisie, alors que quelqu'un de ses

membres était élu au Conseil des Deux-Cents. Or, aucun membre de la famille Rousseau n'a eu cet honneur très envié et recherché.

Quant aux autres degrés que j'ai énumérés, à ces niveaux divers et superposés que l'œil d'un étranger n'eût pas facilement réussi à bien distinguer, une famille pouvait osciller de l'un à l'autre selon la bonne et la mauvaise fortune, l'habileté et la loyauté de la conduite, le savoir-faire industriel et commercial, l'honnêteté ou la légèreté des mœurs, la bonne éducation que recevaient les enfants ou qui leur avait manqué. L'opinion publique était attentive à tout ; le jugement d'un clergé très vigilant et très respecté avait toujours un grand poids ; et la vieille Genève, en somme, était toute semblable à la grand'mère d'Ausone :

> .....non deliciis ignoscere prompta pudendis,
> Ad perpendiculum seque suosque habuit.

La veuve de Didier Rousseau, Mlle Miège, s'était remariée plusieurs fois, nous l'avons vu. A l'époque où elle épousa, en quatrièmes noces, un maître tanneur, elle mit chez lui, en apprentissage, son fils Jean Rousseau. Notons en passant, entre Voltaire et Rousseau, un trait de ressemblance dont ils ne se sont pas doutés : en remontant de fils en père dans leur lignage, ils rencontraient tous deux un tanneur : Jean-Jacques, son trisaïeul Jean Rousseau ; et Voltaire, son arrière-grand-père, Helenus Arouet, marchand tanneur à Saint-Loup, en Poitou.

Jean Rousseau, à 21 ans, épousa Elisabeth Bluet, veuve d'un mari qui avait commis un vol, à la suite duquel il avait été pendu : on était sévère en ce temps-là. Elle avait quelques années de plus que Jean

Rousseau et appartenait comme lui à une famille de réfugiés français. Ils acquirent une modeste aisance ; leurs trois enfants s'allièrent à de bonnes familles. Sa fille aînée épousa un horloger, et il plaça son fils Jean en apprentissage chez son gendre. En quelques lignes j'ai crayonné une vie de soixante ans. Nous ne la connaissons que par de sèches mentions des registres officiels, et certains actes notariés.

Je citerai son testament. Aux archives de Genève, où j'ai lu quelques centaines de testaments écrits dans les siècles derniers, j'ai souvent remarqué l'accent personnel qui y résonne. En face de la mort, ces bourgeois honnêtes, qui pendant tant d'années avaient vécu courbés sur leur travail, se redressaient. Ils mettaient toute leur âme sérieuse dans les paroles que leurs familles ne devaient entendre qu'après leur mort. Le notaire sans doute les guidait dans la rédaction des phrases ; mais leur cœur sentait qu'ils avaient quelque chose à dire, et c'est leur voix que nous entendons. Laïques, ils avaient écouté les sermons de chaque dimanche. Leur tour de parler était venu, ils savaient le saisir. Lisez à haute voix ce qui suit : vous croirez entendre parler un pasteur protestant :

26 février 1639,

Je soussigné Jean Rousseau, fils de feu honorable Didier Rousseau, citoyen de cette cité de Genève, sachant que les issues de la vie et de la mort sont au Seigneur, et qu'il n'y a point de condamnation à ceux qui, confessant leurs péchés à Dieu, recourent à l'agneau sans macule, le sang duquel ôte les péchés du monde : après m'être recommandé à la miséricorde de mon Dieu, le remerciant de tant de bénéfices qu'il lui a plu me départir, singulièrement en ce qu'il m'a

amené à la connaissance de mon salut en son fils bien-aimé, notre Seigneur Jésus-Christ, mon seul sauveur et rédempteur ; et désirant disposer des biens périssables qu'il lui a plu me donner en ce monde ; étant (grâces à Dieu) en pleine santé de corps et d'esprit, j'ai fait mon testament secret, et ordonnance de ma dernière volonté, que j'ai dictée et fait écrire au notaire avec moi soussigné, comme s'ensuit :

Premièrement, je veux et entends qu'après mon décès mon corps soit sépulturé honorablement, suivant le bon ordre établi en cette dite cité, pour reposer en terre jusqu'au jour de la bienheureuse résurrection, laquelle, je crois, comme aussi tous les autres articles de notre foi, contenue au symbole des Apôtres ;

Quant à mes biens, je donne et lègue aux pauvres de l'hôpital général de cette cité la somme de 50 florins, semblable somme de 50 florins au collège, et autres 50 florins aux pauvres de la Bourse française de cette cité ;

Item, je donne et lègue à honorable Elisabeth Bluet, ma très chère et bien-aimée femme, en contemplation de notre conjugale amitié et des agréables services que j'ai reçus d'elle : sa nourriture et entretien honorable de toutes choses nécessaires pour la vie humaine, en ma maison, aux dépens de mon héritier, auquel j'enjoins lui porter tout respect, honneur et révérence filiale ; et au cas que ma dite femme voulût faire son ménage à part et se séparer d'avec mon héritier, en ce cas, outre ses droits dotaux contenus en notre contrat de mariage, je lui donne la somme de 1.000 florins, et une chambre garnie de tous meubles nécessaires, lesquels meubles elle pourra prendre et lever à son choix...

Pendant les trois générations qui suivirent, le métier d'horloger fut celui de la famille Rousseau. L'horlogerie, qui n'occupe plus aujourd'hui à Genève qu'un petit nombre d'habiles ouvriers, y florissait alors davan-

tage. Jean II Rousseau était donc horloger, et ce métier lucratif lui permit de faire fortune. Il eut dix-neuf enfants ; dix ou onze d'entre eux se marièrent. Le digne homme s'avisa, en 1654, de s'adresser au Conseil, exposant qu'il avait à ce moment seize enfants vivants, d'un seul et même mariage, notamment dix mâles ; et demandant qu'on l'exemptât de payer certains impôts, en considération de la lourde charge qui pesait sur lui. On fit droit à une requête aussi bien motivée. Il ne lui restait que dix enfants, quand il mourut à soixante-dix-huit ans ; et c'est à cette lignée encore nombreuse que fait allusion un passage des *Confessions* où Rousseau dit avec force erreurs : « Un bien fort médiocre à partager entre quinze enfants, avait réduit presque à rien la portion de mon père ». On ramènera les dires de Jean-Jacques à l'exactitude, en lisant : « Un héritage de 31.000 florins — ce qui constituait il y a deux cents ans une fortune, et non pas *un bien fort médiocre* — ayant été partagé entre dix frères et sœurs, la part de mon grand-père ne fut pas très considérable ».

Jean II Rousseau avait fait un testament quelques jours avant sa mort ; je n'en citerai que le préambule :

Au nom de Dieu, amen. Comme ainsi soit que par la désobéissance, le péché soit entré au monde, et par le péché la mort, sans qu'il y ait aucun qui en puisse savoir l'heure ; ce que considérant, moi, Jean, fils de feu Jean Rousseau, citoyen de Genève, marchand et maître horloger, me voyant par la volonté de Dieu indisposé de ma personne et déjà bien avancé en âge, j'ai voulu faire ce présent mien testament pendant qu'il plaît encore à ce bon Dieu de m'en donner la force...

On possède l'inventaire des biens de ce riche horloger,

dressé à son décès. On y remarque une petite bibliothèque, une jolie collection d'armes, six épées, quatre mousquets, cinq arquebuses, une pertuisane, deux hallebardes, et aussi une intéressante série de portaits de famille, qui ont malheureusement disparu. Maison en ville, maison à la campagne, bijoux et diamants, c'eût été presque l'opulence, si ces grands biens n'avaient pas dû être divisés en tant de parts. La femme de Jean II Rousseau, Lydie Mussard, qui s'était mariée à seize ans, était d'une famille très bien placée dans la société genevoise. Les alliances de ses enfants appartenaient aussi à la bonne bourgeoisie. La famille de Rousseau, à ce moment de son histoire, fut à son apogée. Les générations qui suivirent ne surent que garder cette situation sans l'accroître, ou déchoir.

David Rousseau, le septième des enfants de Jean II, fut le grand-père de Jean-Jacques ; il mourut presque centenaire, au moment où son petit-fils venait de s'établir aux Charmettes. L'auteur des *Confessions* n'a dit qu'un mot de lui : en parlant de l'hiver 1724-25, qu'il passa chez sa tante Bernard avec son jeune cousin : « Nous gâtions, dit-il, les outils de mon bon vieux grand-père pour faire des montres, à son imitation. » Mais une lettre de la main de David Rousseau, et son portrait, qui nous ont été conservés, nous permettent de le connaître de plus près. La lettre est cachetée d'un cachet aux armes de la famille Rousseau : un soleil cantonné de quatre étoiles, dans un écusson surmonté d'un casque et entouré de lambrequins [1]. Elle est adressée au marquis

1. Noé Rousseau, frère cadet de David, horloger comme lui, avait pris des armoiries plus compliquées : D'azur, à la bande de gueules, accompagnée, *en chef*, d'un soleil à l'angle senestre du chef, et de deux étoiles côtoyant la bande, faisant l'équerre avec le

de Saint-Michel, à Chambéry. On y voit un jeune ouvrier fort serviable et empressé auprès d'un riche acheteur :

De Genève, ce 22 janvier 1674.

MONSIEUR,

Ayant reçu par le messager une lettre de votre part, par laquelle j'ai appris que vous souhaitiez avoir une montre à boite d'argent, avec le couvercle plein, pour la pouvoir porter sans étui, et à chaînette, où il y ait des pointes pour connaître de nuit les heures et les demies, vous ne m'y marquez pas la grandeur ; mais je crois que vous la souhaitez d'une grandeur ordinaire : c'est pourquoi je vous en *vas* commencer une comme vous la voulez, qui sera dans sa perfection dans un mois ; et j'espère que vous en aurez tout le contentement que vous pouvez espérer, soit en bonté et en propreté.

Pour le prix, au plus juste, c'est quatre pistoles (*fr. 40, dans notre monnaie d'aujourd'hui*), mais vous pouvez vous assurer que ce sera quelque chose de bien.

Je vous prie d'avoir la bonté de me faire savoir par quelle voie je vous la ferai tenir : car elle sera prête au temps que je vous ai marqué. Dès à présent, je vais travailler après. Je vous supplie, si vous me jugez capable de vous servir en quelque chose, de prendre la peine de m'y faire savoir, et vous verrez par effet le zèle que j'ai à vous rendre mes très humbles obéissances.

soleil ; *en pointe*, d'un croissant, les pointes tournées vers la bande, entre les deux étoiles côtoyant la bande.

Le roi Charles X, par brevet du 30 juin 1830, a donné le titre de baron à un arrière-petit-fils de Noé, Jean-Baptiste Rousseau, qui avait été consul de France dans quelques villes d'Orient, et qui était correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions). Son fils et son petit-fils ont suivi la même carrière.

Les armoiries que le roi de France donna au baron Rousseau sont : D'or au palmier de sinople ; et au pied un puits d'argent sur une terrasse de sinople ; au chef d'azur, chargé d'un badelaire d'argent. Devise : *Ne quid nimis.*

Espérant d'avoir un jour cet honneur, je prendrai la liberté de me dire à jamais, monsieur, votre très humble et obéissant serviteur,

David ROUSSEAU.

David Rousseau, à vingt-quatre ans, avait épousé Suzanne Cartier, fille d'un tanneur, et petite-fille d'un notaire. Il n'eut pas dix-neuf enfants comme son père ; il n'en eut que quatorze, et beaucoup moururent en bas âge. En définitive, il lui resta trois fils, tous trois horlogers : Isaac Rousseau, le père de Jean-Jacques ; — David II Rousseau, qui fit peu parler de lui ; — André Rousseau, qui alla en Hollande ; — et trois filles[1], les tantes de Jean-Jacques, qui nous sont connues par les *Confessions* et la correspondance de Rousseau.

La mère de cette jeunesse encore nombreuse, malgré la mort de huit enfants, est une figure dont les traits demeurent dans l'ombre. Elle mourut à soixante ans. Comme la vie à Genève était toujours austère et monotone, les deuils ne tranchaient pas sur la manière de vivre habituelle, et on ne les considérait pas comme incompatibles avec le peu de divertissements qu'il était permis de prendre. Nous ne nous étonnerons donc point de voir David Rousseau, quelques mois après la mort de sa femme (14 avril 1705), donner de petites soirées dansantes. Le Consistoire en fut informé, et fit comparaître le vieil horloger.

1. Notons une anecdote qui se rapporte à la première enfance de Suzanne, la plus jeune d'entre elles :

Registre du Conseil de Genève, 11 septembre 1682. Sieur David Rousseau, citoyen, appelé au sujet de ce qu'il tient une servante papiste, a dit que c'était une nourrice de son enfant, qu'elle achevait de nourrir. Sur ce, lui a été enjoint de la congédier dans la huitaine.

Registre du Consistoire, 4 février 1706. A été rapporté par le spectable pasteur Turrettini l'aîné, que suivant la commission qui lui a été donnée de s'informer d'un bal qui avait été fait dans son quartier, il a appris que la veille de l'Escalade (11 décembre) et le jour de l'an, il y avait eu des bals chez le sieur Rousseau, occasion d'un sénateur de Chambéry, dont la femme avait souhaité de se réjouir, mais que ce n'était que des gens du parentage et du voisinage.

Opiné. A été dit que le dit Rousseau serait appelé.

Même registre, 11 février 1706. A comparu sieur David Rousseau, dizenier, appelé pour avoir permis qu'on fît des bals chez lui. Répondant, a dit qu'il est vrai que la veille de l'Escalade et le premier jour de l'an, ses enfants et ses petits-enfants s'étant rencontrés chez lui, ils se divertirent ensemble, dans la chambre d'un sénateur de Chambéry qui y demeure [1], et qu'il est vrai qu'on y dansa, et que ses enfants, qui jouent du violon, en jouèrent, mais nie qu'il y ait eu des étrangers qui en aient joué ; avoue que le sieur Clément, qui est son proche parent, y vint aussi.

Opiné. A été dit que n'y ayant eu que ses plus proches, il doit être exhorté à ne pas donner lieu à aucun scandale.

Remarquons avec quel ménagement le Consistoire traite le père Rousseau (soixante-quatre ans). On ne le censure point, on lui adresse des exhortations seulement, on lui rappelle qu'on a l'œil sur lui comme sur tout le monde. C'est qu'en sa qualité de *dizenier*, David Rousseau avait quelque part à la considération qui s'attachait à tous les degrés, mêmes les moindres, de la magistrature genevoise.

Dans la société étagée de Genève, une famille de la

1. A ce moment, la Savoie était occupée par les troupes françaises, et quelques familles de ce pays étaient venues se réfugier à Genève.

bourgeoisie n'avançait qu'à petits pas dans la voie des honneurs : il fallait monter lentement les degrés successifs par lesquels un petit nombre d'heureux s'élevaient jusqu'à entrer dans le « magnifique » Conseil des Deux-Cents. David Rousseau avait une position assez bonne pour pouvoir se permettre quelque ambition, il n'eut pas beaucoup à se louer de la faveur qu'il rencontra dans les hautes sphères. Cependant il reçut d'abord quelques marques d'estime, et il put gravir les premiers échelons : il fut nommé *maître juré horloger,* et fut en cette qualité une espèce de prud'homme, exerçant quelque surveillance sur ses confrères. Un jour qu'il eut affaire à des individus récalcitrants, dans le village de Chancy, le gouvernement le soutint avec fermeté, et mit en prison celui qui lui avait tenu tête. Il fut aussi *dizenier* : modestes fonctions qui lui permettaient de continuer son métier, et qui faisaient de lui, dans son quartier, un magistrat subalterne, une espèce de juge de paix du dernier ordre. Les dizeniers étaient chargés de tenir un rôle des habitants de leur quartier, et de « veiller qu'il ne se fasse nul désordre ni insolence, et que les bourgeois et habitants se gouvernent honnêtement en leur ménage ».

Les dizeniers n'avaient pas toujours une tâche aisée. En voici un exemple qui a un intérêt historique. On sait qu'au mois de juillet 1690, l'armée irlandaise fut battue à la Boyne par le roi Guillaume III. Cette défaite scella pour des siècles la servitude de la pauvre Irlande ; mais ce qui faisait le malheur d'une noble race était un triomphe pour la cause protestante en Europe, et un échec pour la France[1] : le peuple de Genève exulta.

1. « En général, les Genevois n'aiment pas la France », écrivait Voltaire à l'un de ses correspondants ; et à un autre : « Les Genevois ne sont bons Français qu'à dix pour cent ». Au prince

Registre du Conseil, 29 juillet 1690. Sur ce qui a été représenté par M. le syndic de la Garde qu'il y a eu cette nuit un vacarme et tintamarre épouvantable dans la plus grande partie de la ville, causé par de grands feux allumés dans les places de la Cité, Saint-Gervais, Fusterie et Molard, et aussi à la Coulouvrenière ; accompagnés de grands cris : « Vive le roi Guillaume ! » et d'un nombre infini de coups de fusil, et même de fauconneau.

Ce qu'ayant appris, *il se leva de son lit*, et s'en alla à la place d'armes de la Maison de ville, pour de là donner les ordres nécessaires, afin d'empêcher la suite de ce désordre : ce qu'il tâcha de faire autant qu'il lui fut possible ; ayant dit à MM. les Majors de monter dès aussitôt à cheval, et aller partout où besoin serait, outre divers détachements qu'il fit du corps de garde de la maison de ville : ce qui opéra qu'à la fin ce désordre se calma.

Comme M. le Résident (*de France*) pourrait croire que cette démonstration de joie publique n'a pas été faite sans notre approbation, il est à propos d'examiner ce qu'il y a à faire.

Opiné. A été dit que les nobles de la Rive et Sarasin aillent présentement chez M. le Résident pour lui témoigner notre surprise et notre chagrin de cette émotion, laquelle nous improuvons et condamnons entièrement ; — ce que les nobles susnommés ayant à l'instant exécuté, ils ont rapporté que le seigneur Résident les avait reçus d'un air froid, sérieux et triste, et n'avait voulu entrer dans auçun entre-

de Galitzin, en octobre 1765, il disait : « Il y a quelques magistrats que l'esprit de parti a rendus ridiculement ennemis de la France, et qui faisaient des feux de joie à leurs maisons de campagne, lorsque nos armes avaient été malheureuses, dans le cours de la dernière guerre. »

Jean-Jacques, au contraire, dans le temps de son exil en Angleterre, écrivait au marquis de Mirabeau : « J'aime la France ; je la regretterai toute ma vie : si mon sort dépendait de moi, j'irais y finir mes jours ».

tien ni examen de la chose ; s'étant contenté de dire que son devoir l'obligeait d'écrire au Roi ce qui s'était passé, et qu'il insérerait dans sa lettre la démarche que faisait le Conseil pour sa justification.

A été dit que l'on fasse appeler céans les dizeniers.

Même registre, 30 juillet 1690. Le sieur Soret, dizenier de Saint-Gervais, au devant de la maison duquel on a fait le premier feu, ayant été appelé pour en répondre, et censuré de sa négligence à l'empêcher, a été renvoyé jusqu'à plus ample information. Le sieur David Rousseau, dizenier à la Cité, où on a aussi allumé un grand feu : a été dit comme au précédent.

Assurément David Rousseau, dizenier, aurait dû se mettre en quatre pour empêcher ses voisins de pousser des cris de triomphe et de faire des feux de joie. Son quartier était le plus voisin de la demeure du résident de France, justement indisposé de voir se déployer ainsi une allégresse insultante. Etait-il à propos d'offenser le roi Louis XIV au moment où ses troupes allaient entrer en Savoie (août 1690) et entourer pendant des années la petite république sur tout le cercle de ses frontières ? Le peuple de Genève préparait bien des soucis à ses magistrats. C'était le devoir d'un dizenier de se multiplier pour rappeler à la raison la foule inconsidérée, et arrêter ses mouvements fougueux. Mais que dirons-nous du Syndic de la Garde, de ce chef militaire qui, au moment où le peuple entre en effervescence et où il faut le retenir, ne sait rien de ce qui se passe, et va se mettre au lit ?

Et ce n'est pas à lui que le Conseil adresse une censure, c'est au grand-père de Jean-Jacques.

Cette anecdote est typique ; elle nous fait toucher au doigt un fait qui, dès lors, et pendant cent cinquante ans, domine l'histoire intérieure de Genève : les magis-

trats ne comprennent plus le peuple : ils ne se doutent pas de ce qui se prépare chez lui.

Au mois de juin 1762, après avoir flétri l'*Emile* et le *Contrat social,* les syndics et membres du Conseil allèrent se coucher, avec la même tranquillité d'esprit que leurs prédécesseurs de 1690. Quand ils se réveillèrent, ils furent tout surpris, comme le dit l'un d'eux, de voir qu'un nuage épais s'était élevé de la cendre seule d'un livre [1].

David Rousseau remplit pendant vingt ans les fonctions de dizenier ; mais, dans les troubles de 1707, ayant montré quelque faiblesse pour les séditieux, il fut destitué. Deux de ses frères, en différents temps, avaient été admonestés pour avoir tenu des propos qui avaient déplu au gouvernement. La famille Rousseau, sans qu'elle ait jamais joué de rôle actif en politique, était classée dans l'opposition, ce qui ne pouvait que nuire à son avancement.

Une autre cause agissait dans le même sens. Bien que nous n'ayons pas sur ce point de renseignements précis, certains indices que nous pouvons recueillir paraissent établir que David Rousseau n'a pas su s'enrichir, comme l'a fait son père. Il semble même que, vers la fin de sa vie, il ait été dans quelque gêne, puisqu'il n'était pas en mesure de payer à tous ses enfants la part d'héritage qui leur revenait du chef de leur mère. Les difficultés pécuniaires qui accompagnèrent Jean-Jacques pendant toute sa vie, et qui avaient jeté une grande ombre sur la carrière de son père Isaac, commencèrent donc, pour cette branche de la famille Rousseau, avant la naissance même de celui en vue duquel nous étudions son histoire.

1. Tronchin, *Lettres écrites de la campagne,* p. 155.

Ne négligeons pas une dernière remarque. Les enfants de Suzanne Cartier avaient le goût de la musique. Isaac Rousseau savait jouer du violon, puisqu'il a été maître de danse. Nous venons de voir ses frères David et André — à un moment où lui-même avait quitté le pays — jouer du violon chez leur père. Jean-Jacques parle des chansons de sa tante Suzanne, tandis que sa tante Théodora « aimait chanter des psaumes ». Tout cela concorde, et nous fait voir que cet intérieur de famille était comme une espèce d'îlot musical, au milieu d'une ville où le goût des beaux-arts ne faisait encore que poindre [1].

Dans cette maison même, point de hautes visées, ni de prétentions au grand art. On chantait pour son plaisir ; en étudiant la musique, on en restait aux éléments. Des voix fraîches et justes, quelques accords d'un instrument que maniait un amateur : rien de plus. Des simples mélodies, que sa tante modulait négligemment, et qui n'étaient pour elle qu'un gracieux passe-temps, ont bercé l'enfance de Jean-Jacques et lui ont appris à aimer les plaisirs de la musique et du chant.

Le moment serait venu de descendre encore d'une génération, et de passer à Isaac Rousseau ; mais la vie de celui-ci est intimement liée à celle de sa femme, Suzanne Bernard ; et la famille Bernard étant la famille maternelle de Jean-Jacques Rousseau, il y a lieu aussi de jeter un regard sur elle, et de nous rendre compte de son origine, des traits qui la distinguent, et de ce qui peut remonter à elle dans le caractère et la nature morale du philosophe genevois.

1. « Il est certain que le climat de Genève n'est point favorable à la voix, et que le goût du chant n'y est pas si commun qu'ailleurs. » (Jacob Vernet, *Lettres critiques d'un voyageur anglais*, 1766).

CHAPITRE V

LA FAMILLE BERNARD

La famille Bernard, originaire d'Arare — un des villages de la plaine verdoyante qui s'étend au pied du Salève, — avait été reçue à la bourgeoisie de Genève en 1596. Samuel Bernard, né l'année suivante, filleul d'un riche marchand drapier, ayant perdu son père de bonne heure, fut élevé par son parrain, qui le prit pour commis. Le jeune homme réussit à plaire à l'une des filles de la maison, il obtint sa main, devenant ainsi le gendre et l'associé de son patron. Cette belle alliance fut un coup de fortune, qui plaçait ce petit-fils de paysans dans la plus haute bourgeoisie genevoise, opulente et lettrée. Ses oncles étaient Noble Claude de Griffon, seigneur de Veynes, et Spectable Gaspard Laurent, professeur de grec à l'Académie. Il avait pour beaux-frères deux autres professeurs, l'helléniste Etienne Le Clerc, qui fut plus tard membre du Conseil, et l'hébraïsant David Le Clerc[1] ; et sa belle-sœur épousa un syndic, Noble Isaac Fabri, seigneur d'Aire-la-Ville. Samuel Bernard

1. On peut lire sur eux les notices écrites par Senebier, dans le goût sentimental de son temps ; il y traduit, en les abrégeant, celles que le célèbre Jean Le Clerc, leur fils et leur neveu, a placées en tête d'un recueil de leurs œuvres latines : *Quæstiones sacræ*. Amsterdam, 1685. Jean Le Clerc a publié aussi des *Orationes et Poemata* de David Le Clerc, Amsterdam, 1687 ; on y remarque les *Laudes Genevæ*, jolie description du pays et du lac, et les *Raporum sabaudicorum laudes*.

paraît avoir été lui-même un homme de mérite ; on remarque dans l'inventaire de ses biens une bibliothèque bien choisie, la plus riche peut-être que possédât alors un négociant à Genève : histoire, théologie, poésie ; des romans : *Amadis de Gaule, l'Astrée*. L'ainé de ses enfants, qui fut pasteur, était aussi, au dire de Rousseau, un homme de goût, d'esprit et de savoir. De ce côté de son ascendance, l'écrivain genevois avait de qui tenir.

Samuel Bernard, qui mourut trop tôt, laissait plusieurs jeunes enfants : entre autres, Jacques, un garçon de trois ans. L'éducation de cet orphelin alla sans doute un peu à l'aventure, il devint un mauvais sujet ; et c'est lui, malheureusement, qui fut le grand-père de Rousseau.

« Tu ne paillarderas point », dit un des Dix Commandements, dans la vieille traduction protestante de la Bible. Pendant deux ou trois ans, pasteurs et parents, sages amis, anciens du Consistoire et magistrats du Conseil, tous ceux qui pouvaient avoir sur le jeune homme quelque salutaire influence, furent occupés à lui rappeler que dans la république de Genève, ce commandement était de droit civil et pénal, en même temps que de droit divin. Amendes, prison, rien ne lui fut épargné. A quatre reprises, devant le Consistoire et devant le Conseil, il dut se mettre à genoux, reconnaître ses fautes et demander pardon ; il se relevait, et n'était point corrigé.

Les registres des corps devant lesquels il fut appelé à comparaître, des mémoires, des suppliques, des confrontations, les interrogatoires que subirent et lui-même et celles qui s'étaient abandonnées à lui, nous renseignent plus qu'on ne voudrait sur tous les détails de sa vie désordonnée. Il avait vingt ans quand il écrivit le récit qu'on va lire. Les autres pièces du procès le complètent sans

le contredire, comme on le verra par les notes dont je l'ai accompagné.

Il y eut dimanche sept semaines que me promenant, environ la retraite, sur le pont du Rhône, accompagné de Jean Mutin et quelques autres, nous rencontrâmes au bout du dit pont, vers la Monnaie, Jeanne Y... et Sara sa sœur, avec une autre sienne cousine, étant assez connues d'un chacun. Le dit Jean Mutin leur demanda où elles allaient ? Elles répondirent assez hardiment et effrontément qu'elles cherchaient des galants. Sur quoi, le dit Mutin me dit : « Bernard, vois-tu ci une maîtresse ? » Ce qui fit que je quittai la compagnie pour m'attacher à celle-ci (qui quitta aussi sa sœur et sa cousine) avec qui toute seule je me promenai, jusqu'à onze heures : pendant lequel temps je remarquai qu'elle était assez facile.

Le lendemain, à semblable heure de la retraite, allant faire un message à Longemalle, je rencontrai inopinément sa sœur Sara, qui me demanda où j'allais ? A laquelle je répondis que j'allais chercher mes camarades ; et au retour je les rencontrai toutes deux, qu'elles m'attendaient en repassant, et m'ayant arrêté, nous nous promenâmes comme le soir précédent ; le suivant, elle me donna des libertés bien plus grandes, et pour fuir la vue des passants, me mena dans l'escalier ; et continuâmes ces privautés et promenades trois semaines durant[1] ; ce que les voisins apercevant, le bruit en fut aussitôt semé, et quelques-uns de mes amis me dirent qu'elles ne manqueraient de m'attraper. A cet avertissement charitable, je me résolus de ne les plus voir et fuir leur compagnie.

Mais un soir, ne m'étant pu empêcher de passer devant un lieu où elles avaient accoutumé de m'attendre, et m'ayant

1. Jeanne raconta qu'elle le rencontrait après souper, en sortant des maisons où elle travaillait de son métier.

arrêté, je leur protestai que je n'avais plus dessein de les voir, et lui dis adieu. Cette parole la surprit tellement qu'elle fut tout interdite, et ne me sut répondre qu'un peu après, avec les larmes aux yeux, qu'elle me dit : quel sujet elle m'avait jamais donné pour me résoudre à cette séparation ? que c'étaient sans doute ses envieux qui m'avaient soufflé aux oreilles ; et quand elle vit que je persistais en ma résolution, elle me retint comme par force avec elle sur l'escalier, jusqu'à une heure après minuit, où je lui dis adieu.

Je demeurai donc huit jours sans la voir, quoiqu'elle m'attendît toujours au lieu accoutumé, voire jusqu'à onze heures et minuit, comme je l'ai vu moi-même en me promenant sans l'aborder. Ce que voyant, elle en fut si triste qu'elle en devint malade, comme du depuis elle-même me l'a avoué.

Et huit jours après, le dit Mutin, l'ayant rencontrée sous le couvert des halles, me dit : « Bernard, j'ai vu ta maîtresse si défaite de visage qu'elle ne ressemble qu'à un mort. Elle est sans doute malade de regret de ce que tu ne la vas plus voir. »

Le lendemain, passant par la rue, je vis sa sœur qui me dit si je ne la voulais point venir voir. Je montai là-haut, où je lui demandai d'où venait ce changement de visage si pâle, et d'où procédait son mal ? A quoi elle ne se put tenir de répondre que j'en étais la seule cause. Sûr quoi je repartis que j'en étais bien fâché, et que puisque mon absence lui avait causé ce mal, je la verrais plus souvent. En effet, le soir, je la trouvai au lieu accoutumé, et demeurai avec elle assez tard, et le lendemain de même ; et me permit toutes sortes de privautés qui ne sont communes qu'à des filles de sa sorte. Me voyant en si grande licence, je lui demandai sa compagnie : à quoi elle ne répondit autre chose, sinon qu'elle me l'accorderait pourvu que je lui fisse promesse de l'épouser dès le dimanche[1].

1. Bernard passe ici comme chat sur braise sur un point délicat; l'entretien ne fut pas si laconique qu'il le laisse entendre ; les

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'au samedi suivant, au soir, qu'elle me vint chercher au Molard pour me prier de lui faire compagnie à Malagnou, où elle voulait aller le lendemain rendre visite à une sienne commère. Et par les chemins, me pressa extraordinairement pour lui faire cette promesse : à quoi ma jeunesse et l'espérance qu'elle m'avait donnée me firent consentir. Et le même jour, sans aucun refus, m'accorda aussi la sienne sur l'escalier de son habitation, où nous continuâmes six jours durant.

Ayant donc vu que j'étais enlacé, la Sara sa sœur, sachant tout notre trafic, me vint trouver le samedi de grand matin, comme je dormais encore profondément, et me dit que tout était prêt pour aller à la montagne [1], et me mena dans leur maison où ils m'enfermèrent [2], et me dirent que ne sortirais pas que je ne satisfisse à ma promesse ; et s'en allèrent appeler M. Dufour le ministre pour signer nos annonces (*de mariage*) lequel le refusa, jusqu'à ce que (*nous dirions : refusa de le faire avant que*) M. le premier Syndic les eût signées.

Bernard avait trempé sa plume dans quelques gouttes de son propre sang, pour signer sa promesse de

interrogatoires établissent que Jeanne lui a représenté qu'elle n'était pas de sa condition ; que ses parents ne donneraient pas les mains au mariage dont il lui parlait. A quoi il repartit — c'est lui-même qui le dit au magistrat — « que croyant qu'elle était une brave fille, il ne se souciait pas qu'elle fût riche ou pauvre ; que ses parents y consentiraient assez ».

Jacques Bernard était un simple compagnon horloger ; mais sa parenté, sur l'échelle sociale, était placée plus haut que celle de Jeanne.

1. On voit qu'une promenade au Salève était, alors comme aujourd'hui, une partie de plaisir que faisaient volontiers les Genevois.

2. Bernard avoue dans son interrogatoire avoir pris un repas dans l'appartement où il s'était laissé enfermer par la sœur de Jeanne.

mariage. C'était une mode de l'ancien temps. Voiture y faisait allusion dans une de ses poésies : *Stances écrites de la main gauche :*

> Et quand, du pur sang de mes veines,
> Je vous écrirais mon amour...

Une lettre de Jean-Jacques Rousseau à son ami Deleyre est plus topique encore ; et, vraiment, c'est à la lettre qu'elle s'applique au cas de son grand-père : « Vous avez fait une promesse de mariage ? Cher Deleyre, vous avez fait une sottise ; car si vous continuez d'aimer, la promesse est superflue ; si vous cessez, elle peut vous donner de grands embarras. Mais peut-être cette promesse a-t-elle été payée comptant ? en ce cas je n'ai plus rien à dire. Vous l'avez signée de votre sang ? Cela est presque tragique ; mais je ne sais si le choix de l'encre dont on écrit fait quelque chose à la foi de celui qui signe. » Le philosophe de Genève ne disait que trop vrai ; la pauvre Jeanne l'éprouva bien vite.

Une fois le magistrat averti, et l'affaire ébruitée, la loi genevoise voulait que Jeanne et Bernard entrassent en prison. Malheureusement les portes intérieures n'étaient pas assez bien fermées ; les allées et venues, d'une chambre à l'autre, étaient faciles ; si bien que dans la prison même, les deux jeunes gens purent se voir de trop près. On le sut, on les châtia en les faisant vivre de pain et d'eau pendant neuf jours.

Cette dernière faute mit à néant toutes les espérances que Jeanne pouvait fonder sur l'appui que l'autorité accordait quelquefois à des jeunes filles qu'elle en jugeait dignes. Le Conseil déclara nulle et de nulle valeur la promesse de mariage que Bernard avait faite ; et il les

libéra tous deux, après qu'ils eurent fait amende honorable, genoux en terre. Dans les mois qui suivirent, ils continuaient cependant à se voir, jusqu'au moment où Jacques Bernard eut une nouvelle liaison, qui lui procura aussi quelques plaisirs et quelques ennuis.

C'est au printemps de l'année suivante que notre jeune homme entra une seconde fois en campagne. J'avoue que sa nouvelle conquête Anne Z..., me plaît encore moins que la première, et je passerai vite sur son aventure.

A vrai dire, nous autres qui ne pouvons que feuilleter des papiers jaunis, nous n'avons pas vu ces visages d'autrefois ; et les âmes qui luisaient dans ces yeux, les cœurs qui palpitaient sous ces seins, nous n'avons, pour en juger, que quelques réponses notées par la plume d'un greffier. Mais enfin, parmi les détails enregistrés dans ces vieux papiers, il y en a qui frappent comme un éclair, ou qui séduisent comme un regard ; il y en a d'autres qui sont comme des bouffées de mauvais air. Après un examen attentif et soigneux de tous les documents, une impression se dégage, et je la donne pour ce qu'elle vaut.

Jacques Bernard fut condamné à se charger de l'enfant : car cette fois il y eut un enfant. Il dut aussi payer au fisc deux cents écus pour cette récidive : il s'était tiré d'affaire la première fois avec une amende de soixante florins [1].

1. Le lecteur tiendra peut-être à savoir ce que sont devenues ces deux pauvres filles que Jacques Bernard a abandonnées. Jeanne Y..., à sa mort, témoigna son repentir ; dans son testament, « détenue au lit de maladie, elle recommande son âme à Dieu son créateur... très humblement... et le prie qu'il lui plaise de lui faire la grâce de parachever le reste de sa vie en sa crainte ; et lorsque ce

A vingt-trois ans, il fit une fin ; il épousa, le 29 juillet 1672, Anne-Marie Machard, fille d'un homme de loi.

Il était d'usage à Genève que les jeunes mariées fissent leur testament pendant leur première grossesse. La mort pouvait être pour elles la suite des couches ; et la loi leur permettant de disposer de la moitié de leur dot, elles ne négligeaient guère de se servir de ce droit. Anne-Marie fit donc son testament trois semaines avant la naissance de sa fille Suzanne, la mère de Jean-Jacques Rousseau, laquelle vint au monde le 6 février 1673. Dans cet acte,

Considérant, dit-elle, l'étroite amitié qu'il y a entre elle et le sieur Jacques Bernard, son très cher et bien-aimé mari, et les bons et agréables services qu'elle a reçus de lui, dès leur mariage, elle lègue au dit sieur Bernard la moitié de ses biens ; et au cas qu'il plût à Dieu qu'elle accouche heureusement du fruit dont elle est enceinte, et que les enfants qu'il plaira à Dieu de lui donner lui survécussent, elle lègue au dit sieur Bernard la jouissance et usufruit de la moitié de ses biens.

Nous notons avec plaisir ce bon témoignage rendu au jeune mari par une femme qui avait été trop faible avec lui : on a pu voir que les dates l'établissent. L'union conjugale paraît avoir duré ; quatre enfants naquirent successivement. Mais Jacques Bernard mourut à trente-trois ans : il s'était épuisé de bonne heure.

sera son bon plaisir l'appeler à soi, il lui plaise, en lui pardonnant toutes ses fautes et offenses, retirer son âme en son saint paradis ».

Quand à Anne Z... elle vécut pauvre, dans une masure de la rue du Temple, qui un jour s'écroula sur elle ; elle périt en même temps que quelques voisines, suffoquée sous les décombres.

Voilà un grand-père qui donne à penser : Que sera le petit-fils ? Les ombres de nos ancêtres, invisibles et présentes à notre naissance, sont les véritables fées qui s'assemblent autour des berceaux et qui nous jettent des dons heureux ou funestes, présages de nos destinées. Jean-Jacques Rousseau, qui est né trente ans après la mort de Jacques Bernard, et qui n'a jamais entendu parler de lui, a sans doute hérité, de cet aïeul peu vénérable, une de ses préoccupations les plus constantes, celle qui lui faisait dire aux derniers temps de sa jeunesse, dans les belles allées de Chenonceaux :

Une langueur enchanteresse
Me poursuit jusqu'en ce séjour.
J'y veux moraliser sans cesse,
Et toujours j'y songe à l'amour.
Pourquoi, de ces penchants aimables,
Le ciel nous fait-il un tourment ?

Mais ce n'était chez le grand-père qu'une naïve et persévérante nudité de conduite, qui faisait de lui un « fornicateur » du même acabit que ce Robert Covelle dont Voltaire s'est amusé cent ans plus tard ; tandis que chez le petit-fils, ce trait de caractère s'est combiné avec une nature timide et rêveuse, avec une carrière vagabonde, illuminée à la fin par la gloire : l'auteur des *Confessions* ne nous a rien caché de ce qui est sorti de là.

Tout n'était pas mauvais d'ailleurs, Dieu merci, dans l'héritage moral que Jean-Jacques tenait de la famille Bernard. Son bisaïeul, le sage négociant Samuel, avait pu lui transmettre les vertus d'un bon commis, celles qu'il montra par exemple, en s'acquittant bien du travail

de bureau dont il fut chargé en 1743 par l'ambassadeur de France à Venise.

Le pasteur Bernard, après la mort prématurée de son frère Jacques, se fit un plaisir de donner des leçons à sa nièce Suzanne ; et la mère de Rousseau, grâce à lui, fut une personne d'une éducation distinguée. « Elle dessinait, dit Rousseau (dans un passage que quelques éditions des *Confessions* ont laissé de côté), elle chantait, elle s'accompagnait du théorbe ; elle avait de la lecture et faisait des vers. »

CHAPITRE VI

SUZANNE BERNARD

Nous avons suivi la chaîne des générations, et nous voilà arrivés enfin à la mère et au père de Jean-Jacques. Les pages rayonnantes des *Confessions* vont éclairer maintenant et colorer les dossiers de pièces d'archives et les extraits des vieux registres que nous continuerons à compulser et à dépouiller : car nous en aurons besoin pour compléter les récits de Rousseau, et pour rectifier le narré des événements qu'il n'a sus que par ouï-dire, ou qui se sont brouillés dans ses souvenirs lointains et confus.

Rousseau n'a pas connu sa mère, qui mourut huit jours après être accouchée de lui ; mais son père lui a beaucoup parlé d'elle. Les charmants souvenirs qu'évoquait Isaac Rousseau, en s'entretenant avec son fils de la femme qu'il avait aimée et perdue, nous les retrouvons dans les *Confessions :* « Ma mère avait de la sagesse et de la beauté. Ce n'est pas sans peine que mon père l'avait obtenue. Leurs amours avaient commencé presque avec leur vie : dès l'âge de huit à neuf ans, il se promenaient ensemble tous les soirs sur la Treille ; à dix ans ils ne pouvaient plus se quitter... Chacun d'eux jeta son cœur dans le premier qui s'ouvrit pour le recevoir. » Je veux bien qu'Isaac et Suzanne Bernard se soient aimés aux premiers jours de leur adolescence ; mais le fait est qu'ils étaient l'un et l'autre dans leur trente-deuxième année, quand ils se marièrent.

Nous n'avons pas le portrait de Suzanne Bernard. Elle était jolie sans doute, et savait plaire. Le résident de France à Genève, M. de la Closure, l'avait remarquée ; longtemps après il se souvenait d'elle, et il en parlait à Jean-Jacques. Le Consistoire, de son côté, la suivait aussi du regard ; il était offusqué de ce qu'étant jeune fille, elle recevait les visites de M. Vincent Sarasin, un homme de trente-six ans, père de deux enfants[1] ; il avait fait un riche mariage, et appartenait à une des familles de l'aristocratie genevoise.

Il n'y a pas lieu de s'égarer ici en des soupçons qui seraient tout à fait sans fondements. Le registre du Consistoire, qui revient sur cette affaire à maintes et maintes reprises, ne parle de rien autre que de simples visites, quand tout à côté, sans fausse pruderie, il met rondement les points sur les *i* pour des fautes autrement graves dont tels ou tels étaient coupables. Il n'était pas admis à Genève qu'un homme marié se permît de compromettre une jeune fille en allant lui rendre visite ; et quand les exhortations privées des pasteurs ne suffisaient pas à empêcher ce commerce, le Consistoire intervenait, et il était obéi. Voilà tout. Nous allons suivre pas à pas le déroulement de cette affaire, en n'omettant rien que des détails de procédure.

1. Le cadet, Jean Sarasin, pasteur à Genève, fut un des membres de la commission consistoriale devant laquelle Rousseau comparut en 1754, quand il voulut rentrer dans l'église protestante.

Après la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles,* Jean Sarasin écrivit à Rousseau pour le féliciter : « Je relirai souvent votre lettre, lui répondit Jean-Jacques, pour y méditer, sous la forme d'éloges, les leçons de mon devoir. Que ne suis-je à portée de l'apprendre quelquefois dans vos éloquents sermons, tels que celui *Sur le citoyen,* que j'eus le bonheur d'entendre il y a quatre ans, et que je n'oublierai de ma vie ! »

Registre du Consistoire, 13 juin 1695. A été représenté que M. Vincent Sarasin continue à voir Mlle Bernard, nonobstant de réitérées exhortations et remontrances qui lui ont été faites pour s'abstenir absolument de la voir et avoir un commerce avec elle.

Avisé de les appeler, avec Mme Bernard la mère.

Registre du Consistoire, 27 juin. A été représenté par M. le Modérateur (*le pasteur Sarasin, parent éloigné de Vincent*) que M. Vincent Sarasin l'était venu voir pour lui dire qu'il était surpris qu'il soit appelé au Consistoire au sujet de la demoiselle Bernard, après la représentation qu'il avait faite à M. le pasteur Gaudy, précédent Modérateur[1] : lui ayant dit *que son dessein était d'abandonner ce commerce, qu'il y renoncerait,* et qu'il requérait de le libérer dudit appel ; et dans la suite, en lui témoignant qu'il était bien disposé de satisfaire en cela à la volonté de cette vénérable Compagnie, *sans lui promettre absolument qu'il quitterait entièrement ledit commerce*[2], et qu'il ne la verrait plus ; mais qu'il tâcherait de contenter en cela le Consistoire.

Sur quoi, après avoir ouï le rapport de M. le pasteur Bernard, pour obtenir de même la libération de l'appel de madame sa belle-sœur et de la demoiselle Bernard, sa nièce, a été avisé, nonobstant la représentation de M. Bernard, de demeurer audit appel, et le continuer pour tous trois à jeudi prochain.

Registre du Consistoire, 11 juillet. A été représenté par M. le Modérateur que M. Vincent Sarasin et la dame Bernard l'étaient venus voir pour le prier, l'une et l'autre partie, de

1. Le Modérateur présidait le Consistoire et la Compagnie des pasteurs. Une rotation était établie, qui appelait chaque semaine un des pasteurs de la ville à remplir pour huit jours les fonctions de Modérateur.

2. Le secrétaire du Consistoire, dans son procès-verbal, reproduit scrupuleusement les explications hésitantes et contradictoires de son collègue.

pouvoir être dispensés de comparoir céans[1], et de les faire libérer de l'appel, promettant l'une et l'autre de ne se plus voir ni fréquenter, directement ni indirectement.

Avisé, attendu la promesse que M. Vincent Sarasin et les dames Bernard ont faite à M. le Modérateur, on suspend leur appel ; et au cas qu'on apprenne que contre leur dite promesse ils se revoient et fréquentent, ils seront rappelés sans en délibérer davantage ; et M. le pasteur du quartier, chargé de leur prononcer l'avis du Consistoire.

Registre du Consistoire, 18 juillet. A été représenté qu'on aurait vu au Molard, proche le théâtre sur lequel ces opérateurs vendent leurs drogues et jouent leurs farces et comédies[2], la demoiselle Bernard, travestie en homme ou en paysanne.

1. On comprend cette répugnance des dames Bernard et de M. Sarasin à paraître en Consistoire. Cette comparution avait quelque chose de pénible. Il était désagréable de s'entendre admonester en présence de vingt ou trente personnes, pasteurs ou *Anciens.* C'est un sentiment que Jean-Jacques a exprimé vivement dans sa lettre du 8 août 1765, adressée à M. Du Peyrou : « Ignorait-il (*M. de Montmollin, pasteur de Motiers*) que paraître même en Consistoire est une peine ignominieuse, un affront cruel pour un homme de mon âge, surtout dans un village où l'on ne connaît d'autres matières consistoriales que des admonitions sur les mœurs ? »

2. On s'étonne que les baladins qui donnaient ce divertissement au public genevois eussent réussi à obtenir à cet effet l'autorisation du gouvernement. Toujours est-il que le Consistoire, mécontent au plus haut degré, envoya des députés au Conseil, pour faire « une forte et sérieuse remontrance sur la permission donnée aux frères Lescot, médecins spagiriques (*c'est-à-dire débitant des remèdes chimiques*), de dresser un théâtre pour y vendre leurs remèdes ; et comme il leur a été aussi permis d'avoir sur ledit théâtre des violons, d'y danser et d'y faire quelques représentations, le vénérable Consistoire n'a pu apprendre la chose sans gémir, dans la juste douleur qu'il a de voir que cette ville qui jusqu'à présent avait été intacte du côté de la mômerie, de la comédie et de la balade, s'y soit laissée entraîner. Sur quoi ayant été opiné, il a été

Avisé de s'informer de la vérité de ce fait, et rapporter dans la huitaine.

Registre du Consistoire, 25 juillet. A été représenté que le rapport fait il y a huit jours, concernant le travestissement de la demoiselle Bernard au Molard, pour voir jouer la comédie, était véritable : s'y étant bien trouvée travestie en paysanne.

Avisé que M. le Modérateur la fera appeler pour l'en censurer.

Registre du Consistoire, 1er août. A été représenté par M. l'Ancien Pictet que s'étant exactement informé suivant sa commission, concernant le travestissement par la demoiselle Bernard, pour voir la comédie au Molard, il aurait appris par gens dignes de foi, que, nonobstant ses négatives, elle en était suffisamment convaincue, y ayant divers témoins, gens d'honneur, qui l'ont vue et lui en ont dit les particularités. Il est bien vrai qu'elle y revint le même jour avec ses habits ordinaires, ayant même dit à ces personnes qui lui parlèrent, touchant son travestissement, qu'elle l'avait fait pour n'être pas connue de M. Sarasin, ayant même offert qu'on en fit l'information, et n'avait point voulu comparoir par devant M. le Modérateur qui l'avait fait appeler, suivant l'ordre de cette vénérable Compagnie.

Avisé de l'appeler.

A été représenté que M. Vincent Sarasin s'en était allé, un jour de cette semaine, chercher la demoiselle Bernard, en leur jardin, et qu'ayant trouvé la porte fermée, il rompit la haie du jardin voisin, faisant une ouverture pour y pouvoir entrer [1], et y ayant trouvé M. le pasteur Bernard,

dit qu'en tant que lesdits frères Lescot et leurs gens ne commettront sur leur théâtre aucune indécence, ni de parole ni de fait, ni par postures ni par gestes, on demeure à la permission à eux donnée. »

1. Cela rappelle une scène du joli roman de Charles de Bernard : *Un homme sérieux*, où le héros, qui apparaît aussi à travers le feuillage, est comme ici repoussé avec perte.

celui-ci l'obligea de se retirer par le même endroit qu'il y était entré ; et étant retourné peu de temps après, et frappé à la porte, croyant qu'elle y était bien : ce qu'il fit à deux diverses fois, nonobstant la promesse par lui faite de ne plus la voir ni fréquenter.

Avisé de l'appeler.

Registre du Consistoire, 8 août. A été représenté par M. le Modérateur que M. Vincent Sarasin le serait venu voir pour lui dire qu'il était surpris qu'on l'eût appelé au Consistoire pour être entré dans le jardin de M. le pasteur Bernard : ce qui lui était arrivé parce qu'étant en marché d'acheter le jardin joignant celui dudit spectable Bernard, et l'étant allé visiter en dedans et en dehors, tant le jardin que la maison où il y avait des réparations à faire, il serait entré pour ce sujet au jardin de M. Bernard, dans lequel, y ayant rencontré ledit spectable pasteur Bernard, il lui dit d'abord le sujet pour lequel il y était entré, et que ce n'était point pour y voir Mlle Bernard, sa nièce, qu'il savait bien n'y être pas ; — et partant, requiert le vouloir libérer dudit appel.

Avisé de continuer à l'appeler.

A été représenté encore par M. le Modérateur que les dames Bernard, mère et fille, l'étaient venu voir, pour le prier de représenter à cette vénérable Compagnie, de leur part, que le rapport qui a été fait contre la demoiselle Bernard, qui a causé son appel céans, n'est point véritable, et que celui qui l'a fait n'oserait le soutenir, puisqu'elle n'a jamais paru au Molard, travestie pour la comédie, y étant allée avec ses habits ordinaires; ainsi qu'elle peut le justifier.

Avisé, attendu qu'elle a été appelée pour son mensonge et désobéissance, de continuer à l'appeler.

Registre du Consistoire, 15 août. A été représenté par M. le Modérateur que Mlle Bernard lui avait dit qu'étant appelée au Consistoire, elle lui déclarait qu'elle ne comparaîtrait point, qu'on ne lui nomme les accusateurs du rapport fait contre elle, qui a causé son appel, pour n'être véritable, ainsi qu'elle le soutient par serment.

Avisé, après avoir ouï la représentation de M. le pasteur Bernard, faite sur ledit appel de sa nièce, que nonobstant les raisons alléguées par ledit spectable pasteur pour l'en exempter, on demeurera audit appel.

Registre du Consistoire, 22 août. A été fait lecture d'un mémoire produit par M. le pasteur Bernard, de la part de la demoiselle Bernard, sa nièce, au sujet de son appel céans, par lequel elle représente les raisons qu'elle avait de n'avoir pas comparu aujourd'hui.

Avisé, attendu sa rébellion et désobéissance, d'en faire renvoi (*au Conseil*).

Registre du Conseil, 23 août. Vu le renvoi du vénérable Consistoire, du jour d'hier, contre la demoiselle Suzanne Bernard, portant qu'ayant été appelée par devant ledit vénérable Consistoire, à diverses fois, elle ne daignait y comparoir : a été dit qu'elle soit appelée sur-le-champ pour l'ouïr sur son refus ; et étant sur ce ouïe, lui a été ordonné de s'y présenter jeudi prochain.

Registre du Consistoire, 27 août. A comparu demoiselle Suzanne Bernard, appelée pour son mensonge, d'avoir nié d'avoir été, travestie, au Molard pour voir la comédie ; et pour sa désobéissance, ayant été contrainte de comparoir par autorité du Conseil. Laquelle a nié formellement ledit travestissement, n'y ayant été que dans ses vêtements ordinaires, lui étant fait tort par cette accusation ; que ses accusateurs, lui étant confrontés, ne pourraient le lui soutenir.

Avisé, nonobstant sa négative, qu'on est très bien informé de la vérité dudit travestissement, de quoi on l'en censure grièvement, et de sa désobéissance, de n'avoir voulu comparoir que contrainte par l'autorité du Conseil, en l'exhortant sérieusement de n'avoir plus aucun commerce avec M. Vincent Sarasin.

Ce sont là tous les documents qu'on peut recueillir aujourd'hui sur ce procès. Nous ne sommes guère en

mesure de le reviser. Je ne sais si quelque galant lecteur voudra croire aux dénégations de Suzanne. Le Consistoire paraît bien sûr de son fait. Admettons donc que la jeune fille se soit déguisée en paysanne pour aller voir les farces qu'on jouait sur un petit théâtre. Ce travestissement était une espièglerie, que sans doute la nièce d'un pasteur ne devait pas se permettre ; aussi est-il tout simple, étant données les mœurs genevoises du bon vieux temps, que le président du Consistoire la mandât chez lui pour la morigéner. Elle eut le tort de se refuser à comparaître : mutinerie maladroite, dont elle fut sévèrement punie, puisqu'elle fut appelée alors à recevoir en plein Consistoire la remontrance qui lui était due. Le nouveau refus qu'elle fit encore, aggrava la situation de la jeune rebelle. L'huissier du Conseil vint la chercher chez elle ; il fallut le suivre à l'heure même, et se présenter à l'Hôtel de Ville devant MM. les syndics et conseillers, qui lui intimèrent l'ordre d'aller recevoir de MM. les pasteurs et anciens les réprimandes qu'elle avait méritées. Il fallut obéir.

Quant aux assiduités de M. Vincent Sarasin, Suzanne eût pu dire au Consistoire, comme Célimène à Alceste :

> Puis-je empêcher les gens de me trouver aimable ?
> Et lorsque pour me voir ils font de doux efforts,
> Dois-je prendre un bâton pour les mettre dehors ?

Mais cette fréquentation faisait tort à une demoiselle à marier. L'autorité consistoriale, en y mettant un terme, se comportait paternellement ; la surveillance tutélaire qu'elle exerçait avec fermeté méritait des louanges, que sans doute elle n'obtint pas de notre jeune étourdie, mais que nous autres, impartiale postérité, nous lui accordons volontiers.

Le modérateur du Consistoire avait censuré Suzanne : c'était bien ; mais ce n'était pas tout. Restait M. Vincent Sarasin ; il fallut plusieurs mois pour le réduire ; ce fut un siège en règle, qui se termina par une capitulation.

Registre du Conseil, 31 août 1695. Noble Vincent Sarasin, appelé céans sur renvoi du vénérable Consistoire, plaintif de ce que, nonosbtant qu'il y ait été cité, il ne daigne y comparoir, ledit noble Sarasin ayant comparu, et représenté que le sujet pour lequel il a été appelé par devant ledit vénérable Consistoire, à savoir pour avoir vu la demoiselle Suzanne Bernard, dès [1] la promesse par lui faite de renoncer à tout commerce avec elle, n'est pas véritable, puisqu'il n'a dès lors absolument point vu, du moins parlé à ladite demoiselle ; requérant partant d'être dispensé de se présenter audit vénérable Consistoire.

Sur quoi opiné, lui a été enjoint d'y aller jeudi prochain.

Registre du Consistoire, 3 octobre. A été représenté que M. Vincent Sarasin, appelé céans, n'y veut point comparoir, nonobstant les divers renvois faits au Conseil pour y être contraint par son autorité.

Sur quoi, a été représenté qu'il a un nouveau commerce avec une demoiselle de Saint-Maurice, réfugiée, qui demeure chez le sieur Légaré, qu'il fréquente et voit à l'ordinaire.

Avisé, attendu sa rébellion et désobéissance, de lui défendre par M. le pasteur du quartier, la Sainte-Cène indéfiniment, jusqu'à ce qu'il ait obéi.

Registre du Consistoire, 10 octobre. A été représenté par M. le professeur Tronchin, que suivant sa commission, il aurait, en qualité de pasteur du quartier, interdit la Sainte-Cène à M. Vincent Sarasin, jusqu'à ce qu'il eût comparu céans, y étant appelé. Lequel lui répondit qu'il n'y

1. Dans le parler genevois, aujourd'hui encore, *dès* a le sens de *depuis, après.*

comparaîtrait point, et qu'il se retirerait plutôt de cette ville.

Registre du Consistoire, 26 mai 1696. A comparu M. Vincent Sarasin, pour requérir la Sainte-Cène, à lui défendue pour sa désobéissance de n'avoir voulu comparoir céans, y étant appelé. Lequel a témoigné avoir du déplaisir de n'avoir obéi aux ordres de la vénérable Compagnie, en demandant pardon.

Avisé de lui octroyer, à sa requête, la Sainte-Cène pour sa consolation, en promettant de ne plus avoir de commerce avec les personnes suspectes, ainsi qu'il lui avait été défendu.

Après avoir lu et commenté tous ces extraits, textuels et complets, du registre du Consistoire, revenons aux *Confessions* de Jean-Jacques : « La beauté de ma mère, dit-il, son esprit, ses talents, lui attirèrent des hommages... Ma mère avait de la vertu. » Ai-je mal interprété les renseignements que nos documents nous donnent ? Il me semble qu'ils confirment tout ce que Rousseau dit de sa mère, et laisse entendre. Il n'y a rien de fâcheux, de pénible, qu'un seul mot de nos extraits, le dernier : quand le Consistoire fait promettre à M. Sarasin « de ne plus avoir de commerce avec les personnes *suspectes* ». Mais ce regrettable adjectif, que nous voudrions prendre pour un *lapsus calami*, s'il s'applique à Suzanne Bernard plutôt qu'à Mlle de Saint-Maurice, n'est sous la plume du vieux secrétaire du Consistoire [1] qu'un trait de pruderie sénile. Prenez la définition que donne de la pruderie le *Dictionnaire de l'Académie :* « Circonspection excessive sur des choses frivoles qui semblent regarder la pudeur et la bienséance ». N'est-ce pas ce que nous voyons dans

[1] Jean Sarasin, âgé de soixante-dix-huit ans, parent éloigné de Vincent.

ce mot désobligeant et déplacé du secrétaire du Consistoire ?

Suzanne Bernard était une personne séduisante, et qui ne passait pas inaperçue ; elle a fait parler d'elle. Dans une ville où l'autorité morale était vigilante et puritaine, où chacun prenait plaisir à l'aider dans sa tâche, Suzanne Bernard était le point de mire d'une foule de regards attentifs, soupçonneux et sévères. Un jour, bien pardonnable encore dans sa légèreté, elle avait pris des habits de paysanne pour aller dans un petit théâtre ; les gens graves avaient eu raison de froncer le sourcil et de la gronder ; mais c'était tout, et notre dernier mot doit être : Honni soit qui mal y pense !

Six ans après, l'oncle de Suzanne, le pasteur Bernard, chargé d'ans et d'infirmités vint à mourir. Dans la quinzaine qui suivit, son neveu et sa nièce, ses seuls héritiers,

étaient en difficultés et sur le point d'entrer en procès, pour lequel éviter, et vivre en bonne union et amitié fraternelle, ils ont convenu et accordé, par entremise de leurs parents et amis, ce qui s'ensuit : savoir que le sieur Gabriel Bernard aurait pour sa portion le jardin et bâtiment y construit, situé à Plainpalais ; *item* tous les livres et instruments de mathématiques appartenant au défunt, à la réserve de quelques livres qui sont restés entre mains de la demoiselle Suzanne Bernard [1], etc.

1. *Minutes du notaire Daniel Grosjean*, 27 mai 1701. — C'est de ces livres que Rousseau parle au commencement des *Confessions :* Ma mère avait laissé des romans, nous nous mîmes à les lire après souper, mon père et moi... Les romans finirent avec l'été. L'hiver suivant, ce fut autre chose. La bibliothèque de ma mère fut épuisée ; on eut recours à la portion de celle de son père (*lisez : de son oncle*) qui nous était échue. Heureusement il s'y

Suzanne eut pour sa part un pré situé au loin, et quelques valeurs mobilières ; mais c'est sans doute le joli jardin et la maison de Plainpalais que le frère et la sœur tenaient l'un et l'autre à posséder, et qui faisaient le sujet de leur querelle. Suzanne fut celle qui céda ; son frère lui en fut reconnaissant peut-être ; et nous, très certainement, nous lui en savons gré. Ni elle ni son fils n'ont eu un caractère avide et accapareur.

Deux anecdotes : voilà tout ce qui reste du long temps de jeunesse que Suzanne Bernard parcourut, de quinze ans à trente. L'imagination voudrait la suivre dans ces heures si lentes qui se sont écoulées pour elle, dans ce loisir que tant de rêves ont traversé sans doute. On aimerait à voir ces beaux yeux que l'espérance et le désir ont fait briller, dont l'ennui a dû souvent voiler l'éclat. L'âme rêveuse de l'enfant qui était encore à naître se préparait déjà dans ces années oisives. Mais notre curiosité ne sait où porter son regard : pas une lettre ne nous reste, pas une ligne que nous puissions commenter. Du roman de cette belle personne, nous ne connaissons que le dénouement : elle finit par épouser un ami d'enfance.

trouva de bons livres : cela ne pouvait guère être autrement, cette bibliothèque ayant été formée par un ministre, à la vérité, et savant même, car c'était la mode alors ; mais homme de goût et d'esprit. »

CHAPITRE VII

ISAAC ROUSSEAU, SA JEUNESSE ET SON MARIAGE

Fils et petit-fils, neveu et frère d'horlogers, Isaac Rousseau, à vingt et un ans, était lui-même compagnon horloger ; il avait fait le long apprentissage d'un métier lucratif, métier qui réclamait toute l'assiduité d'un jeune homme, s'il tenait à faire son chemin. Mais Isaac Rousseau avait appris à jouer du violon ; il préférait son archet à sa lime ; et de même que son fils Jean-Jacques abandonna un jour sa place au cadastre de Chambéry pour se mettre à donner des leçons de musique, Isaac se décida un beau matin à quitter l'établi et l'atelier, pour se faire maître de danse. Il s'associa dans ce but avec un ami presque aussi jeune que lui, qui épousa plus tard une de ses parentes : Jean Clément, né à Genève, mais fils d'un Parisien qui était maître de musique. Jean Clément avait fait un apprentissage de veloutier, et, comme Isaac Rousseau, il avait abandonné l'industrie pour se vouer aux arts d'agrément.

A cette date, le temps était déjà loin, où la danse était farouchement proscrite dans les églises protestantes, comme le témoigne, par exemple, ce paragraphe que je détache d'un livre du XVIe siècle :

Qui demandera que c'est des danses..., on ne pourra répondre sinon que ce sont des gestes impudiques et dissolus, par lesquels la cupidité de la chair est réveillée et enflambée,

tant ès hommes qu'ès femmes... Quand un galant tiendra une femme ou une fille par la main, et qu'il fera de beaux sauts devant elle, ou que par mesure il se remuera, et qu'elle semblablement fera bonne pipée, je vous prie, que peut-il y avoir de Dieu en cela, ni d'honnêteté ? Et les propos qu'ils tiennent ensemble ne sont-ils pas ordinairement pleins de lascivité et d'ordure ?... Il est certain que tous ceux qui approuvent les danses, ou qui les mettent entre les choses indifférentes, disent le mal être bien ; et la malédiction de Dieu leur appartient de droit. (*Traité des danses,* par Thomas Chesneau, 1564).

Mais le temps n'était pas encore venu où le pasteur Jacob Vernet pouvait écrire (1733) au pasteur Alphonse Turrettini : « Monsieur votre fils a pris un maître à danser, qui est une des choses dont il avait le plus besoin ». Pendant tout le XVIIe siècle, à Genève, les gens de bien voyaient la danse de mauvais œil. Il est vrai que la prospérité de la ville tenant en grande partie au séjour des jeunes étrangers qui y faisaient leurs études, le rigorisme de cette époque se trouvait obligé de faire en leur faveur quelques concessions. Les maîtres de danse, en particulier, étaient tolérés, parce que les parents de ces jeunes étrangers voulaient que leurs enfants prissent d'eux quelques leçons. Mais on ne perdait pas de vue les agissements de ces maîtres, et si l'un d'eux organisait une petite sauterie, il était aussitôt censuré :

Registre du Consistoire, 19 février 1674. Ont comparu sieur David Noiret et Pernette Saunex, sa femme, appelés pour avoir fait faire et permis chez eux un bal, et danse avec violons : ce qu'ils ont avoué. Mais (*David Noiret dit*) n'y avoir eu qu'une assemblée particulière de ses écoliers, étrangers et autres, en plein jour, dès midi jusques au soir,

par lui invités ; et n'y avoir eu autres de la ville que Mme Zollicoffer et une dame, sa pensionnaire ; Mme Chabrey, sa fille, et les dames Alléon : le tout s'étant passé avec grande modestie, pour faire une épreuve de ce qu'il avait enseigné à ses écoliers.

Avisé de grièvement consurer ledit Noiret, pour avoir commis cet excès, avec sérieuse exhortation à ne récidiver, et menace du magistrat s'il ne se corrige, *et s'il enseigne ceux de la ville.*

Dans quelques villes où existaient des maisons de jeu, il n'était permis qu'aux étrangers de pénétrer dans les salles ; l'entrée en était interdite aux gens du pays. Semblablement, les lois de Genève permettaient d'enseigner la danse aux étrangers seulement : les jeunes bourgeois et citoyens ne devaient pas prendre part aux leçons, et le Consistoire le rappela au sieur Noiret ; mais les termes mêmes du registre montrent que quelque relâchement s'était introduit à cet égard.

Rousseau et Clément s'étaient associés au mois d'août 1694. Quelques mois après (6 décembre), ils firent entrer dans leur association ce Joseph Noiret, que nous venons de voir, et qui n'était plus jeune (soixante-sept ans), tandis qu'Isaac Rousseau était encore mineur (d'après la loi genevoise qui fixait la majorité à vingt-cinq ans) et ne pouvait agir qu'avec le consentement de son père, dont la signature figure à côté de la sienne sur l'acte de société.

« Les trois associés, y est-il dit, travailleront de tout leur possible pour le profit de la société, et auront soin de se faire payer de leurs écoliers ; s'obligeant de se rendre bon et fidèle compte de tout le travail qu'ils feront, sans se rien cacher l'un à l'autre, et de rapporter tout ce qui procèdera de leur travail entre les mains du sieur Noiret,

qui s'en chargera sur un livre, pour en être fait partage tous les mois, par tiers. » — L'association devait durer trois ans.

On voit que Noiret avait la haute main dans l'association. Si le proverbe est vrai : *Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es,* il n'est pas inutile, pour apprendre à connaître le jeune Isaac Rousseau, de savoir ce que pensait ce David Noiret, qui avait voyagé, et qui était philosophe à sa manière. Les registres du Consistoire et du Conseil de Genève nous offrent à cet égard quelques renseignements intéressants.

Registre du Conseil, 10 octobre 1685. Sieur David Noiret, appelé pour avoir dit à quelques bourgeois qui lui demandaient des nouvelles de son beau-frère Pélaz, de Collonges [1], que si son beau-frère venait à changer de religion, il ne fallait pas croire qu'il fût damné, parce qu'en l'une ou l'autre religion, on invoquait un seul et même Dieu. Ces bourgeois ont dit que si l'on ne faisait pas justice dudit Noiret, ils le jetteraient dans le Rhône ;

Icelui ouï, a avoué d'avoir bien dit que ceux qui changent de religion par contrainte ne sont pas damnés ;

Et étant ouïs, les sieurs Barrelet, Heim, Conte et Perréal, citoyens, ils ont tous déclaré par serment, séparément, que jeudi dernier le dit Noiret, passant par les rues basses, le sieur Heim lui demanda quelles nouvelles il avait de son beau-frère Pélaz, à quoi il répondit : « J'appréhende qu'il ne soit trop opiniâtre, et ne se fasse des affaires. Au fond, je ne trouve pas grand mal d'aller à la messe. J'y ai bien été quand j'étais en Italie. On croit tous à un seul et même

1. Collonges est un village du pays de Gex, à trois lieues de Genève. Dans cette année 1685, où fut révoqué l'édit de Nantes, les protestants qui avaient beaucoup à souffrir partout en France, étaient particulièrement persécutés dans les environs de Genève.

Dieu : Père, Fils et Saint-Esprit ; et encore qu'on change de religion, on peut garder sa croyance au dedans. »

Ce qui lui a été soutenu par la confrontation faite céans de tous les quatre susnommés, séparément : dont il n'a pas autrement disconvenu ; mais il a dit qu'il ne s'était pas bien expliqué, ou qu'ils ne l'avaient pas bien entendu ; qu'il n'a point de sentiment contraire à notre religion.

Dont opiné, arrêté qu'il demandera pardon à Dieu et au Conseil, à genoux, sera suspendu de faire aucune fonction de bourgeois pendant le bon plaisir de la Seigneurie, le renvoyant au vénérable Consistoire pour y faire sa déclaration en forme.

A laquelle réparation il a satisfait.

Registre du Consistoire, 15 octobre 1685. A comparu sieur David Noiret, sur renvoi de nos Seigneurs, pour avoir tenu des propos et paroles scandaleuses contre notre religion, disant qu'il est indifférent d'aller à la messe ou au prêche !

Lequel a avoué que s'étant rencontré en compagnie, il lui échappa, par imprudence et légèreté, de dire quelques paroles approchantes au sujet de son beau-frère, qui est prisonnier, sans aucun mauvais dessein. Au contraire, qu'il a en horreur la religion romaine, demandant humblement pardon à Dieu de s'être oublié à commettre cette faute ; en ayant bien du repentir.

Avisé de le grièvement censurer du scandale qu'il a donné par cette impiété et indifférence de la religion ; ayant même avoué d'avoir été à diverses fois à la messe, étant en Italie ; et fera réparation de sa faute en demandant pardon à Dieu, genoux en terre ; avec défense de la Sainte-Cène, absolue.

A satisfait à la dite réparation.

Métropole et refuge des églises protestantes de France, Genève était une ville de théologie ; les maîtres de danse eux-mêmes étaient appelés à réfléchir sur la religion, et à avoir des idées personnelles en matière de foi.

Les documents que nous avons à notre disposition sont assez rares ; aussi ne devons-nous négliger aucune des données qu'on en peut tirer. Dans l'acte de société que nous avons cité, nous relèverons un paragraphe où Isaac Rousseau stipule « qu'il lui sera permis de *faire un voyage,* lorsque bon lui semblera, à ses frais, sans que pendant icelui (*voyage*), il puisse rien prétendre en la dite société ; et qu'étant de retour, il y rentrera pour achever le restant des dites trois années, si mieux il n'aime ne point exercer la danse, ce qui sera à son choix ».

« Tu es Genevois, tu verras un jour d'autres peuples, disait un jour Isaac Rousseau à son fils ; mais *quand tu voyagerais autant que ton père,* tu ne trouveras jamais leurs pareils. »

L'amour des voyages, la danse et l'horlogerie se partageaient Isaac. Bientôt une nouvelle saute de vent, un changement d'idées dont la cause nous échappe, arracha le jeune Rousseau à l'art de Terpsichore. Nous trouvons en effet un troisième acte notarié d'association de maîtres de danse, en date du 18 octobre 1695, où nous voyons Clément et Noiret former entre eux deux une société dont Rousseau ne fait plus partie.

Depuis lors, dans tous les documents échelonnés pendant le reste de sa vie, où la profession d'Isaac Rousseau est indiquée à côté de son nom, à une seule exception près [1], il est qualifié maître horloger. Nous ne savons pas

1. Dans le registre du Conseil du 9 novembre 1722, il est parlé du *sieur Rousseau fils, maître de danse.* Le secrétaire du Conseil ne connaissait pas bien notre homme, puisqu'il laisse son prénom en blanc ; s'il le qualifie *maître de danse,* c'est peut-être qu'il se rappelait avoir été autrefois son élève ou l'ami de l'un de ses élèves. Dans toutes les pièces du procès de 1722, Isaac est désigné uniformément sous le nom de *Rousseau fils,* sans plus.

à quel moment, entre vingt-deux ans et trente-deux ans, il s'est fait recevoir à la maîtrise. Les archives de Genève, qui possèdent les registres de maîtrise pour quelques professions, n'ont pas celui de la corporation des horlogers. Toujours est-il que, dans la carrière d'Isaac Rousseau, l'enseignement de la danse ne fut qu'une parenthèse de quelques mois.

Il pensait, nous avons vu, à faire quelque voyage. Nous ne savons où il alla porter ses pas, ni même si c'est à ce moment de sa vie qu'il réalisa son projet.

Nous retrouvons Isaac à Genève quatre ans après ; il fut impliqué dans une affaire de batterie nocturne ; on le mit en prison. A vrai dire, les torts n'avaient pas été de son côté ; mais il était entré en querelle avec des gens plus haut placés que lui, et le gouvernement était aristocratique.

Un grand nombre de jeunes étrangers de bonne famille venaient des pays du Nord à Genève, pour y suivre leurs études et se familiariser avec la langue française. C'était une grande source de gain pour une ville qui était pauvre alors ; et le séjour de ces jeunes gens, qui appartenaient à la haute société d'Allemagne et d'Angleterre, permettait à l'aristocratie genevoise de nouer dans ces pays des relations utiles à la République qu'elle gouvernait, et d'y entretenir un courant de sym-

Quoiqu'il fût dans sa cinquantième année et père de deux enfants, on continuait à l'appeler ainsi, son père vivant encore.

Nous pouvons d'ailleurs, pour établir qu'Isaac Rousseau n'avait pas repris (comme le croit M. Mugnier, p. 33 et 35) son ancien métier de maître de danse dans la dernière année de son séjour à Genève, nous appuyer sur le témoignage de Jean-Jacques : c'est à l'été de 1721 et à l'hiver qui suivit, que se rapporte ce qui est dit dans les *Confessions* des lectures qu'il faisait à haute voix dans l'atelier de son père.

pathie et de bienveillance qui était demeuré ininterrompu depuis la Réforme. Dans la situation troublée de l'Europe, il y avait là un intérêt politique de premier ordre. Cela posé, si de simples bourgeois avaient une altercation avec de jeunes seigneurs anglais, avec des officiers d'une armée qui venait de tenir tête à Louis XIV, et de défendre contre lui la cause protestante, le procès était jugé d'avance : les battus devaient payer l'amende.

Nous allons citer la déposition d'un témoin, où nous regrettons de trouver dans le commencement de la querelle quelques détails de mauvais goût, trop essentiels au récit pour qu'ils puissent être enlevés.

Samuel Courlat, bourgeois, assermenté, a dit et déposé que vendredi dernier 27 octobre 1699, environ onze heures du soir, ayant veillé chez les frères Marchand qui demeurent au Château Royal, il rencontra le sieur Rousseau fils à l'entrée du Pont-Neuf, qui était avec les sieurs Chapuis, Picot, Prévost et Caille ; et que, marchant ensemble sur le dit pont avec deux chandelles, il remarqua que quatre ou cinq Anglais marchaient aussi sur le même pont devant eux, à quelques pas et sans chandelles : ayant reconnu l'un d'eux, nommé M. Neison, qui loge chez M. le professeur Mussard.

En chemin faisant, le sieur Picot fit un vent par la bouche, ce qui donna lieu au sieur Rousseau de lui dire que ce vent-là était puant : à quoi Picot répondit : « C'est que je suis amoureux, je soupire ». A quoi l'un des Anglais dit : « C'est un soupir de cochon et de maraud ». Sur quoi M. Picot leur dit qu'ils ne devaient pas s'en fâcher, que ce n'était pas à leur sujet ; qu'ils étaient sur un chemin public, qu'ils eussent à passer leur chemin, comme il le passait aussi.

Le même Anglais repartit que Picot et les autres ne savaient pas la différence qu'il y avait des officiers du roi d'Angleterre avec des courtauds de boutique. Et Rousseau

répondit que des courtauds de boutique comme eux étaient des honnêtes gens, et qu'ils ne doutaient pas qu'eux ne fussent de braves officiers d'Angleterre. Alors le sieur Neison s'avança et dit : « Qui est ce monsieur qui parle si bien ? » Et Rousseau répondit : « C'est moi, monsieur vous-même ! » Et le sieur Neison dit qu'ils étaient des sots et des canailles, et qu'il leur apprendrait à connaître des officiers d'Angleterre. Sur quoi Rousseau reprit qu'il était prêt à les reconnaître partout.

Et dans ce moment, deux ou trois des dits Anglais s'approchèrent de lui, et donnèrent un soufflet à Caille, qui voulut se mettre entre deux, et un coup de poing à Rousseau ; et en même temps ils se reculèrent, et mirent tous trois l'épée à la main. Et le sieur Neison s'avança pour empêcher que ces messieurs ne frappassent de leur épée, et leur dit : « Messieurs, je vous prie, point d'épée ! » et dit à Rousseau et aux autres : « Vous êtes des sots et des coquins, retirez-vous ! » Et nonobstant cela, ils poursuivirent Rousseau jusqu'aux Trois-Rois ; — n'ayant point vu mettre l'épée à la main à Rousseau ; s'étant retiré chez lui, Rousseau et Picot étant demeurés seuls ; et ayant ouï qu'ils criaient le corps de garde à leurs secours.

Et comme le bruit continuait, le dit déposant sortit encore, et trouva le sieur Picot entre le pont et les Trois-Rois, qui cherchait avec sa chandelle une épée qu'il disait que M. de Saint-Jean[1] avait cassée en lui donnant sur le bras, ayant trouvé en effet le bout de l'épée. — Ayant rencontré un moment après, au bas de la Cité, les sieurs Horngacher et Rodolphe Quenot, qui lui dirent qu'ils avaient rencontré ces Anglais, les épées nues à la main, qui s'approchèrent d'eux et leur donnèrent des chiquenaudes à leur chapeau,

1. Peut-être le célèbre Henri Saint-John, vicomte de Bolingbroke, né le 1er octobre 1678. Son père, qui l'avait eu d'un premier mariage, avait épousé en secondes noces une demoiselle Pellissari, d'une famille qui venait d'acquérir à Genève le droit de bourgeoisie.

et leur dirent qu'ils étaient des canailles : à quoi le sieur Horngacher lui dit qu'il ne savait pas pourquoi ils le traitaient ainsi. Et ayant crié au secours, ils se retirèrent.

Et autre a dit ne savoir.

Cette bagarre avait lieu dans la nuit du vendredi au samedi ; le lundi, Isaac Rousseau et Pierre Picot furent emprisonnés, et le lendemain, le Conseil « procédant au jugement des nommés Rousseau, Picot, Chapuis et Prévost, appelés céans pour le scandale par eux commis, a condamné les uns et les autres à être grièvement censurés et à en demander pardon, et en outre Rousseau à vingt-cinq florins d'amende, et Picot et Chapuis chacun à quinze florins ». De plus, on les renvoya au Consistoire, où ils furent censurés fortement.

Nous ne connaissons le détail de cette affaire que par les dires de Samuel Courlat, jeune marchand de Lausanne, qui venait d'être reçu bourgeois de Genève : à l'entendre, on jugerait que tous les torts sont du côté des Anglais : Isaac Rousseau et ses amis ne se seraient conduits que trop doucement en face de ces insolents personnages. Mais nous n'entendons qu'une seule cloche ; si nous avions pu prêter l'oreille au témoignage de ces insulaires, ils nous auraient persuadés peut-être qu'ils avaient pour eux le bon droit.

A coup sûr, Isaac Rousseau était irritable ; deux ans après, nous le retrouvons en lutte avec un gentilhomme anglais, il voulait croiser le fer avec lui ; on réussit à l'en empêcher.

Registre du Conseil, lundi 9 janvier 1702. M. le Lieutenant ayant rapporté hier, à l'issue du prêche, que le sieur Rousseau fils avait envoyé un cartel à un gentilhomme

anglais dont il prétendait avoir été insulté ; qu'il était sorti de la ville dans le dessein de l'aller attendre aujourd'hui qu'il doit partir : il a été dit qu'on ordonne au sieur Rousseau père de faire revenir incessamment son fils ; qu'autrement on le rendra responsable des événements.

Peu avant la première de ces aventures, le vieux David Rousseau et sa femme avaient eu un gros chagrin. Leur fille aînée, Théodora, avait vingt-sept ans. Survint un tout jeune homme, un ingénieur, Gabriel Bernard, le frère de notre Suzanne. Le registre du Consistoire va nous apprendre ce qui se passa.

5 octobre 1699. A été rapporté que la fille du sieur David Rousseau s'est mariée avec le sieur Bernard, après avoir anticipé de sept mois, et qu'elle s'est épousée avec la couronne.

Avisé de la mettre sur le billet, pour être appelée quand elle aura accouché.

19 octobre 1699. A été rapporté par M. (*le pasteur*) Sarasin qu'il a baptisé l'enfant du sieur Gabriel Bernard et de demoiselle Théodora Rousseau, après huit jours de mariage.

Avisé de les mettre sur le billet pour les appeler dans la quinzaine.

2 novembre 1699. Ont comparu Gabriel Bernard et Théodora Rousseau sa femme, appelés pour l'anticipation scandaleuse de leur mariage.

Avisé de les censurer grièvement et de les suspendre de la Sainte-Cène.

14 mars 1700. Ont comparu sieur Gabriel Bernard et Théodora sa femme, pour demander d'être reçus et rétablis à la participation de la Sainte-Cène, qui leur avait été défendue pour anticipation dans leur mariage : ce qui leur a été accordé pour leur consolation, ensuite des marques qu'ils ont données de leur repentance.

Jean-Jacques n'a pas connu cette aventure ; c'est tout simple, et c'est en pleine sincérité qu'il a pu dire : « Né dans une famille que ses mœurs distinguaient du peuple... Mes trois tantes, toutes sages et vertueuses... »

Théodora Rousseau ne pouvait pas dire qu'on avait abusé de son innocence juvénile ; elle avait cinq ou six ans de plus que son mari. Vingt-cinq ans après cette aventure, Jean-Jacques passa quelques mois chez Mme Bernard : « Ma tante, dit-il, était une dévote un peu piétiste, qui aimait à chanter les psaumes ». — Ajoutons que la pauvre enfant, fruit d'une union qui avait commencé *ab illicitis*, était morte le jour même où on l'avait baptisée ; elle avait eu pour parrain, son grand-père David Rousseau.

Pendant les années qui suivirent, le frère de la mariée et la sœur de son jeune époux eurent naturellement mille occasions de se voir. Isaac Rousseau habitait avec son père au haut de la Cité ; Suzanne Bernard à quelques pas de là, à la Grand'Rue, dans un quartier voisin de la promenade de la Treille, la plus belle de la Genève d'alors.

Jean-Jacques Rousseau, dans un passage cité, mais qu'il faut relire encore, a fait une idylle en parlant du mariage de son père et de sa mère.

Ma mère, dit-il, était riche ; elle avait de la sagesse et de la beauté. Ce n'est pas sans peine que mon père l'avait obtenue. Leurs amours avaient commencé presque avec leur vie ; dès l'âge de huit ans, ils se promenaient ensemble tous les soirs sur la Treille ; à dix ans, ils ne pouvaient plus se quitter. La sympathie, l'accord des âmes affermit entre eux le sentiment qu'avait produit l'habitude. Tous deux, nés tendres et sensibles, n'attendaient que le moment de trou-

ver dans un autre la même disposition, et chacun d'eux jeta son cœur dans le premier qui s'ouvrit pour le recevoir. Le sort, qui semblait contrarier leur passion, ne fit que l'animer. Le jeune amant, ne pouvant obtenir sa maîtresse, se consumait de douleur ; elle lui conseilla de voyager pour l'oublier. Il voyagea sans fruit, et revint plus amoureux que jamais. Il trouva celle qu'il aimait tendre et fidèle. Après cette épreuve, il ne restait qu'à s'aimer toute la vie ; ils le jurèrent, et le Ciel bénit leur serment.

Gabriel Bernard, frère de ma mère, devint amoureux d'une des sœurs de mon père ; mais elle ne consentit à épouser le frère qu'à condition que son frère épouserait la sœur. L'amour arrangea tout, et les deux mariages se firent le même jour.

Nous avons vu l'oncle et la tante Bernard se marier dans l'automne de 1699 ; le mariage d'Isaac eut lieu le 2 juin 1704. Jean-Jacques Rousseau nous fait des histoires, et je crois que c'est très ingénument : on les lui a faites, il les répète ; mais nous sommes à même de rétablir les dates et les faits.

Ce qu'il faut retenir dans ce récit, c'est la mention des voyages du jeune homme. Son oncle Jacob était établi à Londres ; son oncle André à Hambourg ; son frère André à Amsterdam ; son beau-frère Gabriel Bernard avait voyagé à Venise, avait servi dans les armées impériales, et il alla mourir à Charlestown, en Amérique ; son fils aîné François partit pour l'Allemagne, où on perdit ses traces ; son neveu Abraham Bernard alla dans le même pays, et l'on y perdit ses traces aussi[1] ;

1. Au livre V des *Confessions*, Rousseau a dit que cet Abraham Bernard était mort au service du roi de Prusse. Qu'en savait-il ? Le fait est que la mère d'Abraham, dans un testament qu'elle fit douze ou quinze ans après l'époque où son fils serait mort, d'après

son cousin germain Jacques Rousseau partit pour la Perse en 1708[1]. L'humeur nomade était largement répandue parmi les Genevois de ce temps ; Rousseau n'exagérait pas beaucoup quand il disait d'eux, dans sa *Lettre à d'Alembert :* « La moitié de nos citoyens[2], épars dans le reste de l'Europe et du monde, vivent et meurent loin de la patrie. Nous sommes forcés d'aller chercher au loin des ressources que notre terrain nous refuse ; et nous pourrions difficilement subsister, si nous nous y y tenions renfermés. » L'affluence des réfugiés, aiguillonnés par le besoin, qui prenaient pour eux les petits métiers, poussait au dehors les fils des anciennes familles ; ceux-ci voulaient des carrières qui souriaient davantage à leur amour-propre ; et ne trouvant pas à se placer dans leur ville natale, ils allaient chercher fortune ailleurs. L'esprit d'imitation s'en mêlait ; une espèce d'instinct migratoire devenait un des éléments du caractère genevois. Cette humeur nomade, Jean-Jacques Rousseau la tenait aussi de race, c'est pourquoi resté besogneux toute sa vie, il se trouve avoir fait autant de voyages et de plus beaux que Voltaire. Tous deux ont été en Angleterre. Voltaire a fait des courses et des séjours en Belgique, en Hollande, et dans l'Allemagne du Nord ; Rousseau en Dauphiné, en Languedoc, en Pro-

le dire de Rousseau, mentionné seulement l'absence de ce fils, et l'institue son héritier universel.

1. C'est de lui que descend la seule branche encore existante de la famille du philosophe de Genève. Elle est représentée aujourd'hui par le baron Maurice Rousseau et sa sœur Valentine (cf. *Almanach de Gotha,* article Trabia).

2. J'ai cherché, — et je crois, j'ai réussi à établir que si Rousseau avait dit : *Le quart de nos citoyens,* au lieu de : *la moitié,* son assertion n'aurait rien eu d'exagéré. (*Bulletin de l'Institut genevois,* t. XXXII, p. 4 à 12).

vence et en Italie, jusqu'à Venise. Voltaire n'est pas allé au midi plus loin que Lyon[1], et n'a jamais franchi les Alpes, ni même été jusqu'à leur pied.

La question d'argent, quand on se met en ménage, n'est point à négliger : et un mot est à relever dans le récit de Rousseau : « Ma mère était riche », dit-il. Nous sommes en mesure de substituer des chiffres précis à une donnée vague[2]. D'après une reconnaissance que signa son mari en 1712, Suzanne Bernard avait hérité 6.000 florins de son oncle le pasteur, qui l'avait élevée ; 10.000 florins de sa mère ; et, à ce qui semble, rien du tout de son père, qui était mort depuis longtemps (1682).

La mère de Suzanne Bernard, restée veuve avec deux enfants, avait maison en ville, maison à la campagne, et, dans son appartement, des peintures que son testament partage entre son fils et sa fille. Celle-ci dessinait, chantait, s'accompagnait du théorbe; sa mère et son oncle

1. Voltaire regrettait lui-même de ne pas avoir vu les pays du Midi. Il le disait à sa nièce, Mme Denis, dans une lettre écrite au moment où il s'établissait à Berlin, pour lui demander de venir y tenir sa maison : *Charlottenbourg, 14 auguste 1750.* « Si ces propositions vous convenaient, vous feriez vos paquets au printemps ; et moi j'irais, sur la fin de cet automne, faire mon pèlerinage d'Italie, voir Saint-Pierre de Rome, le pape, la Vénus de Médicis et la ville souterraine. J'ai toujours sur le cœur de mourir sans voir l'Italie. »

2. Dans le contrat de mariage d'Isaac Rousseau et de Suzanne Bernard, l'épouse se constitue en dot tous ses biens, notamment une pièce de pré dans un village au pied du Jura ; 3.675 florins placés en prêt chez divers ; une garde-robe de noyer ; une écritoire couverte de chagrin, la garniture d'argent ; et six cuillers à café, d'argent. Isaac Rousseau donne à sa femme cent écus pour *bagues et joyaux*. David Rousseau assure à son fils deux cents écus, payables après son décès ; et Mme Bernard à sa fille Suzanne, quatre cents écus payables aussi après son décès, sans intérêts.

avaient pris grand soin de son éducation. Tout cela indique une certaine aisance. Mais en somme, avec sa dot, après la réalisation de ses espérances, la liquidation de toutes les hoiries auxquelles elle pouvait avoir part, Suzanne Bernard était à la tête de 16.000 florins de Genève, soit 8.000 livres de France. En ce temps-là, dans une ville économe et de mœurs simples, c'était un joli denier. Mais, je le répète, cela ne constituait qu'une large aisance ; ce n'était pas encore la richesse.

Isaac Rousseau avait pu recueillir l'héritage de sa mère : la part de chacun des enfants fut de 1.500 florins. La succession de son père David ne s'ouvrit que longtemps après ; il mourut presque centenaire, en juillet 1738.

Dans ce que dit l'auteur des *Confessions* de l'état de fortune de ses parents, il y a des erreurs de détails et quelques malentendus ; mais en définitive, Jean-Jacques est dans le vrai. Suzanne Bernard, avec 16.000 florins, était beaucoup plus à son aise que son mari Isaac Rousseau avec 1.500. Dans la bourgeoisie genevoise, les parents donnaient à leurs fils un métier, et une dot à leurs filles. Tandis que Théodora Rousseau, femme de Gabriel Bernard, avait reçu de son père une dot de 200 écus blancs — plus de 2.000 florins, — ce qui constituait un solide avancement d'hoirie, son frère Isaac n'avait eu pour sa part que l'avantage, très grand à la vérité, de faire un bon apprentissage d'horloger. A lui de se tirer d'affaire et de se mettre en état de soutenir une famille. Un homme laborieux et économe, comme il y en avait beaucoup à Genève, y eût facilement réussi. L'horlogerie était florissante en cette ville, dans ces temps-là. Avec une main habile — comme était celle d'Isaac Rousseau, au dire de son fils, — après une vie de

travail, on arrivait à la fortune en même temps qu'à la vieillesse. Mais Isaac Rousseau était « un homme de plaisir », en sorte qu'il dépensait l'argent aussi vite qu'il le gagnait.

CHAPITRE VIII

ISAAC ROUSSEAU, SON SÉJOUR EN ORIENT ET SON RETOUR

Suzanne Bernard et son mari étaient d'un caractère libre et fier, d'une nature aventureuse ; ils appartenaient tous deux à ce que l'on appellerait aujourd'hui la jeune Genève. Un siècle nouveau s'était ouvert : les esprits émancipés sentaient arriver à eux un souffle inconnu. On entrait dans une époque de relâchement, de plaisir et de gaîté. Les pères avaient vécu dans des temps difficiles et durs ; ils avaient accepté une vie étroite, soumise à des lois austères ; les fils héritaient du fruit de leurs peines ; de longues économies avaient fini par créer l'aisance ; le goût des arts commençait à naître.

Les marques de la race persistent indélébiles à travers les générations qui se succèdent ; mais chacun de ceux qui meurent emporte avec lui quelque chose qui ne revient plus, et chaque flot de jeunesse amène du nouveau au jour. Le portrait des Genevois du XVIIe siècle avait été tracé, dans le style imagé de l'époque, par Jacob Laurent, qui écrivait en 1635 :

Vous avez des jugements solides et des esprits propres pour les sciences. Le courage ne vous défaut non plus, ni la constance contre tous accidents. On vous ferait grand tort,

qui vous prendrait pour des casaniers et des souffle-cendres. Vous êtes passionnément amoureux de vos libertés et de votre patrie. Vous êtes du naturel des palmes qui se redressent, tant plus on veut les abaisser.

Et cependant vous n'êtes point sujets à vous troubler à la façon de l'eau, à exciter les orages comme les vents, ni à vous soulever ainsi que font les vagues. Vous n'êtes pas comme ces poissons qui ne se plaisent que dans l'agitation des ondes, ni comme les chameaux qui recherchent l'eau trouble pour y boire. Vos humeurs ne ressemblent point à celles des piverts, qui se réjouissent lorsque l'air s'obscurcit et qu'il doit faire mauvais temps. *Il n'y arriverait aucun changement, s'il n'y avait que vous pour en être les causes.*

Les Genevois du XVIIIe siècle se reconnaissaient toujours dans les premiers traits de cette peinture ; mais il en eût fallu effacer toute la seconde moitié : elle ne répondait plus à l'humeur remuante qui amena cent ans de troubles dans la petite république.

Ils ne sont plus, ils ne sont plus les mêmes,
Ces Genevois, si sages autrefois :
... Trop de sang dauphinois
A coulé dans leurs veines.

Ce sont de mauvais vers qui couraient à cette époque dans la ville. Le rimeur ne savait pas son métier ; mais le patriote voyait clair. La seconde poussée de l'immigration française, qui fut à Genève la suite de la révocation de l'Edit de Nantes, avait introduit dans la vieille cité beaucoup de nouveaux venus, étrangers aux traditions locales, ingénieux et vifs, instinctivement favorables à tout ce qui était ouvert et large. Dans les anciennes familles, les uns se raidissaient contre cet esprit nova-

teur, les autres s'y laissaient séduire. Deux partis se formaient dans la cité remuante.

On a déjà vu que la famille Rousseau appartenait à ce qu'on appellerait aujourd'hui l'opposition libérale. Elle était de bonne et ancienne bourgeoisie, et avait quelques attaches avec la société aristocratique. M. Galiffe, l'auteur des *Notices généalogiques sur les familles genevoises,* a écrit à ce sujet une page qui mérite d'être citée, quoiqu'elle appelle quelques rectifications :

Rousseau était fort bien allié à Genève, et quelques-uns de ses proches parents étaient riches. Son père était cousin germain (lisez : *neveu à la mode de Bretagne*) d'une dame Passavant, dont une belle-sœur était femme de Noble Jean Revilliod, et un beau-frère marié à une demoiselle Pictet, fille d'un premier syndic.

Il était issu de germains des frères Guainier, mariés à des demoiselles Gautier, Marcet et de Normandie, et d'une dame Butini, dont la fille épousa le célèbre professeur Vernet, et fut mère de Mesdames Fabri et Lullin de Châteauvieux. (Lisez : *il était cousin issu de germains des frères Guainier, mariés à des demoiselles Gautier et de Normandie, et des sœurs Guainier, dont l'une épousa, le 4 février 1694, Jacob Marcet ; et dont une autre épousa, le 15 juin 1704, Noble Pierre Butini ; sa fille épousa le 18 avril 1734, le célèbre professeur Vernet, et fut mère de mesdames Fabri et Lullin de Châteauvieux ;* — ces dernières ont aujourd'hui de nombreux descendants dans plusieurs familles de l'aristocratie genevoise).

Il avait eu pour parrain le syndic Jean de Budé, sieur de Vérace (lisez : *Isaac de Budé, sieur de Vérace,* lequel n'a point été syndic).

Une cousine germaine de son père (lisez : *sa cousine*

germaine, puisque, dans toutes ces phrases, il s'agit d'Isaac Rousseau) avait épousé Noble Jacob Trembley, dont la famille était une des plus puissantes de la République.

Assurément, Jean-Jacques Rousseau n'avait pas besoin de parents pour s'illustrer ; et ils ne lui servirent à rien que peut-être à exciter cet esprit de susceptibilité pointilleuse qui le rendit si malheureux ; mais il est bon de savoir que ce n'était pas un homme de rien, qu'il tenait à la bonne société par beaucoup d'endroits.

Ajoutons qu'un cousin issu de germains d'Isaac Rousseau, Robert Dunant, fut syndic en 1769 ; que son cousin David Guainier, cité plus haut, fut le père du syndic Guainier et le beau-père du premier syndic Jean-Louis Du Pan ; que le syndic Mussard, un des magistrats les plus distingués de la République était son parent[1] à un degré un peu plus éloigné (le huitième).

Tout cela est bel et bon ; mais ce qu'il y a de plus vrai dans la page qu'on vient de lire, c'est que les parents haut placés de Jean-Jacques et de son père ne leur ont été utiles à rien, et ne se sont jamais rapprochés d'eux.

Jean-Jacques Rousseau raconte dans les *Confessions*

1. Le roi Charles IX, en juillet 1563, érigeant en duché la vicomté de Thouars, en faveur de Louis III de la Trémoille, parle de « *la proximité de lignage* dont il (*le nouveau duc*) nous attouche, étant descendu de la comtesse de Taillebourg, sœur aînée du comte d'Angoulême, notre bisaïeul ». (*Les La Trémoille pendant cinq siècles,* III, 194).

Le roi de France et Louis de la Trémoille étaient parents au huitième degré.

Mais tandis qu'un roi peut se plaire à rappeler sa parenté avec un grand seigneur, son sujet, une condescendance semblable est plus difficile sans doute à des personnages d'une noblesse infiniment moindre, surtout dans une république où les rangs ne sont pas si bien marqués, et où, en conséquence, on est d'autant plus attentif à soigneusement les maintenir.

qu'il avait renoué des liens de parenté avec deux de ses cousins Mussard, à Turin et à Paris. Mais le syndic Mussard[1], qui était aussi son cousin, à peu près au même degré, ne jugea point à propos de rappeler à Jean-Jacques une parenté que celui-ci connaissait très bien, j'en suis assuré.

Revenons à Isaac Rousseau. Sa femme accoucha d'un fils, le 15 mars 1705. « Ensuite il fallut se séparer, dit Jean-Jacques dans les *Confessions*. Après la naissance de mon frère unique, mon père partit pour Constantinople. » Il fallut se séparer, et pourquoi ? Nous n'en savons pas plus que l'auteur des *Confessions* qui n'en savait rien sans doute. Mais le champ des conjectures est ouvert, et il s'en présente une tout d'abord. On notera qu'Isaac Rousseau revint de Constantinople un an après la mort de sa belle-mère, Mme Bernard.

S'il est vrai qu'Isaac Rousseau et Suzanne Bernard se soient aimés dès leurs jeunes années, pourquoi leur mariage s'est-il fait si tard ? Et si l'amour conjugal les attachait si fort l'un à l'autre, comme Jean-Jacques l'a dit, et comme je le crois volontiers, pourquoi se sont-ils

1. Tous ces noms genevois, que j'ai cités tout à l'heure, Gautier, Trembley, etc., ne disent rien à des lecteurs français ; et personne ne se soucie que j'explique par le menu les titres de chacune de ces familles. Je ne parlerai que du syndic Mussard ; il négocia et signa le traité de Turin, qui termina, en 1754, les différends entre la Savoie et la République de Genève, lesquels avaient eu leur origine au XIIIe siècle, à l'époque où la maison de Savoie commença à prendre pied dans la ville. Le syndic Mussard mit fin à un procès qui avait duré cinq cents ans ; et Rousseau put dire à ses concitoyens, dans la dédicace du *Discours sur l'Inégalité* : « Votre souveraineté, acquise ou recouvrée à la pointe de l'épée, et conservée durant deux siècles à force de valeur et de sagesse, est enfin pleinement reconnue. Des traités honorables fixent vos limites, assurent vos droits, et affermissent votre repos. »

quittés si vite ? Tout s'explique si la mère de la jeune fille était opposée au mariage, et si la mère de la jeune femme a su rendre la vie amère à son gendre.

La question d'argent avait sans doute sa place dans les motifs de ce départ[1]. Deux mois après avoir signé le contrat de mariage qui détaille les différentes valeurs dont était formée la dot assez ronde de sa femme, Isaac Rousseau avait dû emprunter mille florins. On ne voit pas pourquoi. Sa belle-mère consentit à lui servir de caution : elle ne devait pas être contente. L'hiver suivant, le mari prit le parti de vendre, pour avoir de l'argent liquide, une des créances qui constituaient l'avoir de sa femme. Evidemment le budget du jeune ménage était mal équilibré. On voit d'ici les yeux de la belle-mère ; on entend ses discours. Elle habitait la même maison que les deux époux, et peut-être faisaient-ils ménage commun. Elle mit son gendre en fuite, oserait-on dire. Ce n'est qu'une hypothèse ; mais elle est plausible, beaucoup plus que d'autres qu'on pourrait former.

Je ne crois pas, par exemple, que quelque estrif ait été la cause du départ d'Isaac pour les rives du Bosphore. Pour le faire aller si loin, il faudrait que c'eût été une grosse affaire ; elle eût laissé des traces que nous retrouverions, et nous n'en voyons aucune.

Je ne crois pas non plus qu'Isaac Rousseau ait dû s'éloigner à cause de la part qu'il aurait prise aux troubles de 1707, dont Pierre Fatio fut le fauteur et la

1. La guerre de la succession d'Espagne, qui désola l'Europe pendant plus de douze ans, avait eu les plus fâcheuses conséquences financières. L'argent se resserra ; il y eut sans doute beaucoup de faillites ; et l'horlogerie, qui est en quelque manière une industrie de luxe, vit peut-être se fermer ses débouchés habituels.

victime. S'il eût été là, certes il eût pris parti pour le démagogue qui ameutait le peuple genevois et lui rappelait ses vieux droits souverains ; mais on ne trouve pas son nom sur les listes de suspects qui furent dressées alors, où figurent entre autres les noms de son père et d'un de ses oncles. Isaac était déjà parti plus d'une année avant que ces discussions éclatassent, puisque c'est à la date du 22 juin 1705 qu' « étant sur son départ pour faire voyage », il donne une procuration à sa femme pour gérer ses affaires pendant son absence.

Je crois volontiers à un coup de tête. Isaac avait un caractère irritable, et Jean-Jacques, pour le dire en passant, tenait bien de son père à cet égard. S'il n'a pas été proprement querelleur, c'est que jusqu'à douze ans il a été élevé par des femmes, sa tante Suzon et Mlle Lambercier ; que de douze ans à seize, les coups dont son patron, Du Commun, était prodigue avec lui, ont abattu son courage ; qu'enfin, dans les années de jeunesse qui suivirent, demeurant dans le besoin et se sentant sans appui, il ne put subsister qu'à force d'humilité, en sorte que l'habitude de provoquer l'adversaire lui a manqué ; mais il était susceptible et se choquait facilement ; et ce défaut, chez lui, se marqua singulièrement avec l'âge.

Il y a un autre trait de la nature d'Isaac Rousseau qu'on retrouve aussi chez son fils Jean-Jacques, et qui a contribué sans doute à l'étrange détermination prise par le jeune époux : il avait quelquefois des idées qui tombaient de la lune. A vingt et un ans, nous l'avons vu mettre de côté, un beau jour, ses outils d'horloger pour prendre un violon et donner des leçons de danse. Cette lubie n'eut qu'un temps très court, mais elle dénote

un homme porté à prendre son parti à l'improviste, en étonnant sa famille et ses amis par les décisions les moins judicieuses. Je crois que ce plaisir d'être singulier, ce goût des aventures, combiné avec quelques embarras financiers et quelques difficultés d'intérieur, nous donne l'explication la plus vraisemblable de cette étourdissante désertion du foyer conjugal, de la part d'un homme qui possédait une femme si séduisante, qui l'aimait, qui était aimé d'elle. Elle lui demeura fidèle ; quand il revint de Constantinople, au mois de septembre 1711, après six ans d'absence, elle eut de lui son second fils, Jean-Jacques, qui naquit le 28 juin 1712. Son mari pouvait se louer d'elle ; elle lui avait « gardé la foi », selon l'expression de la liturgie nuptiale de l'Eglise protestante. Nous félicitons donc Suzanne de sa vertu ; mais que penserons-nous de la prudence d'Isaac ?

Un mari qui plante là sa femme, un père qui ne s'inquiétera guère de voir ses deux enfants quitter étourdiment leur pays et s'en aller à l'aventure : voilà notre homme. Il était d'une coupable insouciance à l'égard des siens. Son fils aîné, François Rousseau, est sans doute mort de misère dans quelque coin ; avec quels sentiments pour son père ? on ne sait. Sa femme et son fils cadet Jean-Jacques ont conservé jusqu'à la fin de l'attachement pour lui : c'est qu'il était aimable, malgré tout.

« On vous ferait tort, qui vous prendrait pour des casaniers et des souffle-cendres. » Ce mot cité plus haut, de Jacob Laurent, s'applique bien à Isaac Rousseau ; et ceci, du moins, est à son éloge. On doit reconnaître en lui, à côté de ses graves défauts, quelques-unes des qualités qui distinguent ses compatriotes, une certaine hardiesse, ce goût de pousser des reconnaissances dans l'inconnu, qui a conduit le savant De Saussure au som-

met des Alpes. Ne pas craindre d'aller loin et de marcher seul, c'est ce qui fait des pionniers, et il y a aussi des pionniers d'idées. Pour ce trait de caractère encore, le fils d'Isaac a tenu de son père.

Celui-ci, qui passa en Orient les dernières années de sa jeunesse, y travailla de son métier d'horloger, fit des montres, et vécut au milieu de « la petite assemblée genevoise », de la « petite Eglise recueillie dans Constantinople ». Comme son fils Jean-Jacques, qui, en 1754, fréquentait assidûment les assemblées de dévotion à l'hôtel de l'ambassadeur de Hollande à Paris [1], il suivait les prêches du ministre Pierre Harenc, chapelain de l'ambassade de Hollande à la Porte ottomane : « Isaac Rousseau, nous dit son fils, avait beaucoup de religion. Galant homme dans le monde, il était chrétien dans l'intérieur. » Les services du dimanche, qu'il allait entendre avec ses compatriotes, établis comme lui au quartier de Péra, lui rappelaient la patrie absente. Ces horlogers et ces négociants, petit groupe perdu dans l'immense ville, avaient plaisir à se trouver réunis dans une chapelle ; la parole de l'orateur sacré était comme une voix du pays qui les ramenait aux émotions de leur jeunesse. En l'écoutant, ils sentaient revivre toute la poésie de leurs souvenirs. A vrai dire, leur imagination n'était sensible à aucune autre. La majesté de l'Orient, le charme de ses jours et de ses nuits, le tableau coloré de ses races agglomérées, les ruines de la Grèce et les traces des grands événements de l'histoire : ils contemplaient tout cela avec une sécheresse genevoise ; ils

1. Lire les documents que j'ai cités dans un article des *Etrennes chrétiennes*, de 1884 : *La rentrée de Jean-Jacques Rousseau dans l'Eglise de Genève.*

étaient fermés à cet ordre de sentiments et d'idées. Jean-Jacques parle çà et là des entretiens que son père aimait avoir avec lui ; Isaac lui a mis au cœur l'amour de la patrie et l'orgueil d'être citoyen de Genève ; mais de ses souvenirs d'Orient, il semble qu'Isaac Rousseau n'ait pas dit un mot à son fils. Il n'avait point été frappé, semble-t-il, des spectacles qu'il avait eus sous les yeux, et qui ne lui avaient pas inspiré grand attrait. Il est curieux d'observer que cette lacune se trouve aussi chez Jean-Jacques. Quand celui-ci vint habiter Venise — une ville qui avait tant de fenêtres ouvertes sur le monde oriental, — il ne tourna jamais ses regards de ce côté[1]. L'auteur du *Café de Surate*, celui de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, ont eu l'esprit et les yeux plus ouverts.

La belle-mère d'Isaac Rousseau mourut au printemps de 1710. Suzanne restait seule avec son fils François, qui avait cinq ans. L'isolement ne tarda pas à lui paraître triste et dangereux ; elle rappela son mari. Il revint à Genève au mois de septembre 1711. Nous avons un témoignage qui corrobore à ce sujet le récit des *Confessions*, dans les lettres échangées entre le pasteur Pierre Harenc et la Compagnie des pasteurs de Genève :

A Messieurs les pasteurs et professeurs de l'Eglise et Académie de Genève

Messieurs et très honorés pères et frères en Christ, je me donne l'honneur de vous apprendre que Messieurs les Etats [généraux de Hollande] ont été disposés, à la réquisition de Son Excellence leur ambassadeur à la cour ottomane, de

1. Un seul point fait exception : à Venise, il vit des Arméniens, et c'est de là que l'idée lui est venue de prendre leur habit.

lui envoyer un ministre qui sût prêcher en flamand et en français, afin de pouvoir édifier la petite assemblée genevoise qui se trouve à Péra de Constantinople. Ayant donc reçu l'agrément de Messieurs les Etats-généraux pour être le ministre de Son Excellence, je me suis aussitôt proposé de satisfaire à sa pieuse intention, en leur prêchant de temps en temps en français et en leur administrant les saints sacrements. Ayant été ensuite prié par ces messieurs [les Genevois] de me charger de la conduite de leur assemblée, je me suis déterminé à le faire, voyant qu'ils le souhaitaient unanimement... de sorte que je fais à présent les trois quarts de mes sermons en français.

Je remercie le Seigneur de ce qu'il lui a plu augmenter de cette assemblée la portion qu'il m'a daigné assigner en son héritage à cultiver, et je me réjouis de vous pouvoir par là donner à connaître l'affection que Messieurs les Etats et que Son Excellence portent à votre République et à l'Eglise en particulier, que tout le monde considère avec raison comme le commencement, la source et l'asile de la religion réformée, où elle s'est toujours conservée pure, et d'où elle s'est répandue au long et au large dans les pays et royaumes voisins, ayant fourni des pasteurs à la France, et s'étant de tout temps rendue célèbre par les grands hommes qu'elle a produits, et par l'asile qu'elle a donné à ceux qui étaient persécutés pour la vérité... Puissiez-vous à toujours, Messieurs, être l'ornement de l'Eglise et de votre République ! Puissiez-vous toujours voir luire le flambeau de votre piété et de votre érudition, au milieu des ténèbres de la papauté !...

Pierre Harenc.

Du palais de Hollande, en Péra de Constantinople, ce 8 de juin 1711.

Cette lettre fut présentée à la Compagnie dans sa séance du 2 octobre suivant : les communications

étaient lentes à cette époque. Le professeur Bénédict Pictet fut chargé de répondre au nom du corps :

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ FRÈRE,

Notre compagnie vous est très obligée de la lettre que le sieur Rousseau lui a remise de votre part. Nous sommes très sensibles à la bonté que vous avez pour la petite Eglise qui est recueillie dans Constantinople, et au soin que vous prenez de lui enseigner les vérités célestes et de lui administrer les sacrements. Nous bénissons Dieu de ce qu'on a fait choix de votre personne, sachant quelle est votre piété, votre zèle pour notre commun maitre, et votre charité. Nous vous conjurons, par les intérêts que nous prenons à la gloire de Dieu et au salut de nos concitoyens, de continuer vos offices charitables à cette petite assemblée, de leur représenter (comme vous le savez faire parfaitement) leurs devoirs, de censurer ceux qui s'en écartent, afin qu'il ne donnent point lieu aux infidèles de blâmer notre religion...

Les éloges que Bénédict Pictet donne au pasteur Pierre Harenc sont sans doute l'écho de l'entretien que cet éminent et célèbre théologien avait eu avec le modeste horloger qui était revenu de Turquie.

CHAPITRE IX

L'ENFANCE DE JEAN-JACQUES

Voilà nos gens rejoints, et je laisse à penser
De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines.

Isaac Rousseau et sa femme eurent quelques mois de bonheur, et Jean-Jacques vint au monde, le mardi 28 juin 1712. La date indiquée par le registre de la Compagnie des pasteurs, pour la remise de la lettre de Pierre Harenc, coïncide parfaitement avec l'assertion de Jean-Jacques : « Je fus le triste fruit de ce retour ». Quelques jours après sa naissance, la fièvre puerpérale, qu'on ne savait pas alors soigner comme aujourd'hui, enleva la mère et jeta le deuil dans la maison. Le registre des décès mentionne le fait en ces termes :

Du jeudi 7 juillet 1712, à onze heures du matin, Suzanne Bernard, femme du sieur Isaac Rousseau, citoyen, maître horloger, âgée de trente-neuf ans, morte de fièvre continue en la Grand'Rue[1].

Nous avons rejoint le récit des *Confessions*, et je n'ai

1. La Grand'Rue est voisine de la cathédrale de Saint-Pierre, où Jean-Jacques fut baptisé le 4 juillet ; et sans aucun doute il est né dans la maison de la Grand'Rue qui appartenait à sa mère, où celle-ci demeurait depuis longtemps, où elle est morte, où Isaac Rous-

que peu de choses à ajouter aux pages charmantes du premier livre, où Jean-Jacques a recueilli ses souvenirs d'enfance. Suzanne Rousseau, la sœur cadette d'Isaac, qui avait dix ans de moins que lui, était venue tenir son ménage et remplacer la mère morte, auprès des deux enfants. L'auteur des *Confessions* a fait une charmante peinture de cette aimable personne : « J'étais toujours avec ma tante, dit-il, à la voir broder, à l'entendre chanter, assis ou debout à côté d'elle, et j'étais content. Son enjouement, sa douceur, sa figure agréable m'ont laissé de si fortes impressions que je vois encore son air, son regard, son attitude ; je me souviens de ses petits propos caressants ; je dirais comment elle était vêtue et coiffée, sans oublier les deux crochets que ses cheveux noirs[1] faisaient sur ses tempes selon la mode de ce temps-là. » On a son portrait, mais c'est celui d'une femme très âgée ; il a été fait trop tard.

Au temps où Suzanne et ses sœurs étaient jeunes, le Consistoire, qui ne perdait de vue aucune de ses ouailles, avait eu un coup de férule à leur donner, à elles aussi.

seau demeurait encore quelques années après. — On a donné en 1793 le nom de Jean-Jacques Rousseau à une rue qui est située dans un autre quartier, de l'autre côté du Rhône, la rue Chevelu, « qu'on présume celle, dit le registre de l'époque, où Jean-Jacques naquit ». En 1849, M. Heyer (dans les *Mémoires de la Société d'histoire de Genève*, t. IX) a relevé l'erreur qui fut commise ainsi.

En 1904, la Société J.-J. Rousseau a fait apposer sur la façade du n° 40 de la Grand'Rue, le médaillon en bronze de Jean-Jacques, et une plaque qui porte le texte suivant :

1712-1778 | Ici | s'élevait la maison | où | Jean-Jacques | Rousseau | est né | le 28 juin 1712.

1. Jean-Jacques aussi avait les cheveux noirs. (Lettre de Deleyre à Rousseau, 28 février 1758).

A vrai dire, c'est une peccadille qu'il leur reprochait, et le tableau qu'on va voir est celui de mœurs très simples.

Registre du Consistoire, 10 août 1702. — Sur ce qui a été rapporté qu'on aurait vu, dimanche passé, après le prêche du soir, des demoiselles dans l'allée du sieur Rousseau, à la Cité [1], jouant aux cartes, dont on aurait été scandalisé : a été avisé que MM. les pasteur et Ancien du quartier les feront appeler pour les en censurer.

Registre du Consistoire, 24 août 1702. — A été rapporté par M. Turrettini, l'aîné, qu'en suite de la commission donnée tant à lui qu'à M. Burlamacchi, ils avaient fait appeler les filles du sieur Rousseau, au sujet de la plainte qu'on aurait faite de les avoir vues jouer aux cartes sur la porte, dans l'allée de leur maison, un jour de dimanche. De quoi ils les auraient censurées, et exhortées à ne plus donner un tel scandale.

Les deux sœurs cadettes, Clermonde (vingt-huit ans), qui épousa plus tard M. Fazy, et Suzanne (vingt ans), avaient seules comparu devant M. le pasteur Turrettini et M. l'Ancien Burlamacchi. Leur sœur aînée, Théodora — nous la connaissons, c'est la femme de Gabriel Bernard, — se rebiffa. On la menaça de l'appeler en plein Consistoire; elle alla alors s'expliquer chez M. le professeur Tronchin, avouant qu'elle avait « manié les cartes un jour de dimanche, sur la porte de sa maison, non pour jouer, mais seulement pour deviner ». Le Consistoire secoua la tête et réitéra sa menace. Théodora s'exécuta, et comparut devant le pasteur et l'Ancien du quartier, pour recevoir sa réprimande ; c'était une femme de trente ans.

1. Cette maison avait été acquise en 1641 par un ancêtre des demoiselles Rousseau.

Jean-Jacques, dans les *Confessions,* ne dit presque rien de ses grands-parents. Il a pu connaître deux grand'tantes, Mmes Chabrey et Chenevière, qui sont mortes quand il avait onze et dix-sept ans ; et son grand-père David Rousseau, dont il a parlé à Bernardin de Saint-Pierre. Mais il ne paraît pas que ce digne homme ait cultivé avec prédilection l'*art d'être grand-père.* S'il avait aimé les enfants, s'il avait pris souvent Jean-Jacques sur ses genoux, l'auteur des *Confessions* ne l'aurait presque pas oublié. Dans toute cette lignée, David, Isaac, Jean-Jacques, on était indifférent aux enfants, on se passait d'eux, on ne s'y attachait pas ; calus héréditaire, qui concourt à expliquer le plus grave des torts qu'on reproche à Rousseau.

Jean-Jacques avait une jeune bonne, sa *mie* Jacqueline qui fut pendant quelques années domestique de la famille, et que Rousseau a eu plaisir à retrouver, quand il revint de Genève en 1754. Après la publication de la *Nouvelle Héloïse,* elle vivait encore, et elle écrivit à Rousseau, qui lui répondit :

Votre amitié me sera toujours chère. Je n'ai point cessé de penser à vous et de vous aimer. Souvent je me suis dit, dans mes souffrances, que si ma bonne Jacqueline n'eût pas pris tant de peine à me conserver étant petit, je n'aurais pas souffert tant de maux étant grand.

Cette lettre fut communiquée au *Journal de Genève,* en décembre 1788, par Jean-Antoine Martin, membre du Conseil des Deux-Cents, qui l'accompagna de quelques renseignements :

Jacqueline Danel avait été aussi la *mie* de mon père (né 17 mars 1711). Elle est morte avancée en âge, il y a une

douzaine d'années [1]... Sa mémoire est en vénération dans le quartier. Elle avait un si bon cœur, elle était si généreuse et d'un caractère si gai que je ne suis point étonné que Rousseau ait toujours conservé pour elle un tendre souvenir.

Je me rappelle avoir appris de la *mie* Jacqueline que le petit Rousseau, ayant eu le malheur de déchirer son *atrio* (petit livre classique, *Atrium latinitatis* [2], recueil de mots latins), il fut condamné à être enfermé plusieurs jours dans un galetas ; la bonne Jacqueline fut pendant ce temps son unique consolatrice.

Une autre anecdote du même temps nous est racontée par Jean-Jacques lui-même. L'auteur des *Confessions* écrivait ses brouillons sur les premières feuilles venues ; après les avoir ensuite recopiés de sa belle écriture dans les manuscrits destinés à l'imprimeur, il détruisait les papiers où s'était épanché son premier jet. On conserve à la bibliothèque de Neuchâtel les brouillons de quelques morceaux qu'il a laissés de côté dans la rédaction définitive. Mon savant ami, M. Jansen, et moi, nous les y avons copiés, chacun de notre côté. Le fragment qui suit [3]

1. Jacqueline Faramand, fille d'un cordonnier, née à Genève le 20 janvier 1696, épousa en 1733 Jacques Dancl, teinturier ; elle mourut veuve le 8 août 1777.

2. Il n'y a pas lieu d'épiloguer sur les mots, sur le titre d'un livre, dans le récit que fait M. Martin, d'une anecdote vieille de soixante ans. Autrement, je me demanderais qui donc aurait donné des leçons de latin à Jean-Jacques ? Jamais il n'a été à l'école ; c'est une des singularités de sa vie. Et de même, dans l'éducation qu'il fait donner à *Emile*, point d'école publique, point de camarades et d'émulation.

3. Il a été publié par M. Jansen dans l'appendice de son livre : *Rousseau als Botaniker*, Berlin, 1885, et par M. Th. Dufour dans les *Annales J. J. Rousseau*, tome IV, pages 233-35.

nous offre un aperçu des leçons qu'Isaac Rousseau donnait à son fils :

La circonférence du ciel, que je voyais autour de moi, m'avait fait imaginer le globe du monde creux, et les hommes vivant dans le centre. Pour me désabuser, mon père s'avisa de planter des épingles dans une boule de tripoli. Il m'en coûta beaucoup pour imaginer des hommes à la surface du globe. Quand ce vint à l'explication des antipodes, ces gens que je voyais la tête en bas, ne pouvaient s'arranger dans la mienne ; et le système de Copernic me faisant prendre le soleil pour le haut de l'univers, je ne pus jamais bien comprendre pourquoi la nuit nous ne tombions pas dans le ciel.

A l'égard du cours du soleil, mon père avait une petite sphère armillaire ; mais il eut beau s'y fatiguer, et moi aussi : je n'y pus rien concevoir du tout ; et elle ne servit qu'à brouiller toutes mes idées. J'ai remarqué, depuis, que tous les enfants sont dans le même cas ; ils apprennent les noms des cercles, disent par cœur leurs usages, et puis c'est tout. Ils n'en tirent jamais la moindre notion véritable de la marche du soleil et de sa situation [par] rapport à la terre ; ce qui me fait croire que la sphère est un instrument mal inventé. Tous ces cercles imaginaires troublent l'esprit d'un enfant : il lui en faut supposer de semblables dans les cieux. Si on l'avertit que ces cercles n'existent pas, il ne sait plus ce qu'il voit. Il faudrait, pour que la sphère les abusât moins, lui donner des proportions directement contraires à celles qu'elle a communément, c'est-à-dire un grand globe et de petits cercles.

Quoiqu'il en soit, mes premières et meilleures leçons de cosmographie furent prises devant l'établi d'un horloger, avec une boule de tripoli et des épingles pour tous instruments. Je ne saurais dire avec quelle avidité je dévorais ces... (*Le morceau est interrompu*).

Jean-Jacques Rousseau tenait ses prénoms de son parrain Jean-Jacques Valençan, riche marchand drapier, qui avait été reçu bourgeois de Genève en 1701. Il était le fils de Spectable Jean Valençan, ministre de la Parole de Dieu, de Châtillon en Dauphiné, réfugié à Berne. Il demeurait à la Grand'Rue dans la même maison que les familles Bernard et Rousseau ; Isaac Rousseau et lui étaient à peu près du même âge.

Malheureusement, Valençan mourut d'apoplexie à quarante-cinq ans. en 1715. Cette mort fut très fâcheuse pour son filleul Jean-Jacques Rousseau, à qui elle enleva un protecteur qui aurait pu lui rendre des services, comme il en avait rendu à sa mère pendant l'absence d'Isaac : c'était un homme entendu aux affaires.

A cette époque où Isaac Rousseau vivait en père de famille avec sa sœur et ses deux enfants, nous rencontrons son nom dans le registre de la Compagnie des pasteurs, à la date du 10 janvier 1715 :

On a nommé les sieurs Gédéon Rigot, Isaac Rousseau et Gaspard Bonnet, pour collecteurs à la place de ceux qui ont été déchargés ; et ayant été grabelés[1] à haute voix et par ballottes, ils ont été approuvés.

Il était ainsi appelé à des fonctions à la vérité modestes : mais ses deux collègues nommés en même temps que lui, et tous les membres du comité dans lequel il

1. Le *grabeau* était une délibération, un entretien sur les mœurs, la conduite et la capacité des candidats. Quand ils avaient été ainsi *grabelés* à haute voix, on votait au scrutin secret, avec des boules ou ballottes, pour les accueillir ou les repousser.

entrait, appartenaient à la bonne bourgeoisie ; c'était un premier échelon dans la hiérarchie des charges publiques; il était sur la voie des honneurs républicains, où son père était allé jusqu'au poste de *dizenier*. S'il avait eu de l'ambition, Isaac Rousseau eût pu entrevoir, au loin, comme un bâton de maréchal, le titre de membre des Deux-Cents. Mais il eût fallu une conduite exemplaire, et Isaac Rousseau était un homme léger, jaloux de son loisir, point assidu au travail; la jolie situation de fortune qu'il tenait de sa femme semble avoir lentement décliné. Son fils aîné devenait un mauvais sujet. Avec son fils cadet, dont l'intelligence était précoce, Isaac, après le repas du soir, lisait des romans, ceux du grand siècle, ces œuvres d'un tour si fier et si noble, que les lecteurs d'aujourd'hui trouvent insipides, et qui ont su plaire autrefois à La Fontaine, à Mme de Sévigné : *l'Astrée, Cléopâtre, le Grand Cyrus*. On connaît les vers de La Fontaine sur d'Urfé, qui, dit-il,

a fait une œuvre exquise.
Etant petit enfant, je lisais son roman,
Et je le lis encore ayant la barbe grise.

« Il n'était question d'abord, dit Rousseau, que de m'exercer à la lecture par des livres amusants ; mais bientôt l'intérêt devint si vif, que nous lisions tour à tour sans relâche, et passions les nuits à cette occupation. Quelquefois mon père, entendant le matin les hirondelles, disait, tout honteux : « Allons nous coucher ; je suis plus enfant que toi ». L'anecdote est charmante ; mais quel solécisme en pédagogie ! Le pli donné de bonne heure à l'imagination de l'enfant, l'a préparé sans doute à

être un jour le rival heureux de ces auteurs qui l'enchantaient : Honoré d'Urfé, la Calprenède, Mlle de Scudéry. Isaac Rousseau, s'il eût vécu assez pour lire *la Nouvelle Héloïse,* eût eu le droit de s'applaudir du succès inattendu de sa méthode éducative : toujours est-il qu'aucun homme sérieux ne la recommandera.

Mais c'était, après tout, une vie agréable, calme et douce qu'on menait à son foyer. Dix ans se passèrent ainsi, pendant lesquels Jean-Jacques eut une enfance heureuse; il ne lui manquait que des compagnons de son âge ; point de sœur et point de cousine ; la différence d'âge entre son frère et lui était trop grande pour qu'ils eussent les mêmes amusements. D'une nature bien douée et fine, d'un caractère un peu féminin, il se plaisait à la société des grandes personnes, sa tante et son père. Au milieu de l'innocence de ses premières années, il exerçait déjà sur son entourage cet attrait personnel qui lui valut tant d'amis le long de sa carrière, et qu'il possédait même encore dans sa morose vieillesse, quand Bernardin de Saint-Pierre vint lui rendre visite et fut saisi par son charme. Dans le petit cercle de famille que présidait l'horloger, la vie était étroite et sans horizon ; l'impression qu'en reçut l'âme de l'enfant n'en fut que plus pénétrante. Un cadre resserré comme celui-là fut pour lui, dans les rêves de toute sa vie, une des conditions du bonheur.

Jean-Jacques tenait beaucoup de son père, et il était demeuré très attaché à sa mémoire. Dans ses écrits, il a eu à plus d'une reprise, avant les *Confessions* où il s'est donné carrière, l'occasion de parler de lui. Isaac vivait encore quand le jeune provincial, débarqué à Paris, et bien éloigné encore du moment où il réussit à percer, se reportait aux entretiens où son père, chaud républicain,

enthousiaste ami de la liberté, lui mettait au cœur l'orgueil de porter le titre de citoyen de Genève :

Ah ! s'il fallait un jour, absent de ma patrie,
Traîner chez l'étranger ma languissante vie,
S'il fallait bassement ramper auprès des grands,
Que n'en ai-je appris l'art dès mes plus jeunes ans !
Mais sur d'autres leçons on forma ma jeunesse,
On me dit de remplir mes devoirs sans bassesse,
De respecter les grands, les magistrats, les rois,
De chérir les humains et d'obéir aux lois.
Mais on m'apprit aussi qu'ayant *par ma naissance* [1],
Le droit de partager la suprême puissance,
Tout petit que j'étais, faible, obscur citoyen,
Je faisais cependant membre du Souverain.
— Avec le lait, chez nous, on suce ces maximes.

Quelques années plus tard, en dédiant le *Discours sur l'Inégalité* à la République de Genève, Jean-Jacques

1. *Par ma naissance* : le lecteur aura remarqué ces mots. Je citerai, pour les expliquer, un passage de la *Lettre d'un citoyen*, du pasteur genevois Jacob Vernet :

« Peu de gens connaissent bien notre constitution. A parler exactement, elle n'a rien de démocratique. En effet, ce qui dans le style de nos Edits est appelé *le peuple*, n'est pas, comme en d'autres pays, tous les membres de la communauté, tous les habitants du pays : ce n'est que les citoyens et bourgeois. Eux seuls entrent dans le Conseil général ; eux seuls sont éligibles pour d'autres Conseils ; tandis que d'autres classes plus nombreuses, comme celles des Natifs, des Habitants, et des gens de la campagne, n'y entrent point ; et quoique membres de la communauté, et y possédant divers privilèges, ils ne participent pas néanmoins au gouvernement. Ainsi l'on peut dire que vis-à-vis d'eux, les citoyens et bourgeois forment un corps d'*Aristocratie héréditaire*, comme à Venise les Nobles vis-à-vis des citadins. »

revient aux leçons qu'il avait reçues de son père ; et parlant de lui aux magistrats de 1754, parmi lesquels siégeaient encore quelques-uns de ceux qui l'avaient condamné en 1722, et l'Auditeur qui avait été chargé d'informer sur son procès, — mais tout était pardonné et oublié depuis longtemps :

Je ne me rappelle point, disait-il, sans la plus douce émotion, la mémoire du vertueux citoyen de qui j'ai reçu le jour, et qui souvent entretint mon enfance du respect qui vous était dû. Je le vois encore, vivant du travail de ses mains, et nourrissant son âme des vérités les plus sublimes. Je vois Tacite, Plutarque, Grotius, mêlés devant lui avec les instruments de son métier. Je vois à ses côtés un fils chéri recevant avec trop peu de fruit les tendres instructions du meilleur des pères. Mais si les égarements d'une folle jeunesse me firent oublier durant un temps de si sages leçons, j'ai le bonheur d'éprouver enfin qu'il est difficile qu'une éducation dont le cœur se mêle, reste perdue pour toujours.

Enfin il faut rappeler le récit de cette fête de nuit que Rousseau a raconté dans une note de sa *Lettre à d'Alembert :* « Les enfants éveillés par le bruit accoururent demi-vêtus ; la danse fut supendue ; ce ne furent qu'embrassements, ris, santés, caresses. Mon père, en m'embrassant, fut saisi d'un tressaillement que je crois sentir et partager encore. — « Jean-Jacques, me disait-il, aime ton pays ! »

Qu'on dise maintenant, si l'on veut, avec M. Dufour-Vernes : « Il est impossible de ne pas reconnaître dans ce père si indifférent et si égoïste, si changeant, si peu ami du travail, dans cet homme qui passe ses nuits à lire des romans avec son jeune fils, qui l'abandonne ensuite aux

ennemis de la foi de ses pères, et qui ne lui donne plus aucune marque d'intérêt ; dans cet être malheureux, à charge à lui-même et aux autres, qui a mal commencé sa vie et la finit mal, le premier auteur de cette longue suite de misères qui furent le partage de l'infortuné Jean-Jacques. »

D'accord : l'auteur d'*Emile* n'a pas été très bien élevé. Mais cette éducation flottante, abandonnée, si peu conforme aux maximes d'une saine pédagogie, « le cœur s'en était mêlé », et les bonnes semences ont germé comme les mauvaises ; la fierté républicaine a pris racine dans l'âme de l'enfant, au cours de ses entretiens familiers avec son père ; l'imagination a eu tout son jeu ; une nature originale et riche s'est développée en liberté : dans le bien comme dans le mal, Jean-Jacques a été le fils d'Isaac Rousseau. — Aux environs de Genève, il y avait alors plus de gibier qu'aujourd'hui. Dans une de ses lettres au président de Brosses, Voltaire se plaint des « magnifiques seigneurs horlogers » qui venaient chasser les lièvres de sa terre de Tournay. « Jean-Jacques m'a raconté, dit Bernardin de Saint-Pierre, que son père était d'un tempérament très vigoureux, grand chasseur, aimant la bonne chère et à se réjouir. » L'auteur d'*Emile* a parlé lui-même, dans ce livre, du goût de son père pour la chasse : « Je me souviens, dit-il, des battements de cœur qu'éprouvait mon père au vol de la première perdrix, et des transports de joie avec lesquels il trouvait le lièvre qu'il avait cherché tout le jour. Seul avec son chien, chargé de son fusil, de son carnier, de son fourniment, de sa petite proie, il revenait le soir, rendu de fatigue et déchiré de ronces, content de sa journée. » Mais il ne fallait pas le contrarier en ces moments-là ; il n'était pas endurant. Un poète patois de

l'époque[1] nous conte sans sourciller, comme un haut fait, un acte digne de fière mémoire, qu'un seigneur savoyard, M. de Saconnex, ayant fait mine de désarmer un braconnier genevois à la chasse, le farouche républicain lui vida son fusil dans l'estomac, et le fit dormir de ce sommeil dont on ne se réveille pas :

On Faconnay, volan fare gremasse
De désarma noutra zan à la chasse,
On Genevoi li voidi son fusi
Dans l'estomac, et le bouta dremi.

Une rencontre pareille eut lieu dans une partie de chasse que faisait Isaac Rousseau avec un de ses compagnons de plaisir. Un propriétaire voulut les empêcher de passer dans un pré qui n'était pas encore fauché. Isaac Rousseau le coucha en joue. Nous n'avons sur ce conflit que le récit de la partie adverse, Pierre Gautier, qui avait été capitaine dans les chevaliers gardes du corps de l'électeur Auguste de Saxe, roi de Pologne. Il avait connu les hasards de la guerre au temps où le roi de Suède Charles XII avait mis en feu tout le Nord ; il était rentré au foyer depuis quelques années.

Du samedi 10 octobre 1722. Déclaration de Pierre, fils de Jacques Gautier, citoyen, âgé de trente-cinq ans (*il en avait trente-six ; mais peu importe*), lequel a dit et déclaré que dans le mois de juin, en allant à Meyrin (*village à une lieue de Genève*), il trouva deux hommes qui étaient dans le grand chemin, vis-à-vis un pré d'icelui déclarant ; et que comme il lui sembla qu'ils voulaient entrer dans ses prés, il leur dit : « Ménagez un peu nos prés » ; que sur cela un de ces

1. *Mémoires de la Société d'histoire de Genève,* XIX, 82.

hommes qu'il a reconnu ensuite être le sieur Rousseau fils, le coucha en joue ; ce qui obligea icelui déclarant de lui dire qu'il allait chercher des gens à Meyrin pour le reconnaître. Et étant allé au galop à Meyrin, il y prit des paysans qu'il amena vers son pré, qu'il avait montré de la main aux dits deux hommes. Mais il ne les trouva plus.

Qu'ensuite, le jour d'hier, vers les deux heures après midi, icelui déclarant étant allé pour parler au sieur Rilliet, procureur, il vit un homme qu'on lui dit être le sieur Rousseau fils, qui l'aborda et le regarda sous le nez pendant quelque temps ; et sur ce qu'icelui déclarant lui ayant dit : « Vous me regardez bien : voulez-vous m'acheter ? » il lui répondit : « N'est-ce pas vous qui vouliez me mener à Meyrin ? » Et icelui déclarant lui ayant dit : « Vous vouliez bien faire une jolie action ! » le dit Rousseau le prit sur-le-champ par le bras, et le mena à quelques pas, et lui dit : « Ne dites mot : venez, sortons de la ville, et nous déciderons cela avec l'épée. » A quoi icelui déclarant lui ayant répondu *qu'il avait mis quelquefois l'épée à la main*[1], *mais qu'avec des gens de sa sorte il ne se servait que de bâtons :* sur quoi le dit Rousseau tira son épée, et lui frappa un coup à la joue, dont il a fait voir la blessure ; et icelui déclarant ayant sur-le-champ tiré l'épée, il fit réflexion qu'il ne devait pas le frapper ; ce qui le porta à la remettre dans le fourreau ; et plusieurs personnes étant survenues, on les sépara. Le dit Rousseau s'en alla, de même qu'icelui déclarant.

Sur la plainte du capitaine Gautier, on procéda à une information ; sept femmes ou filles furent entendues comme témoins sur ce qui s'était passé le 9 octobre dans

1. En 1708, pendant qu'il était au service, en Saxe, Pierre Gautier avait été mis aux arrêts pendant quelques mois, pour avoir contrevenu à l'édit qui défendait les duels. Son oncle, le syndic Gautier, sollicita en sa faveur l'intervention du Conseil de Genève, qui écrivit au roi Auguste, et obtint la levée des arrêts.

la rue des Orfèvres, où avait eu lieu la rencontre. Le magistrat ne s'occupa pas de ce qui avait été le point de départ de la querelle : l'altercation qui avait eu lieu près de Meyrin, quelques mois auparavant. Dans les dépositions qui furent recueillies, il faut relever quelques détails qui complètent le récit qu'on vient de lire :

M. Gautier tira son épée, et cria : « Tout beau ! tout beau ! Témoins ! » et se reculait, le sieur Rousseau avançant ; après quoi M. Rilliet, procureur, étant sorti de sa boutique, s'avança et les sépara. Et icelle déposante Françoise Deville ayant parlé ensuite au sieur Rousseau et lui ayant demandé d'où venait qu'il avait frappé, il répondit qu'il fallait bien qu'il se défendît contre un homme qui le menaçait de lui donner des coups de bâton...

Le sieur Rousseau dit (*au milieu de la querelle*) : « Ecoute, tu t'en souviendras : je suis Rousseau ! » répétant à plusieurs fois ces mots : « Je suis Rousseau ! »

La demoiselle Deville criait : « Au secours ! N'y a-t-il personne pour séparer ces gens ? » Elle dit ensuite au sieur Rousseau qui passait, que c'était une chose indigne d'avoir traité M. Gautier de cette manière...

Le sieur Rousseau avait l'épée à la main ; et le sieur Gautier en reculant tirait la sienne, et disait : « Je vous prends à témoin ! » Le dit sieur Gautier avait déjà reçu un coup au visage et saignait...

La querelle avait eu lieu le vendredi 9 octobre ; à la suite de la plainte portée par le capitaine Gautier, les témoins comparurent le samedi 10 et le mardi 13. On assigna Isaac Rousseau, qui ne jugea point à propos de se présenter. Le samedi 17, un magistrat de police alla chez lui, au quartier de Saint-Gervais, pour le chercher et le conduire en prison : mais déjà le dimanche 11,

il avait été assez prudent pour quitter le territoire de la République : la frontière était à quelques pas de la ville.

Après un mois écoulé, le prévenu n'ayant pas répondu aux assignations qui lui avaient été adressées par un huissier parlant en la personne de son père David Rousseau, le Conseil procéda au jugement du contumax, et Isaac Rousseau fut condamné à venir dans la salle du Conseil demander pardon, genoux en terre, à Dieu, à la Seigneurie et au sieur Gautier, des excès par lui commis, à trois mois de prison en chambre close, à cinquante écus d'amende et aux dépens.

Nous venons de voir comment les documents authentiques racontent cette aventure. Le narré du capitaine Gautier est confirmé par tous les témoins, qui le développent sans le contredire en aucun point. Ecoutons maintenant le récit que Jean-Jacques tenait de son père :

Mon père eut un démêlé avec un M. Gautier, capitaine en France et apparenté dans le Conseil. Ce Gautier, homme insolent et lâche, saigna du nez, et pour se venger, accusa mon père d'avoir mis l'épée à la main dans la ville. Mon père, qu'on voulut envoyer en prison, s'obstinait à vouloir que, selon la loi, l'accusateur y entrât aussi bien que lui : n'ayant pu l'obtenir, il aima mieux sortir de Genève et s'expatrier pour le reste de sa vie, que de céder sur un point où l'honneur et la liberté lui paraissaient compromis.

Les témoignages qui ont été relatés plus haut permettent au lecteur de contrôler les dires de Rousseau, et d'apprécier jusqu'à quel point il avait été partial.

Il est vrai que Pierre Gautier avait un proche parent dans le Conseil ; son oncle Pierre Gautier, qui avait été premier syndic à plus d'une reprise. Il y comptait en outre trois cousins issus de germain, et d'autres parents

plus éloignés. Son grand-père maternel avait été syndic, de même que deux de ses trisaïeuls, deux de ses quartaïeuls, etc. Quarante ans plus tard, un ami d'Isaac Rousseau, Marcet de Mézières, écrivait à Jean-Jacques :

Il faut, mon cher ami, que je vous instruise d'un fait : votre livre *Sur l'origine de l'inégalité des conditions,* dédié à nous tous, grands et petits, n'a pas eu le bonheur de plaire aux premiers. En effet, est-il naturel de supposer quelque égalité entre des individus dont les uns comptent deux ou trois générations de syndics dans leurs familles, — et les autres, cinq ou six d'horlogers et autres artisans honnêtes ?... Mon cher Jean-Jacques, pardonne le griffonnage d'un ancien ami de ton père.

Le mot de Marcet de Mézières, sur ceux qui comptent dans leur famille plusieurs générations de syndics, et sur ceux qui n'y voient que plusieurs générations d'horlogers, s'appliquait littéralement à Pierre Gautier et à son adversaire. Mais tout juge impartial eût reconnu qu'Isaac Rousseau avait été l'agresseur, et s'était rendu coupable d'un acte de violence qui ne devait pas rester impuni.

Quand à cette prétention de vouloir que son adversaire entrât en prison en même temps que lui, elle se référait à l'article 11 des Franchises octroyées en 1387 à la cité de Genève par l'évêque Adémar. Cet article ne permettait pas de procéder contre un laïque par enquête faite d'office : il fallait un dénonciateur qui se portât partie contre lui, qui comme lui donnât caution, ou fût emprisonné comme lui [1].

1. « Laïci vero..., nec sine denunciatione vel accusatione legitimis, capi possint nec debeant, dum tamen fidejubeant, *nec per*

Cette procédure sentait son moyen âge. Quand vinrent les temps modernes, elle était trop ancrée dans les coutumes genevoises pour être écartée. Mais la poursuite d'office qui n'était pas admise par les franchises de la cité épiscopale au XIVe siècle, fut introduite par les édits de la République au XVIe et au XVIIIe siècle. La jurisprudence qui s'établit à cet égard a été exposée par Jean-Jacques Rousseau lui-même, avec une netteté parfaite, dans la huitième des *Lettres de la Montagne :*

Un homme peut être constitué prisonnier de trois manières. L'une, à l'instance d'un autre homme qui fait contre lui partie formelle. — C'est justement ce qu'avait en vue Isaac Rousseau ; mais Pierre Gautier avait déclaré « qu'il ne lui faisait pas partie », et il avait en effet le droit de s'y refuser, aux termes des édits de 1568, titre XII, article premier : « Que nul ne sera contraint, ni tenu à se rendre partie ou dénonciateur, pour raison d'offense, ou injure réelle ou verbale à lui faite... »

La seconde, étant surpris en flagrant délit, et saisi sur-le-champ. — Nous avons vu que la police n'avait pas mis la main sur Isaac qui, après la bagarre, s'en alla sans être arrêté.

Et la troisième, d'office, par la simple autorité du magistrat. — Voilà notre affaire. D'après les édits de 1568, les quatre syndics étaient les seuls magistrats compétents à cet effet. Mais, d'après les édits civils approuvés en Conseil général le 3 octobre 1713, le droit d'emprisonner appartenait aussi au Lieutenant et aux

inquisitionem ex officio nec aliter *possit procedi contra eos sine denunciatore vel accusatore. Et denunciator seu accusator eodem modo fidejubeat vel capiatur.* »

Auditeurs (articles 4 et 7 du titre XII). C'est un Auditeur qui alla chercher Isaac Rousseau pour le conduire en prison[1], et son arrestation eût été régulière ; mais il avait pris le large.

On se demande d'où vint le retard qu'on mit à le faire comparaître. Sans doute, l'autorité prévoyait assez ce qui allait se passer : qu'Isaac Rousseau, en s'échappant, se condamnerait lui-même à l'exil. C'était une solution comme une autre, et peut-être la meilleure de toutes, dans la pensée des magistrats. La ville serait ainsi débarrassée d'un homme d'un caractère difficile et violent, qui peut-être avait déjà fait d'autres frasques encore, dont il n'est pas resté de trace écrite.

Quand le fils d'Isaac Rousseau, quand l'auteur d'*Emile* fut décrété de prise de corps par le Parlement de Paris, en juin 1762, on usa du même procédé à son égard. On eût pu le saisir, on se garda bien d'en rien faire. Les quatre huissiers qui étaient chargés de mettre la main sur lui, le saluèrent en souriant, quand leur carrosse rencontra son cabriolet ; arrivés à son domicile, ils constatèrent officiellement son départ.

A la mort de Suzanne Bernard, la mère de famille avait été remplacée auprès de ses enfants par son aimable belle-sœur : le foyer était demeuré. Mais quand le père fut parti pour l'exil, la famille se dispersa. Isaac Rousseau, qui s'établit à Nyon (petite ville du pays de Vaud, au bord du lac Léman, à trois lieues de Genève), ne songea pas à prendre ses fils avec lui ; il les laissa aux soins de son beau-frère Bernard, et se déchargea ainsi

1. J'ai publié toutes les pièces de la procédure dans un mémoire qui figure au tome XXIII du *Bulletin de l'Institut genevois.*

assez gaillardement de ses devoirs paternels, donnant à Jean-Jacques, comme l'a très bien dit M. Dufour-Vernes, un exemple qui ne sera que trop suivi.

Le fils aîné, François Rousseau, qui avait dix-sept ans, et qui apprenait avec son père l'état d'horloger, fut placé auprès d'un autre maître pour terminer son apprentissage. L'acte notarié qui fut passé à cette occasion est daté du mercredi 21 octobre : dix jours après la fuite d'Isaac, Jean-Jacques fut placé à la campagne, chez le pasteur d'un petit village, au pied du Salève.

Nature impressionnable et mobile, en quittant à dix ans le foyer paternel, Jean-Jacques Rousseau entrait dans le cours accidenté d'une jeunesse où se succédèrent beaucoup d'influences diverses ; son éducation interrompue recommença à plus d'une reprise, sans jamais s'achever. Mais la fuite de son père marque le moment où s'arrêta sur lui l'action journalière de sa famille.

Chercher à ressaisir cette action dans sa source la plus haute et lointaine, presque inaccessible, dans les traditions et les caractères des aïeux ; noter les ressemblances que peut avoir un fils avec un père, une mère, avec des grands-parents, que nous connaissons en définitive si peu, c'était bien conjectural, c'était une de ces entreprises qui laissent à peine espérer un demi-succès : il faut se tenir pour content d'avoir posé quelques points de repère.

Une chose au moins est certaine : Rousseau est un enfant des classes moyennes de la société genevoise ; il appartient par toute son ascendance à de très bonnes et anciennes familles. Ses quatre bisaïeuls étaient bourgeois de Genève : un horloger, un maître tanneur, un marchand drapier, un homme de loi. Et si, de plusieurs côtés, on arrive en cherchant ses origines à des familles de

paysans, sur d'autres points du tableau généalogique on trouve, au nombre de ses ancêtres ou de ses collatéraux, des membres de la plus haute aristocratie de Genève, qui ont occupé dans la ville les magistratures suprêmes au XIVe, au XVe, au XVIe, au XVIIe, au XVIIIe siècle.

« Le caractère genevois est comme une tonsure », m'écrivait un jour Victor Cherbuliez ; les détails donnés plus haut sur cette discipline locale, qui ressemblait à celle d'un séminaire, aideront à le comprendre. Mais cette originalité peut avoir des conséquences inattendues et fâcheuses. De même qu'un prêtre, s'il perd son intégrité, est beaucoup plus abaissé qu'un autre, un enfant de la bourgeoisie genevoise peut tomber très bas s'il ne garde pas son rang. Les égarements de sa jeunesse ont fait marcher Rousseau dans la boue ; et il y serait resté, s'il n'avait pas trouvé sur sa route des personnes de cœur qui ont eu pitié de lui et lui ont tendu la main. Il était né bourgeois, mais il s'est laissé déchoir, et c'est pourquoi il est du bas peuple, par quelques côtés de son caractère.

CHAPITRE X

LES ANNÉES D'ÉTUDE ET D'APPRENTISSAGE

J'ai eu beau jeu, dans les chapitres qui précèdent, à développer ce que l'auteur des *Confessions* a dit de ses parents dans quelques paragraphes rapides. *Mon père partit pour Constantinople... il revint :* j'ai pu écrire sur cette ligne huit pages de commentaires, parce qu'en vérité nous connaissons beaucoup mieux que Jean-Jacques l'histoire de sa famille.

Mais quand il entre lui-même en scène, et raconte ses souvenirs au lieu de parler par ouï-dire, c'est tout autre chose. Nous ne pouvons plus que l'écouter et le suivre, corriger çà et là des erreurs qui lui sont échappées, corroborer ou rectifier ses dires, en citant quelques pièces d'archives ; de temps à autre, nous arrêter pour verser des renseignements abondants au dossier de tel et tel personnage, le pasteur Lambercier, par exemple, qu'il n'a connu qu'à telle époque, et qu'il a perdu de vue ensuite, tandis que nous pouvons jeter un regard sur toute la carrière de cet ecclésiastique.

M. Lambercier avait quarante-six ans, et sa sœur Gabrielle allait en avoir quarante, quand ils acceptèrent l'offre qui leur fut faite de recevoir comme pensionnaire au presbytère de Bossey qu'ils habitaient ensemble, le jeune Rousseau et son cousin Abraham Bernard.

Fils d'un maître passementier, d'origine neuchâteloise,

Jean-Jacques Lambercier avait fait ses études à l'Académie de Genève, où il était entré en même temps qu'Abauzit. Après sa consécration au saint ministère, il avait été appelé à remplir les fonctions pastorales dans une église des vallées vaudoises du Piémont. Il fit un séjour de deux ans dans cette contrée de montagne, et revint ensuite au pays, où, après un stage dans le modeste emploi de lecteur des prières du soir à la cathédrale de Saint-Pierre, il fut nommé pasteur de la paroisse rurale de Bossey, dans un site riant, au pied du Salève ; il y passa le reste de sa vie. Sa famille était venue s'y établir avec lui ; il y vit mourir son père et sa mère ; il restait seul avec sa sœur.

Ces presbytères de campagne semblent être des nids tout préparés pour le bonheur, si le bonheur est dans une vie qui s'écoule tranquille et lente. Mais au village comme ailleurs, il y a de méchantes gens, des langues venimeuses. M. et Mlle Lambercier l'éprouvèrent. Nous trouvons un écho des bruits qui coururent alors, dans un pamphlet du curé de Confignon, M. Benoît de Pontverre, où ce controversiste catholique a crayonné le portrait satirique de quarante membres du clergé de Genève, à chacun desquels il fait tenir un discours ridicule. Voici celui qui nous intéresse :

LAMBERCIER,

PASTEUR.

Ayant prêché quelque temps chez les Vaudois, quelques médisants d'entre eux sont venus dire à nos Seigneurs que je n'y avais pas fait plus de fruit que le ministre Tendon, dans la vallée de Saint-Martin ; si bien qu'ils m'ont confiné dans un village, où je me désennuie comme je puis avec ma sœur : ne sachant que faire, j'ai soin de me trouver tous les

matins à sa toilette, de la peigner, coiffer, et de lui attacher ses colifichets ; et quand je vais me promener, comme je n'ai pas de quoi entretenir deux chevaux, je la porte en trousse derrière moi. Cela fait rire la moitié de mon peuple, et scandalise l'autre, qui craint pour ma sœur le funeste sort de l'infortunée Thamar. Il n'y a pas même longtemps qu'un de mes paroissiens de Neydens, mon annexe, voyant passer dans le grand chemin le Procureur fiscal de l'évêché de Genève, lui dit qu'il serait à souhaiter qu'il eût juridiction sur les ministres : car le nôtre, ajouta-t-il, fournirait bien la matière à une de vos remontrances. *Malheur à l'homme par qui le scandale arrive*[1] !

On sait que Thamar fut une des filles de David et que son frère Amnon l'aima d'un amour coupable. Qu'on se rappelle maintenant ce que dit Rousseau de Mlle Lambercier, et du mauvais chemin que prit l'imagination de l'adolescent après qu'elle l'eut battu de verges : on reconnaîtra que la pauvre demoiselle jouait de malheur. Elle menait une vie très innocente et vertueuse ; et à propos d'elle, des idées saugrenues et malséantes germaient çà et là dans les têtes. A qui la faute ? A la malignité humaine, sans doute ; peut-être aussi, nous allons le voir, à quelques maladresses du frère et de la sœur.

1. *Motif de la conversion de Noble Minutoli, proposant de l'Académie de Genève, avec les caractères de quarante ministres de la même Académie,* Modène, 1714. — Dans la seconde édition de cet ouvrage (Fribourg, 1720), le portrait de M. Lambercier a été récrit, et est tout changé ; la sotte calomnie que M. de Pontverre avait eu le tort d'accueillir dans le premier texte, a disparu. L'auteur fait dire simplement à M. Lambercier : « Messeigneurs... m'ont confiné dans un village, où je m'occupe à la lecture de quelques romans, pour servir de délassement à mon oisiveté ; et pour désennuyer ma sœur, je lui raconte de temps en temps la fable de nos élus, cachés dans les rochers de ce pays (*les vallées protestantes du Piémont*) comme aussi quelques traits de l'histoire des Vaudois... »

La tâche d'un pasteur de campagne est plus malaisée qu'on ne l'imagine. Il lui faut ménager les notables, et se garder d'indisposer les paysans. Parmi les paroissiens, combien n'y a-t-il pas de personnages incommodes ou ombrageux ! C'est assez de deux ou trois mauvaises têtes pour troubler le calme et susciter de fâcheuses affaires. C'est ce qui arriva à Bossey. Le registre du Conseil nous renseignera abondamment :

10 janvier 1713. M. le Premier a dit que spectable Jacob Bordier fut le voir, la semaine dernière, en qualité de Modérateur, de la part de la vénérable Compagnie, pour lui représenter que s'étant répandus divers bruits sur faits graves et scandaleux, contre la personne et le ministère de spectable Lambercier, pasteur de Bossey, lesquels leur ont paru portés à tel point qu'il n'est plus possible qu'il continue son ministère avec fruit, qu'on n'ait approfondi la vérité des dits faits pour sa justification, ou autrement pourvoir ainsi qu'il conviendra ; que sur cela, la vénérable Compagnie croyait qu'il y avait lieu d'ordonner un transport, soit visite, d'un ou deux seigneurs de céans, avec un des spectables pasteurs, pour aller au dit Bossey et autres lieux, s'informer suivant les Ordonnances ecclésiastiques, et rapporter, d'autant plus que le dit spectable Lambercier sollicite cette procédure et la croit nécessaire, tant pour sa justification que pour l'édification publique.

30 janvier 1713. Noble François Mestrezat, ancien syndic, a rapporté qu'en suite de la commission à lui donnée le 10 de ce mois, il fut hier (avec spectable Antoine Léger, pasteur) à Bossey, où tous les paroissiens de Moisin, Neydens, Troinex, Landecy et dépendances avaient été mandés, aux fins de procéder à l'information arrêtée, concernant la personne et ministère de spectable Lambercier ; qu'après le sermon fait par le dit spectable Léger, ils avaient arrêté dans l'église les chefs de famille, et les avaient sommés de dire

et déclarer avec liberté tout ce qu'ils savaient contre la personne et le ministère du dit Lambercier ; qu'alors il n'y eut nulles plaintes à cet égard ; mais qu'en ayant ensuite sommé plusieurs en particulier, et les seigneurs capitaines Grenus et Jean Caille, il leur avait paru que le bruit sur la grossesse et l'accouchement de la demoiselle Lambercier était mal fondé ; et qu'une Savoyarde, nommée Dureplat, en était l'auteur ; qu'au surplus, le dit spectable Lambercier est chargé et suspect de négligence à visiter les malades, à se préparer pour prêcher ; de diverses familiarités indécentes avec sa sœur ; de baptiser en chambre, tant à Bossey qu'à Troinex, d'avoir souvent manqué d'aller prêcher à Neydens ; de faire trop souvent des paraphrases au lieu de sermons ; d'avoir un procédé qui le rend suspect de fierté et de présomption ; et en général, d'avoir, par tous ces défauts et négligences, perdu la considération où doit être un pasteur pour que son ministère produise du fruit, et soit en édification.

De quoi opiné, il a été dit qu'il y aurait lieu d'attendre l'avis de la vénérable Compagnie.

14 février 1713. Spectables Jean Sartoris, pasteur et modérateur, et Antoine Léger, pasteur et professeur, députés de la vénérable Compagnie, ayant demandé l'entrée, le premier a représenté qu'ils étaient chargés l'un et l'autre par leur Compagnie de rapporter au magnifique Conseil ses réflexions et ses sentiments sur les accusations et reproches élevés contre la personne et le ministère de spectacle Lambercier, qui ont donné lieu au transport et visite faite à Bossey, à ce sujet, par Noble Mestrezat, et spectable Léger, qui ont chacun fait leur rapport à leurs corps.

Sur quoi le dit spectable Sartoris a dit que comme l'Apôtre exige d'un pasteur qu'il soit irrépréhensible, il veut aussi qu'on ne se porte pas à accuser, ni à recevoir des accusations légèrement contre un pasteur ; que c'est en suivant cet esprit que la Compagnie a examiné la conduite

de spectable Lambercier, sur toutes les accusations et reproches qu'on a élevés contre lui ; qu'ils sont persuadés que M. l'ancien syndic Mestrezat aura rapporté au Conseil, comme le dit spectable Léger l'a fait à la Compagnie, que leur visite et information faite à Bossey était dans le fond toute favorable à la justification du dit Lambercier, puisqu'aucun des chefs de famille de cette église n'avait rien dit au préjudice de leur pasteur, lorsque les dits députés les sommèrent de s'ouvrir avec liberté sur tout ce qu'ils sauraient contre lui ; et que même les sieurs Amy et Pierre Perdriau, et les sieurs Baulacre et Jaquet, paroissiens de la dite église, lui avaient rendu, tant alors que depuis, de bons témoignages. Qu'il est vrai que dans la suite, quelques particuliers, savoir les sieurs capitaine Grenus, Jean Caille et deux ou trois femmes, avaient fait quelques plaintes, et que le dit sieur Grenus même avait remis un long mémoire au dit Noble Mestrezat, contenant divers faits contre le dit Lambercier ; mais que la Compagnie, s'appliquant à l'examen de ces plaintes et de ce mémoire, et ayant même ouï le sieur Lambercier sur ces faits, il lui avait paru :

1° Que les plaintes des sieurs Grenus et Caille étaient plutôt l'effet de quelques démêlés particuliers sur des intérêts civils, que des chefs qui intéressent son ministère ; et que leur passion contre le dit Lambercier est notoire ;

2° Que ce mémoire, qui fut remis à M. Mestrezat secretement par le sieur Grenus, porte des caractères de réprobation et de passion, et ne méritait nulle considération, comme étant un libelle ;

3° Que les plaintes de ces femmes roulent sur de faux faits ; ou sur des faits vrais, mais qui ne peuvent point fonder de plaintes ; qu'il a résulté du rapport du dit spectable Léger et de tous ces examens, que le dit Lambercier n'est chargé d'aucun fait grave, ni crime ; qu'il ne peut être repris que de quelques imprudences, négligences, ou indécences peut-être, qui ont pu donner occasion à ces méconte-

ments et plaintes [et] qu'on peut attribuer plutôt au défaut de monde et d'éducation du dit Lambercier qu'à de mauvaises intentions ou mœurs, ou qu'à quelque défaut essentiel ; que le sentiment de la vénérable Compagnie est qu'il y a lieu, sans procéder plus outre, d'adresser au dit Lambercier des avertissements et des exhortations unies et fortes sur sa conduite passée, sur son peu de prudence et de discrétion à quelques égards, sur ce qu'il s'est licencié de baptiser des enfants dans la chambre à Bossey, sous prétexte qu'on tolère cette conduite dans les villages éloignés où il n'y a point de temple ; et en général de ce qu'il n'a pas pris soin de se conserver la considération et l'estime convenables à un pasteur ; qu'il sera exhorté d'étudier et de se préparer pour ses sermons, et d'éviter toutes les occasions dont on pourrait mal penser, et toutes indécences, d'être plus humble et plus doux envers tous les paroissiens, et tous autres avec qui il peut avoir à faire ; et qu'ils supplient le Conseil d'entrer dans les sentiments de la vénérable Compagnie, laissant au surplus à l'équité du Conseil à réfléchir, suivant l'esprit de l'article 19 des Ordonnances ecclésiastiques, sur la témérité de ceux qui ont élevé des accusations graves et atroces contre ce pasteur, sans aucun fondement, et sur la nécessité qu'il y a, pour le maintien de la réputation des personnes d'un caractère public, à réprimer une semblable licence.

Après quoi, les dits spectables députés se sont retirés ; et étant opiné sur le tout, l'avis a été de faire appeler céans le dit spectable Lambercier, pour être grièvement censuré, avec exhortation de se mieux conduire à l'avenir de manière qu'il n'y ait plus de plaintes contre lui, ni reproches à lui faire.

On admonesta donc le pasteur Lambercier. Il appartenait à une famille très modeste[1] ; l'affaire, j'imagine,

1. Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, t. VII, p. 292 et suiv.

aurait pris une autre tournure, si comme ses ennemis les seigneurs capitaines Grenus et Jean Caille, M. Lambercier avait eu des parents dans le Conseil. Nous avons heureusement un criterium décisif pour déterminer notre jugement sur les accusations qu'on avait lancées contre lui.

L'organisation de l'église de Genève permettait à la Compagnie des pasteurs de tirer d'affaire un de ses membres quand il avait manqué de tact dans sa conduite, et s'était mis à dos ses ouailles. Elle lui donnait une autre paroisse, tout simplement ; et comme un homme averti en vaut deux, l'ecclésiastique, une fois installé dans un milieu nouveau, et mis en garde contre les défauts qui l'avaient fait échouer dans son premier poste, pouvait devenir un pasteur modèle, et faire les délices de son troupeau. Mais il était alors bien établi qu'au jugement de ses anciens et de ses pairs, le ministère du pasteur ainsi déplacé n'avait pas eu de bons fruits dans la paroisse qu'il avait dû quitter. — Au contraire, voyait-on se raffermir une situation ébranlée un moment, et le soleil briller après un petit orage, le pasteur demeurait en charge ; et cela seul montrait le peu de valeur des plaintes qui avaient été portées contre lui. Ainsi pour M. Lambercier, qui, pendant vingt-cinq ans après l'échauffourée dont nous venons de parler, prolongea à Bossey son long pastorat.

Les enfants savent tout voir, et leur œil est perçant. On disait au moyen âge : *ex oculo pueri noli tua facta tueri*. Eh bien ! Jean-Jacques Rousseau, qui passa deux années chez le pasteur de Bossey, n'a rien aperçu qui se rattachât aux difficultés que M. Lambercier avait traversées et dont le registre du Conseil nous a donné le détail. Tout cela était effacé et oublié ; la considération qui entourait M. Lambercier était complète.

Je n'ai que peu d'observations à faire sur le séjour que Jean-Jacques a fait au village. Je signale en note un post-scriptum assez insignifiant à l'anecdote du noyer qu'il aida à planter dans la cour du presbytère[1] ; et je relève dans son récit un passage qui nous fournit une date :

Le derrière de Mlle Lambercier, par une malheureuse culbute au bas du pré, fut étalé tout en plein devant le roi de Sardaigne, à son passage. Je fus spectateur de la culbute, et je ne trouvai pas le moindre mot pour rire à un accident qui, bien que comique en lui-même, m'alarmait pour une personne que j'aimais comme ma mère.

C'est le mercredi 23 août 1724, que le roi de Sardaigne, avec le prince et la princesse de Piémont, allant de Thonon à Pommier, pour se diriger ensuite sur Annecy, passa le long de la montagne du Salève, salué par le canon de la place de Genève. Rousseau et son cousin étaient donc encore à Bossey dans l'été de 1724. Huit mois après, le 26 avril 1725, les parents de Jean-Jacques le plaçaient en apprentissage chez le graveur Abel Du Commun. Dans cet intervalle de huit mois, il faut loger la fin du séjour de l'enfant à Bossey, le temps qu'il passa chez son oncle sans occupation suivie, et un essai d'apprentissage chez le greffier Masseron. Nous sommes ainsi en mesure de rectifier ce que dit Rousseau : « De retour à Genève, je passai deux ou trois ans chez mon oncle, en attendant

1. On lisait dans le *Journal de Genève* des 26 juin et 3 juillet 1828 : « M. Martin, ébéniste à la Taconnerie, a fait emplette du noyer qui jadis fut planté à Bossey par Jean-Jacques Rousseau, et dont il est fait mention dans les *Confessions*. M. Martin possède toutes les attestations nécessaires des autorités locales de la dite commune, pour constater la réalité de ce fait. Il vendra ce bois, ou en fera les meubles qu'on pourrait lui commander. »

qu'on résolût ce que l'on ferait de moi... Ainsi se perdait en niaiseries le plus précieux temps de mon enfance. » *Ces deux ou trois ans* se réduisent à quelques mois de l'hiver 1724-25.

Abel Du Commun n'avait que vingt ans. L'oncle de Rousseau, Gabriel Bernard, en choisissant ce jeune maître pour lui confier son neveu, se conduisit en homme léger : il aurait dû placer Jean-Jacques chez un homme d'âge mûr, d'un caractère sûr et éprouvé, de sens rassis. Du Commun appartenait à une bonne famille [1] ; il avait un bon métier, il vécut dans une époque prospère, et il mourut à l'hôpital : il avait sans doute d'autres défauts encore que ceux dont Rousseau a parlé dans les *Confessions*.

Le contrat d'apprentissage était conclu pour cinq ans :

...pendant lequel temps le sieur Du Commun promet d'apprendre au dit Rousseau, apprenti, sa profession de graveur dont il se mêle, sans lui en rien cacher, en tant toutefois que le dit apprenti le pourra comprendre ; et demeure aussi chargé de nourrir et coucher le dit apprenti pendant le dit temps, et l'élever et instruire en la crainte de Dieu et bonnes mœurs, comme il est convenable à un père de famille.

Ce qui a été ainsi convenu moyennant la somme de trois cents livres et deux louis d'or d'épingles. Le sieur Bernard demeure garant de la fidélité du dit apprenti, et qu'il n'absentera point le service de son maître sans congé et cause légitime, à peine de tous dépens, dommages et intérêts qui à ce défaut s'en pourraient ensuivre [2].

1. Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, t. VII, p. 130 et suiv.
2. Grenus, *Glanures*, Genève, 1830, p. 119.

Cette dernière clause du contrat sortit son effet, quand Jean-Jacques quitta son maître au milieu de son apprentissage, après avoir passé chez lui près de trois ans. Sur cette période de sa vie les registres conservés aux archives de Genève n'ajoutent que bien peu de chose à ce qu'il raconte dans les *Confessions*. Il y parle d'une demoiselle Goton. Ce nom est dérivé par aphérèse de Margoton, diminutif de Margot, forme apocopée de Marguerite. Un nom de baptême ne suffit pas à identifier cette jeune personne. D'ailleurs, j'aurais réussi à la retrouver, que je me garderais de publier ma découverte.

A Genève, les mœurs étaient sous une surveillance sévère ; mais la nature ne s'endort jamais ; et tout ce qu'on peut faire contre elle, c'est de l'arrêter bien vite dans ses écarts : ce qui arriva heureusement ici.

Jean-Jacques n'a pas eu de jeunes cousines ; et il lui a manqué surtout une sœur, qui aurait eu des compagnes au milieu desquelles il aurait pu trouver une de ces amitiés innocentes qu'ont connues Sainte-Beuve (*Les Consolations,* XXV) et Renan (*Souvenirs d'enfance :* Noémi) et dont Amiel a si bien parlé :

> Une amie d'enfance, chose fraîche et poétique ! attachement qui unit l'intérêt chaste de la fraternité à la grâce piquante et idyllique d'une amourette, qui maintient les cœurs sur la limite indécise et virginalement charmante d'une affection demi-éclose et demi-contenue ! C'est le bouton de la rose et l'ébauche de l'amour.

Les registres genevois nous fournissent quelques renseignements sur la Tribu, qui lui louait des livres, et ce que nous pouvons recueillir ainsi concorde bien avec ce qu'il a dit d'elle.

En 1717, le Consistoire avait entendu un mari se plaindre des mauvaises lectures qu'elle faisait faire à sa femme :

Il surprit, dit-il, sa femme à avoir sur elle le livre qui a pour titre : *le Jésuite en belle humeur*[1] ; et a soutenu que sa femme payait trois florins par mois à la Tribu, pour lui prêter des livres de cette espèce.

Le Consistoire ouvrit une enquête, et s'assura que ce « livre impur » ne venait pas de la boutique de la Tribu. Celle-ci soumit au pasteur Gallatin le catalogue — *le catalogue complet ?* — de son cabinet de lecture ; et le digne ecclésiastique n'y trouva pas d'ouvrage dont la lecture dût être défendue.

Dix ans après, le Consistoire jeta de nouveau un regard sur cette loueuse de livres : c'était l'époque même où le jeune Rousseau, âgé de quatorze ans, « épuisait sa mince boutique ».

Registre du Consistoire, 13 février 1727. On a rapporté que la fille Tribu introduit chez elle des jeunes gens pendant les catéchismes et les sermons ; l'avis a été de l'appeler.

20 février. M. le pasteur Léger a rapporté que la fille Tribu l'était venue voir, et l'avait assuré qu'elle n'avait point attiré chez elle des jeunes gens pour jouer, mais pour leur vendre des livres ; qu'elle priait qu'on l'exemptât de comparaître, et qu'elle promettait de ne plus donner lieu dans la suite à ces plaintes contre elle.

1. Le *Manuel du libraire*, de Brunet, n'indique qu'une édition postérieure de cet ouvrage : *les Jésuites et les moines en belle humeur*, Cologne, Pierre Marteau, 1725, in-12.

Arthur Schopenhauer avait quatre ans de plus que Rousseau, quand il entra, comme lui, en apprentissage, son père l'ayant placé dans le bureau d'un négociant de Hambourg. Jean-Jacques et lui perdirent ainsi chez leurs patrons quelques années d'adolescence ; mais leur originalité à tous deux n'a fait que gagner, par suite des circonstances qui les ont écartés pour un temps de la voie habituelle et normale des études littéraires. Quand ils les ont reprises, Schopenhauer après un court intervalle, Rousseau après quatorze ans — c'est le temps qui s'écoula entre Bossey et les Charmettes, — ils s'y remirent avec un élan que les meilleurs écoliers ne connaissent guère.

Rousseau travailla ainsi neuf cents jours environ dans un atelier de graveur. Le maniement du burin lui donna une belle écriture [1] ; seul avantage qu'il ait retiré de ce long temps passé devant l'établi. Il en garda aussi quelque goût pour les jolies gravures ; dans les époques où le bon état de ses finances lui permit de s'accorder quelque superflu, on le voit charger ses correspondants [2] d'en-

1. Dans les manuscrits de Rousseau, il y a deux écritures bien distinctes : l'une est menue, rapide et serrée, quand sa plume courait sur le papier ; et l'autre plus grande, large et pleine, posée et nette, quand il copiait ses brouillons. Certaines lettres offrent un type intermédiaire : il les avait écrites à tête reposée, et n'avait pas eu besoin de les recopier.

2. « Lorsqu'il paraît quelques jolies estampes soit en paysages, soit en figures, je vous serais obligé de m'en choisir quelques-unes pour augmenter mon recueil. » *Lettre au libraire Duchesne*, 21 août 1763. — « J'aime extrêmement les jolies estampes ; je sais que cela coûte ; mais je n'en demande pas un grand nombre. Je parcours de temps en temps mon portefeuille au coin de mon feu ; cela me distrait de mes maux et me console de mes misères. Je sens que je redeviens tout à fait enfant. » *Lettre au même*, 9 décembre 1763.

richir le portefeuille qu'il s'était formé. On peut noter encore l'intérêt avec lequel il s'occupa, quant parut la *Nouvelle Héloïse,* des gravures qui accompagnent une des premières éditions. On a beaucoup de billets qu'il écrivit à ce sujet à son jeune ami Coindet.

A Bossey, et pendant le séjour de Jean-Jacques chez son oncle Bernard, son cousin et lui avaient vécu comme deux frères. L'amitié du jeune Abraham Bernard s'était refroidie ensuite.

Je suis persuadé, dit Rousseau, que sa mère contribua beaucoup à ce changement. Il était, lui, un garçon *du haut*[1] ; moi, chétif apprenti, je n'étais plus qu'un enfant de Saint-Gervais. Il n'y avait plus entre nous d'égalité, malgré la naissance ; c'était déroger que de me fréquenter.

Le présent et l'avenir pouvaient se peindre de couleurs décevantes dans l'imagination féminine de Mme Bernard, et, par reflet, dans l'esprit enfantin de Jean-Jacques. Mais le fait est que la famille Bernard, qui n'était pas noble, n'était pas même en chemin de le devenir. Le jeune Abraham n'entra point à l'Académie, ni son père au Conseil des CC : ce qui eût constitué les préliminaires indiqués pour avancer pas à pas dans la voie des honneurs. D'ailleurs, le père et le fils partirent bientôt pour l'étranger. M. Dufour-Vernes a mis le doigt sur un point qui a échappé à Jean-Jacques : c'est que les mauvais témoignages que le graveur Du Commun a dû ren-

1. Genève est bâtie sur un coteau, et les rues qui sont au sommet étaient habitées par les familles de l'aristocratie genevoise. Le bas de la ville et le faubourg de Saint-Gervais étaient des quartiers moins *select.*

dre de son apprenti, ont sans doute indisposé l'oncle et la tante Bernard.

Jean-Jacques termine le premier livre des *Confessions* en racontant la mésaventure qui le détermina à quitter son pays ; et il fait à cette occasion un tableau idyllique de la vie qui eût été la sienne, si son oncle ne l'avait pas mis sous la garde d'un mauvais maître : « J'aurais été bon chrétien, bon citoyen, bon père de famille... ». C'est une page de roman. Il oublie les discordes qui ont désolé sa ville natale. En 1734, à vingt-deux ans, il eût été entraîné dans le tourbillon politique ; et ce n'est pas tout : les luttes théologiques ne l'eussent pas laissé indifférent. Les Genevois de son temps ont publié des milliers de brochures ; quelques-unes, assurément, eussent été de sa plume ; son talent d'écrire se serait fait jour. Et si la littérature française eût perdu l'*Emile* et les *Confessions,* elle eût eu, je n'en doute pas, les *Lettres de la Montagne,* ou quelque chose d'équivalent. Elle aurait beaucoup perdu, et Rousseau n'eût rien gagné.

C'eût été pis encore, si Jean-Jacques eût été tout uniment jusqu'au bout de son apprentissage chez Du Commun : sa nature délicate se serait de plus en plus dégradée. M. Dufour-Vernes a raison de dire : « On ne peut s'empêcher de croire, malgré Jean-Jacques lui-même, que sa fuite fut un bonheur pour lui. Qu'eût-il fait dans cette ville, oublié ou renié par ses plus proches, livré aux mauvaises compagnies ? La lèpre du vice n'eût pas tardé à l'envahir, étouffant les bons germes qui étaient innés en lui. »

Rousseau entrait dans l'inconnu, au risque d'avoir le sort de son frère aîné et de mourir lamentablement on ne sait où ; mais il se dirigea vers de bons pays, la Savoie et le Piémont : l'accueil qu'il y rencontra fut plus hospitalier qu'il n'avait droit de l'attendre.

CHAPITRE XI

LES ANNÉES DE VOYAGE

Au coucher du soleil, le dimanche 14 mars 1728, Rousseau avait vu les portes de Genève se fermer devant lui. Il avait pris son parti aussitôt, et s'était décidé à ne pas rentrer dans la ville. Il passa brusquement dans un monde tout différent de celui où il avait vécu jusque-là. Dans la matinée du dimanche des Rameaux, 21 mars 1728, il se présenta à Mme de Warens, et son cœur et son sort furent fixés pour douze ans.

Il était sous le charme ; il se laissa conduire où l'on voulut. En quelques heures, on régla le chemin qu'il devait prendre, et, trois jours après, il était en route.

A Genève, son patron ne l'avait pas vu revenir ; on s'informa ; ses camarades rapportèrent ce qu'il leur avait dit ; son oncle se mit en campagne et alla à sa recherche, bien mollement ; on envoya à Nyon prévenir son père Isaac Rousseau, qui ne méconnut pas complètement ses devoirs, et qui se donna quelque mouvement pour tirer son fils des dangers évidents au-devant desquels il allait se jeter.

Le lendemain de mon départ d'Annecy, dit Jean-Jacques, mon père y arriva avec un M. Rival, son ami, horloger comme lui, homme d'esprit, bel esprit même, qui faisait des vers mieux que La Motte et parlait presque aussi bien que lui ; de plus, parfaitement honnête homme, mais dont la

littérature déplacée n'aboutit qu'à faire un de ses fils comédien. (*Il s'agit de Jean Rival, dit Aufresne, qui venait de naître, au mois de février 1728*). Ces messieurs virent Mme de Warens et se contentèrent de pleurer mon sort avec elle, au lieu de me suivre et de m'atteindre, comme ils l'auraient pu facilement, étant à cheval et moi à pied.

Mon père n'était pas seulement un homme d'honneur : c'était un homme d'une probité sûre, et il avait une de ces âmes fortes qui font les grandes vertus ; de plus, il était bon père, il m'aimait très tendrement ; mais il aimait aussi ses plaisirs. Il vieillissait (*il avait cinquante-cinq ans*) et n'avait aucun bien pour soutenir sa vieillesse. Nous avions, mon frère et moi, quelque bien de ma mère, dont le revenu devait appartenir à mon père durant notre éloignement. Cette idée agissait sourdement et ralentissait son zèle, qu'il eût poussé plus loin sans cela.

Ces termes sont réservés, mais intelligibles ; et ce jugement, si modéré et si sévère à la fois, paraît malheureusement équitable. Isaac Rousseau avait vu son fils François quitter le pays, ne plus donner de ses nouvelles : qu'était-il devenu ? Jean-Jacques prend le même chemin ; son père le laisse aller : ce n'était pas bien agir. Il y avait chez Isaac Rousseau, à l'endroit des devoirs paternels, un calus que l'hérédité a pu transmettre à son fils, d'autant plus que le grand-père, David, n'était peut-être pas sans reproche à cet égard.

Nous n'aurons plus guère à parler d'Isaac Rousseau, et, pour ne pas le quitter sous une impression tout à fait défavorable, nous noterons ici une qualité précieuse que le philosophe de Genève a certainement héritée aussi de l'horloger, son père : l'un et l'autre savaient se faire aimer. Obéissant à des défiances folles et à des accès de violence, — et la violence, on peut le remarquer, n'était

point étrangère au caractère d'Isaac, — Jean-Jacques Rousseau a malheureusement rompu avec beaucoup de ses amis. Mais il était si aimable qu'il les remplaçait bientôt, et en voyait de nouveaux venir à lui tous les jours. Moultou, Du Peyrou et Bernardin de Saint-Pierre lui sont demeurés fidèles jusqu'après la mort. Avec une héroïne de Corneille, il pouvait dire :

L'éloignement d'aucun ne saurait m'affliger ;
Mille encore présents m'empêchent d'y songer.
Je n'en crains point la mort, je n'en crains point le change :
Un monde m'en console aussitôt, ou m'en venge.

Isaac Rousseau, quand il fut établi à Nyon, était fort aimé, au dire de son fils qui se ressentait de cette bienveillance. « Pendant le peu de séjour que je faisais près de lui, dit Jean-Jacques, c'était à qui me fêterait. » En outre, nous voyons autour d'Isaac Rousseau un groupe de jeunes amis, de vrais amis, capables de se déranger pour rendre un service, et qui n'étaient point les premiers venus : David Rival, Marcet de Mézières, et le libraire Emmanuel Duvillard, trois lettrés.

Les deux premiers avaient passé quelques années à Paris, à la fin de la Régence. Si l'on feuilletait le *Mercure de France* de cette époque, on trouverait quelques pièces de poésie dont ils étaient les auteurs. Le moins riche des deux, David Rival, est celui qui avait le plus de talent. En 1757, il adressa à Voltaire une épître : *les Torts ;* ce morceau a été recueilli dans le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade*[1].

1. « J'avais vu, dit Voltaire, les petits vers de l'horloger de Genève ; il est singulier qu'un horloger fasse de si jolies choses. Sa pendule va juste. » Lettre à M. Bertrand, 24 décembre 1757.

L'horloger David Rival, comme David Noiret, le maître de danse, était un philosophe à sa manière.

Quant à Marcet de Mézières, il habitait Coppet, où l'on voit encore, garnie de tourelles, sa maison forte de Mézières. Le voisinage de Coppet et de Nyon permettait à Marcet et à Isaac Rousseau de se voir assez facilement. Un des premiers soins de Jean-Jacques, quand il vint à Genève après ses premiers succès littéraires, fut de rendre visite à l'ancien ami de son père ; et Marcet écrivait, le 5 juillet 1754, à un de ses correspondants :

Il y a aujourd'hui huit jours que le fameux Rousseau vint me voir ici, en bateau, accompagné d'un parent et de l'ami De Luc. Je le reconnus sur-le-champ, à l'air de feu son père qui était de mes amis.

Laudantur simili prole puerperæ, a dit Horace dans un vers que M. Porchat a très bien traduit :

Le fils atteste aux yeux que sa naissance est pure.

Mais nous nous sommes laissé entraîner, et il faut revenir en arrière, au moment où Jean-Jacques partait d'Annecy pour Turin. Les *Confessions* parlent de sept à huit jours pour ce voyage : plus de 250 kilomètres, et les Alpes à traverser ; le pas d'une femme, Rousseau faisant route avec M. et Mme Sabran, demande plus de temps ; et pendant les fêtes de Pâques, les voyageurs s'arrêtèrent sans doute pour faire leurs dévotions. En réalité vingt jours s'écoulèrent depuis le départ de Rousseau, le mercredi saint, jusqu'à son entrée à l'hospice des catéchumènes de Turin[1], le lundi 12 avril

1. Cet établissement, fondé en 1652, a été supprimé par un arrêté de la municipalité de Turin du 9 mai 1873.

1728. Son père, qui s'était mis à sa poursuite et n'avait pas su l'atteindre, revenu à Genève, dut transiger avec Du Commun qui réclamait une indemnité pour le départ de Jean-Jacques : les dernières années de l'apprentissage qui restaient à courir, étant celles où le travail de l'apprenti prenait quelque valeur, et dédommageait le patron des peines qu'il s'était données pour lui enseigner son métier. Isaac Rousseau dut payer vingt-cinq écus pour indemniser Du Commun.

Beaucoup de pages des *Confessions* sont de simples récits, écrits sans arrière-pensées, où l'auteur se plaît à repasser ses souvenirs de jeunesse. Mais dans le cours de sa carrière accidentée, il y a des défilés où il se savait attendu par ses adversaires. Le cas se présente en particulier au moment où Rousseau est appelé à raconter comment il fut entraîné à abjurer la religion dans laquelle il avait été élevé : il s'était mis dans un mauvais pas, dont il est sorti sans gloire.

Sans doute il avait entendu plus d'une fois l'écho des invectives de Diderot : « Cet homme faux est hypocrite et méchant : toutes ses apostasies du protestantisme au catholicisme, et du catholicisme au protestantisme, sans rien croire, ne le prouvent que trop[1] ».

Nous avons heureusement aujourd'hui le moyen de contrôler le récit que donne Jean-Jacques de la première de ses « apostasies ». Dans le registre de l'hospice des catéchumènes, où Rousseau fut mené à son arrivée à Turin, on a retrouvé la mention de son entrée, de son abjuration et de son baptême. Nous pouvons même, d'après le registre, établir une série de dates, au moyen

1. *La jeunesse de Mme d'Epinay*, par Lucien Perey et Gaston Maugras, page 539.

desquelles nous avons une idée assez précise de ce qui se passa pendant le séjour de Rousseau dans cet établissement.

Mardi 23 mars 1728. Entrée d'Abram Ruben, d'Alep, 20 ans. — C'est « le Maure » dont les manières ont révolté Jean-Jacques.

Lundi 12 avril. Entrée de Rousseau.

Mercredi 14 avril. Entrée de Judith Komes, juive, d'Amsterdam, 18 ans. — C'est « la catéchumène aux yeux fripons ».

Jeudi 15 avril. Abjuration du Maure.

Mercredi 21 avril. Abjuration de Rousseau.

Vendredi 23 avril. Baptême de Rousseau[1].

Samedi 1er mai. Baptême du Maure.

Samedi 8 mai. Départ du Maure.

Mardi 25 mai. Arrivée de Francesco Abes, d'Alger, 15 ans. — C'est le second des « deux bandits qui se disaient Maures ».

Mercredi 26 mai. Baptême de Judith Komes.

Mardi 1er juin. Départ de Francesco Abes.

Dimanche 13 juin. Départ de Judith Komes.

La date du départ de Rousseau a été laissée en blanc dans la colonne des *partenze*.

Que l'abjuration de Jean-Jacques ait eu lieu neuf jours après son entrée à l'hospice, voilà ce qui renverse tout le récit qu'il a fait de la longue résistance qu'il aurait opposée à ses convertisseurs.

1. Dans un acte de baptême cité par M. Mugnier (*Mme de Warens et J. J. Rousseau*, page 218) où Rousseau figure comme parrain, on lui donne les prénoms de Jean-Jacques-*Joseph-François;* il tenait ces deux derniers prénoms du parrain et de la marraine qu'il avait eus à son baptême, dans la cathédrale de Turin : Gioseppe-Andrea Ferrero et Francesca-Chrispina Rocca.

D'après Rousseau, on le mit à la porte presque aussitôt après les cérémonies de l'abjuration et du baptême. M. Maurice Masson en a conclu[1] que son séjour à l'hospice n'a pas duré plus de deux ou trois semaines. Mais les agissements du Maure avaient fait sur Jean-Jacques une si forte impression, qu'il a conservé le souvenir net de deux périodes pendant son séjour à l'hospice : la première (qui a duré 26 jours) où le Maure était là ; la seconde, plus longue et plus tranquille, où le Maure était loin, et où Rousseau continuait à être endoctriné. Il parle d'ailleurs de « deux bandits qui se disaient Maures », et le second, Francesco Abes, n'est arrivé à l'hospice qu'à la fin du mois de mai.

Nous ne pouvons fixer le départ de Rousseau que par ce qu'il dit de la jolie Juive. On y remarque une erreur, il est vrai : son récit implique que la sortie de cette jeune personne suivit rapidement son baptême ; au contraire, on la retint encore pendant 18 jours. Mais qu'elle ait voulu sortir, et qu'on l'ait retenue, comment Jean-Jacques l'eût-il su, s'il n'était plus là ? Ce serait un hasard bien peu vraisemblable, qu'il l'eût appris en la rencontrant un jour dans la rue. Je persiste donc à croire que le séjour de Rousseau à l'hospice a duré, comme il le dit lui-même, deux mois, et même quelques jours de plus ; il ne s'est terminé qu'après le 13 juin 1728.

Le long retard que l'on mit à congédier Rousseau, s'explique facilement. Ce jeune Genevois n'était pas le premier venu. Que son mérite fût supérieur à son sort, Mme de Warens avait su le voir d'un coup d'œil ; la famille de Solar s'en rendit compte au bout de quelques

1. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1914.

semaines. Les prêtres de l'hospice s'étaient pressés d'obtenir un acte décisif. Mais c'étaient des hommes expérimentés ; ils n'avaient pas tardé à reconnaître que cet enfant de Genève était autrement plus intelligent et plus instruit que leurs catéchumènes ordinaires. Quoique ses études régulières, chez le pasteur Lambercier, se fussent arrêtées au commencement de sa onzième année, il avait lu beaucoup de livres, avant et après son séjour à Bossey. Il est tout simple que ces ecclésiastiques aient voulu affermir en lui la foi qu'ils lui avaient fait adopter ; on la lui développa ; on lui laissa faire ses objections, on lui indiqua les raisons qui pouvaient leur être opposées. Le jeune prêtre qui s'était chargé de le catéchiser, s'évertua, et fit de son mieux pour s'acquitter de sa tâche ; il ne l'abandonna pas avant d'être au bout de son rouleau. Il réussit en définitive, puisque Jean-Jacques, après sa sortie de l'hospice, et pendant plus de vingt ans, ne regarda jamais en arrière ; jamais il ne se demanda s'il n'avait pas eu tort d'abandonner la foi de son enfance, la foi de ses pères, celle de sa patrie.

Nous n'avons pas le moyen de contrôler les dires de Rousseau sur un point qui a son importance, le voici :

Il fallut aller à l'Inquisition, dit Jean-Jacques, recevoir l'absolution du crime d'hérésie, et rentrer dans le sein de l'Eglise avec la même cérémonie à laquelle Henri IV fut soumis par son ambassadeur. L'air et les manières du très révérend père inquisiteur n'étaient pas propres à dissiper la terreur secrète qui m'avait saisi en entrant dans cette maison. Après plusieurs questions sur ma foi, sur mon état, sur ma famille, il me demanda brusquement si ma mère était damnée ? L'effroi me fit réprimer le premier mouvement de mon indignation ; je me contentai de répondre que je voulais espérer qu'elle ne l'était pas, et que Dieu avait pu

l'éclairer à sa dernière heure. Le moine se tut ; mais il fit une grimace qui ne me parut pas du tout un signe d'approbation.

On a remarqué dans ce récit l'étonnante interpellation de ce moine inquisiteur : *il me demanda brusquement si ma mère était damnée,* et le faux-fuyant auquel Rousseau a recours : *qu'il voulait espérer qu'elle ne l'était pas, et que Dieu avait pu l'éclairer à sa dernière heure ;* — et l'on a été choqué à juste titre de cet échange d'idées.

C'est très bien ; mais justement la question du moine est si révoltante, la réponse que Rousseau improvise est tellement adroite ; tout ce petit dialogue, avec la grimace du moine qui le termine est si joliment raconté, qu'on se demande s'il n'est pas arrangé avec art.

Reprenez l'entretien et retournez-le : placez question et réponse en sens inverse. Pendant que le théologien des catéchumènes expose à Rousseau la doctrine catholique et développe en particulier ce principe : « Hors de l'Eglise, point de salut ! » supposez que Rousseau se soit récrié : « Mais à ce compte, ma mère est damnée : vous ne me le ferez pas croire ! » Mettez alors ici, dans la bouche du théologien, l'échappatoire que nous avons vue, et que ce soit lui qui ouvre cette perspective rassurante : « Dieu est clément ; il peut éclairer une âme pure à sa dernière heure... », alors il n'y a plus rien de pénible et d'inconvenant : interpellation et réponse sont naturellement amenées, elles sont à leur place, et chacun des interlocuteurs est dans son rôle.

Revenez maintenant au récit de Rousseau, et supposez que ce soit une broderie ; prenez-le comme un morceau de controverse dramatisée : à ce point de vue et litté-

rairement, ce serait un petit chef-d'œuvre. Rien qu'en faisant miroiter la doctrine catholique sous ses aspects divers, Jean-Jacques se venge spirituellement de l'humiliation qu'on lui fit subir, des coups de baguette qui lui furent appliqués sur les épaules : car c'est à cela qu'il fait allusion en rapprochant son cas de celui du roi Henri IV, qui reçut ces coups sur les épaules de ses envoyés, d'Ossat et du Perron, ainsi que le raconte d'Aubigné :

Clément reçut Henri IV à réconciliation, par les cérémonies curieusement inventées à cette occasion : c'est qu'il fut dressé un haut échafaud en place publique à Rome ; là-dessus furent envoyés les cardinaux Du Perron et Ossat, lesquels s'étant trainés à genoux, se couchèrent de leur long, la face en bas, et, comme l'on dit, à *béchevet*. Après les réquisitions des suppliants, représentant le roi de France, le Pape, d'un siège éminent, fit lever son Pénitencier, assis plus bas ; et puis on commença le psaume *Miserere mei ;* à chaque couplet duquel le Pénitencier donna d'un coup de bâton le long de la tête et de l'épaule aux deux cardinaux, à chacun son coup, jusqu'au dernier mot, qui est *vitulos*.

Ce qui s'interpréta diversement : car les uns attribuaient cela à grande repentance et humilité ; les autres disaient que c'était bassesse, que la pantouffle, par là, se décrottait sur les fleurs de lys...

Rousseau a fait dans les *Confessions* maintes erreurs involontaires, sur lesquelles on peut mettre le doigt en compulsant, son livre à la main, les lettres, les registres, tous les documents de l'époque. Mais ici, d'une part, nous ne pouvons faire aucune vérification, puisqu'il n'a pas été dressé procès-verbal de l'interrogatoire de Jean-Jacques par le très révérend père inquisiteur,

lequel, étant mort sans doute, quand les *Confessions* parurent, en 1782, n'a pu réclamer contre le mot qu'elles mettent dans sa bouche. D'autre part, si l'anecdote est fictive, il est clair que Rousseau, en l'écrivant, savait ce qu'il faisait.

« S'il m'est arrivé, dit-il à la première page des *Confessions*, d'employer quelque ornement indifférent, ce n'a jamais été que pour remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire. J'ai pu supposer vrai ce que je savais avoir pu l'être, jamais ce que je savais être faux. » — Eh bien ! la question du moine aurait pu, en vérité, être posée par lui ; il n'était pas faux de lui attribuer l'idée qu'elle exprime.

« J'écrivais, a dit Rousseau ailleurs, mes *Confessions* déjà vieux ; je les écrivais de mémoire : cette mémoire me manquait souvent, ou ne me fournissait que des souvenirs imparfaits ; et j'en remplissais les lacunes avec des détails que j'imaginais. J'aimais à m'étendre sur les moments heureux de ma vie, et je les embellissais quelquefois des ornements que de tendres regrets venaient me fournir. Je disais les choses que j'avais oubliées, comme il me semblait qu'elles avaient dû être. »

Quand l'auteur des *Confessions* a prolongé ainsi les lignes de quelqu'un des récits où il revêtait de couleurs brillantes la peinture de ses beaux jours, il l'a fait chaque fois avec tant d'aisance et d'habileté qu'on ne saurait marquer le point où, sur le narré d'événements réels, vient s'ajuster une continuation imaginaire.

Ce procédé, dans lequel Rousseau était maître, ne l'a-t-il pas employé dans le morceau des *Confessions* que j'ai cité ? Je ne me dissimule pas le peu de fondement du doute que j'énonce : je ne fais que le soumettre au

jugement du lecteur éclairé. — Après tout, l'anecdote peut être vraie [1] : un moine italien a pu manquer de tact, et être assez brutal pour tirer sans ménagement les conséquences de son dogme.

Dans le récit d'une autre anecdote qui se rapporte au même temps, nous avons un document qui nous permet de prendre sur le fait une de ces libertés que Jean-Jacques, de son propre aveu, s'est quelquefois permises avec ses souvenirs. C'est cette jolie scène où il se représente à genoux, devant Mme Basile, à Turin. M. Jansen [2] a retrouvé à la bibliothèque de Neuchâtel un de ces papiers dont j'ai parlé, où Rousseau a tracé son premier jet, et qu'il n'a pas détruit comme les autres. Le récit commence *in medias res ;* pour le faire comprendre, je reprends les premières lignes dans les *Confessions :*

Je me jetai à genoux à l'entrée de la chambre, bien sûr qu'elle ne pouvait m'entendre, et ne pensant pas qu'elle pût me voir. Mais j'ignorais qu'en la dévorant ainsi du cœur et des yeux, elle me voyait elle-même dans une glace à laquelle je n'avais pas songé. Elle se retourna, et me surprit dans un transport qui me faisait soupirer en étendant les deux bras vers elle. On ne peut rien imaginer d'égal au subit effroi dont je fus saisi, en me voyant découvert dans cette attitude. Je pâlis, je tremblai, je me sentis défaillir. Elle me rassura en me regardant d'un œil assez

1. Si elle est vraie, Rousseau se l'est certainement rappelée quand il a mis dans la bouche d'un païen cette réponse à un missionnaire : « Vous m'annoncez un Dieu né et mort, il y a deux mille ans... Vous venez, dites-vous, me l'apprendre ; mais pourquoi n'êtes-vous pas venu l'apprendre à mon père, ou pourquoi damnez-vous ce bon vieillard pour n'en avoir jamais rien su ? » *Profession de foi du vicaire savoyard.*

2. *Rousseau als Musiker,* p. 157.

doux, et me montra du doigt une meilleure place à ses pieds. On peut juger que je ne me le fis pas dire deux fois.

Jusqu'ici, tout était peut-être assez simple ; mais la suite de ce petit manège me paraît plus étrange. C'était là, comme on voit, une déclaration, pas équivoque de part et d'autre, et il semblait qu'il ne pouvait plus rien manquer entre nous à la familiarité de deux amants déclarés. Point du tout. A genoux devant elle, je me trouvai dans la situation la plus délicieuse, il est vrai, mais la plus contrainte où j'avais été dans ma vie : je n'osais ni respirer ni lever les yeux ; et si j'avais la témérité de reposer quelquefois la main sur son genou, c'était si doucement que, dans ma simplicité, je croyais qu'elle ne la sentait pas. Elle, de son côté, attentive à sa broderie, ne me parlait, ni me regardait. Nous ne faisions le moindre mouvement. Un silence profond régnait entre nous. Mais que le cœur disait et sentait de choses !

Cette situation paraîtra très plate à bien des lecteurs ; cependant j'ai lieu à penser qu'elle ne déplaisait pas à la jeune personne ; et pour moi, j'y aurais passé ma vie entière, j'y aurais passé l'éternité sans rien désirer de plus.

Que le lecteur ouvre les *Confessions* au livre II, et compare les textes : il verra que la différence va jusqu'à la contradiction. Nous venons de lire : *elle me rassura en me regardant d'un œil assez doux,...* tandis que les *Confessions* portent : *elle ne me regarda point...* Et de même, plus loin : *j'avais la témérité de reposer quelquefois la main sur son genou,...* tandis qu'on lit dans les *Confessions : je n'osai la toucher, même pour m'appuyer un instant sur ses genoux.* — N'insistons pas : il faut sourire et passer. Le récit, dans sa forme définitive, est plus rapide et élégant.

Le lecteur qui me suit dans cet exposé de mes recherches sur la vie de Rousseau, ne me demande pas assu-

rément de lui donner un abrégé des *Confessions ;* il a lu et relu ce livre séduisant, et il le connaît assez bien pour être toujours au fait, lors même que je saute vingt feuillets sur lesquels je n'ai rien à dire, afin d'arriver à un point où j'ai quelque renseignement nouveau à mettre au jour.

Plus heureux que sage, Jean-Jacques avait trouvé à Turin[1] de bienveillants protecteurs ; et déraisonnablement, il leur tourna le dos. Il s'était engoué d'un nommé Bâcle, « dont j'avais été camarade, dit-il, durant mon apprentissage. Il allait partir bientôt pour s'en retourner à Genève. » Rousseau eut la folle idée de partir avec lui : ce fut un des coups de tête qui décidèrent de son avenir.

Dans la famille Bâcle, on trouve plusieurs frères ; je ne sais pas bien duquel d'entre eux il s'agit ; mais je penche pour l'aîné, qui avait vingt et un ans au printemps de 1729. Il était perruquier : avec ce métier, il pouvait être parti de Genève pour voir du pays, mieux que ses jeunes frères, qui étaient « monteurs de boîtes », et qui eussent trouvé plus difficilement de l'ouvrage hors de la ville où florissait l'horlogerie.

Le père de ces jeunes gens, Joseph Bâcle, avait eu, en 1717, une aventure qui ressemble à quelques égards à celle de Jean-Jacques Rousseau lui-même, bien que le point de départ et le dénouement aient été tout différents.

Joseph Bâcle était barbier et faisait aussi de la petite chirurgie, comme ses confrères ; sa femme était

1. M. Théophile Dufour avait recueilli des documents qui seront publiés un jour, et qui permettront de contrôler les souvenirs que Rousseau avait gardés de son séjour à Turin, et qu'il a idéalisés dans les pages célèbres qui précèdent la *Profession de foi du vicaire savoyard.*

sage-femme ; il demeurait à Jussy, beau village au pied des Voirons. Sa famille devenant nombreuse, sa femme était allée vivre à Genève, où elle était mieux payée qu'à la campagne ; sa fille aînée l'y avait accompagnée. Cette enfant eut un jour une gracieuse idée, dont les suites furent lamentables. Laissons parler le père, en copiant le procès-verbal de son interrogatoire :

Etant à Jussy, absent de sa femme qui était établie en ville, une sienne fille qui restait (*demeurait*) avec elle, envoya à lui répondant, la veille de sa fête, un bouquet qui lui fut présenté le jour suivant au matin, et avant son lever, par sa servante ; ce fut alors qu'abandonné de Dieu, il se porta à abuser de cette pauvre fille.

Dès qu'il sut qu'elle était enceinte, le désespoir lui fit prendre la résolution de se cacher, et d'aller si loin qu'on ne pût jamais savoir de ses nouvelles. Il se retira d'abord à Annecy[1], s'adressa à l'évêque et lui dit qu'il le venait prier de le vouloir éclairer. L'évêque le remit à des missionnaires qui l'ont gardé sept jours, travaillant à lui inculquer les dogmes de l'Eglise romaine ; les disputes avaient servi à le fortifier dans la religion protestante, qu'il leur avait déclaré ne pouvoir quitter ; ils le laissèrent sortir du couvent ; il paya sa dépense.

En quittant Annecy, il a été en droiture à Preuilly en Touraine, chez un sien oncle ; sa femme, ayant été touchée du repentir qu'il marquait, lui avait écrit qu'elle lui pardonnait, et l'exhortait à revenir dans ce pays pour l'aider par son travail à soutenir et à faire subsister sa famille.

Nous ne nous attarderons pas à suivre cette affaire ;

1. Le curé de Meinier, village voisin de Jussy, l'avait accompagné et le présenta à l'évêque, « qui lui tendit les bras et lui fit caresse ».

Bâcle fut banni de la ville, à perpétuité, pour crime d'adultère : en d'autres termes, renvoyé dans son village. — Mais cette digression n'est pas un hors-dœuvre : car ces velléités d'apostasie, qui ne rimaient pas du tout avec l'accident moral arrivé à Joseph Bâcle, et qui en étaient la suite cependant, nous conduisent à mieux comprendre comment Jean-Jacques se laissa diriger, lui aussi, sur le chemin d'Annecy. Un enfant de Genève, une fois dévoyé, sortant de son pays et allant devant soi, rencontrait des convertisseurs.

Dans le présent ouvrage, je cherche à dire des choses nouvelles, à soumettre au lecteur le résultat de recherches originales. Ce plan est louable ; mais il a un inconvénient qui reparaît à bien des reprises : c'est que trop souvent je n'ai rien à dire, je suis réduit au silence. Je feuillette les *Confessions :* les pages passent une à une, sans que j'aie quelque remarque à faire, quelque document inédit à produire. Il faut que le lecteur me le pardonne ; qu'il se contente, en temps et lieu, d'être renvoyé aux travaux de mes confrères et collaborateurs, si je n'ai rien à y ajouter [1] ; et qu'il accepte cette marche de sauterelle, qui nous amène, en l'instant où nous sommes, à rejoindre Rousseau au printemps de 1731, quand il se présente avec l'archimandrite devant les autorités de Fribourg, de Berne et de Soleure. Nous traduisons le texte allemand [2] des « manuaux » des Conseils de ces trois cantons suisses.

1. M. Théophile Dufour a publié dans la *Revue savoisienne* de 1878 un travail intéressant, qui a été aussi tiré à part : *Jean-Jacques Rousseau et Mme de Warens ; notes sur leur séjour à Annecy, d'après des pièces inédites.*

2. *Bulletin de l'Institut genevois,* t. XXIII, p. 69. — *Gisi. Französische Schriftsteller in Solothurn,* 1898, page 28.

Manual du Conseil de Fribourg, lundi 16 avril 1731. Le révérend Père Athanasius Paulus, de l'ordre des saints Pierre et Paul de Jérusalem, prie de lui accorder de faire collecte, tant en la ville que sur le pays, pour le Saint-Sépulcre.

Il sera honorablement entretenu et nourri dans l'hospice, avec son compagnon — *ce compagnon, c'est Jean-Jacques,* — à la table des religieux, pendant un mois. Son cheval sera logé ailleurs. Il aura une patente pour faire collecte pendant un mois, tant à la ville de Fribourg que dans la campagne, et la chancellerie lui paiera huit mirlitons.

Manual du Conseil de Fribourg, vendredi 20 avril 1731. — La patente pour faire collecte, accordée au Père Athanasius Paulus, lui sera retirée, et le présent qu'il doit recevoir sera réduit à deux mirlitons. La dépense sera payée, il devra quitter le pays.

Manual du Conseil de Berne, mercredi 25 avril 1731. — Le caissier paiera dix écus au Père Athanasius Paulus, un religieux grec qui fait une collecte pour le rachat d'esclaves chrétiens.

Manual du Conseil de Soleure, vendredi 27 avril 1731. L'avoyer Jérôme Sury a rapporté que le Révérend Athanasius Paulus, un religieux de Jérusalem, s'est présenté chez lui ce matin, et sollicite de la Seigneurie un secours pour les pauvres chrétiens de Palestine. Il est décidé que ce personnage sera renvoyé au Prévost, auquel il soumettra les attestations qu'il possède. Si le résultat de l'examen est favorable, il lui sera remis par le trésorier une somme d'argent analogue à celles qui ont été antérieurement allouées en semblables occasions.

C'est tout ce qu'on trouve dans le Manual sur cette affaire.

Ces extraits de registres sont trop brefs ; on voudrait plus de détails, mais chaque mot y a sa valeur, et ils en disent assez pour nous édifier sur le compte du person-

nage avec qui Jean-Jacques avait jugé à propos d'aller courir le monde. C'était un levantin ; on sait ce que sont trop souvent ces gens-là.

La date du 27 avril 1731 est la dernière que nous trouvons dans les documents authentiques qui nous permettent de contrôler le texte des *Confessions*. Les lettres de la Correspondance de Rousseau, adressées de Neuchâtel à son père et à Esther Giraud, nous montrent une lacune à cet endroit. D'après le récit des *Confessions*, il semble qu'une fois séparé de l'archimandrite, Jean-Jacques aurait passé quelques jours chez l'ambassadeur, et serait allé ensuite tout droit à Paris. C'est ce que contredit nettement sa lettre à son père, qui n'est pas datée, mais qui certainement a été écrite dans la seconde moitié du printemps de 1731 :

Mon cher père, il faut vous l'avouer, je suis à Neuchâtel dans une misère où mon imprudence a donné lieu. Comme je n'avais point de talent que la musique qui pût me tirer d'affaire, je crus que je ferais bien de la mettre en usage si je le pouvais ; et voyant bien que je n'en savais pas encore assez pour l'exercer dans des pays catholiques, je m'arrêtai à Lausanne, où j'ai enseigné pendant quelques mois ; d'où étant venu à Neuchâtel, je me mis dans peu de temps, par des gains assez considérables joints à une conduite fort réglée, en état d'acquitter quelques dettes que j'avais à Lausanne ; mais étant sorti d'ici un peu inconsidérément, après une longue suite d'aventures [1] que je me réserve l'honneur de vous détailler de bouche, si vous voulez bien le permettre, je suis revenu ; mais le chagrin que je puis dire, sans vanité, que mes écolières conçurent de

1. Sa folle équipée, qui ne l'avait pas mené bien loin, avait pris fin au bout de deux ou trois semaines.

mon départ, a été bien payé à mon retour par les témoignages que j'en reçois qu'elles ne veulent plus recommencer ; de façon que, privé de secours nécessaires, j'ai contracté ici quelques dettes qui m'empêchent d'en sortir avec honneur, et qui [*m'obligent de recourir à vous*].

La lettre écrite en même temps à Mlle Giraud confirme la précédente :

Je ne ferai peut-être pas long séjour dans cette [*ville*]. Mes affaires y sont dans une fort mauvaise crise. Je suis déjà fort endetté, et je n'ai qu'une seule écolière. Tout est en campagne ; je ne sais comment sortir ; je ne sais comment rester...

Ces deux lettres nous font voir qu'à la fin du mois d'avril 1731, Jean-Jacques avait été simplement hébergé pendant quelques jours chez l'ambassadeur de France, qui l'avait accueilli et réconforté, et l'avait ensuite laissé repartir pour Neuchâtel. Mais les familles de ses élèves avaient été choquées de son départ inconsidéré ; cette frasque lui avait enlevé leur confiance ; elles ne lui avaient pas rouvert leurs portes à son retour ; elles étaient d'ailleurs parties pour la campagne, en sorte qu'il se trouvait sans occupation et sans ressource. Dans sa détresse, il battit alors le rappel de tous les côtés, écrivant les lettres que nous venons de voir et d'autres que nous n'avons pas, adressées à Soleure à M. de Bonac ; à Annecy, à l'adresse de Mgr de Bernex, évêque de Genève. « Ce grand évêque, dit-il[1], me recommanda à M. le marquis de Bonac, ambassadeur de France auprès du Corps Helvétique. Il me serait glorieux de détailler

1. Mémoire à S. E. Mgr le gouverneur de Savoie (mars 1739).

ce que ces deux seigneurs avaient eu la bonté de concerter pour mon établissement... »

Il paraît donc que sur la recommandation de l'évêque, M. de Bonac voulut bien s'occuper de Rousseau avec une sollicitude plus effective qu'elle n'avait été d'abord; il chercha à le caser quelque part ; il lui trouva une place à Paris. Jean-Jacques alors revint à Soleure, où de nouveau il reçut bon accueil. « On me donna quelques lettres, dit-il, cent francs pour mon voyage, accompagnés de fort bonnes leçons, et je partis. »

En cette occasion, le grand seigneur français et l'évêque savoyard se conduisirent paternellement ; je voudrais pouvoir en dire autant d'Isaac Rousseau.

Nous ne savons pas quelle a été la durée des séjours successifs que Rousseau fit à cette époque, à Neuchâtel, après son retour, à Paris ensuite, à Lyon en dernier lieu. Mais sa détresse financière, toujours recommençante, est un point fixe auquel on n'a qu'à se tenir, pour être certain que ces trois séjours ne se sont pas prolongés longtemps. Nous pouvons compter à peu près un mois au moins, deux mois au plus, pour chacun d'eux.

Près de la fin du dernier, Jean-Jacques mentionne « une nuit délicieuse hors de la ville... il avait fait très chaud ce jour-là ». *Ce jour-là* ne peut donc pas être placé plus tard que l'été de la Saint-Martin. Et à partir de ce moment, tout marche assez vite : *trois ou quatre jours* chez M. Rolichon ; *peu de jours* jusqu'au moment où viennent « des nouvelles de maman, et de l'argent pour l'aller joindre » ; *sept ou huit jours* encore d'attente à Lyon ; enfin le temps d'aller à pied, et sans se presser, de Lyon à Chambéry : il est certain que Rousseau atteignit cette dernière ville, au plus tard dans les premiers jours de décembre 1731 ; et je croirais volon-

tiers, déjà quelques semaines auparavant. En tout cas, le séjour à Paris a eu lieu dans l'été de 1731, et l'arrivée à Chambéry, dans l'automne.

Comme une bille qui, dans une série de carambolages, parcourt en tous sens le billard, nous voyons Rousseau, à cette époque de sa vie, tenter la fortune en différentes villes de Suisse et de France, et aller de l'une à l'autre, se plaisant à ces voyages à pied dont il a été le premier à vanter le charme, et que d'autres après lui ont tant aimés :

> Je m'en allais rêveur, le bâton à la main,
> La tête de soleil ou de vent inondée,
> En laissant au hasard le soin du lendemain...

Ainsi se passèrent pour lui deux ans environ de vie errante, où se succédèrent les bons et les mauvais jours. Viennent ensuite les longues années du séjour de Rousseau à Chambéry, la période la plus confuse de sa carrière, celle où sa mémoire a le plus brouillé les dates : nous ne pouvons pas toujours les rétablir avec sûreté. Je ne puis ici que renvoyer le lecteur au livre de M. Mugnier.

CHAPITRE XII

LES CHARMETTES

Au cours de sa jeunesse aventureuse, Jean-Jacques Rousseau a essayé de beaucoup de métiers. Celui qui lui a le plus souri est celui de maître de musique à Chambéry. Les jeunes filles qu'il eut pour élèves lui ont laissé de gracieux souvenirs, et il s'est plu à faire une peinture idyllique de la vie qu'il menait au milieu de ce cercle de jolis visages, alors qu'il n'avait pas encore vingt-deux ans. On se demande — et l'auteur des *Confessions* n'explique pas nettement — comment ce train de vie qui lui plaisait si fort, et qui devait être charmant en effet, a été interrompu. « Ayant quitté depuis longtemps mes écolières... », dit-il un peu plus loin dans son récit. Il les avait donc quittées, et pourquoi ? Leurs familles sans doute avaient cessé de lui demander des leçons.

Rousseau ne savait qu'à moitié la musique, ne l'ayant jamais apprise dans les règles. On s'en était bien vite aperçu. Il ne trouvait à Chambéry que des amateurs comme lui-même ; en sorte qu'il n'y était pas en mesure de remplir les lacunes de ses connaissances, et d'étudier à fond l'art qu'il prétendait enseigner. Après avoir bien débuté dans cette carrière, il était ainsi arrêté, et se trouvait dans une situation fausse et précaire. Puis la maladie était venue, et longtemps l'avait retenu à la maison. Dans ce temps de loisir, il avait beaucoup lu. M. de Conzié, un jeune homme avec lequel il s'était lié,

et qui aimait la littérature, lui avait fait partager ses goûts. Rousseau, pendant toute sa jeunesse, s'est laissé mener par ceux qu'il a rencontrés successivement ; et cette fois le hasard fut heureux.

M. de Conzié, dit-il, gentilhomme savoyard, jeune et aimable, eut la fantaisie d'apprendre la musique, ou plutôt de faire connaissance avec celui qui l'enseignait. Avec de l'esprit, et du goût pour les belles connaissances, M. de Conzié avait une douceur de caractère qui le rendait très liant, et je l'étais beaucoup moi-même pour les gens en qui je la trouvais. La liaison fut bientôt faite. Le germe de littérature et de philosophie qui commençait à fermenter dans ma tête, et qui n'attendait qu'un peu de culture et d'émulation pour se développer tout à fait, se trouvait en lui. M. de Conzié avait peu de dispositions pour la musique ; ce fut un bien pour moi ; les heures des leçons se passaient à tout autre chose qu'à solfier. Nous déjeunions, nous causions, nous lisions quelques nouveautés, et pas un mot de musique. La correspondance de Voltaire avec le prince royal de Prusse faisait du bruit alors ; nous nous entretenions souvent de ces deux hommes célèbres dont l'un, depuis peu sur le trône, s'annonçait déjà tel qu'il devait dans peu se montrer, et dont l'autre nous faisait plaindre sincèrement le malheur qui semblait le poursuivre. L'intérêt que nous prenions à l'un et à l'autre s'étendait à tout ce qui s'y rapportait. Rien de tout ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait. Le goût que je pris à ces lectures m'inspira le désir d'apprendre à écrire avec élégance, et de tâcher d'imiter le beau coloris de cet auteur, dont j'étais enchanté. Quelque temps après parurent les *Lettres philosophiques*. Quoiqu'elles ne soient pas assurément son meilleur ouvrage, ce fut celui qui m'attira le plus vers l'étude, et ce goût naissant ne s'éteignit plus depuis ce temps-là.

On a relevé dans ce paragraphe quelques erreurs chronologiques. Les *Lettres philosophiques* sont antérieures de deux ans aux premières lettres échangées entre Voltaire et le prince royal de Prusse ; et quand celui-ci monta sur le trône, au printemps de 1740, Rousseau était à Lyon, chez M. de Mably. Mais recherchons plutôt dans cette page le spectacle intéressant d'un grand esprit qui s'éveille en lisant l'œuvre d'un maître, et remarquons le coup d'œil juste et sûr du jeune provincial, qui va droit, dans l'œuvre complexe et déjà si considérable de Voltaire, à un livre qui est encore aujourd'hui des plus agréables à relire et des plus féconds pour la réflexion : les *Lettres philosophiques* ou *Lettres sur les Anglais,* cette œuvre d'une fraîcheur si vive, qui marque un des tournants de la pensée française, comme le fit, quatre-vingts ans plus tard, *l'Allemagne* de Mme de Staël.

Rousseau entrait dans ses nouvelles études avec un esprit curieux et ouvert, une ardeur juvénile, et une intelligence qui commençait à mûrir. Avec des livres, un autodidacte peut faire des progrès dans les sciences et les belles-lettres ; et sur ce terrain Rousseau ne se sentait pas arrêté comme il l'était en Savoie pour l'étude approfondie de la musique. Il se laissa donc aller, comme une eau qui s'écoule où l'entraîne la déclivité du terrain, à ce penchant nouveau que tout favorisait : la conversation de quelques hommes de mérite, comme Chambéry en a possédé toujours ; de grandes facilités pour se procurer des livres, avec un flair heureux pour les bien choisir. Le maître de musique s'effaça en lui devant l'étudiant en lettres et en philosophie.

C'était à l'époque où le petit héritage de sa mère lui permettait d'obéir à son caprice, en vivant quelque temps

sur l'argent qu'il avait reçu [1]. Quand le souci de l'avenir et d'une carrière à suivre venait le hanter, Rousseau se disait, et il expliquait à son père qui l'interrogeait là-dessus, qu'il se préparait à devenir le secrétaire de quelque grand seigneur, ou le gouverneur d'un jeune homme de qualité. C'étaient des projets raisonnables ; et en effet, on voit Jean-Jacques occuper des postes de ce genre dans les années qui suivirent.

En attendant, il était dans un état de santé qui le mettait en souci. Mme de Warens, qui le soignait maternellement, chercha pour lui, dans les agréables campagnes qui environnent Chambéry, un séjour où il pût jouir de la verdure et du soleil. Ils s'établirent aux Charmettes, sur la pente d'une colline, dans une jolie maison entourée d'un jardin, de prés et de vignes. Jean-Jacques y passa deux fois la belle saison : époque heureuse de sa vie, où il poursuivit et acheva l'entreprise de faire, à vingt-six ans, et tout seul, les études que ceux qui suivent l'enseignement régulier des établissements publics, font de seize à vingt ans. Assurément il a gagné en originalité à ce long détour, à ce retard dans son développement. Il avait vécu, il avait souffert ; et c'est avec une âme déjà éprouvée, un esprit réfléchi, un sérieux précoce, qu'il

1. Le 5 janvier 1712, après son retour de Constantinople, et six mois avant la mort de sa femme, Isaac Rousseau avait signé une reconnaissance aux termes de laquelle les biens dotaux de celle-ci s'élevaient à la somme de 16.000 florins. Mais l'argent coulait entre ses mains ; et quand un peu plus tard (31 juillet 1717) on voulut mettre en sûreté les biens de ses enfants, Isaac Rousseau ne put représenter que 13.000 florins. Cette somme fut placée en prêt dans les mains d'un riche Genevois, M. de Pellissari.

Jean-Jacques atteignit sa majorité (vingt-cinq ans) le 28 juin 1737 ; et son père lui paya, un mois après, la part qui lui revenait (6.500 florins) dans l'héritage de Suzanne Bernard.

abordait les hautes études ; il voyait toutes choses sous un autre angle et dans une autre perspective que le gros de la troupe, ceux qui dans leur adolescence avaient suivi tranquillement les leçons de leurs maîtres, et pris la file avec leurs camarades.

On s'est raillé quelquefois du contraste des belles et fécondes théories de l'*Emile* avec le plat insuccès de l'auteur quand il fut, à Lyon, précepteur des enfants de M. de Mably. Mais auparavant Rousseau avait eu affaire à un bon élève, à lui-même, veux-je dire : c'est là qu'il faut voir ce que valait sa méthode. Il était à la fois le maître et l'élève, et tous deux réussirent merveilleusement. Le plan d'études que Rousseau suivit aux Charmettes sera toujours digne d'être médité.

Il s'initiait aux sciences. Nous le voyons prendre en main un excellent traité, les *Eléments de mathématiques* du Père Lamy : il demande même à son libraire l'*Arithmetica universalis* de Newton, ouvrage de plus difficile digestion, en même temps que les *Récréations mathématiques et physiques* d'Ozanam, qui étaient beaucoup mieux à sa portée. On croirait qu'il a abordé le calcul différentiel et intégral, si l'on prenait à la lettre ce qu'il dit dans les vers du *Verger :*

> Avec Kepler, Wallis, Barrow, Reyneau, Pascal,
> Je devance Archimède, et je suis l'Hôpital.

Les mathématiciens du XVIIe siècle avaient résolu des problèmes qui eussent arrêté Archimède ; et Jean-Jacques, en épelant quelques-unes de leurs découvertes, a pu s'applaudir de savoir ce que l'illustre géomètre grec avait ignoré. Quant au marquis de l'Hôpital, auteur de l'*Analyse des infiniment petits pour l'intelligence des*

lignes courbes, si Rousseau avait voulu « le suivre » dans son explication des nouveaux calculs, il se serait bien vite arrêté en route, puisque la géométrie analytique était déjà trop abstruse pour lui. Toujours est-il qu'à ce moment du XVIIIe siècle, les mathématiques et l'astronomie étaient à la mode. Voltaire venait de publier ses *Eléments de la philosophie de Newton*, et il écrivait de Cirey maintes lettres à des savants : S'Gravesende, Pitot, Mairan. Le public s'était intéressé aux expéditions scientifiques conduites par Maupertuis sous le cercle polaire et par La Condamine au Pérou, pour mesurer les degrés de latitude. Rousseau, dans un des morceaux qu'il a écrits aux Charmettes, se représente comme « un homme qui, depuis plusieurs années, attendait impatiemment, avec toute l'Europe, les résultats de ces fameux voyages entrepris par plusieurs membres de l'Académie royale des sciences » ; il lisait avec avidité « le précis des observations de ces grands hommes » ; il ébauchait un mémoire sur la sphéricité de la terre ; il a conté dans les *Confessions* la plaisante anecdote de quelques paysans, qui, le voyant, de nuit, observer les étoiles dans son jardin, le prirent pour un sorcier, et allèrent s'effrayant, jusqu'au moment où ils furent rassurés par des jésuites. Dans sa vieillesse encore, il se plaisait à cette branche de la science ; et au moment où il rédigea pour une jeune fille, sous forme de lettres, un cours élémentaire de botanique, il écrivit, pour répondre à une demande du même genre, un *Traité de la sphère*, qui a été retrouvé dans ses papiers, et que M. Streckeisen a publié.

Rousseau étudiait la physique dans les œuvres de Rohault, et faisait maladroitement quelques expériences de chimie. Cela suffisait pour être remarqué dans une

petite ville où les savants étaient rares ; et le bruit en parvint, à vingt lieues de là, jusqu'à Nyon où vieillissait le père de Jean-Jacques. Il en fut ému et inquiet, et s'empressa d'écrire à Mme de Warens : « J'ai appris depuis quelques jours que mon fils *soufflait*. Si cela était vrai, j'en serais fort affligé ; car il est impossible qu'une personne ne se ruine en voulant faire des épreuves continuelles de chimie. Il est vrai qu'on trouve de beaux secrets, mais ils sont plus utiles aux autres qu'à celui qui a bien brûlé du charbon pour les trouver ». Les craintes du bonhomme étaient sans fondement. Son fils n'étudiait que pour s'instruire, et ne cherchait pas la pierre philosophale ; mais il manquait des secours nécessaires à ce genre d'études. Il n'y avait pas à Chambéry un cabinet de physique pourvu d'une abondance d'instruments, ni un vrai laboratoire de chimie. C'est plus tard seulement que Rousseau, établi à Paris, put approfondir ces branches de la science, quand il suivit à trente-cinq ans les cours de Rouelle.

C'est plus tard encore, c'est à cinquante ans, qu'il a abordé l'étude de la botanique, lorsque, exilé de France, il passa quatre étés dans le Jura. Il se lia avec les savants du pays, qui l'entraînèrent dans leurs excursions ; ils n'eurent pas de peine à lui faire aimer la recherche des plantes ; c'est un goût qui se liait si bien à celui qu'il avait pour les longues promenades à pied ! Mais au temps des Charmettes, où des courses d'herborisation eussent été pour lui une occupation tout à fait bien choisie, aussi agréable qu'instructive, il ne trouva pas autour de lui, comme plus tard dans le pays de Neuchâtel, un Gagnebin pour l'initier à cette étude. Claude Anet l'avait cultivée, il est vrai ; mais il était mort trop tôt, à un moment où Rousseau était tout entier à la musique.

M. de Conzié, qui, pour cette période de la vie de Jean-Jacques, est le seul témoin dont les dires complètent le récit des *Confessions*, nous donne un renseignement intéressant qu'il faut relever ici : « Son goût décidé pour la lecture faisait que Mme de Warens le sollicitait vivement pour qu'il se livrât tout entier à la médecine : ce à quoi il ne voulut jamais consentir ». Parce qu'un jeune homme aimait les livres, croire que l'art médical fût son fait, ce n'était pas, de la part de Mme de Warens, une preuve de jugement. Elle était arrière-petite-fille d'un docteur en médecine de la faculté de Montpellier ; dans ses jeunes années, elle avait pris de l'intérêt aux livres de la bibliothèque qu'il avait laissée. Elle n'était donc pas étrangère à ce genre de lectures, et elle aimait à préparer elle-même des remèdes. Jean-Jacques aussi parle des livres de médecine qui lui tombèrent entre les mains : ils lui brouillèrent l'esprit : il se crut atteint de toutes les maladies qu'il y voyait décrites. — A Montpellier, il entreprit de suivre un cours d'anatomie ; après quelques leçons, il se rebuta.

Nous avons parcouru toute la série des études scientifiques de Rousseau. Fontenelle certainement, et Buffon et d'Alembert, firent beaucoup mieux les leurs, avec plus d'ordre et de pondération. Mais tout inférieur que Rousseau demeure à cet égard, tout inégal que soit forcément le labeur d'un autodidacte, cette manière originale de superposer un temps de travail sévère à de longues années de flânerie et de vagabondage devait amener des effets heureux et rares. La pensée avait ainsi plus de mordant. Rousseau croyait se préparer à quelque poste de précepteur : il s'armait en réalité pour un grand rôle intellectuel. En somme, les efforts méritoires qu'il fit alors, pour suppléer aux énormes lacunes de son instruction première, ont été tout à fait sérieux et efficaces.

Nous arrivons à la partie littéraire du programme des études de Jean-Jacques. Ses lectures embrassaient toute la littérature française, depuis son contemporain Voltaire jusqu'à la seconde moitié du XVIe siècle, où il était familier avec les œuvres de Montaigne et d'Amyot. Il ne remontait guère au delà, quoiqu'il ait lu sans doute Rabelais et Marot, et qu'il cite une fois *le Roman de la Rose*[1].

Une année passée à Turin l'avait initié à la connaissance de la langue italienne, dans laquelle il eut plus tard l'occasion de s'exercer, pendant son séjour à Venise. Il aimait les poètes italiens ; dans *la Nouvelle Héloïse*, il cite Pétrarque à maintes reprises. Il avait un faible pour son contemporain Métastase, dont les vers reviennent souvent sous sa plume ; il a traduit du Tasse l'épisode d'Olinde et Sophronie.

Rousseau a raconté à quel propos il apprit à Montpellier quelques mots d'anglais. Je ne sais à quelle époque de sa vie il a repris une étude si légèrement commencée. Mme de Boufflers lui écrivait un jour, en lui envoyant une lettre : « Vous savez assez d'anglais pour l'entendre, et je veux éviter la peine de la traduction ». Rousseau avait donc commencé l'étude de l'anglais ; le témoignage de Mme de Boufflers est corroboré par celui de Hume, qui avait accompagné Rousseau de Paris à Londres, en 1766 :

...Quand nous étions en route, il me dit qu'il était résolu

1. Dans *la Nouvelle Héloïse*, IV, 10 : « Richesse ne fait pas riche, dit le Roman de la Rose ». C'est le vers 4975 de l'édition de M. Langlois :

Si ne fait pas richece riche
Celui qui en tresor la fiche.

à se perfectionner dans la langue anglaise : et comme il avait appris qu'il existait deux traductions de son *Emile,* il voulait se les procurer pour les lire et en faire la comparaison : étant d'avance familiarisé avec le sujet, il comprendrait plus facilement la version[1].

Mais à peine Rousseau est-il arrivé en Angleterre, qu'il répète à tous ses correspondants qu'il ignore la langue du pays. Il lisait donc l'anglais[2], sans être en état de le parler ; c'est ce qui arrive souvent. Voltaire, qui a écrit nombre de lettres en anglais et en italien, avait étudié ces deux langues beaucoup mieux que Jean-Jacques.

Le latin fut pour notre étudiant l'objet de maints efforts. La suite régulière des études scolaires se remplace mal par l'acharnement d'études solitaires, qu'on interrompt de temps à autre pour les recommencer plus tard. Après s'être donné beaucoup de peine, Jean-Jacques est arrivé pourtant à savoir autant de latin qu'un autre. On n'a fait que grossir la collection de ses œuvres, en publiant la traduction qu'il a faite du premier livre des *Histoires* de Tacite[3]. Mais c'est avec raison qu'on a

1. Lettre de David Hume à Suard, datée d'Edimbourg, 19 novembre 1766 ; publiée dans le *New Monthly Magazine,* janvier 1820. Traduite en français, cette lettre a été publiée dans les Œuvres de J.-J. Rousseau, Paris, Lefèvre, 1820, t. XXI, p. 4.

2. Et même il avait peine à le lire ; car il écrivait en 1764 au libraire Panckoucke, qui lui avait proposé de travailler à une édition abrégée des romans de Richardson : « Je me fais bien du scrupule de toucher aux ouvrages de Richardson ;... d'ailleurs, *n'entendant pas l'anglais,* il me faudrait toutes les traductions qui ont été faites, pour les comparer et choisir. »

3. Sainte-Beuve a parlé de cette traduction en termes assez favorables :

« En examinant sous le rapport du style ce premier livre des

remarqué le choix heureux des épigraphes latines qu'il a mises à ses ouvrages. C'est lui qui a popularisé un hémistiche de Juvénal : *Vitam impendere vero*. Beaucoup de latinistes n'en ont pas tant fait.

« J'apprends le grec », écrivait-il à Mme de Warens, longtemps après le temps des Charmettes. « Je ne sais point de grec, très peu de latin », écrivait-il à Tronchin quelques années plus tard. Ah ! c'est dommage que le grec soit si difficile à apprendre ! Nous pouvons croire que Jean-Jacques s'en est aperçu comme tant d'autres ; et nous devons le louer d'avoir fait, au moins pendant quelques jours, un effort méritoire pour épeler cette belle langue.

Au mois de mai 1764, il reçut à Motiers la visite du jeune Henri Meister, de Zurich, que ses écrits avaient enthousiasmé. Dans une lettre que celui-ci écrivit à son père[1], en rendant compte de l'entretien qu'il avait eu avec Rousseau, il remarque qu'Homère lui plaît infiniment :

C'est la simplicité, dit-il, c'est la force de ses tableaux qui m'enchantent. Je n'ai rien vu de pareil nulle part[2]. Je ne

Histoires, traduit par l'illustre auteur, nous l'avons trouvé plus digne qu'on ne croit de Tacite et de lui, par le ton libre et ferme qui y respire, et je ne sais quelle sève de grand écrivain original qui y circule ; on sent qu'il y traite son émule d'égal à égal, et que même, au besoin, il s'inquiète assez peu de le brusquer. M. Burnouf nous pardonnera de préférer la version de Jean-Jacques à la sienne sur trois ou quatre points. » (*Premiers lundis*, I, 240). — M. Saint-Marc Girardin a jugé cette traduction avec moins d'indulgence (*J.-J. Rousseau*, t. I, p. 149 et suiv.).

1. Elle a paru dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, n° de janvier 1836.

2. Voir une note de l'*Emile* sur la description du jardin d'Alcinoüs (au moment de la seconde visite d'Emile chez Sophie).

sais quel pouvoir ce poète a sur moi, mais je ne me lasse point de le lire, même dans la mauvaise traduction latine que j'en ai ; je ne puis pas me consoler de ne pas entendre le grec, pour le lire dans l'original. Dacier a eu la méchanceté de l'habiller à la française ; il n'y a que Diderot qui aurait pu le traduire comme il faut.

Rousseau se servait donc d'une traduction latine, afin de se rapprocher davantage du texte d'Homère, qu'il ne pouvait pas lire dans l'original. Il faisait de même pour Platon, qu'il a aimé comme l'aimait La Fontaine[1]. C'est du latin que Rousseau a traduit :

...une espèce d'extrait, dit-il, de divers endroits de Platon qui traitent l'IMITATION THÉATRALE, et auxquels je n'ai d'autre part que de les avoir rassemblés, *traduits*, liés, et substitué la forme d'un discours suivi à celle du dialogue qu'ils ont dans l'original. L'occasion de ce travail fut la Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles[2].

Avec Plutarque, que Rousseau connaissait déjà par les lectures de son enfance, Platon, qu'il cite en vingt endroits, est l'écrivain ancien qu'il paraît avoir préféré.

Nous aurons tout dit sur le chapitre des langues quand nous aurons remarqué que Rousseau, dans ses jeunes années, avait beaucoup entendu parler patois, et savait comprendre ce langage de son pays. Son ami Lenieps s'était amusé un jour à employer, dans une

1. *Sur les dialogues de Platon,* avertissement du recueil qui a pour titre : OUVRAGES DE PROSE ET DE POÉSIE DES SIEURS DE MAUCROIX ET DE LA FONTAINE, 1685.

2. C'est d'après le texte copié sur le manuscrit et donné par M. Jansen (*Rousseau als Musiker,* p. 472), que je cite ici la préface de l'*Imitation théâtrale.*

lettre, le patois de Genève, qui était à peu près celui de Savoie ; et Rousseau lui répond :

Il faut, cher Lenieps, vous avouer sans détour mon ignorance : je ne suis pas plus habile en savoyard qu'en latin ; j'entends l'un et l'autre sans pouvoir les parler. Je vous ai lu, quoi que vous en puissiez croire ; mais je ne saurais vous répondre, au moins à votre patois. Car pour votre cœur qui m'aime, soyez sûr que je lui réponds bien.

Çà et là, dans la correspondance de Rousseau, on peut glaner quelques mots patois. Il termine un billet à Coindet en lui disant : *A desando* (à samedi) ; et dans une lettre qu'il envoie aux Charmettes à Mme de Warens :

...les enfers, où les mettrons-nous ? Placez-les en ville ; car pour ici, ne vous déplaise, *n'en voli pas gès.*

En histoire, les lectures de Jean-Jacques aux Charmettes venaient se rattacher à celles qu'il avait faites, au temps de son enfance, avec son père et le pasteur Lambercier ; dans l'intervalle, il avait vu les hommes et considéré sa propre destinée sous bien des aspects ; ses voyages à pied lui avaient fait traverser deux fois les Alpes, deux fois la France ; il avait du vaste monde une idée plus juste et meilleure qu'un écolier qui apprend la géographie sur les pupitres de sa classe. L'interruption et le retard n'étaient là qu'un stimulant de plus.

Nous achevons la revue des études de Rousseau en arrivant à la philosophie. Il y avait pris pour guide, dit-il, un ouvrage du Père Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire : *Entretiens sur les sciences*[1]. C'est une espèce

1. C'est à bon droit que Saint-Réal, au chapitre neuvième de son traité *De la critique*, a loué ce livre comme un des plus utiles et des plus instructifs que notre langue possédât à cette époque.

de coup d'œil encyclopédique sur toutes les branches des connaissances humaines, et un fort bon livre en effet, quoiqu'il doive paraître aujourd'hui bien suranné ; on en jugera par cette plaisante assertion :

A la réserve de deux ou trois points — si les cieux sont solides ou non, si la terre tourne, ou ne tourne pas, — tous les philosophes sont d'accord.

Si l'on voulait s'attacher à des traits isolés comme celui-là, il faudrait aussi remarquer chez le Père Lamy les premiers mots de son *Idée de la logique* : « Nous sommes l'ouvrage de Dieu, nous n'avons donc pas sujet de croire que notre nature soit mauvaise », qui rappellent la première phrase de l'*Emile* : « Tout est bien, sortant des mains de l'Auteur des choses. » Mais l'effet d'ensemble est le principal : l'impression que reçut Rousseau de ce livre, qu'il relut cent fois, dit-il, fut toute sérieuse et, disons le mot propre, édifiante.

Le Père Lamy était un homme pieux et savant, qui avait écrit ces *Entretiens* en vue des ecclésiastiques, dont il voulait que les loisirs fussent remplis par de solides études. Un auteur ne sait jamais qui le lira. Ces pages, qui étaient destinées à former un clergé instruit et savant, à donner à l'Eglise une élite intellectuelle, elles eurent pour principal effet d'unir, dans l'esprit d'un jeune laïque, l'ardeur pour les hautes connaissances avec le respect pour la religion, et d'être une des ancres qui rattachèrent un libre penseur à l'Evangile, dans un siècle où l'apologétique chrétienne fut si faible.

Le long regard que nous avons jeté sur la série des études que Jean-Jacques a poursuivies aux Charmettes,

nous permet de nous faire une idée juste du développement de son esprit et de ses connaissances [1]. Tout un chapitre de sa biographie s'éclaire et se précise ainsi ; mais ce n'est pas là qu'il faut chercher le point de départ de son action dans le monde et dans l'histoire des idées. Ses vues politiques, par exemple, n'ont germé et mûri que beaucoup plus tard. Son opposition aux philosophes de son temps, sa hardiesse à entreprendre d'exercer contre eux une réaction inattendue, ne s'est manifestée que quand il les a eu bien connus, et que le descendant des réfugiés a senti les différences qui le séparaient d'eux.

Le tour romanesque de son imagination, sa conception idéale d'un amour idyllique, remonte au contraire plus haut chez lui, à la lecture de l'*Astrée* dans son enfance, et, dans les années qui suivirent, à quelques rencontres qui lui laissèrent de longs souvenirs. Ces rêves n'ont pu fleurir aux Charmettes que dans les premiers jours, et bien vite ils se sont envolés : c'était assez pour souffler sur eux et les détruire, de la présence continuelle de Rodolphe Winzenried [2], de ce gaillard déluré et content de lui-même, qui lui fut sans façon préféré.

1. Dans cette éducation que Rousseau s'est donnée, les exercices du corps n'ont aucune place : cela ne saurait étonner chez un convalescent. D'ailleurs, c'est sans aucun succès qu'il avait pris des leçons de danse et d'escrime que Mme de Warens lui avait fait donner quelques années auparavant. Il ne savait pas monter à cheval, et n'a jamais manié une arme à feu.

Il faut noter chez lui une très mauvaise vue : il ne voyait pas des pervenches qui fleurissaient au bord du chemin où il passait ; cette myopie a été une des grandes causes de sa timidité et de sa gaucherie.

2. La date, retrouvée dans les archives notariales de Savoie, de l'entrée de Mme de Warens aux Charmettes, au commencement de

La foule qui va en pèlerinage aux Charmettes croit faire une promenade sur les collines de Cythère. En réalité, dans ce beau séjour, Rousseau a raffermi sa santé ébranlée ; son intelligence s'y est épanouie en liberté ; son amour, qui datait déjà de dix ans, y a éteint ses derniers rayons. « Le charme de l'étude rend bientôt insipide tout autre attachement », a-t-il dit dans la préface de *Narcisse :* il l'avait éprouvé.

C'est dans les villes d'Annecy et de Chambéry que Jean-Jacques a aimé Mme de Warens ; les Charmettes n'ont vu que les dernières pages du roman ; mais ce cadre était si riant et si beau que le roman, qui s'était noué et qui avait été vécu ailleurs, s'y est transporté tout entier ; et c'est là que nous allons en chercher le souvenir. Ainsi les choses du passé s'arrangent au gré d'une fantaisie heureusement inspirée ; l'imagination du public a été d'accord avec celle de Rousseau lui-même ; il se crée toujours des légendes, même pour ceux qui ne sont pas des saints.

Sur un seul point, l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et

l'été de 1738, bouleverse toute la chronologie du livre VI des *Confessions*.

La scène si bien racontée, où Rousseau, à son retour de Montpellier, trouve Winzenried installé à sa place, a dû se passer à Chambéry, dans les premières semaines de 1738. Les détails du récit doivent ainsi disparaître : c'est l'imagination de Rousseau qui les a créés ; mais le choc avait eu lieu en effet, et les cœurs s'étaient détachés.

Un nuage plana donc sur tout le séjour de Jean-Jacques aux Charmettes. Il faut admettre toutefois que dans les premières semaines au moins, une longue absence de Winzenried — laquelle paraît vraisemblable quand on examine attentivement les textes — a rétabli momentanément sur un meilleur pied les relations de Mme de Warens avec Rousseau.

d'*Emile* a dû beaucoup aux études qu'il a faites, en 1738 et 1739, aux convictions réfléchies qui s'établirent alors chez lui. C'est à cette époque qu'il faut remonter pour voir se dessiner une première fois, dans l'âme de Rousseau, les linéaments de la philosophie religieuse qui est enseignée dans les lettres de Julie et ses entretiens à son lit de mort, dans les discours du vicaire savoyard au jeune homme qu'il catéchise.

Rousseau avait une santé affaiblie, et se croyait mourant. Dans la perspective d'une fin prochaine, il pensait au jugement de Dieu. Il raconte que la dure théologie des écrits de Port-Royal l'épouvantait.

La peur de l'enfer m'agitait souvent, dit-il. Je me demandais : En quel état suis-je ? Si je mourais à l'instant même, serais-je damné ? *Selon mes jansénistes, la chose était indubitable.* Un jour, rêvant à ce triste sujet, je m'exerçais machinalement à jeter des pierres contre les troncs des arbres, et cela avec mon adresse ordinaire, c'est-à-dire sans presque en toucher aucun. Tout au beau milieu de ce bel exercice, je m'avisai de m'en faire une espèce de pronostic. Je me dis : je m'en vais jeter cette pierre contre l'arbre qui est vis-à-vis de moi. Si je le touche, signe de salut ; si je le manque, signe de damnation. Tout en disant ainsi, je jette une pierre d'une main tremblante et avec un horrible battement de cœur, mais si heureusement qu'elle va frapper au beau milieu de l'arbre : ce qui véritablement n'était pas difficile, car j'avais eu soin de le choisir fort gros et fort près.

Rousseau ne donne pas le titre de ces livres jansénistes qui, on le voit, lui renversaient quelquefois l'esprit. Mais assurément, à les juger au point de vue catholique, ils étaient de mauvais aloi et de fâcheux effet, puis-

qu'ils amenaient le lecteur à chercher dans le sort l'assurance de son salut, plutôt qu'à recourir aux sacrements de l'Eglise. Rousseau assure que, par contraste, les visites de deux vieux jésuites qui venaient aux Charmettes[1] lui faisaient grand bien, et que surtout ses entretiens avec Mme de Warens réussissaient à tranquilliser son âme. « En cette occasion, dit-il, maman me fut beaucoup plus utile que tous les théologiens ne l'auraient été. »

Il faut remarquer ce passage et ce qui le suit dans les *Confessions*. Mme de Warens causait volontiers religion et théologie, et Jean-Jacques ajoute qu'il a beaucoup profité de ses entretiens. Le fait est que Mme de Warens, quelles que fussent ses fautes, avait une âme pieuse, habituée de bonne heure à la pensée de Dieu. Rousseau trouva près d'elle ce que n'ont trouvé ni Voltaire auprès de Mme du Châtelet, ni Diderot auprès de Mme de Puisieux ou de Mlle Voland, ni d'Alembert auprès de Mlle de Lespinasse, ni aucun des philosophes de ce siècle auprès de celles qu'ils aimèrent : quelqu'un avec qui s'entretenir de problèmes religieux et de conceptions théologiques. Qu'un jeune homme destiné comme écrivain à un tel avenir, à un succès européen, se trouvât ainsi, dans ses plus belles années et quand son esprit se formait, en présence d'une femme chez qui les écarts de conduite n'avaient affaibli en rien ce que Béat de Muralt appelait *l'instinct divin* : une facilité à se sentir pieusement émue, qu'elle tenait de sa race et de ses maîtres :

1. Rousseau nomme les Pères Hémet et Coppier ; mais ses souvenirs ne sont exacts que pour le second. Le Père Hémet était mort à Chambéry, le 22 mai 1738, quelques semaines avant que Mme de Warens fût établie aux Charmettes.

c'était une rencontre inattendue et fortuite, mais elle était pleine de conséquences.

Mme de Warens n'est pas assez connue sous cet aspect ; on ne saurait trop insister pour établir ce que je viens d'indiquer.

CHAPITRE XIII

MADAME DE WARENS ET LE PIÉTISME ROMAND

Cent ans après la mort des promoteurs et des chefs de la Réforme, l'enthousiasme qui les avait eux-mêmes soulevés s'était éteint dans les Eglises qu'ils avaient fondées en Allemagne et en Suisse : le bouillonnement des esprits y avait cessé, tout s'était tassé et aplati. Cet état de choses était fait pour déplaire à beaucoup d'âmes ; la vie chrétienne autour d'eux leur semblait offrir un aspect morne et plat. Elles demandaient du nouveau, quelque chose qui les enflammât : de pareils désirs sont bientôt satisfaits. Un mouvement piétiste — à la tête duquel se placèrent quelques hommes dont Spener est le plus célèbre — agita l'Allemagne protestante à la fin du XVIIe siècle, et se propagea rapidement en Suisse, à Zurich et à Berne. De petits groupes se formaient çà et là dans les villes et les campagnes ; on y voyait fleurir la vie religieuse, les idées mystiques, l'indépendance et la ferveur de la foi. Entre les membres de ces cénacles, il y avait une intime communion d'esprit et des liaisons étroites. La piété était le premier intérêt de leur vie. Lire la Bible, s'entretenir avec des frères, assister aux assemblées de ceux qui partageaient leurs sentiments, chanter les beaux cantiques qui furent composés alors, se plonger dans la méditation solitaire des vérités éternelles, tels furent les plaisirs austères de beaucoup

de personnes à qui les joies du monde étaient refusées. Elles se passionnaient pour les idées qu'on leur prêchait, et d'après lesquelles, tout en adhérant aux dogmes traditionnellement inscrits dans les formulaires, il importait beaucoup davantage de goûter dans le secret d'un cœur fidèle la présence du Dieu vivant, qui est toujours près de ceux qui l'appellent.

Les écrits qui répandaient cette théologie venaient toucher des sentiments qui dormaient au fond des cœurs, et qu'ils réussissaient à éveiller. Les prédicateurs qui adoptaient les idées de cette école étaient bientôt entourés de la sympathie d'auditoires recueillis, avides de leur parole. Quelques missionnaires allaient de lieu en lieu répandre la semence religieuse. Sur la frontière des pays romands, il y avait assez de gens sachant à la fois l'allemand et le français, pour que la limite des langues fût aisément franchie et ne constituât point un obstacle à la propagation des idées. Dans le pays de Vaud, la principauté de Neuchâtel, la ville de Genève, le terrain était favorable : un accueil empressé attendait les messagers qui apportaient une manière toute nouvelle de comprendre le vieil Evangile.

Les pasteurs de la contrée eurent aussitôt l'œil sur eux, et la gendarmerie ecclésiastique fut mise sur pied. Le Consistoire de Genève, en particulier, ne perdit pas de vue un seul jour ces groupes de piétistes, qui tantôt se tenaient sur la réserve et se gardaient de faire parler d'eux, tantôt se laissaient aller au succès de leurs assemblées, et éveillaient alors l'attention du public et de l'autorité. Celle-ci passait au crible chacune de leurs allées et venues, se tenait au courant de toutes leurs réunions, et multipliait les visites et les inquisitions. Un cordon de vigilance entourait perpétuellement les

piétistes ; aucun de leurs mouvements n'échappait à la surveillance qu'exerçait la population unanime. Les registres de l'époque nous ont conservé le jugement que portaient sur eux les chefs expérimentés de l'Eglise protestante ; ce témoignage véridique est en même temps judicieux : les piétistes étaient des hommes souvent inoffensifs ; ils ont pu faire du bien à beaucoup d'âmes ; ils en ont égaré quelques-unes.

Dans les cités suisses, l'Etat protestant, ayant à quelques égards des pouvoirs d'évêque, se préoccupait de ces nouveautés, et suivait d'un regard soupçonneux les agissements de ces hommes qui troublaient la quiétude des paroisses. Le gouvernement bernois, notamment, nomma en août 1698 des commissaires chargés de faire une enquête, à la suite de laquelle, au mois de juin 1699, des sentences de destitution et d'exil furent portées contre certains pasteurs, et des laïques même. Mais la perte des places ne rompait pas les liens établis entre les chefs et les membres de la secte ; l'exil amenait des déplacements favorables à la création de nouveaux foyers d'activité et d'enthousiasme ; le jeune clergé fournissait incessamment de nouvelles recrues au parti ; une correspondance active unissait tous ceux qui s'appelaient frères ; une politique habile à tourner les difficultés leur devenait familière ; le mystère et les apparences d'une persécution, qui était toujours bénigne en définitive, constituaient des attraits qui attiraient à eux les prosélytes. Pendant les trente premières années du siècle, le petit troupeau mystique, épars çà et là dans la Suisse protestante, fit briller autour de lui la foi qui l'animait.

Mme de Warens était née à Vevey ; cette petite ville,

gracieusement assise au bord du lac Léman, était un des centres de cette sourde agitation. Au milieu des cercles piétistes qui se réunissaient dans quelques maisons de la ville et dans quelques campagnes des environs, la première place et comme une espèce de présidence appartenait à un homme de vrai mérite, qui avait longtemps vécu dans l'obscurité, François Magny, assesseur baillival et secrétaire du Conseil de ville. C'était l'oracle : chacun l'écoutait avec confiance. Judicieux, calme, réfléchi, il imposait, même aux adversaires. C'est lui qui traduisit les écrits des piétistes allemands ; il avait une bonne plume, et, quand il était appelé à défendre ses idées, il savait le faire avec mesure et avec beaucoup de fermeté. Le respect qu'inspirait sa personne, l'âge avancé auquel il parvint (il mourut en 1730 à quatre-vingts ans environ), ses connaissances et ses talents, étaient les fondements d'une autorité établie dans tout le pays. Mais cette situation éminente n'était pas sans quelque inconvénient : elle attirait l'attention du gouvernement, et Magny eut à souffrir de la méfiance qu'il inspirait de ce côté.

Pendant les années où la jeune enfant qui devait s'appeler Mme de Warens, et qui était orpheline de mère, habitait, avec son père M. de la Tour, et ses tantes, un domaine rural dans le voisinage de Vevey, Magny allait volontiers rendre visite à cette famille amie, dont les membres partageaient sa foi. D'autres personnes venaient aussi quelquefois y entendre sa parole : ces réunions portèrent ombrage à l'autorité. Les tantes de Mlle de la Tour furent appelées à comparaître devant le Consistoire de Vevey, à donner des explications. Magny lui-même fut interrogé après elles ; et comme ce n'était pas la première fois qu'on

avait à lui adresser des remontrances, on alla plus loin. On le dénonça au gouvernement bernois, qui le fit arrêter et conduire à Berne, où la Chambre de Religion ne lui épargna pas les réprimandes et les menaces, en le ménageant néanmoins : il avait affaire à des gens tracassiers plutôt qu'à des persécuteurs. Cela se passait en 1701. En 1702, on chicana de nouveau les tantes de Mlle de la Tour, qui furent mandées en Consistoire. En 1703, ce fut le tour de Magny ; il présenta un écrit pour sa défense ; on secoua la tête, on en référa à Leurs Excellences de Berne, et Magny fut obligé de se démettre des fonctions municipales qu'il occupait.

Mlle de la Tour n'avait que quatorze ans quand elle se maria, le 22 septembre 1713, avec M. de Loys, à qui son père fit don, à l'occasion de ce mariage, de la terre et seigneurie de Vuarens[1]. La jeune mariée était orpheline, ayant perdu sa mère dans sa première enfance, et son père à dix ans ; et elle était une riche héritière : ce qui explique une union si précoce. L'un de ses deux tuteurs n'approuvait point du tout le mariage que l'autre avait arrangé. Non seulement il n'avait pas voulu signer au contrat, dont le projet était déjà dressé huit jours avant le moment où il pouvait être légalement passé, mais il entama un procès afin de le faire annuler. Les deux tuteurs en désaccord furent déchargés de leurs fonctions par les juges, et la tutelle de la jeune fille fut confiée à un personnage neutre : on choisit Magny, comme étant un homme considéré, d'un jugement pondéré et mûr, très vieil ami de la famille.

1. Les Bernois, qui gouvernaient le pays de Vaud, avaient fait adopter en ce temps-là leur manière germanique d'écrire le nom de ce village : Warens. Mais on prononçait : *Voiran,* et non pas *Varince,* de même que le nom de *Clarens* se prononce : *Claran.*

Il ne resta tuteur que peu de mois, s'étant aussitôt employé, et avec un entier succès, pour apaiser le différend et tout concilier en vue d'un mariage qu'une inclination réciproque, aussi bien que les convenances de fortune et de société, faisaient envisager comme désirable.

Pendant que Magny s'appliquait ainsi à fixer le sort de la jeune personne, elle était placée en pension à Lausanne, et elle venait passer ses vacances à Vevey chez son nouveau tuteur. Elle ne s'y déplaisait point, car elle garda toujours au bon vieillard un affectueux souvenir ; et longtemps après, elle lui rappelait « les bontés que vous avez eues pour moi, lui disait-elle, m'ayant bien voulu servir de père pendant ma jeunesse ».

A peine les bons offices de Magny avaient-ils aplani heureusement ces difficultés, qu'une autre affaire plus épineuse vint troubler la vie du vieillard et le forcer à l'exil. Il avait jugé à propos de traduire le gros livre d'un illuminé allemand, Jean Tennhard, de Nuremberg. Au milieu du fatras des visions qui le remplissent, se trouvaient beaucoup d'objurgations adressées aux chefs des Eglises : ce qui devait paraître séditieux aux gouvernements qui les protégeaient. L'antipathie de l'auteur, pour tout ce qui n'était pas la piété intérieure toute pure, l'amenait à mal parler de Luther et de la révolution religieuse qu'il avait allumée.

Le 13 janvier 1710, disait Tennhard, il me fut donné à connaître que le docteur Martin Luther aurait beaucoup mieux fait de garder pour soi la connaissance que Dieu lui avait donnée au commencement, que d'entreprendre d'ériger une nouvelle secte, puisqu'il y en a eu beaucoup moins de

sauvés que s'ils fussent demeurés dans le papisme, et qu'ils se fussent adonnés à mener une vie chrétienne. Luther s'est seulement manifesté lui-même, selon sa propre volonté et son plaisir. C'est pourquoi le succès n'en a pas été heureux, et il n'en est résulté que des guerres et des désunions en plusieurs pays. Du reste, aucune de ces religions ne vaut mieux que l'autre...

Cette manière de se placer en dehors des Eglises pour les juger, en jetant le blâme de tous les côtés, et en se complaisant dans la contemplation intime des révélations divines, — et ce qui en est la conséquence imprévue, une certaine impartialité qu'on ne trouve guère chez les protestants à l'égard du catholicisme romain : ce sont des traits que, cent ans après, Joseph de Maistre reconnaissait encore chez les illuminés de son temps[1]. Ces traits sont essentiels chez les piétistes ; et, dans le cas particulier, c'est ce qui fait que Magny, en 1726, n'a pas su trop mauvais gré à Mme de Warens de sa conversion au catholicisme.

Il y avait là, en revanche, de quoi faire froncer le sourcil à ceux qui étaient attachés à la cause de la Réforme. A cet égard, la traduction que Magny avait faite du livre de Tennhard ne pouvait que déplaire. On ne voulait pas d'ailleurs que des ouvrages nouveaux vinssent fournir des aliments à l'agitation piétiste. En

1. « Ces hommes, parmi lesquels j'ai des amis, m'ont souvent édifié... Cette secte peut être utile dans les pays séparés de l'Eglise, parce qu'elle maintient le sentiment religieux, soustrait l'esprit à l'action délétère de la Réforme, et le prépare pour la réunion. Je me rappelle même souvent avec la plus profonde satisfaction, que, parmi les illuminés protestants que j'ai connus en assez grand nombre, je n'ai jamais rencontré une certaine aigreur... » (*Soirées de Saint-Pétesbourg,* dernier entretien).

1700, un premier écrit de Magny, qui avait fait quelque bruit dans le pays, avait été supprimé, et l'on avait défendu à l'auteur d'écrire sur des matières de religion. L'autorité s'émut de ce que ce commandement n'avait pas été respecté ; et Magny eut beau dire que ce qu'il venait de publier n'était pas de lui, qu'il n'était qu'un simple traducteur : cette excuse n'eut pas de succès. L'orage grondait, et Magny crut bien faire en se mettant à couvert et en quittant le pays de Vaud. Dans l'automne de 1713, il alla demeurer à Genève, et il y passa sept ans. Il y fut bien accueilli : il avait des amis parmi les familles les plus haut placées de la petite république : « J'ai séjourné trois ans, dit-il, dans la maison d'un des plus considérables citoyens (M. Trembley) et fréquenté d'autres maisons distinguées ».

Le séjour de Magny à Genève fut longtemps très paisible. Mais le moment vint où les assemblées piétistes se multipliant, et Magny y jouant un grand rôle, une enquête fut ouverte sur le prosélytisme dont on l'accusait. On a deux mémoires qu'il écrivit alors (1718) pour se justifier : il y défend son terrain pied à pied et parle avec l'accent d'un honnête homme. Les protecteurs qu'il avait parmi les membres du Conseil eurent assez de crédit pour étouffer cette affaire, qui eût pu entraîner pour lui un nouvel exil. Néanmoins, pendant les années qui suivirent, il demeura suspect et l'on épia ses démarches. Il inspirait un grand attrait aux personnes sérieuses, que la prudhomie attire : « Il va du monde chez lui comme en procession », disaient ses adversaires. Le Consistoire entendit maintes fois les plaintes et les doléances des pasteurs sur ses agissements. Un jour enfin, les membres de ce corps se trouvèrent très soulagés, en apprenant que Magny allait quitter

Genève : le gouvernement bernois s'était laissé fléchir et consentait à mettre un terme au long exil du vieillard, qui put aller passer ses dernières années à Vevey, sa patrie. Il n'y retrouva pas Mme de Warens, qui demeurait alors à Lausanne.

Pendant qu'il était en séjour à Genève, il lui avait écrit pour la mettre en garde contre les dangers d'une vie dissipée. Le brillant mariage de sa pupille l'avait fait entrer dans une société riche et amie du plaisir. Mme de Warens n'avait point d'enfants ; elle était jeune, jolie, aimable : elle s'amusait. Les cercles piétistes au milieu desquels elle avait passé ses premières années, étaient toujours là, et la regardaient. A la voir si mondaine, ils étaient mécontents. Magny fut averti, et crut de son devoir d'user du droit de remontrance qui appartenait à un ancien tuteur et à un vieil ami. Elle lui répondit en excellents termes, comme à un mentor qu'on respecte et qu'on écoute, sans vouloir suivre tous ses conseils :

Je conviens que ma vie paraîtra mondaine à une personne consommée dans la piété, comme vous l'êtes. Mais... ayez égard à la situation où je suis dès ma plus tendre jeunesse. Mon mariage m'ayant donné quantité de parents, d'amis et de connaissances, qui sont des personnes distinguées par leur naissance et par leurs biens, n'est-il pas juste que je me fasse un devoir de faire mes honneurs chez moi après en avoir reçu, et en recevant tous les jours, chez eux, de plus considérables ? Je vous avoue que j'ai le cœur placé de manière à être charmée de m'acquitter. D'ailleurs, si vous connaissiez bien le caractère de ces personnes et la manière dont nous vivons ensemble, je suis persuadée que vous ne me trouveriez pas si criminelle ; je ne crois pas que la religion condamne des sociétés aussi innocentes.

Je n'ai jamais souhaité de briller, ni de me donner des airs, du bien qu'il a plu à Dieu de me dispenser ; je sais que le moyen de lui être agréable est d'user avec modestie des faveurs qu'il nous accorde. Mais je crois qu'il nous est permis d'en user, et de goûter même des douceurs qu'une situation aisée fournit.

Il se peut que ma jeunesse sert à m'éblouir, et à me faire voir les choses sous un faux jour ; je vous assure cependant que je me sens très peu attachée à ce que je possède ; *je fais les choses avec une indifférence qui me surprend quelquefois.* Suivant le cours ordinaire de la vie, nous n'avons que quelques moments à jouir des objets qui nous attachent et qui nous flattent. Je m'estimerai bien heureuse, si je puis être toujours la même à cet égard, afin que, quand il faudra la quitter, je puisse m'y résoudre sans peine, et rompre facilement les liens qui peuvent encore m'attacher, tandis que j'habiterai cette terre[1]...

On a remarqué cette phrase : « Je fais les choses avec une indifférence qui me surprend quelquefois. » C'est une observation frappante et juste, qui nous montre que cette lettre de Mme de Warens a été écrite avec beaucoup de sincérité, après un sérieux retour sur elle-même. Elle mettait le doigt sur un trait important de son caractère, qui aide à comprendre le brusque parti qu'elle prit quelques années plus tard, quand elle quitta soudain son mari et son pays, et entra dans l'Eglise catholique.

1. J'ai abrégé cette longue lettre, que M. Glardon a publiée dans le *Chrétien évangélique* (Lausanne, 1893, p. 16 et 17). Elle fait partie d'un important dossier de lettres encore inédites, adressées par Mme de Warens, soit à ses parents, soit à son vieux tuteur.

Sans doute, son caractère apparaitrait sous un jour plus complet et plus vrai (et je crois aussi, plus favorable), si on se décidait à publier toute cette liasse.

Magny passa à Vevey les dix dernières années de sa vie. Il avait gardé des amis à Genève ; à trois ou quatre reprises, on le voit y revenir et y faire des séjours. On admire l'austère attrait que ce septuagénaire savait inspirer à des jeunes filles de la bourgeoisie genevoise : elles quittaient leurs parents pour s'embarquer avec lui sur le lac, et sortaient ainsi de leur ville natale pour suivre ce vieillard dans le pays de Vaud et passer quelques jours au milieu des cercles piétistes. Elles et lui voyaient dans ces démarches étranges l'effet d'un instinct divin qu'il fallait respecter, quel que fût l'étonnement d'un monde incompétent. Aux pasteurs de Genève, qui lui présentaient quelques observations, Magny répondait dans son langage mystique que ces jeunes personnes étaient *dans les liens* ; qu'elles obéissaient, comme un cheval au mors, à des impulsions mystérieuses où il fallait reconnaître la main de Dieu. Ces jeunes inspirées étaient de bonnes familles : c'étaient Jeanne Bonnet, fille d'un membre du Conseil des Deux-Cents, et Judith Rousseau, belle-sœur de Jacob Trembley, qui était aussi de ce Conseil ; et tante (à la mode de Bretagne) de Jean-Jacques Rousseau.

En 1724, Mme de Warens quitta Lausanne pour revenir à Vevey, et paraît avoir aussitôt renoué les relations les plus intimes et les plus familières avec le vieil ami qui la connaissait depuis sa naissance, depuis vingt-cinq ans. La confiance et le bon accord qui respirent dans les lettres qu'elle eut à lui écrire, indiquent le rapprochement amical qui s'opéra entre eux quand ils se retrouvèrent après onze ans de séparation. Pas plus alors qu'auparavant, Magny ne voyait en elle une personne convertie, entrée dans les sentiers de la haute

piété ; mais elle demeurait à ses yeux une de celles dont on ne devait pas cesser d'espérer beaucoup. C'est à la grâce à toucher les cœurs. Magny l'attendait avec la patience d'un croyant, et se plaisait à retrouver près de sa jeune amie le souvenir d'un temps déjà lointain, qui avait été heureux pour elle et pour lui.

Le moment approchait où la jeune femme inexpérimentée allait compromettre sa fortune et son avenir dans de malheureuses entreprises industrielles. M. de Montet a donné le détail de cette lamentable affaire. La déconfiture arriva au bout de peu de mois. Quand Mme de Warens vit venir la ruine, elle ne voulut pas accepter l'humiliation que son incapacité lui avait préparée : elle dénoua par un coup d'éclat une situation embarrassée. Dans l'été de 1726, elle alla en Savoie se jeter aux pieds de l'évêque de Genève, lui disant qu'elle voulait entrer dans l'Eglise catholique. Elle rompait avec tout son passé : une vie nouvelle commença pour elle.

Dans cette conversion, les questions d'argent et d'amour-propre jouèrent un rôle que M. de Montet a mis hors de doute. La part de la sincérité doit être néanmoins reconnue. Un séjour en Savoie que Mme de Warens avait fait l'année précédente, l'avait charmée. Elle y avait appris à connaître l'Eglise catholique. Quand elle fut revenue à Vevey, si elle a causé avec Magny des impressions que son voyage lui avait laissées, et si elle lui a dit que ses préjugés de protestante s'étaient ébranlés dans son esprit, le vieux piétiste l'aura frappée sans doute par son assentiment. Les auteurs qu'il avait traduits en français, Lobstein et Tennhard, l'avaient habitué à une manière impartiale de comparer les Eglises ; et il était prêt à reconnaître que le protestantisme demeurait

inférieur à certains égards. Mme de Warens a pu sentir l'attrait qu'offrent à l'âme les belles cérémonies du culte catholique ; elle a pu être frappée de l'autorité qui s'attache à ses traditions séculaires, être émue de la foi vivante de l'évêque de Genève, qu'elle entendit prêcher à Evian : Mgr de Rossillon de Bernex, digne successeur de saint François de Sales. Elle venait de perdre sa fortune ; elle roulait des projets où toute sa destinée était en jeu : dans un moment où elle était ainsi ébranlée, une parole pénétrante et convaincue a pu la toucher au cœur.

Une fois le pas franchi, elle eut l'occasion d'écrire quelques lettres à Magny, qui alla lui rendre visite à Annecy, où elle s'était réfugiée. Elle lui parla avec une ouverture de cœur qui le persuada de sa candeur ; son vieil ami, qui, à vrai dire, était porté à juger en bien ceux qui lui étaient sympathiques, ayant eu à son retour un entretien avec M. de Warens, scandalisa très fort ce mari infortuné, en lui disant que jamais l'âme de sa femme ne lui avait paru si bien tournée du côté de Dieu, et en meilleures dispositions. Ce furent ses propres termes, qui demeurent étonnants pour nous, comme ils l'étaient pour le gentilhomme vaudois. On se demande si Magny n'a pas été dupe ; et il y a de bons juges qui le pensent.

J'avoue que je suis d'un autre avis. Magny était très capable d'être sévère en temps et lieu : il le prouva bien à quelques membres véreux des cercles piétistes, Cordier et Donadilhe, qui en imposaient à ses amis, et qu'il sut remettre à leur place. Il connaissait la jeune femme depuis sa première enfance. Combien de fois n'avait-il pas causé d'elle avec sa belle-mère ! Parents, amis, voisins, tous lui avaient fait leurs confidences,

lui avaient communiqué leurs inquiétudes et leurs soupçons. L'autorité dont il jouissait le mettait à même d'apprendre bien des choses, d'être le dépositaire de beaucoup de secrets. Ce qu'on pouvait justement reprocher à Mme de Warens, il le savait peut-être mieux que son mari, mieux que nous-mêmes. Sans doute il avait tort d'être indulgent, en ce cas comme en d'autres, pour la rupture des liens de famille. Mais peut-être jugea-t-il — et encore ici il aurait eu tort en définitive — que, dans la situation nouvelle où s'était placée Mme de Warens, elle serait plus étroitement surveillée, mieux gardée contre les tentations auxquelles elle avait pu succomber. Il connaissait ses faiblesses, il lisait dans son cœur : le bon jugement qu'il a porté d'elle a tout son poids.

Mme de Warens était femme, et pouvait obéir à des motifs discordants. Elle était mobile, et au milieu de toutes les impressions qu'elle était capable de ressentir et qui se succédaient en elle, les heures sérieuses avaient aussi leur place. M. de Conzié raconte que, s'entretenant avec elle, tête à tête, de son changement de religion et d'état, elle lui dit :

. . .

Croiriez-vous, mon ami, qu'après mon abjuration, je ne me suis jamais mise au lit, durant deux ans environ, sans y prendre, comme on dit, *la peau de poule* sur tout mon corps, par la perplexité dans laquelle mes réflexions me plongeaient sur ce changement qui m'avait fait secouer les préjugés de mon éducation, de ma religion, et abjurer celle de mes pères. Cette longue incertitude était terrible pour moi, qui ai toujours cru à un avenir éternellement heureux ou malheureux. Cette indécision m'a bien longtemps *bourreaudée* — ce fut là son expression, — mais, rassurée à présent, continua-t-elle, mon âme et mon cœur sont tranquilles, et mes espérances ranimées.

C'est après plus de quarante ans écoulés depuis cet entretien, que M. de Conzié écrivait ces souvenirs de sa jeunesse, et il y paraît encore sous le coup de l'émotion que Mme de Warens lui fit éprouver en lui peignant ces alternatives de confiance et d'effroi au milieu desquelles elle avait longtemps vécu. Cette sincérité qu'il reconnaissait en elle, Magny, de son côté en a rendu témoignage, et nous pouvons les en croire tous deux.

L'acte décisif qui sépare les deux parties de la vie de Mme de Warens, de quelques circonstances fâcheuses qu'il ait été accompagné, n'est donc point une de ces démarches intéressées qui ternissent une âme. Après comme avant, et jusqu'à son dernier jour, sans routine et sans hypocrisie, elle a été une personne pieuse ; elle a pu, dans ses moments de solitude, rechercher les consolations que la foi offre aux cœurs bien disposés. Dans sa dernière lettre à Jean-Jacques : « Je viens de lire, lui dit-elle, l'*Imitation de Jésus-Christ...* ». Dans la lettre où M. de Conzié apprit à Rousseau la mort de la pauvre femme, il rapporte que les huissiers qui étaient allés saisir le peu qu'elle avait laissé, n'avaient trouvé chez elle que des preuves de sa misérable situation, *et des témoignages de sa piété.*

Au moment de la dernière entrevue qu'elle avait eue avec Magny, le bon vieillard était près de sa fin ; il mourut à Vevey au mois de septembre 1730. Assurément Mme de Warens ne put jamais l'oublier ; mais, comme M. le Montet l'a remarqué, il y a beaucoup de choses de son passé dont elle n'a rien dit à Rousseau. L'auteur des *Confessions* semble n'avoir pas entendu parler du vieux piétiste, qui avait vécu dans l'ombre ; Magny est resté complètement inconnu jusqu'à ces derniers temps. Alexandre Vinet, dont il fut un des humbles prédécesseurs, n'a pas même su son nom.

Sa figure aujourd'hui reparaît aux regards. Elle est de celles avec lesquelles un homme du pays se sent familier, tant elle a tous les traits de sa race ! Quelques-uns des hommes d'élite qui ont marqué au XIXe siècle, dans ce qu'on a appelé le Réveil religieux au sein des églises du canton de Vaud, nous représentent très bien ce qu'a été Magny. Il n'en diffère qu'en deux points seulement : il avait pour l'autorité civile un respect qui est bien de son époque ; et c'est en Allemagne, non pas en Angleterre, qu'il trouvait les guides de sa pensée. Dans sa retraite, il recueillait comme une abeille tout le suc de la dévotion germanique ; il nourrissait sa piété de ce qu'il voyait de meilleur dans les ouvrages de la théologie allemande : il était un de ces hommes comme l'Eglise chrétienne en a possédé beaucoup, qui ont passé ignorés du monde, et qui ont été en leur temps les plus instruits et les plus cultivés de leur pays.

Ce vieillard vénérable dont la parole persuasive charmait les âmes, ce prêcheur qui savait le secret d'attirer les cœurs à lui, Mme de Warens l'avait vu de tout temps dans le cercle de sa famille. A la maison paternelle ou chez ses tantes, petite fille, elle avait lèvé sur ses cheveux blancs de respectueux regards ; jeune demoiselle, elle avait été sa pupille, sa pensionnaire ; maintes fois, elle l'avait entendu développer ses idées ; dans la célébration du culte domestique, il avait souvent prié Dieu devant elle. Après son mariage, et pendant plus de dix ans, ils restèrent éloignés l'un de l'autre, mais ils correspondaient ensemble. Les liaisons nouées aux premiers temps de la vie se ressoudent après les séparations avec une facilité extrême ; l'intimité se rétablit en un jour. Jusqu'à la fin, Magny demeura attaché à Mme de

Warens. Après sa fuite, elle n'eut pas dans son pays natal de plus familier confident, ni d'ami plus fidèle.

Ainsi Mme de Warens, pendant toute sa jeunesse, a connu de très près un chrétien éminent, et a été initiée par lui à tout ce que la religion a de plus pénétrant et de plus profond. C'est pour cela que plus tard elle se trouva préparée, elle fut à la hauteur d'un rôle qui demandait une âme religieusement cultivée, quand elle fut appelée à consoler le jeune Rousseau, qui était malade et se croyait mourant, quand elle dut lui servir de compagne dans la recherche inquiète de la foi sur laquelle il voulait s'appuyer. Elle reprit alors, en causant avec un convalescent, dans un riant vallon de Savoie, les sérieux entretiens où elle avait entendu autrefois ses tantes et Magny traiter devant elle les plus hauts sujets, sur la galerie de la petite maison du Basset, où s'étaient écoulés tant de jours heureux et calmes, en face de son beau lac.

CHAPITRE XIV

LES IDÉES RELIGIEUSES DE ROUSSEAU

Revenons aux Charmettes, où Jean-Jacques élabora silencieusement ses idées, et essayons d'en considérer de près la marche encore hésitante. Dans l'état de langueur où il vivait à ce moment de sa vie, il se voyait menacé de mourir jeune : cette pensée l'attendrissait sans l'assombrir, et dirigeait son esprit vers l'étude de la philosophie religieuse. La *Profession de foi du vicaire savoyard,* qui fut écrite vingt ans après, était en germe dans les réflexions qui naissaient chez l'étudiant, assis au milieu de la verdure, ou se promenant dans le jardin, un livre à la main, que bientôt il ne lisait plus, et cherchant à mettre ses idées en ordre, à accorder les traditions qui lui avaient été enseignées, avec les vues des philosophes et leurs systèmes divers, qu'il se fâchait de trouver incompatibles.

Jean-Jacques avait été un enfant intelligent et précoce. Les instructions du pasteur Lambercier, et plus tard les prêches du dimanche, auxquels il assista régulièrement jusqu'à la fin de sa seizième année, lui avaient donné des principes religieux. Genève à cette date était une espèce de cité de Dieu, où la croyance faisait corps avec le sentiment patriotique. Tout l'entourage du jeune Rousseau était attaché à la foi chrétienne et protestante. Quand il entra dans un atelier de graveur et qu'on

dressa son contrat d'apprentissage, son maître promit « de l'élever et instruire en la crainte de Dieu et bonnes mœurs ». Lui-même, avec la docilité de son âge, acceptait sans les discuter les enseignements des pasteurs.

Sans doute, il y avait des incrédules à Genève, déjà dans les premières années du XVIIIe siècle. On lit dans un manuscrit de ce temps, qu'en 1707, l'avocat Pierre Fatio, qui avait voulu renverser la constitution de Genève, ayant été condamné à mort, il reçut dans sa prison la visite du célèbre théologien Bénédict Pictet.

M. le professeur Pictet lui ayant dit qu'il passait pour un esprit fort, qui n'admettait pas la Révélation, et ne croyait pas non plus à une vie à venir, ni au jugement dernier, M. Fatio lui répondit : « Qu'il était vrai qu'il avait été autrefois dans ces sentiments-là, pendant quelques années; mais qu'ayant depuis examiné avec soin la religion, et les objections et réponses qui se faisaient de part et d'autre, il avait changé de sentiment, et était persuadé de la nécessité de la Révélation, laquelle il admettait, et en conséquence les dogmes et préceptes qui y sont contenus[1] ».

A la même époque, Robert Vaudenet déclarait « qu'il ne croyait ni en Jésus-Christ, ni en la vierge Marie, ni en la rédemption du genre humain par la mort de Jésus-Christ ; — qu'il ne croyait aucune révélation, mais ce que la raison naturelle lui pouvait dicter » ; et il ajoutait « qu'il y avait à Genève quantité de personnes très distinguées et très éclairées qui étaient dans les mêmes sentiments »[2]. De ceci on peut douter ; il n'y

1. Ms. 94 de la Société d'Histoire de Genève, p. 417.
2. Dans le tome XIII des *Mémoires* de l'Institut genevois, on

avait pas sans doute autant d'esprits forts que le prétendait Vaudenet (qui fut banni de la ville à cause de son incrédulité) et certainement ces idées philosophiques étaient le fait d'individus isolés ou de cercles discrets. Rien n'en avait transpiré dans le milieu où grandissait Jean-Jacques. Jusqu'au jour où il sortit de Genève, personne n'avait attaqué devant lui la religion qu'il entendait prêcher du haut des chaires.

A Lausanne, il fait quatre lieues, chaque dimanche, pour aller entendre la messe dans l'église d'Assens ; à Neuchâtel, il écrit à Mlle Esther Giraud que la religion catholique est profondément gravée dans son âme, et que rien n'est capable de l'en effacer. Il rentre en Savoie, et on le trouve toujours dans les rapports d'amitié intime et familière avec des curés ou des moines. S'il passe quelques semaines à Cluses, il a pour hôte le révérend Père gardien du couvent des Cordeliers. Mme de Warens a un ami, l'abbé Léonard ; Jean-Jacques le nomme son oncle, l'abbé l'appelle son neveu ; et ils correspondent sous ces noms pendant plus de quinze ans. Quand Rousseau part des Charmettes pour une promenade d'une journée, c'est après avoir entendu la messe qu'un carme est venu dire à la pointe du jour dans une chapelle attenante à la maison. S'il essaie

peut lire un court mémoire où M. Henri Fazy a raconté quelques-unes des aventures de M. Robert Vaudenet. J'ai moi-même donné, dans l'*Alliance libérale* du 5 octobre 1878, une espèce de supplément au travail de M. Fazy.

Pierre Fatio et Robert Vaudenet étaient liés ensemble. Celui-ci fit un jour au syndic Pierre Gautier (le grand-père du célèbre Necker) une insolente algarade. Appelé en justice, il fut défendu par Fatio ; et ce démagogue prononça en cette occasion un plaidoyer irrespectueux et mordant, encore inédit (ms. 9 de la Société d'histoire de Genève).

quelques expériences de chimie, l'une desquelles faillit lui coûter la vie, c'est qu'un dominicain en a fait dans ses leçons, et lui en a donné l'idée. S'il va à Montpellier, à Lyon, ses lettres contiennent ses salutations respectueuses, ses très humbles respects pour les révérends Pères jésuites. S'il parle de Genève : « Heureux les Genevois, dit-il, s'ils reprenaient la foi de leurs aïeux ! » — Rousseau avait été bon protestant dans sa ville natale, il fut bon catholique en Savoie.

Il y a cependant une remarque à faire. En quelques mois passés à Turin et à Annecy, Rousseau y avait fait la connaissance d'ecclésiastiques distingués, l'abbé Gaime et l'abbé Gâtier, dont il a aimé la haute et noble nature, et qui lui laissèrent de longs souvenirs ; tandis que, pendant ses dix années de séjour à Chambéry, il ne trouva pas, dans le clergé instruit et pieux de cette ville, un homme dont les entretiens lui aient paru aussi frappants. C'est qu'il avait rencontré les deux premiers dans des temps de détresse ; il avait eu besoin d'eux, et avait été reconnaissant de leur sympathie ; leurs paroles, leurs conseils étaient tombés dans un terrain bien disposé. Plus tard, il était plus difficile et moins ouvert. On remarque aussi qu'il n'a nommé qu'une fois, en passant, un écrivain, un docteur de l'Eglise, qui est une des gloires de la Savoie, et dont sans doute il entendit souvent parler : saint François de Sales. Ne l'a-t-il donc pas lu ? Ce n'est pas son vieux langage qui eût rebuté Rousseau : il cite vingt fois Montaigne, qui est d'une époque antérieure. Il faut que ce qui a éloigné Rousseau de l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote,* ce soit justement l'esprit de dévotion du saint évêque. Rousseau avait du respect pour la religion, il n'avait aucun goût pour les pratiques de la piété.

Quand les problèmes philosophiques se posèrent devant lui, quand il eut lu Descartes, Bayle et Voltaire, sa foi et sa raison couraient le risque de se heurter ; mais sa foi était celle d'un bon catholique, répétons-le, et sa raison ne trouva aux Charmettes aucun auxiliaire dans quelque sourd instinct de résistance à l'autorité de l'Eglise, qui fût inné chez le fils des huguenots. Et, à vrai dire, il n'y eut point de choc. Rousseau était laissé à lui-même ; ses idées propres se développaient en lui par une sorte de végétation intérieure, sans qu'aucune autorité inquisitoriale vînt le troubler, en lui disant qu'il devenait infidèle à l'Eglise. Six ans plus tard, la foi convaincue de son ami Ignace d'Altuna, et les discussions qu'ils eurent ensemble, le forcèrent à se mettre au clair avec lui-même, et à se rendre compte de toute son incrédulité. Aux Charmettes, Rousseau n'était encore qu'un chercheur, et n'allait qu'en tâtonnant ; il essayait ses pas, et se retenait toujours d'une main aux enseignements de la tradition. « Les écrits de Port-Royal et de l'Oratoire, dit-il, étaient ceux que je lisais le plus fréquemment. » Ainsi ses lectures le plaçaient dans un courant vraiment français ; il n'y avait rien qui sentît le Genevois, le réfugié.

Le protestantisme de langue française avait vu se succéder plusieurs générations de théologiens. Les premiers apôtres de la Réforme avaient publié, pour répandre leurs idées, des livrets et des brochures. Ces opuscules, qui sont maintenant très recherchés par les bibliophiles, étaient déjà des raretés au siècle dernier, et n'étaient pas encore des curiosités : Rousseau ne les a jamais eus entre les mains.

Calvin était venu ensuite, et son coup d'essai, l'*Institution de la religion chrétienne*, qu'il a repris et complété

a plus d'une reprise, avait fait de lui l'un des maîtres de la pensée de son temps. Mais ce livre systématique et monumental n'était plus au XVIIIe siècle qu'un gros morceau de théologie surannée : il ne semble pas que Rousseau l'ait ouvert et feuilleté. Qu'eût-il pensé en lisant les premières pages, où Calvin écarte d'un pied dédaigneux les problèmes pour lesquels se passionnaient les contemporains de Diderot ?

Au XVIIe siècle, les professeurs des Académies protestantes de Saumur et de Sedan, et, vers la fin de cette époque, les pasteurs chassés de France, et pour la plupart réfugiés en Hollande, avaient compté parmi eux des hommes distingués, Abbadie et La Placette, par exemple. A Genève, Alphonse Turrettini, que Jean-Jacques enfant a pu entendre prêcher, avait été un homme d'Eglise éclairé et libéral, un professeur et un prédicateur écouté et admiré ; Marie Huber avait publié des livres de théologie qui faisaient quelque bruit, au temps même où Rousseau étudiait aux Charmettes. Mais qu'est-ce que tout cela, auprès des penseurs et des écrivains qui faisaient la gloire de l'Eglise catholique : un Pascal, un Bossuet, un Malebranche, un Fénelon ? et autour de chacun de ceux-ci, il y avait tout un groupe où se rencontraient des auteurs moins célèbres, oubliés aujourd'hui, estimés en leur temps et à juste titre ; hommes d'élite qui reconnaissaient pour maître et pour modèle l'un ou l'autre de ces grands hommes. A côté d'eux, Bayle est le seul théologien protestant qu'on puisse citer, le seul aussi dont on puisse dire avec certitude que Rousseau l'a beaucoup lu.

Rousseau avait ainsi l'avantage de faire des études de philosophie religieuse dans les conditions mêmes où les aurait faites tout homme de son âge en France. Il

était en chemin, dit-il, de devenir à moitié janséniste. Cela valait beaucoup mieux, pour son succès futur, que d'être tout à fait protestant. Au temps où il n'avait que douze ans, ses parents avaient agité l'idée de lui faire suivre la carrière des études, de le faire entrer au collège plutôt qu'à l'atelier, et de le préparer pour le saint-ministère. Si ce projet eût été exécuté, Jean-Jacques n'eût été qu'un autre Saurin, avec plus de talent que celui qu'on connaît. Son influence eût été presque nulle en France et en Europe. Dans l'auditoire de théologie de Genève, au milieu de gens méticuleux, il eût été nourri dans des traditions provinciales, ou plutôt déjà étrangères ; il eût été en dehors du mouvement qui entraînait les esprits de son époque ; il ne se fût pas si bien préparé à agir sur l'âme de ses contemporains. Mieux valait d'abord entrer dans leur foule, quitte à s'en dégager ensuite, mais alors en étant familier avec leurs idées, en étant reconnu par le siècle comme l'un des siens.

Une longue expérience historique montre que le protestantisme français, qui est très solide et très estimable, a perdu depuis trois cents ans le don qu'il avait possédé dans ses premiers jours, de susciter une foule de prosélytes et de provoquer des entraînements. C'est que toute une tradition pèse sur lui : tradition vénérable et chère aux enfants de la maison ; mais le reste du monde y est et y sera toujours étranger.

Le protestantisme germanique, à l'époque où Rousseau publia ses premiers écrits, voyait s'ouvrir devant lui le plus vaste avenir. Lessing et Herder étaient nés ; la théologie allemande allait déployer son essor ; un grand mouvement intellectuel commençait, un des plus beaux que compte la longue histoire de la pensée chrétienne.

Sur le sol anglais, Wesley rajeunissait les doctrines du XVIe siècle ; les disciples formés à son école ont eu des idées religieuses très étroites, mais vivaces et fécondes, merveilleusement appropriées à aider et soutenir une race laborieuse et dure dans la tâche immense qu'elle accomplit au delà des mers. Trois continents, l'Amérique du Nord au XVIIIe siècle, l'Australie ensuite et l'Afrique du Sud ont vu, voient et verront se former de vastes Etats, se peupler d'immenses territoires, où se propage et règne la théologie que Jean Calvin a enseignée à John Knox.

Mais tout cela était en dehors de l'horizon de Rousseau. Dans ses années d'études, comme plus tard dans sa carrière d'écrivain, il n'a connu que les livres et les hommes des Eglises protestantes de langue française.

Dans le royaume de France, ces Eglises se reconstituaient en silence et craintivement ; elles étaient *sous la croix,* selon leur expression, faibles, respirant à peine, et tout à fait incapables de fournir un point d'appui au semeur d'idées que Rousseau devait être.

En Hollande, en Allemagne, au temps de Bayle et de Le Clerc, les Eglises du refuge français avaient possédé une brillante élite intellectuelle ; mais l'éclat qu'elles avaient jeté s'était vite éteint. Elles se fondaient déjà elles-mêmes dans la population environnante, et disparaissaient peu à peu. Il n'y avait plus rien à attendre d'elles.

Restait la Suisse romande. Mais les Eglises de Neuchâtel et de Vaud y étaient inaccessibles aux idées nouvelles, et l'Eglise de Genève ne les eût voulu accepter que dans une limite trop étroitement mesurée.

L'horizon du protestantisme français était ainsi fermé de toutes parts. Rousseau, en s'éloignant de

Genève, avait échappé au péril d'être enrégimenté dans une secte qui eût barré son avenir, et de revêtir un uniforme qui l'eût absolument gêné dans son action sur le public et dans le développement de sa pensée même. Simple laïque, il a été pourchassé plus tard par les pasteurs et les consistoires. Qu'eût-il fait au milieu d'eux ?

Tout était donc pour le mieux quand Rousseau, sans avoir de maîtres, prenait en mains les livres des philosophes de ce siècle fécond qui s'est ouvert avec Descartes :

> Je tâtonne Descartes et ses égarements ;
> Avec Locke, je fais l'histoire des idées,

a-t-il dit dans le *Verger des Charmettes*, petit poème qu'il écrivit alors et qu'il fit imprimer aussitôt. C'est le premier ouvrage qu'il ait donné au public ; il en distribua les exemplaires à quelques amis, qui sans doute lui en firent compliment ; ce fut tout le succès de cet opuscule. S'il a passé inaperçu en son temps, il a un grand prix aujourd'hui : non qu'on y trouve de beaux vers, mais on y voit un portrait fidèle de l'apprenti philosophe que Rousseau était alors, ami de l'étude et de la flânerie, ébloui de sa petite science, fier d'entretenir commerce avec de grands esprits comme Leibnitz et Malebranche, étalant des noms d'auteurs, Kepler, Huyghens, qu'il ne connaissait que de seconde main ; mais habile à se frayer sa route parmi les livres qu'il avait à sa disposition. Au milieu de ce vagabondage intellectuel, butinant dans tous les sentiers, il se faisait une provision d'idées ; et quoique ayant fait ses études sur le tard, il a réussi tout à fait à se familiariser avec leur objet.

Sainte-Beuve terminait un article sur le docte Huet

en disant : « Cet homme, décidément, avait trop lu. Les hommes comme Huet savent trop. Si le monde se réglait sur eux, on n'aurait plus qu'à se ressouvenir... Ce sont, après tout, les ignorants comme Pascal, comme Descartes, comme Rousseau, ces hommes qui ont peu lu, mais qui pensent et qui osent, ce sont ceux-là qui remuent bien ou mal et qui font aller le monde. » On s'étonne de voir traiter d'ignorants des hommes comme Descartes et Pascal, qui furent des maîtres de la science, et qui, pour faire leurs découvertes en géométrie et en physique, avaient dû commencer par apprendre tout ce qu'on savait à leur époque ; mais pour Rousseau lui-même, le mot de Sainte-Beuve n'est pas juste : on ne doit pas méconnaître le résultat des efforts que l'étudiant des Charmettes a si longtemps continués pour acquérir des connaissances.

Descartes avait habitué les esprits à l'idée qu'il fallait commencer par oublier tout ce qu'on leur avait appris, pour n'avoir plus devant soi qu'une page blanche, sur laquelle il se chargeait d'écrire lui-même ou de guider la main de ses disciples. L'existence de l'être pensant, l'existence de Dieu venaient bientôt s'inscrire sur cette page : c'était simple, et en deux pas on allait très loin. Cette marche de la pensée séduisit Jean-Jacques absolument ; il fut gagné dès le premier jour. Les enseignements de chacune des Eglises auxquelles il avait appartenu, avaient été reçus par lui avec la docilité du premier âge, mais il ne s'y était point attaché, son cœur n'y était pas. Il laissa de côté l'idée de dogmes révélés, quand ses lectures lui ouvrirent une autre voie où il pouvait s'engager, et lui montrèrent d'autres perspectives. Il n'y eut pas de lutte en lui : ce fut un vieil habit qu'il posa.

Les systèmes compliqués ne lui plaisaient pas ; quelques idées simples étaient ce qu'il lui fallait : il les trouva, il les débarrassa de tout ce qui les enveloppait chez ses auteurs, il y crut d'une foi sincère et durable qui persista toute sa vie. Les grandes lignes de la *Profession de foi du vicaire savoyard* flottaient déjà dans son esprit. On peut dire qu'elle date des Charmettes dans tout ce qu'elle a d'affirmatif, tandis que la partie polémique, et contre les Encyclopédistes, et contre la Révélation[1], se rattache à une époque postérieure dans le développement des idées de Rousseau. A Paris, l'intolérance des esprits forts l'a rebuté ; en Savoie, il ne les trouvait pas sur son chemin, et les dévots y étaient pacifiques. Personne ne surveillait et n'entravait le développement de ses idées, et ne l'excitait ainsi à quelque lutte. Il devait suivre sans doute les habitudes religieuses qui étaient celles de tout le monde dans le pays, et qu'un nouveau converti, moins qu'un autre, ne pouvait abandonner. Il croyait de tout son cœur au premier et au dernier article du *Credo,* et il suivait le service avec recueillement. Personne ne lui demandait davantage, et il ne se posait pas à lui-même les questions qu'il agita plus tard avec un dévot comme Altuna, ou des philosophes comme Diderot et ses amis. L'assoupissement intellectuel et la paternelle bonhomie des membres du clergé qu'il avait l'occasion de voir, maintenaient le calme fécond de sa vie.

La paix était entière au dehors ; mais l'esprit de Rous-

1. Une étape intermédiaire de la pensée de Rousseau est le morceau allégorique que M. Streckeisen a publié (*Œuvres et correspondance inédites de Rousseau,* p. 171 et suiv.). Cf. *Annales J.-J. Rousseau,* tome IX, pages 56 et suivantes.

seau était en travail, et il n'arrivait qu'avec beaucoup de peine à se satisfaire.

Il y a cinq points à considérer, où s'accordent entre eux le piétisme romand d'origine allemande, les souvenirs que Mme de Warens a gardés des enseignements qu'elle a reçus de Magny, et les vues religieuses que Rousseau a portées devant le public français. Un sentiment de piété qui tient une large place dans le cœur sincère, dans la vie de tous les jours ; — une grande indépendance en face de l'autorité traditionnelle : le sens individuel se mettant au-dessus de tout ; — une notable indifférence pour les questions débattues entre les controversistes protestants et catholiques, et une certaine manière de planer au-dessus des barrières confessionnelles ; — l'idée de Dieu, de l'Etre suprême, de la Providence, absorbant et comme engloutissant les autres idées théologiques [1], et constituant presque à elle seule toute la dogmatique ; — l'attente et la ferme espérance de l'éternel avenir.

Nous avons vu que ceux qui ont connu de plus près Mme de Warens : Magny, Rousseau et M. de Conzié, s'accordent à lui reconnaître une âme volontiers accessible aux idées chrétiennes ; la fragilité de sa vertu ne l'empêchait pas d'être pieuse à ses heures : tout se concilie chez une femme. Et Jean-Jacques de même ; depuis que s'est éveillée en lui la pensée que la mort pouvait être proche, il s'est tourné vers Dieu. Il a fait ce que Voltaire et Diderot ne firent jamais : il prit à tâche de donner à son esprit une culture religieuse. « Je me levais tous les matins, dit-il, avant le soleil... En me prome-

1. En voyant Dieu..., cette haute majesté qui engloutit tout..., disait Fénelon (*Lettre à Mme de Maintenon*, 23 février 1691).

nant je faisais ma prière, qui consistait dans une sincère élévation de cœur à l'Auteur de cette aimable nature dont les beautés étaient sous mes yeux ; je demandais pour moi, et pour celle dont mes vœux ne se séparaient jamais, une vie innocente et tranquille, la mort des justes, et leur sort dans l'avenir. » On a trouvé dans ses papiers et M. Th. Dufour a publié[1] deux pièces écrites d'un ton pénétré ; la sincérité en est évidente :

Dieu tout-puissant, Père éternel, mon cœur s'élève en votre présence. Je reconnais que votre divine Providence soutient et gouverne le monde entier. Ma conscience me dit combien je suis coupable. Je suis pénétré du regret d'avoir fait un si mauvais usage d'une vie et d'une liberté que vous ne m'aviez accordées que pour me donner les moyens de me rendre digne de l'éternelle félicité. Agréez mon repentir, ô mon Dieu. Je me préparerai à la mort, comme au jour où je devrai vous rendre compte de toutes mes actions ; j'emploierai ma vie à vous servir et à remplir mes devoirs. J'implore votre bénédiction sur ces résolutions ; j'implore les mêmes grâces sur ma chère maman, ma chère bienfaitrice, et sur mon cher père...

On remarquera toutefois, en lisant attentivement ces morceaux, que l'idée du Créateur, de Dieu le père, y est absolument détachée de tout le reste de la dogmatique chrétienne. Si l'on n'y trouvait des réminiscences de quelques-unes des paroles de l'Evangile, on penserait en vérité qu'aux yeux de l'écrivain, *il n'était pas besoin,* selon le mot de Dante, *que Marie enfantât.*

Les distractions, les soucis, les voyages, les compa-

1. *Annales J. J. Rousseau,* tome premier, pages 221 à 229.

gnies légères ont dissipé plus tard, à maintes reprises, chez Rousseau, la suite des réflexions sérieuses dont ces oraisons écrites aux Charmettes nous offrent la première trace. Mais on le voit aussi s'appliquer à y revenir, et témoigner même de quelque persévérance dans les habitudes religieuses que jusque dans sa vieillesse il a cherché à se donner. « Vous lisez la Bible », lui écrivait Deleyre en 1758 ; et Rousseau dit dans les *Confessions,* en parlant de sa fuite au mois de juin 1762 : « Ma lecture ordinaire du soir était la Bible, et je l'ai lue entière au moins cinq ou six fois de suite de cette façon ». M. Tenant de Latour a eu la bonne fortune de rencontrer sur les quais un exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ,* annoté de la main de Jean-Jacques. L'auteur des *Harmonies de la Nature* raconte que « sur la fin de sa vie, Rousseau s'était fait un petit livre de quelques feuilles de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il le portait toujours avec lui ; mais il me dit un jour, avec chagrin, qu'on le lui avait volé. »

Mme d'Epinay témoigne du caractère vivace et même ombrageux de la foi de Rousseau en Dieu, quand elle rapporte l'apostrophe qu'elle lui a entendu adresser à Saint-Lambert qui disait : « Qu'est-ce qu'un Dieu qui se fâche et qui s'apaise ! — Si c'est une lâcheté, répondit Rousseau que de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu qui est présent ; et moi, messieurs, je crois en Dieu ! » Vingt ans plus tard, Bernardin de Saint-Pierre est un autre témoin, un autre confident, qui, comme Mme d'Epinay, a vu de près le solitaire ; il l'accompagnait un jour au couvent du Mont-Valérien : « On nous introduisit au réfectoire. Nous nous assîmes, dit-il, pour assister à la lecture, à laquelle Rousseau

fut très attentif. Le sujet était l'injustice des plaintes de l'homme : Dieu l'a tiré du néant ; il ne lui doit que le néant. Après cette lecture, Rousseau me dit, d'une voix émue : « Ah ! qu'on est heureux de croire ! »[1].

Il faut le reconnaître, le beau passage de l'*Emile*, si souvent cité : « La sainteté de l'Evangile parle à mon cœur... » exprime autre chose que l'émotion d'un instant ; bien des heures ferventes avaient préparé Rousseau à écrire cette page pénétrante.

Des cinq points indiqués plus haut, c'est sur le premier seul qu'il était utile d'insister en rappelant les documents qui l'établissent ; on accordera les autres sans peine. Il sera sage d'ailleurs de ne pas fausser en l'exagérant le résultat auquel aboutissent les rapprochements indiqués ; il ne faut pas parler de quelque action de la théologie germanique sur la pensée de Rousseau. L'Allemagne n'a donné que le coup de clairon qui a réveillé les églises du pays de Vaud. Des cercles dévots se sont formés dans les contrées romandes ; Mme de Warens a passé son enfance au milieu de parents et d'amis piétistes ; son intelligence précoce et vive s'est familiarisée de bonne heure avec les questions théologiques qui étaient agitées devant elle. Elle se mouvait facilement dans cet ordre d'idées, en personne qui s'y connaissait, ayant reçu les leçons d'un des meilleurs maîtres. Au moment où s'en allait sa jeunesse, elle s'est trouvée ainsi à même de suivre Rousseau dans le travail de débrouillement de sa pensée encore confuse, et d'être pour lui, à cette époque décisive, une confidente des angoisses de son esprit, une interlocutrice capable de le comprendre, et même de l'aider. Mais elle n'était

1. Cf. *Annales J. J. Rousseau*, VII, 106.

point savante ; et si elle a feuilleté les livres que Magny s'était donné la peine de traduire de l'allemand, ils ne lui ont rien dit : les élucubrations germaniques n'ont pas eu de prise sur elle. De cette origine lointaine, et pour elle effacée, de l'agitation piétiste où elle avait vécu, il ne lui était rien resté, rien que l'étincelle.

Une certaine logique intérieure rattachait cependant le point de départ — le piétisme allemand qui avait envahi la Suisse française — au point d'arrivée : la *Profession de foi du vicaire savoyard ;* et ce qui en est la preuve, c'est que cette même évolution s'accomplissait au même moment chez deux écrivains, deux penseurs distingués, Béat de Muralt et Marie Huber, qui avaient été, dans les premières années du siècle, des piétistes exaltés, dociles aux leçons des inspirés allemands ; une réflexion prolongée, appuyée sur une ingénuité courageuse, avait fini par les amener à la religion naturelle [1].

Béat de Muralt, l'auteur des *Lettres sur les Anglais et les Français* — ouvrage intéressant que Voltaire et Rousseau ont cité plus d'une fois, — publia dans ses derniers jours, sous le titre ironique de *Lettres fanatiques* (1739), une série d'essais de philosophie paradoxale, parmi lesquels on remarque le chapitre intitulé : *De la religion naturelle ;* il y prend la défense de ceux

1. Une lettre officielle de l'avoyer de Berne, en date du 8 août 1703, indiquait déjà en termes exprès les affinités du piétisme allemand avec les libres doctrines qu'on appelait *sociniennes* en ce temps-là. L'autorité bernoise signalait à ses voisins de Genève un ouvrage dangereux imprimé en Hollande par Henri Desbordes : *un petit livre intitulé* le Catéchisme des Piétistes, *qui est un pur socinianisme et fanatisme* (welches ein lauterer Socinianismus und Fanaticismus seye).

qui s'en contentent, et qu'il préférait aux docteurs des Eglises officielles, sans cependant qu'il consentît à renoncer pour lui-même au privilège d'entendre la propre voix de Dieu, parlant par l'organe des inspirés. Marie Huber, qui d'abord avait été docile comme lui aux leçons des prophètes venus des Cévennes ou de l'Allemagne[1], s'en était, elle, entièrement désabusée ; et, dans ses *Lettres sur la religion essentielle à l'homme, dégagée de ce qui n'en est que l'accessoire* (1738), elle avait fait main basse sur les dogmes, ne voulant plus entendre parler que de deux principes fondamentaux : Dieu et la vie éternelle. C'était exactement « conserver le tronc au dépens des branches », comme l'auteur d'*Emile* le fit à son jour. Quand il vint demeurer en France, Rousseau a, sans doute, eu entre les mains quelques-uns des volumes de Marie Huber ; mais les prières qu'il a rédigées aux Charmettes montrent que de son propre chef, et par un indépendant effort, il était arrivé aux mêmes idées qu'elle.

C'étaient des idées simples et nues ; et Rousseau, en définitive, en se rencontrant avec ces libres esprits qui étaient restés protestants, se retrouvait à la porte de l'Eglise de ses pères. On a dit que M. de Chateaubriand avait « l'imagination catholique ». On n'a pas assez remarqué combien Jean-Jacques l'avait peu. Pendant quinze ans, à Turin, en Savoie, à Lyon, à Venise, il a passé toute sa jeunesse au milieu d'un peuple qui se plaisait aux belles cérémonies du culte ; il a vu passer les processions dans les sentiers d'un pays agreste et dans les riches églises du Midi ; il a entendu l'*Angélus*

1. Voir, dans le tome IX des *Etrennes chrétiennes* (Genève 1882), mon article sur *la jeunesse de Marie Huber.*

du soir en se promenant dans la campagne ; chaque dimanche, il a pu suivre sur son livre de prières ces magnifiques liturgies, ces hymnes, ces litanies où retentit et se prolonge toute la piété des siècles chrétiens : *Consolamini, populc meus... Salvete, flores martyrum... O filii et filiæ...* Et rien de tout cela ne le touche ni ne l'exalte ; il n'en voit et n'en entend rien ; et il fait dire par le vicaire à son jeune catéchumène : « Reprenez la religion de vos pères : *elle est très simple et très sainte* ». La nudité sévère du culte réformé est ce qui plaît à son âme ; elle a pour lui l'attrait d'un souvenir d'enfance : l'homme est sensible toute sa vie aux impressions pieuses qu'il a éprouvées à douze ans.

La moitié des penseurs de son époque a été d'accord avec Rousseau sur les bases du système de philosophie religieuse qu'il avait ébauché aux Charmettes ; mais il a mis tant d'âme et d'éloquence à prêcher ses convictions, que son nom s'y rattache plus que celui d'aucun autre. A cet égard, dans les lettres françaises, deux générations relèvent de lui. On ne saurait méconnaître l'action qu'il a exercée sur Bernardin de Saint-Pierre et Lamartine. Dans l'*Espoir en Dieu* d'Alfred de Musset, dans les beaux vers écrits par Victor Hugo *A Villequier*, on trouve encore un écho de la théologie du vicaire savoyard.

L'oubli est ensuite venu ; et depuis longtemps le pauvre Jean-Jacques est négligé, laissé en arrière, perdu de vue. La jeunesse ne lit plus ses livres, elle écoute d'autres maîtres.

Toujours est-il qu'en 1738 et 1739, le jardin des Charmettes, et le chemin qui domine la vigne et la maisonnette, ont vu éclore des idées qui ont régné cent ans

en France. Elles ont aujourd'hui épuisé leur action, mais elles auront toujours une place dans l'histoire de la philosophie religieuse.

CHAPITRE XV

SUZANNE SERRE. — UN DERNIER MOT SUR Mme DE WARENS

Comme Schopenhauer, Rousseau a dans sa jeunesse écrit quelques poésies. Le philosophe allemand, en publiant les siennes, observe que sous le manteau du rythme et de la rime, on ose produire en public ses sentiments intimes, avec un accent plus libre qu'en simple prose. Joachim du Bellay l'avait remarqué avant lui. Cela est vrai aussi de Rousseau. Les rares morceaux en vers qu'on a de lui, son épître à Parisot, l'*Allée de Sylvie,* sont les pages les plus personnelles qu'il ait écrites avant les quatre lettres qu'il adressa en 1762 à M. de Malesherbes.

Il avait connu Parisot à Lyon, pendant qu'il était précepteur des enfants de M. de Mably ; et quelques mois après avoir quitté cette ville, en repassant ses souvenirs, il note le changement qui s'est opéré en lui pendant le séjour qu'il y avait fait :

Enfin, pendant deux ans, au sein de ta patrie,
J'appris à cultiver les douceurs de la vie...
C'est toi, cher Parisot, c'est ton commerce aimable,
De grossier que j'étais, qui me rendit traitable.
Je reconnus alors combien il est charmant
De joindre à la sagesse un peu d'amusement.
Des amis plus polis, un climat moins sauvage,

Des plaisirs innocents m'enseignèrent l'usage :
Petits jeux de commerce, et d'où le chagrin fuit,
Où, sans risquer la bourse, on délasse l'esprit ;
Bons mots, vers élégants, conversations vives,
Un repas égayé par d'aimables convives.
Je vis avec transport ce spectacle enchanteur,
Par la route des sens qui sait aller au cœur.
Le mien, qui jusqu'alors avait été paisible,
Pour la première fois enfin devint sensible.
L'amour, malgré mes soins, heureux à m'égarer,
Auprès de deux beaux yeux m'apprit à soupirer.

Ces beaux yeux étaient ceux de Mlle Suzanne Serre. L'auteur des *Confessions* mentionne plus d'une fois cette jeune personne. A dix-neuf ans, dans l'été de 1731, pendant qu'il attendait à Lyon des nouvelles de Mme de Warens, il allait voir au couvent des Chasottes une amie de cette dame :

Je passais mon temps, dit-il, à la grille de Mlle du Châtelet, avec autant de plaisir que de profit ; et il est certain que les entretiens intéressants et sensés d'une femme de mérite sont plus propres à former un jeune homme que toute la pédantesque philosophie des livres. Je fis la connaissance aux Chasottes avec d'autres pensionnaires et de leurs amies, entre autres une jeune personne de quatorze ans, appelée Mlle Serre (*elle n'avait que onze ans*), à laquelle je ne fis pas alors une grande attention, mais dont je me passionnai huit ou neuf ans après, et avec raison, car c'était une charmante fille.

Au cours de la dernière année de son séjour en Savoie, Rousseau alla passer quelques semaines à Lyon.

Tout le monde, dit-il, m'y fit accueil[1]. M. et Mme de Mably marquèrent du plaisir à me revoir, et me donnèrent à dîner plusieurs fois. Je ne dois pas oublier une aimable personne que j'y revis avec plus de plaisir que jamais, et qui laissa dans mon cœur des souvenirs bien tendres : c'est Mlle Serre, dont j'ai parlé, et avec laquelle j'avais renouvelé connaissance tandis que j'étais chez M. de Mably. A ce voyage, ayant plus de loisirs, je la vis davantage ; mon cœur se prit et très vivement[2]. J'eus quelque lieu de penser que le sien ne m'était pas contraire ; mais elle m'accorda une confiance qui m'ôta la tentation d'en abuser. Elle n'avait rien, ni moi non plus ; nos situations étaient trop semblables pour que nous pussions nous unir ; et dans les vues qui m'occupaient, j'étais bien éloigné de songer au mariage. Elle m'apprit qu'un jeune négociant, appelé M. Genève, paraissait vouloir s'attacher à elle. Je le vis chez elle une fois ou deux ; il me parut honnête homme ; il passait pour l'être. Persuadé qu'elle serait heureuse avec lui, je désirais qu'il l'épousât, comme il l'a fait dans la suite ; et pour ne pas troubler leurs innocentes amours, je me hâtai de partir, faisant pour le bonheur de cette charmante per-

1. Rousseau raconte qu'il y fut présenté au duc de Richelieu. Celui-ci, qui passa l'hiver dans le Midi, était encore à Versailles le 3 novembre 1741, et il y était revenu le 30 avril 1742. Mais au 19 avril 1742, Rousseau était aux Charmettes (*Annales J. J. Rousseau*, II, 174). Il me semble en conséquence que ce séjour de Rousseau à Lyon doit se placer au mois de novembre 1741.

2. C'est pendant ce séjour que se place la lettre à Mlle Serre, dont on a trouvé le brouillon dans les papiers de Jean-Jacques. L'apostille : *Jeunesse égarée*, au revers de la minute, a été écrite, j'imagine, au moment où Rousseau faisait aux Charmettes le triage de ses papiers en vue de son départ pour Paris : c'était dans les premiers jours de juillet 1742. La première jeunesse, celle qui entoure la vingtième année, était déjà bien loin ; la seconde jeunesse, celle qui se ferme à trente ans, venait de lui échapper. L'exclamation : *Jeunesse égarée*, était toute naturelle à cette date.

sonne des vœux qui n'ont été exaucés ici-bas que pour un temps, hélas ! bien court ; car j'ai appris dans la suite qu'elle était morte au bout de deux ou trois ans de mariage.

Un érudit lyonnais, M. Bleton, a réussi à trouver dans les registres paroissiaux quelques renseignements[1] sur la naissance (22 mars 1720) et sur le mariage de Suzanne Serre.

Sieur Jean-Victor Genève, négociant, âgé de trente ans, et demoiselle Suzanne de Serre,... *le dit époux après avoir fait trois sommations respectueuses à dame veuve Genève, sa mère,...* ont contracté mariage par paroles de présent, et reçu la bénédiction nuptiale, ce 26 janvier 1745.

De plus, les dites parties Jean-Victor Genève et Suzanne de Serre nous ont déclaré de leur fait un enfant mâle, né le 12 novembre de l'année dernière 1744, qu'ils ont représenté ce jour d'hui de la célébration de leur mariage.

Six autres enfants naquirent de cette union : au baptême de celui qui naquit au mois de janvier 1752, la mère de M. Genève représentait la marraine absente : elle s'était donc réconciliée avec le jeune ménage. On voit aussi que Rousseau était mal informé quand il dit que Suzanne Serre est morte après deux ou trois ans de mariage.

Il y a, dans les manuscrits de la bibliothèque de Neuchâtel, quelques morceaux qui donnent d'intéressants détails sur ce que Rousseau, nous l'avons vu, appelle son *premier amour*. L'auteur des *Confessions*, je l'ai

1. *Revue du Lyonnais*, 1892. — Voir aussi le *Bulletin des travaux de l'Université de Lyon*, t. II, p. 582 et suiv.

déjà dit, écrivait ses brouillons sur les premières feuilles venues ; après les avoir ensuite recopiés de sa belle écriture, il détruisait ces papiers où s'était épanché son premier jet. Un petit nombre de fragments épars se sont conservés pourtant ; j'en ai cité deux spécimens (pages 124 et 168). En voici d'autres, qui se rapportent évidemment à Mlle Serre[1] ; ils sont de la meilleure manière de l'écrivain. Ce n'est qu'une esquisse, quelques coups de crayon négligemment jetés ; il est dommage que Rousseau n'ait pas achevé le dessin :

Elle avait de la modestie et de la pudeur ; elle aimait la vertu ; l'honnêteté lui était plus chère que la vie, et je ne saurais dire combien tout ce qu'elle faisait m'en paraissait plus touchant.

⁂

Mon cœur était en paix devant elle, et ne désirait rien.

⁂

Le mot d'amour n'a pas même été prononcé entre nous. Mais il m'est impossible de perdre la forte persuasion d'avoir été passionnément aimé d'elle.

⁂

...Mon Dieu ! qu'un « je vous aime », dit comme on voudra l'imaginer, eût été froid au milieu de tout cela ! Oui, j'en suis convaincu, si l'un des deux se fût avisé de dire à l'autre : « Je vous aime », l'autre eût à l'instant répondu : « Vous ne m'aimez plus ».

⁂

1. Je suis sur ce point en désaccord avec mon savant ami M. Jansen, qui estime (*Rousseau als Botaniker*, p. 158) que quelques-uns de ces fragments se rapportent à Mme Basile ou à la Merceret. — Le lecteur jugera.

Hommes sensuels, vantez tant qu'il vous plaira vos plaisirs grossiers ; je vous défie à tous, tant que vous êtes, d'avoir jamais rien goûté de semblable aux délices dont mon cœur fut inondé durant six mois[1].

⁂

...Si, dans cette situation, nos yeux se fussent rencontrés une seule fois, c'en était fait : elle était une fille perdue. Mais si nous évitions de nous regarder étant seuls, nous nous dédommagions bien dans la foule ; et l'effet des regards qui s'élançaient de nos yeux nous apprenait assez quel eût été leur danger dans le tête-à-tête.

⁂

...Cette sévérité m'était cent fois plus délicieuse que n'auraient été ses faveurs. Il me sembla qu'elle me traitait comme une chose qui était à elle ; qu'elle me recevait en propriété ; qu'elle s'emparait de moi. Elle ne me pria plus de rien ; elle ne fit plus que me commander.

Elle m'ordonna de lire, et je lus. Je lisais mal, il m'était difficile de bien lire devant elle ; elle me reprit deux ou trois fois ; enfin elle m'imposa silence. Je fus touché ; je la suppliai de me permettre de continuer ; elle le permit ; je continuai, je n'ai jamais si bien lu de ma vie.

⁂

Une fois, hélas ! une seule fois en ma vie, ma bouche rencontra la sienne. O souvenir ! te perdrai-je dans le tombeau ?

⁂

1. Jean-Jacques sans doute embrasse et réunit le temps pendant lequel il a connu de plus près et aimé Mlle Serre, pendant ses deux séjours à Lyon, dans l'automne de 1741 et dans l'hiver précédent.

Durant ce voyage, elle semblait avoir redoublé d'affection pour moi ; je trouvais dans ses caresses quelque chose de plus doux et de plus tendre encore ; et mon pauvre cœur, toujours sensible, volait au-devant des témoignages de son amitié.

Elle me dit : « Nous sommes bons amis, ce me semble. — Oui, lui dis-je, et nous aurions pu l'être encore plus. Ah ! combien je vous aurais aimée ! Mais il eût fallu pour cela cinq conditions, dont la plus aisée est impossible, et sans lesquelles il n'y faut pas songer. »

Elle resta interdite, et ne répondit rien. Cela était naturel ; mais ce qui ne l'était pas, ce fut un certain tour d'yeux qui accompagna ce silence, et que je n'oublierai de ma vie, que je ne saurais peindre.

Ce mouvement presque imperceptible repoussa mon cœur pour jamais.

⁂

Et voilà tout. Quelle fin bizarre, et vraisemblable en même temps ! Le pauvre Jean-Jacques ne joue pas un beau rôle dans cette scène. Elle en rappelle d'autres, que les *Confessions* ont racontées aussi.

En somme, tout s'est arrangé pour le mieux. Suzanne Serre a eu un mari et des enfants ; c'est ce qu'elle voulait sans doute, et cela était naturel. Jean-Jacques, tout gauche et empêché qu'il était auprès d'elle, était un jeune homme plein de hautes espérances ; son instinct lui disait de ne pas compromettre son avenir. Il a quitté Mlle Serre comme Gœthe s'est détourné de Frédérique et de Lili, et il a eu la gloire. L'aurait-il pu atteindre également, s'il avait conduit à l'autel la jolie Lyonnaise ?

Notons un fait intéressant, déjà signalé par M. Jansen[1]. Le bruit de la passion du jeune Rousseau pour

1. *Rousseau als Musiker*, p. 32.

Mlle Serre avait couru jusqu'en Suisse ; et plus de vingt ans après, la tante du philosophe genevois, en répondant le 5 décembre 1764 à une lettre de lui, lui écrit : « Je remercie Mlle Serre ». La bonne dame la confondait avec Thérèse Le Vasseur, qu'elle avait vue en juillet 1754, quand Rousseau revint au pays, et alla faire visite à sa vieille parente. — Jean-Jacques répondit à sa tante quelques jours après ; et sans relever sa bévue, il remet Mme Goncerut dans la bonne voie en lui disant : « Recevez les remerciements et les respects de Mlle Le Vasseur. »

Jean-Jacques partit donc pour Paris aux premiers jours de 1742. Un long temps s'écoula[1] jusqu'au moment où le *Mercure de France*, dans son numéro d'octobre 1749, lui fit connaître le programme du concours ouvert par l'Académie de Dijon, et lui ouvrit sa carrière d'écrivain. Dans cette période de sa vie, Rousseau était encore jeune ; mais les soucis et les tracas de l'existence le préoccupaient plus qu'en Savoie. Mme de Warens n'était pas là pour lui assurer le vivre et le couvert; il fallait s'évertuer, songer à faire son chemin : existence affairée et inquiète, qu'on se représente facilement ; aujourd'hui plus que jamais, c'est celle de tant de jeunes gens venus de province !

Mais presque tous sont arrivés à Paris tout droit, en sortant de leur ville natale; tandis que Rousseau, après avoir quitté la sienne, a passé une grande partie de sa jeunesse

1. Rousseau a bien senti qu'il lui avait été utile de passer à Paris ces années de stage, où il cherchait encore sa voie : « Il y a une certaine pureté de goût, écrivait-il à un de ses amis genevois, et une correction de style, qu'on n'atteint pas dans la province, quelque effort qu'on fasse pour cela ».

en d'autres endroits de la province. Quand il entra dans la capitale, il avait déjà derrière lui une longue chaîne de souvenirs. Il avait été un enfant précoce par le sentiment et l'intelligence ; et c'est assez tard qu'il a fait sa trouée dans le monde littéraire, quand son premier *Discours* parut au mois de janvier 1751. Trente ans de vie intérieure s'étaient écoulés pour lui, quand il se révéla à ses contemporains. La durée de cette lente incubation se partage en trois parties. Jusqu'à la seizième année, Genève pesa sur lui et marqua son empreinte ; ensuite, pendant un temps tranquille et long, le doux pays de Savoie et le charme féminin de Mme de Warens lui ouvrirent des horizons plus riants; à trente ans, il entra dans le tourbillon parisien.

C'est ici que nous l'abandonnons ; mais je veux, avant de finir, parler encore une fois de Mme de Warens.

On a beaucoup de lettres d'elle ; mais ce sont des lettres d'affaires ou de compliments, peu intéressantes. En deux occasions seulement elle se découvre : quand elle écrit à Winzenried une lettre piquante[1] où elle le remet à sa place, et quand, en répondant[2] à une lettre de Rousseau que nous n'avons pas, mais que nous devinons, elle lui parle aussi en femme bien née : « Ce n'est pas le coup que vous m'avez porté qui m'afflige : mais c'est la main dont il part. Si vous êtes capable de faire un moment de réflexion, vous vous direz à vous-même tout ce que je pourrais répondre. »

MM. de Montet, Metzger et Mugnier ont publié des

1. Mugnier, *Mme de Warens*, p. 299.
2. Mugnier, *Mme de Warens*, p. 306. — Ces deux lettres ont été écrites à quinze jours de distance.

pièces d'archives en grand nombre ; et néanmoins nous ne sommes pas en mesure de nous faire une idée nette de ses affaires. Nous n'avons pas l'équivalent d'une série de bilans annuels, d'un compte *de profits et pertes*. On a fait passer sous nos yeux beaucoup de contrats, une volumineuse correspondance, mais presque point de comptes. Mme de Warens, par exemple, eut souvent à faire à ses créanciers des délégations sur sa pension : la série complète de ces pièces serait plus parlante que toutes les paperasses qu'on a, et qui éveillent notre curiosité sans jamais la satisfaire.

Nous en savons davantage sur son caractère : nous avons la déposition de trois témoins très bien informés. J'ai déjà parlé (p. 13) de la grande lettre où M. de Warens s'épanche en confidences sur ses mésaventures. Un autre document du même ordre est la lettre que M. de Conzié adressa en 1786 au comte...[1]. Les premiers livres des *Confessions* venaient de paraître, on en parlait à Chambéry ; on questionna curieusement le vieux M. de Conzié, qui soixante ans auparavant avait vu Mme de Warens à Evian, au moment où elle quittait le pays de Vaud, et qui, pendant le reste de la vie de la baronne, avait eu avec elle d'amicales relations. Sa lettre au comte... et celle de M. de Warens à son frère, sont deux témoignages qui doivent peser tout autant que celui de Rousseau ; et, ce qui ne doit pas

1. *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire*, t. I, p. 77 et suiv. — Metzger, *La conversion de Mme de Warens*, p. 235 à 246. — M. Mugnier (*Mme de Warens et Rousseau*, p. 140) a fait justement observer que le destinataire de cette lettre ne saurait être le comte de Mellarède, comme l'avait cru le premier éditeur, et comme tout le monde l'a répété après lui.

étonner, le témoignage de l'ami est plus favorable à la pauvre femme que celui du mari et de l'amant.

Je ne crois pas qu'il faille prendre en un mauvais sens quelques mots de M. de Conzié, qui appellent pourtant un commentaire :

Enfin, dit-il, cette charmante et digne femme, sans argent, sans crédit et accablée de dettes, eut l'heureuse ressource de plaire à un vieux seigneur de la première distinction, qui fournit durant qu'il vécut aux journaliers nécessaires de la subsistance de cette malheureuse baronne.

Mme de Warens a gardé longtemps son charme et sa grâce ; et quoique sa jeunesse fût bien loin quand elle quitta les Charmettes au printemps de 1749, un vieillard a pu trouver du plaisir à l'avoir pour voisine à Chambéry, à lui demander souvent quelques moments d'entretien [1]. Mais la malignité des voisins suspecta évidemment ces relations, qui étaient innocentes, je le veux croire ; et nous avons un écho de leurs méchants dires dans un endroit des *Confessions* où Rousseau parle de son passage à Chambéry, au mois de juin 1754 :

A Lyon, je quittai Gauffecourt pour prendre ma route par la Savoie, ne pouvant me résoudre à passer si près de maman sans la voir. Je la revis... Dans quel état ! mon Dieu ! *Quel avilissement ! Que lui restait-il de sa vertu première ?* Etait-ce la même Mme de Warens, jadis si bril-

1. M. de Conzié ne nomme pas ce seigneur : tout indique qu'il s'agit de Jacques d'Allinges, marquis de Coudrée. Ce n'est pas l'avis de M. Mugnier (*ouvrage cité*, p. 327 et suiv.). Dans une revue allemande (*Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Litteratur*, XIV et XV), j'ai indiqué les raisons pour lesquelles je ne partage pas sur ce point l'avis de mon savant collaborateur.

lante ? Que mon cœur fut navré ! *Je ne vis plus pour elle d'autre ressource que de se dépayser.*

Sans doute, Rousseau à Chambéry entendit parler de Mme de Warens en très mauvais termes et sans ménagement, comme d'une femme entretenue. Triste retour des choses ! Dans ses belles années, avec Claude Anet, avec Jean-Jacques, avec Winzenried, elle n'avait pas respecté le commandement : *Non mœchaberis* ; mais c'était alors une jeune et jolie femme, qui gardait les apparences et conservait son rang dans le monde. En 1754, l'âge était venu, et aussi la ruine et la détresse : Mme de Warens avait perdu la considération publique.

Il semble que Rousseau lui ait laissé voir l'impression qui fut alors la sienne, et qu'il a rapportée dans les *Confessions*. Le fait est que depuis leurs entrevues de cette année, qui furent sans doute pénibles à l'amour-propre de Mme de Warens, elle ne s'adressa plus à lui, quoique sa misère fût grande, et que Jean-Jacques fût en état de l'aider, bien plus que dans la période précédente, où de temps en temps il lui avait envoyé de petites sommes. Elle était femme, elle fut fière une fois :

.....solo fixos oculos aversa tenebat.

Le *vieux seigneur*, dernier appui de Mme de Warens, mourut bientôt ; elle avait vieilli elle-même ; les maladies vinrent ; ses dernières années furent assombries par la pauvreté. Jean-Jacques avait oublié son ancienne maîtresse ; il écrivait son roman. Saint-Preux, c'était lui-même, avec ses avides désirs et le feu de ses passions ; il place les aventures de son héros dans le temps

de ses propres années de jeunesse[1] ; mais il a beau leur donner pour cadre la contrée même où Mme de Warens a vécu longtemps heureuse : tout entier à sa création idéale, Jean-Jacques ne pense plus à la personne réelle, à la dame âgée qui souffre et va mourir loin de lui, sans qu'il lui envoie une marque de souvenir.

C'était elle pourtant, qui jeune et brillante, lui était apparue un jour inoubliable : belle et noble comme Julie d'Etange, elle avait accueilli le pauvre garçon, si gauche à ses premiers pas dans le monde. Et depuis lors, à maintes reprises, quand il était revenu de Turin, de Lyon, de Besançon, battu de l'oiseau, sans ressource et sans appui, chaque fois c'était chez elle qu'il avait trouvé, comme le pigeon de la fable, bon souper et bon gîte. Elle n'avait pas été seulement l'amie des mauvais jours : quand se préparait l'avenir du jeune musicien, du jeune étudiant en philosophie, c'était elle qui lui avait aplani le chemin ; c'étaient ses entretiens, c'étaient ses confidences qui lui avaient fait connaître le monde et les hommes ; c'est en lisant dans ses yeux qu'il avait appris à suivre les replis du cœur féminin. Toutes les sages maximes qu'elle-même n'avait pas su observer dans sa conduite, toute l'expérience de la vie qu'elle avait si chèrement achetée, il les avait reçues d'elle, enveloppées du charme de sa causerie et de la grâce de son sourire. Quand il la quitta après douze ans d'intimité, il laissa en Savoie une dette infinie.

C'est nous, postérité, qui la devons payer à la mémoire

1. Dans la dernière partie de la *Nouvelle Héloïse*, Claire d'Orbe parle de la bataille de Fontenoy (11 mai 1745) que les Français viennent de gagner, dit-elle. A ce moment, Saint-Preux, dans le roman, et Rousseau en réalité, avaient atteint tous deux la trentaine.

de Mme de Warens. Sans elle, on peut le croire, l'auteur du *Contrat social* aurait réussi à percer. Si Rousseau, par exemple, en venant de Soleure à Paris, avait trouvé dans la grande ville un accueil engageant, il s'y serait fixé dès 1731, et il aurait fait son chemin tout droit, sans ce long détour qui a été en définitive si heureux pour lui. Nous n'aurions rien perdu de ce qu'il y a d'âpre et de révolutionnaire dans son talent. Mais les œuvres les meilleures de sa maturité n'auraient pas trouvé en lui le terrain qui a été lentement préparé pendant qu'il passait sa jeunesse en Savoie : douces et fertiles années où sa nature s'est assouplie dans une tiède atmosphère, temps de loisir prolongé où il allait au hasard, ignorant son génie, ne se doutant pas du rôle qui lui était destiné et des succès qui l'attendaient, attentif uniquement à ne pas quitter la gracieuse main dont il aimait l'étreinte.

BIBLIOGRAPHIE

COMPLÉMENT POUR LA BIBLIOGRAPHIE DES ANNÉES 1919, 1920, 1921 ET 1922

ALLEMAGNE

J. J. Rousseau. *Du Contrat social ou Principes de droit politique. Considérations sur le Gouvernement de Pologne*, Berlin, Internationale Bibliothek, 1922, in-8°, 287 pp. (*Bibliothèque française*, vol. 40).

Jean-Jacques Rousseau. *Kulturideale*. Eine Zusammenstellung aus seinen Werken mit Einführung von Eduard Spranger. Uebersetzt von Hedwig Jahn. Iena, Eugen Diederichs Verlag, 1922, in-8°, 333 pp. Portrait-frontispice.

Nouveau tirage de cet excellent ouvrage ; 3e, 4e et 5e mille ; cf. *Annales*, V, p. 279 ; IX, p. 89.

Elisabeth Caspers. *Gœthes pädagogische Grundanschauungen im Verhältnis zu Rousseau*. Diss. philos. Fakultät Univ. Münster Westf. Langensalza, Hermann Beyer u. Söhne (Beyer und Mann), 1921, in-8°, 52 pp. (Cette thèse a paru également dans les *Pädagogische Arbeiten*, 2. Heft, éditées par Otto Braun, dans *Friedrich Mann's Pädagogisches Magazin*, 861. Heft.).

Inutile de redire ici la passion du jeune Gœthe pour l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. Inutile aussi de rappeler avec quelle ardeur Gœthe, homme, avait cherché les moindres traces de Rousseau, lors de son second voyage en Suisse. Mais il convient de signaler toute étude sérieuse qui rend attentif à Gœthe pédagogue et éducateur. Il est vrai que le sujet n'est pas nouveau et Mlle C. cite elle-même ses nombreux devanciers. Néanmoins, de nos jours, il vaut bien la peine de revenir sans cesse sur ce

thème, de le pénétrer toujours à nouveau, de l'éclairer sous toutes ses faces. Car nous n'oserions plus faire abstraction du « Bildungsideal » de Gœthe, aspect de sa pensée devenu enfin tout actuel, grâce surtout aux efforts de Muthesius.

En une cinquantaine de pages, Mlle C. étudie ce qui rattache Gœthe pédagogue et éducateur à Rousseau, et ce qui l'en distingue. Elle cherche à démontrer que Gœthe est loin d'être ou de vouloir être créateur d'un système quelconque, et elle a cent fois raison. Gœthe a toujours eu une profonde antipathie pour tout ce qui sentait le système. En toute chose, il n'était et ne voulait être que le divin dilettante. Par contre, elle nous prouve avec soin que pour les grandes idées, ainsi que sur les questions d'ordre pratique, Gœthe ne peut être séparé de l'auteur d'*Emile*. Cependant, elle atténue sa thèse par une citation de Gœthe lui-même qui disait quelque part : « Ce qui est en l'air et ce que le temps demande, peut prendre forme dans cent cerveaux à la fois, sans que l'un emprunte nécessairement à l'autre. » [W. M.].

Helmut HATZFELDT. *Jean-Jacques Rousseau*. München, Rösl u. Cie, 1922, in-16, 152 pp. (*Philosophische Reihe*, hrsg. von Dr Alfred Werner, Bd. 53).

Ce petit ouvrage de vulgarisation ne jette aucune lumière nouvelle sur la vie et l'œuvre de Rousseau. On y retrouve un grand nombre des lieux communs des adversaires du rousseauisme. S'inspirant surtout de certains interprètes français, l'auteur ne voit en Rousseau qu'un pur « romantique », un prototype de l'homme problématique qui a été poussé par le conflit des sentiments à prêcher des théories auxquelles il ne croyait pas lui-même. Il lui attribue une importance historique plutôt que philosophique : le plus grand mérite de Rousseau, c'est d'avoir proclamé les droits du sentiment vis-à-vis de la culture intellectuelle du dix-huitième siècle. Il reproche à Rousseau d'être dépourvu du sens historique. Il fait procéder la critique de la civilisation par Rousseau, de son indécision et de sa gaucherie en matière de vie sociale. Enfin l'auteur renonce à une critique des idées de Rousseau sur la morale, la religion, l'esthétique, etc., puisqu'elle présente, à son avis, un caractère purement aphoristique et théorique. [I. B.].

Paul KLUCKHORN. *Die Auffassung der Liebe in der Literatur des 18. Jahrhunderts und in der deutschen Romantik.* Halle a. S., M. Niemeyer, 1922, gr. in-8°, XIII, 640 pp.

Kant-Studien, Band XXVII, 1922.

P. 138-164 : Georg GURWITSCH, *Kant und Fichte als Rousseau-Interpreten.* Cf. *Annales,* XV, p. 376.

P. 165-178 : Siegfried MARCK, *Grundbegriffe der Rousseauschen Staatsphilosophie.*

L'auteur s'efforce de dégager les principes de la philosophie de Rousseau. Il institue pour cela, une comparaison fort intéressante entre la théorie de Rousseau et celle de Hobbes, comparaison portant sur la notion d'état de nature et sur la notion de contrat social. Il arrive à cette conclusion que la « volonté générale », dont parle Rousseau, n'est autre que l'idée pure de l'Etat, où l'idéal et le réel sont identiques. De la notion de volonté générale, Rousseau déduit la souveraineté du peuple. La volonté du peuple est toujours juste, bien qu'il n'ait pas toujours la claire notion de sa propre volonté. En terminant, l'auteur rappelle les dispositions dont Rousseau veut que soit entouré l'exercice du droit de vote, afin que chaque citoyen se sente sollicité de voter en pensant au bien de tous. [Ch. W.].

AUTRICHE

J. J. ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettres de deux amants.* Vienne, Manz édit., [1922], 2 vol. in-8°, 527 et 502 pp.

ÉTATS-UNIS

Quarterly Bulletin, Meredith College, Raleigh, North Carolina, 1921-22, N° 1 and 2, p. 1-44 : Mary Lynch JOHNSON, Ass. Prof. of English, *Contemporary Opinion of Rousseau in English Periodicals.*

Etude basée sur le dépouillement systématique de vingt-trois périodiques anglais, de 1749 à 1800, et dont quatorze contiennent une ou plusieurs mentions de Rousseau. Le *premier Discours* déjà est remarqué, et à peu près tous les ouvrages évo-

quent quelque commentaire, jusqu'aux *Confessions*, lesquelles soulèvent une tempête d'opinions contradictoires (p. 34) ; *Emile* semble avoir provoqué le plus de discussions (p. 22-23). La *Monthly Review* s'indigne profondément de la suppression du *Contrat social* par Genève (p. 23). La querelle avec Hume y est jugée en somme fort impartialement, avec l'accent sur la compassion que méritait un homme constamment traqué pour ses opinions.

Travail tout à fait intéressant et consciencieux, et qui semble justifier cette appréciation générale de l'auteur : « Sa renommée parvint en Angleterre longtemps avant qu'il visitât le pays en personne. On témoigna plus de sympathie à l'homme et à ses œuvres qu'on ne l'avait fait en France. » (p. 5). [A. S.].

Henri-Frédéric AMIEL. *Jean-Jacques Rousseau.* Translated by Van Wyck BROOKS, New-York, B. W. Huebsch, Inc. MCMXXII (1922), in-16, 94 pp.

C'est la traduction de la conférence que H.-F. Amiel prononça à Genève lors du centenaire du 2 juillet 1878 et qui fut publiée sous ce titre : *Caractéristique générale de Rousseau,* aux pp. 23-65 du remarquable recueil intitulé : *J.-J. Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui.* Conférences faites à Genève par J. Braillard, H.-F. Amiel, A. Oltramare, J. Hornung, A. Bouvier et Marc Monnier. Genève, 1879, in-16, VIII, 297 pp.

FRANCE

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Discours sur les Sciences et les Arts. Discours sur l'origine de l'inégalité. Rêveries du promeneur solitaire.* Paris, E. Flammarion, 1922, in-18, 311 pp.

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Du Contrat social ou Principes du droit politique.* Avec une introduction et des notes par Paul LEMAIRE, professeur de philosophie, docteur ès lettres. Paris, Hatier, 1921, in-16, 96 pp.

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Du Contrat social.* Publié avec une introduction et des notes explicatives par Georges BEAULAVON, professeur de philosophie au Lycée Louis-le-Grand,

3e édition revue et corrigée. Paris, F. Rieder et Cie, édit., 1922, in-8°, IV-346 pp.

Nouvelle édition de cet excellent manuel mise au point d'après les derniers travaux d'exégèse et de bibliographie.

Cf. *Annales,* X, p. 203.

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Les Rêveries d'un* [sic] *Promeneur solitaire.* Edition enrichie de trois portraits (hors texte) en couleurs de l'auteur. Paris, M. Glomeau, édit., 1921, in-8°, 160 pp.

Victor GIRAUD. *Ecrivains et soldats. Essais et portraits d'histoire morale.* Paris, Hachette, 1921, in-16, X-235 pp.

P. 25-64 : *Jean-Jacques Rousseau prophète religieux.* Cet essai a paru, sous un titre différent, dans la *Revue des Deux-Mondes* (cf. *Annales,* XIV, p. 280).

L[ouis] DUGAS, docteur ès lettres, agrégé de philosophie. *Les grands timides. Jean-Jacques Rousseau, Benjamin Constant, Chateaubriand, Stendhal, Mérimée.* Paris, Alcan, 1922, in-16, VIII-191 pp.

P. 1-59 : *Jean-Jacques Rousseau.*

L'auteur étudie diverses formes de timidité. Pour illustrer chacune d'elles, il analyse la vie d'un personnage littéraire. C'est ainsi que Dugas rassemble dans une même famille, Rousseau, Benjamin Constant, Chateaubriand, Stendhal et Mérimée.

Jean-Jacques n'est pas un timide continu. Il est avant tout un émotif. Son extrême sensibilité le porte et l'enhardit dans les milieux où il se sent à l'aise, mais l'inhibe et le rend misanthrope dès qu'il sent la critique. La vie de Rousseau servira à Dugas à illustrer cette thèse que la timidité n'est pas qu'un phénomène d'inhibition mentale, mais aussi une tendance à l'impulsion.

« Ce qu'il y a de plus fatal c'est qu'au lieu de savoir me taire quand je n'ai rien à dire, c'est alors que, pour payer plus tôt ma dette, j'ai la fureur de vouloir parler. Il me hâte de balbutier promptement des paroles sans idée, trop heureux quand elles ne signifient rien du tout. En voulant vaincre ou cacher mon ineptie, je manque rarement de la montrer. » (*Confessions,* partie I, livre 3).

Dugas ajoute : « En réalité, le timide ne veut pas dire n'importe quoi, mais il dit, sans le vouloir, et sans pouvoir s'en empêcher, la première chose qui lui vient à l'esprit naturellement et involontairement. » L'impulsivité est entièrement liée à la timidité. Impulsion et timidité sont des phénomènes intermittents.

Rousseau a donné lui-même plusieurs théories de la timidité.

1) Elle est due à une lenteur de pensée jointe à une vivacité de sentir. Il y a retard de la pensée sur l'émotion et ce décalage produit la timidité. Par cette théorie, Jean-Jacques justifie sa timidité plus qu'il ne l'explique. Vue sous cet angle, elle est donc le manque de présence d'esprit qui empêche un homme de faire figure dans le monde, le rend interdit, stupide, incapable de placer un mot, ou lui fait commettre des impairs et débiter des sottises.

2) La timidité est une aboulie particulière, un anéantissement de la volonté par défaut d'impulsions chez ceux qui n'ont pas d'autre ressort ou motif d'action que la passion.

3) La timidité est due à un indomptable esprit de liberté. Elle est la conséquence d'une révolte instinctive contre toute contrainte, et d'une incapacité d'agir à contre-cœur. Le timide fuit la société et recherche la solitude, non pas par goût, mais au contraire par dépit et à regret. Rousseau, le plus misanthrope des hommes, se dit « le plus sociable et le plus aimant des humains. »

En guise de conclusion, voici le jugement que porte Dugas sur la définition précédente.

« Quant aux explications que Rousseau donne de la timidité, on peut bien en contester la portée générale, mais non la vérité par rapport à lui : il suffit, en effet, qu'il se découvre ou s'invente des raisons d'être intimidé pour qu'il le soit en effet ; il est un malade qui s'intoxique de ses propres idées ou suggestions. Et, s'il ne s'en tient pas à une explication unique, s'il en essaie plusieurs dont on ne voit pas l'accord, ou même dont on voit clairement qu'elles ne s'accordent pas entre elles, on peut

regarder ces explications comme se complétant l'une l'autre, chacune ayant sa vérité partielle, ou mieux encore on peut admettre que Rousseau a passé en fait par des formes de timidité diverses. En effet, dans le principe, il lutte et se raidit contre la timidité, considérée par lui comme une faiblesse ; il se la déguise à lui-même ; il se drape dans une attitude de fierté, d'indépendance, de hauteur vis-à-vis des autres ; il veut faire la preuve de son mérite réel en dépit des apparences contraires : de son attitude gauche, de ses dehors honteux[1] ; plus tard, au contraire, en possession de la gloire, quand il n'éprouve plus le besoin de se faire valoir, il s'abandonne à sa timidité, il renonce à la combattre, il la juge d'ailleurs invincible, il la tient pour le fond de sa nature et sa « maîtresse forme », comme dirait Montaigne : à ce moment il ne songe plus qu'à vivre loin des hommes, oisif et heureux. Il a donc évolué de la tension volontaire, pour ne pas dire de l'attitude théâtrale, à l'aboulie. » [Dr R. de Saussure].

Georges Grappe. *Sous le feuillage classique*. Paris, la Renaissance du Livre, [1922], in-12, IV-191 pp. (*Bibliothèque internationale de critique*, n° 50).

Entre Voltaire « seigneur de village » et Choderlos de Laclos, Rousseau prend place dans une série de portraits, singulièrement vivants, qui vont de Charles d'Orléans au « Paganisme de Chateaubriand ». Par l'ingéniosité des points de vue, l'imprévu des réflexions, la familiarité cavalière du ton, M. Georges Grappe renouvelle la physionomie et les attitudes de ses modèles. Il étonne, il intrigue, il plaît. Ce n'est pas dire qu'on puisse toujours lui donner raison. Surtout quand il fait dépendre la doctrine de Rousseau de ses aventures et mésaventures amoureuses. Les mêmes causes expliqueraient-elles vraiment la liaison morose avec Thérèse Levasseur et le *Contrat social ?* L'invention de la *Nouvelle Héloïse* est antérieure à la passion de

1. « J'aimerais la société comme un autre, dit-il, si je n'étais sûr de m'y montrer, non seulement à mon désavantage, mais tout autre que je ne suis. Le parti que j'ai pris d'écrire et de me cacher était précisément celui qui me convenait. Moi présent, on n'aurait jamais su ce que je valais. »

Jean-Jacques pour Mme d'Houdetot, et, en fait, c'est cette fois seulement que Rousseau a véritablement aimé, non en plébéien aux pieds d'une comtesse, mais en romancier qui veut vivre les transports qu'il décrit. La théorie des refoulements, même des humiliations de Jean-Jacques épris d'élégance mondaine, sensuel et farouche, paraît bien étroite et inféconde en regard de la vaste action de sa parole et de sa pensée. Le lyrique et l'orateur, le promeneur solitaire, le prophète justicier et l'homme du peuple victorieux ont connu, d'ailleurs, des fêtes bien plus belles et des bonheurs bien plus profonds que Jean-Jacques n'en eût recueilli des faveurs de quelques grandes dames. [B. B.].

K. S. Tchang. *Les sources antiques des théories de J. J. Rousseau sur l'éducation.* Thèse de Doctorat d'Université présentée devant la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon. Lyon, Imprimerie J. B. Roudil, 1919, in-8°, 158 pp.

Dans son premier chapitre, M. Tchang recherche, en se fondant sur des citations tirées de l'œuvre de Rousseau, quels sont les auteurs grecs et latins que celui-ci a pu connaître. On sait que le philosophe de Genève lisait le latin avec difficulté et qu'il n'entendait pas le grec. Il a donc lu les anciens surtout dans des traductions.

Les *Hommes illustres* de Plutarque et ses *Œuvres morales* sont ses livres de chevet. Il a pratiqué la *République* de Platon et d'autres dialogues. Aristote (*Politique et Métaphysique*), les stoïciens, Epictète, Sénèque lui sont familiers. Il a lu la *Cyropédie* de Xénophon ; il cite Aulu-Gelle et Cicéron, Varron et Nonius Marcellus. Les chapitres II à VII montrent que la plupart des idées de Jean-Jacques sur la théorie et la méthode de l'éducation en général, l'éducation de l'intelligence, l'éducation morale, l'éducation religieuse, l'éducation politique, l'éducation féminine, remontent à des sources antiques. Par exemple : Platon et les stoïciens ont soutenu avant Rousseau que la nature est bonne et que l'homme est naturellement bon. Plutarque comme Jean-Jacques commande que la mère allaite ses enfants ; l'éducation des sens peut découler de la théorie de la connaissance

d'Aristote. Socrate inspire la formule fameuse « que l'enfant n'apprenne pas la science, qu'il l'invente ! » Aristote, de même que Rousseau, prouve Dieu par l'argument du premier moteur ; les stoïciens, avant lui, ont célébré la Providence, proclamé l'égalité naturelle.

La conclusion veut prouver que si Jean-Jacques doit nombre de ses théories aux anciens (peut-être certaines pourraient-elles provenir d'autres sources ou simplement de lui-même), il est allé plus qu'eux sur bien des points au fond des choses et surtout il a vivifié ces théories de la chaleur de sa foi, de son éloquence et de son enthousiasme.

Cet ouvrage, clairement écrit et composé, se lit avec intérêt. [L. Z.].

ITALIE

Italia FRANCONE. *Rousseau. Sa vie et ses œuvres* (1712-1778). Bari, Società Tipog.-Editrice Barese, 1922, in-8°, IV-68 pp.

Rivista Pedagogica, anno XV, fasc. 9-10, ottobre-decembre 1922 : G.-L. Arrighi, *Le critiche all' Emilio del Gerdil e del Caponi.*

SUISSE

Jenny BOLLAG. *F. M. Klingers Kulturprogramm in seiner Abhängigkeit von Rousseau.* Dissertation Phil. Basel, [Basel, 1922], in-4°, III-III-332 pp.

Exemplaire dactylographié déposé à la Bibliothèque nationale suisse, à Berne.

Ad[olphe] FERRIÈRE. *L'Ecole active.* Tome premier : *Les Origines.* Tome second : *Principes et Applications.* Neuchâtel et Genève, Editions Forum, 1922, un volume en deux tomes in-8°, 416 pp.

Comme il convient en matière d'éducation, Rousseau est fréquemment cité ; en particulier les pp. 22-30 illustrent la conformité de son intuition pédagogique à la psychologie de l'école active. Chemin faisant, la partie historique signale les innombrables héritiers de Jean-Jacques, théoriciens ou praticiens parmi

lesquels figure Gœthe (cf. *Emile*, III, et *Wilhelm Meister*, II). [L. J. C.].

E[mile] JAQUES-DALCROZE. *Jean-Jacques Rousseau.* Chœur pour trois voix égales, paroles de D[aniel] BAUD-BOVY et A[lbert] MALCHE. (Avec accompagnement de piano). Transcription de L[ouis]-J[ulien] ROUSSEAU, Lausanne, Fœtisch Frères, S. A., s. d. [1922], in-4°, 5 pp. (*La Fête de juin*, spectacle patriotique en quatre actes...).

Pages d'Art. Genève, 1922, p. 19-30 : Paul CHAPONNIÈRE, *Les Amis de Jean-Jacques.*

Cercle fondé à Genève en octobre 1792 ; cette étude est illustrée des portraits des membres les plus notables reproduits d'après les gouaches du peintre Hubert datant des « environs de l'an 4 ».

Pages d'Art, Genève, 1922, p. 97-114, 125-140, 153-178 : Louis AVENNIER. *J. J. Pradier*, 1790-1852.

Nombreuses planches hors texte des œuvres du statuaire, entre autres p. 133, la statue de Rousseau érigée à Genève le 24 février 1835 dans l'île aux Barques ; l'auteur juge sévèrement ce bronze : « Qu'on tourne autour de cette statue, elle offre de partout une silhouette heureuse et des reliefs précis. Mais la tête, d'une ressemblance approximative, est sans génie, sans vie. » (p. 156).

La Semaine littéraire, 30e année, n° 1489, 15 juillet 1922, p. 353-355 : Zoltan BARANYAI, *Une visite hongroise chez Rousseau à Montmorency.*

Intéressant fragment du journal de Joseph Teleki de Szék ; accompagné du chapelain de l'ambassade hollandaise, le jeune comte hongrois fit une visite à Rousseau le 5 mars 1761. Au cours d'une promenade dans le parc et aux alentours, Rousseau se montra grand causeur, paradoxal dans ses propos, un peu poseur, semblerait-il ; il engagea Teleki à rééditer son *Essai sur la faiblesse des esprits forts.* Menus détails sur l'accoutrement du philosophe. [L. J. C.].

BIBLIOGRAPHIE DES ANNÉES 1923 ET 1924

ALLEMAGNE

J. J. Rousseau, *Verfall und Aufbau.* Eingeleitet und herausgegeben von Dr Karl Bosch, Stuttgart, Fr. Frommans Verlag (H. Kurtz), 1923, in-16, 104 pp. (*Frommans philosophische Taschenbücher,* 3. Gruppe, Band 3).

Le volume est conçu sur un plan critique très marqué. L'introduction est un morceau vigoureux, d'une éloquence passionnée, qui résume l'histoire de France depuis la Renaissance par de hardies simplifications ; le XVIIIe siècle demeure l'époque caractéristique de ce pays, et par ses aspirations tumultueuses, et par ses réalisations ; Rousseau possède précisément ces deux éléments. Si l'absolutisme royal, en chassant les jésuites a ruiné l'Eglise et s'est affaibli soi-même, la « philosophie » a dressé le peuple contre ces deux pouvoirs conservateurs. Intervient Rousseau dont le sentiment embrase ce froid rationalisme ; il proclame que, né bon et devenu mauvais, l'homme peut se relever. Précurseur de 89 et du romantisme, Rousseau est la seule puissance constructive encore vivante du XVIIIe siècle, et le grand démocrate sans rival. Les fragments choisis ici illustrent ce point de vue et se classent sous les rubriques de déchéance (*Verfall*) ou de régénération (*Aufbau*) en accordant une très large part aux doctrines religieuses. [L.-J. C.].

Morceaux choisis des Œuvres de J. J. Rousseau. Mit Anmerkungen zum Schulgebrauch hrsg. von Dr Karl Rudolph. Mit einem Porträt (Nebst) Anhang. Bielefeld, Velhagen u. Klasing, 1923, pt. in-8°, XI-128-32 pp. (*Sammlung französischer u. englischer Schulausgaben. Prosateurs français,* Ausgabe B. Bd. 159).

Nouvelle édition du volume publié en 1905 (cf. *Annales,* I, p. 272).

Jean-Jacques Rousseau. *Märchen,* übersetzt von Lola Lorme, mit 4 Kupfern der Zeit von Dedenne [*lisez* Desenne] und Marillier. München, Rösl u. Cie, édit. 1923, pt. in-8°, 79 pp. (*Rösl-Bücher,* 7. Bd.).

Réimpression de la traduction signalée dans nos *Annales*, XIV, p. 273.

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Phantasien eines einsamen Wanderers* [deutsche Ausgabe von Anna NUSSBAUM]. Interterritorialer Verlag « Renaissance » (Erdtracht), Wien, Berlin, Leipzig, New-York, s. d. [1923], in-8°, 102 pp. (5 illustrations hors-texte, extraites de l'ouvrage de H. Buffenoir ; *Vorwort* de A. Nussbaum).

J. J. ROUSSEAU. *Mon Enfance*. Hrsg. von Philip KRÆMER. Frankfurt a. M., Diesterweg, 1924, pt. in-8°, 16 pp. (*Die neusprachl. Lesehefte*, Nr. 24).

Extraits des *Confessions*.

Alix BLUM. *Rousseaus Sprachansichten und seine Stellung zur Aufklärung und Romantik*. Diss. Phil. Heidelberg. [Heidelberg, 1924], in-4°, 91 pp.

Exemplaire dactylographié déposé à la Bibliothèque de l'Université de Heidelberg.

Lilli HALLER. *Julie Bondeli*. Leipzig, H. Hæssel Verlag, 1924, in-16, 69 pp. Portrait (*Die Schweiz im deutschen Geistesleben*, Nr. 34).

Un des plus charmants ouvrages de cette collection qui nous a déjà valu une cinquantaine de volumes, est certes la médaille que Mlle Lilli Haller, le sympathique écrivain bernois, a gravé avec soin et affection de sa grande amie Julie Bondeli. Ce qui nous intéresse à cette place, ce sont surtout les pages captivantes, réservées aux relations de cette singulière femme avec Rousseau. L'auteur n'hésite pas à détruire, peut-être avec quelque regret, la légende d'une amitié entre les deux personnages. Cette légende s'était déjà formée de leur vivant. Gœthe lui-même en parle dans *Dichtung und Wahrheit*, livre 13, et les deux biographes Schädelin et Bodenmann la considèrent chose acquise. L'auteur constate que nous possédons une seule lettre de Rousseau à Julie (1764), et que nous ne pouvons en supposer que deux à l'adresse du promeneur solitaire de Môtiers. En

outre, elle confirme qu'ils ne se sont vus (et après combien de difficultés !) que deux fois, dans un salon à Neuchâtel (1765). Mlle Haller doute que l'on puisse découvrir un jour une correspondance plus vaste. Il est vrai que Julie aurait été sensible à quelque marque d'amitié de la part de Rousseau, mais celui-ci s'était borné à de vaines politesses et amabilités qui blessaient presque la fière et intelligente patricienne de Berne. Jamais elle ne cessa d'admirer et de défendre virilement le philosophe errant, qu'elle suivit de près dans la tombe. [W. M.].

Franz Haymann. *Weltbürgertum und Vaterlandsliebe in der Staatslehre Rousseaus und Fichtes.* Berlin, Pan Verlag Rolf Heise, 1924, in-8°, 110 pp.

Disons-le en toute impartialité : la lecture de la présente étude nous a causé une déception. Nous espérions y retrouver le même effort pour apprécier les idées politiques et sociales de Rousseau que nous avions admiré dans l'excellent ouvrage de M. Haymann : *J.-J. Rousseaus Sozialphilosophie* (1898). Certes dans cette étude aussi, l'auteur rectifie les jugements de certains détracteurs de Rousseau, lorsqu'ils lui reprochent, par exemple, d'être dépourvu de sens historique, d'être individualiste en politique et qui vont même jusqu'à parler d'un « libéralisme » en matière d'économie politique chez le grand apôtre de la « volonté générale ». Mais ce qui nous paraît très contestable, c'est la thèse fondamentale de ce travail. En effet, M. Haymann y creuse un abîme entre la conception de l'Etat de Fichte et celle de Rousseau. De même que pour faire comprendre la politique de Rousseau, pense-t-il, il faut considérer son nationalisme, de même on n'appréciera la théorie de l'Etat de Fichte qu'en la considérant par rapport à une inspiration cosmopolite. Tandis que la conception de l'Etat de Fichte est profondément morale et religieuse, celle de Rousseau est purement eudémoniste, empirique et utilitariste. M. Haymann va même jusqu'à opposer l'éthique de l'idéalisme allemand en général au pragmatisme et au nationalisme de Rousseau et au sensualisme dont il procède. Il écrit : « Der Pragmatismus und Utilitarismus, dessen Einfluss auch Rousseaus Staatslehre beherrscht, verehrt im Vater-

land als die Gemeinsamkeit materialer Interessen ein Letztes und führt, indem er jede Brücke zwischen den Nationen vernichtet, ausser der, die in der Zufälligkeit gemeinsamer Bedürfnisse gelegen ist, zu dem Grundsatz right or wrong my country. Die tiefer schürfende Ethik des deutschen Idealismus erklärt solchen Chauvinismus als materialistisch fundierten Patriotismus und liebt Nation und Vaterland als Stätten des einen Göttlichen » (p. 81). Tout en étant d'accord en principe avec l'auteur en ce qui concerne le rapport qu'il établit entre patriotisme et cosmopolitisme chez Fichte, nous nous demandons avec étonnement de quel droit sépare-t-il la politique de l'idéal moral chez Rousseau, et surtout comment a-t-il pu faire de l'adversaire farouche du sensualisme, du matérialisme et de l'utilitarisme des encyclopédistes, un pur empirique et pragmatiste, ainsi que du grand admirateur du projet de la paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, un pur nationaliste ? [I. B.].

Dr Adolf Heidenhaim. *J. J. Rousseau. Persönlichkeit, Philosophie und Psychose.* München, Verlag von J. F. Bergmann, 1924, gr. in-8°, VIII-84 pp. (*Grenzfragen des Nerven-und Seelenlebens,* Heft 117).

L'histoire de la maladie mentale de Rousseau passionnera encore bien des générations de médecins. Les auteurs qui ont discuté cette question vers la fin du siècle dernier se sont attachés à montrer quelques traits saillants de pathologie mentale dans les écrits du philosophe genevois. Ils ne se sont pas demandé dans quelle mesure les caractères et les circonstances avaient pu produire ces anomalies. Ils n'ont pas davantage cherché s'il pouvait y avoir un rapport entre les idées fécondes et les idées absurdes de Rousseau. Il faut arriver aux travaux de ces dernières années (travaux d'Alfred Adler, *Ueber nervösen Charakter,* Wiesbaden 1912, et de Victor Demole, *Ann. Médico-psychol.* 1922), pour voir aborder de front ces différents problèmes.

A cet égard, l'ouvrage de Heidenhaim nous paraît particulièrement intéressant. L'auteur pense pouvoir expliquer la personnalité de Jean-Jacques par la complexité de son caractère et par l'action que le changement de milieu produisit sur sa constitu-

tion psychologique. Dès son enfance, Rousseau a l'âme tendre et sensible. Il fuit la réalité et s'évade dans un monde imaginaire. Il est incapable d'affronter l'obstacle, c'est pourquoi, au lieu de retourner chez son patron lorsqu'il trouve les portes de la ville fermées, il se lance dans un monde d'aventures, préférant l'inconnu aux remontrances de son chef.

Il adore la nature qui lui permet de donner libre cours à son imagination et de fuir les contraintes sociables. Mais Jean-Jacques n'est pas un introverti pur, il n'est pas entièrement replié sur lui-même. Il cherche à s'adapter aux autres ; malgré sa timidité, il éprouve du plaisir au commerce des grands esprits de son siècle. Dans sa jeunesse, son âme est partagée entre ces deux tendances contraires. Mais, pour H., l'obstacle qui l'empêche de s'adapter entièrement est sa constitution sexuelle. L'expérience de Mlle Lambercier a dominé sa vie. Il a toujours conservé la passivité du masochiste. Il s'est complu dans cette tendance jusqu'à la fin de sa vie. N'écrit-il pas dans ses *Rêveries* que les souvenirs agréables n'ont pas laissé de traces dans sa mémoire, et qu'au contraire, les souvenirs désagréables ont été une volupté pour lui ? Pour H., les larmes qu'il verse avec abondance sur les paysages ne sont qu'une sublimation de son masochisme. Sa sexualité restée fixée à cette expérience de son enfance, ne s'est jamais complètement développée : c'est par timidité qu'il devient exhibitionniste, c'est par infantilisme qu'il appelle ses maîtresses du nom de *maman* ou de *tante*.

H. distingue quatre sources du caractère de Rousseau :

1) Un fond mental artiste, timide, craintif, scrupuleux, aimant à s'analyser et à se critiquer ; 2) un infantilisme sexuel à prédominance masochiste ; 3) une tendance hystéro-hypocondriaque ; 4) une tendance allopathe s'opposant à son autisme.

Pendant l'époque heureuse des Charmettes, le caractère de Jean-Jacques, malgré sa complexité, pouvait se développer harmonieusement. Mme de Warens allait au devant de sa timidité, et le promeneur solitaire trouvait en elle une personne toujours prête à lui rendre confiance en lui-même. Le milieu critique des salons de Paris, la nécessité de briller et de s'imposer par sa

propre volonté, allaient mettre en conflit les tendances si diverses qui habitaient en Rousseau. Ce contact brutal détermina une régression maladive, tuant toutes les tendances allotropes de notre philosophe et l'amenant à ne se fier à personne, et à ne plus compter que sur ses propres talents. C'est la rationalisation de ce sentiment de défiance qui l'amènera à soutenir sa thèse que l'individu est corrompu par la société.

Comme il arrive souvent pour des jeunes filles de la campagne transplantées en ville, Paris déclancha chez Rousseau un sentiment d'infériorité tel qu'il deviendra le point de départ de toutes ses idées délirantes. Ce sentiment se manifeste dans sa vie sexuelle, à propos de ses troubles vésicaux, à propos de sa condition sociale, à propos de son défaut de langage (bégaiement). C'est aussi ce sentiment qui va provoquer chez Jean-Jacques une série de réactions paradoxales. (Il vend ou donne ses biens au moment où il reçoit le prix de l'Académie de Dijon; il s'enfuit le jour où le roi veut le recevoir, etc.).

Lorsque les persécutions réelles viennent s'ajouter aux persécutions imaginaires, il ne reste à Jean-Jacques que la jouissance masochiste de raconter ses souffrances.

En accusant la société, Rousseau accusait directement son entourage dans lequel il se sentait mal à l'aise. Cette façon de procéder était une manière de compenser son sentiment d'infériorité

Dans ce dernier chapitre, H. discute l'étiquette psychiatrique qu'il convient de donner à Rousseau. Il repousse le diagnostic de schizophrénie, lancé par Demole, puisqu'au début de sa vie, les tendances allotropes de Jean-Jacques sont vivaces.

Il combat aussi l'idée d'un délire présénile au sens de Kleist, les signes pathologiques de Rousseau s'observant déjà dès l'âge de la maturité. H. classe Rousseau parmi les paranoïaques, et, plus particulièrement dans la classe de ces malades que Kretschmer a décrite dernièrement sous le titre de « sensitiver Beziehungswahn » (délire d'influence chez les sensitifs). Kretschmer, en effet, décrit trois étapes chez ces malades (et nous les retrouvons chez Rousseau) : 1) Observation de soi-même ; 2) Critique de soi-même ; 3) Délire.

Nous n'avons guère pu, au cours de ce résumé, suivre pas à pas l'exposé très riche de H. Nous avons marqué les étapes principales de sa pensée. Nous regrettons que l'auteur n'ait pas mieux fait ressortir l'origine psychologique du *Contrat social* et de l'*Emile*. Son esquisse, fort intéressante, laisse encore un vaste champ à défricher [Dr R. DE SAUSSURE].

Harald HÖFFDING. *Rousseau und seine Philosophie*. 4. Auflage. Stuttgart, F. Frommann, 1923, in-8°, 132 pp. (*Frommanns Klassiker der Philosophie, 4.*).

Ouvrage dont la première édition a paru en 1897. Nos *Annales*, IX, p. 123, ont consacré un long compte-rendu à la traduction française de la seconde édition danoise.

Kämpfer. Grosses Menschentum aller Zeiten. Hrsg. von Hans v. ARNIM, 1-3. Tausend, Berlin, Franz Schneider, 1923, 4. Bde in-4°. 2. Band : *Luther, Giordano Bruno, Coligny, Cromwell, Friedrich der Grosse, Washington, Die Neuberin, Rousseau, Pestalozzi, Beethoven, Schiller*. Mit 6 Porträts, 311 pp.

Dr Paul SAKMANN, Prof. am Eberhard-Ludwigs-Gymnasium in Stuttgart. *Jean-Jacques Rousseau*. Zweite Auflage, mit einem Bilde Rousseaus nach der Büste von Houdon. Leipzig, Felix Meiner, 1923, in-8°, XX-198 pp. (*Die grossen Erzieher*, hrsg. von R. Lehmann, Bd. V.).

Réimpression à peu de chose près exacte de la première édition parue en 1913 (cf. *Annales*, X, p. 194), avec une nouvelle introduction ajoutée à l'ancienne, où l'on proclame la nécessité des grandes conceptions dans la pédagogie nouvelle.

Erich SCHMIDT. *Richardson, Rousseau und Gœthe*. Ein Beitrag zur Geschichte des Romans im 18. Jahrhundert. Obraldruck der Auflage von 1875. Jena, Frommannsche Buchhandlung (Walter Biedermann), 1924, in-8°, VIII-331 pp. (Portrait de l'auteur).

Après de longues années d'impatiente attente paraît enfin une seconde édition de ce célèbre livre du non moins célèbre

auteur, professeur ordinaire de littérature allemande à l'Université de Berlin à l'époque de l'éclatante Allemagne wilhelmine.

Je me rappelle comment nous cherchions vainement chez tous les bouquinistes ce volume, cité glorieusement chaque semestre par tant et tant de professeurs allemands, voire alémaniques, la plupart élèves directs ou indirects de leur grand Erich Schmidt.

Ces éloges sans fin étaient-ils justifiés ? Une réimpression l'est-elle aussi ? Je crois que l'on a exagéré la valeur de ce livre. C'est, il est vrai, de la très bonne philologie du siècle précédent. Sa signification historique est certes très grande et son influence fut considérable et bienfaisante. C'était pour nous un spécimen idéal d'étude scientifique. Quant à sa valeur actuelle, le livre a été dépassé sous bien des rapports. Les Rousseauistes s'en rendront certainement compte en feuilletant particulièrement l'étude sur Rousseau et Gœthe, qui traite la genèse de la *Nouvelle Héloïse*, le sort de ce roman en Allemagne, et qui renferme en outre une étude comparative de la *Nouvelle Héloïse* et de *Werther*, au point de vue contenu, composition, tendance et style.

Nous avons derrière nous la philologie, basée sur cette maudite chasse aux parallèles. Nous en voulons une autre, non seulement issue de notre cerveau, mais vécue corps et âme, au risque même de commettre de graves erreurs.

Néanmoins, ce livre réveille en nous de doux souvenirs, il nous plaît encore, il a gardé sa fraîcheur, nous charme par la clarté et la simplicité de son style, de-ci de-là agréablement précieux ; il nous intéresse encore par la psychologie pénétrante. Et bien que notre point de vue soit absolument différent, nous félicitons les jeunes générations studieuses, éprises des belles-lettres, d'avoir à leur portée cette œuvre, jadis célèbre à juste titre. [W. M.]

Eduard Spranger. *Kultur und Erziehung*. Gesammelte pädagogische Aufsätze. Zweite wesentlich erweiterte Auflage. Leipzig, Verlag von Quelle u. Meyer, 1923, in-8°, 263 pp.

P. 64-98 : *Jean-Jacques Rousseau*[1]. M. Spranger, élève de

1. Cette étude servit tout d'abord d'introduction au recueil de morceaux choisis signalé ici même p. 251.

Dilthey, nous donne dans cette étude une brève mais fidèle et sympathique caractéristique de la vie et de l'œuvre de Rousseau. Il voit en Rousseau le philosophe de la « Sehnsucht », c'est-à-dire le porte-parole de cette grande inquiétude et de cette soif ardente de progrès et de bonté qui tourmentaient les esprits les plus sensibles de son époque. En sorte que le retour à la nature de Rousseau est une lutte contre la civilisation superficiellement rationaliste et un effort pour affranchir l'homme intérieur des chaînes qui lui étaient devenues insupportables. Tout en voyant en Rousseau un parleur plutôt qu'un guide, l'auteur ne peut pas nier la grande, l'immense influence du rousseauisme sur l'ensemble de la civilisation et tout particulièrement sur la Révolution française, sur l'idéalisme allemand, sur les multiples systèmes de la pédagogie, sur le socialisme, etc. Après une esquisse de la vie de Rousseau, l'auteur s'efforce d'apprécier le rousseauisme surtout par rapport à la *psychologie* et à l'*histoire*. Il reconnaît que c'est le grand mérite de Rousseau d'avoir découvert l'intériorité en faisant ressortir l'originalité ineffaçable de la vie vis-à-vis de la science. D'autre part, si Voltaire a trouvé le nom de « philosophie de l'histoire », c'est Rousseau qui est le créateur de cette science, et cela par le fait même qu'il se posa la question, vis-à-vis de la marche vertigineuse de la civilisation : « Où allons-nous ? » Le grand amour de la nature de Rousseau pousse l'auteur à parler chez lui d'un « naturalisme », tout en reconnaissant que Rousseau transfigure la nature moralement. Mais alors pourquoi se sert-il d'un terme si équivoque. Nous sommes pleinement d'accord avec M. Spranger, lorsqu'il s'efforce d'apprécier l'ensemble de l'œuvre de Rousseau, et tout particulièrement les idées politiques, religieuses, sociales et pédagogiques, du point de vue de la morale. (Voir : Benrubi, *J. J. Rousseaus ethisches Ideal* ; cf. *Annales*, II, p. 272). [I. B.].

Odo Twiehausen, *Rousseau's Pädagogik und die Nachwirkung derselben bis auf die Neuzeit*. 4. durchgesehene Auflage. Minden i. W., A. Hufeland, 1924, gr. in-8°, 72 pp. (*Lehrer = Prüfungs = und Informations = Arbeiten*, Heft 10).

La troisième édition a été signalée dans les *Annales*, V, p. 283.

Dr G[aston] Vorberg. *Jean-Jacques Rousseau, Lord Byron, Karl Stauffer.* München, Verlag der *Aerztlichen Rundschau* Otto Gmelin, 1923, in-4°, 108 pp. (3 portraits hors-texte en héliogravure[1], un fac-similé[2]. Couverture ornée signée : Fritz Nesemann). [Collection *Zusammenbruch. Pathographische Abhandlungen*, III].

P. 7-32 : *Jean-Jacques Rousseau*[3] :

L'auteur, après une courte biographie de Rousseau, consacre un paragraphe au diagnostic psychiatrique qu'il convient de faire sur J. J. Rousseau. Il écarte successivement l'idée d'une schizophrénie (opinion du prof. Weber et du Dr Demole, de Genève), d'une schizoïdie (opinion de Kretschmer, de Tubingue), d'un infantilisme psychosexuel (opinion de Steckel, de Vienne). Pour Vorberg, la folie de Rousseau est le résultat de sa constitution ; elle aurait éclaté quelles qu'eussent été les circonstances de sa vie. L'auteur ne cherche malheureusement pas à préciser la nature de cette constitution.

P. 33-73 : *Lord Byron.*

On lira avec plus d'intérêt, dans le chapitre consacré à Byron, le parallèle que trace Vorberg entre l'auteur des *Confessions* et le poète anglais. Dans un passage célèbre, Byron a lui-même protesté contre cette ressemblance qui avait frappé plus d'un de ses contemporains : « Rousseau a écrit de la prose et moi des vers ; il était fils du peuple, j'appartiens à la noblesse ; il était philosophe et je ne le suis point.. » A cette protestation, Vorberg oppose la ressemblance de caractères des parents. De plus, Byron et Rousseau sont incapables d'un effort suivi ; tous deux ont des inhibitions mentales, ne peuvent se mettre au travail que s'ils sont parfaitement tranquilles, et écrivent sans plan. Tous deux ont eu une sexualité précocement éveillée. Ils ont le

1. Le portrait de Rousseau, non signé, dérive de la Tour ; le fac-similé de la signature du philosophe, qui l'accompagne, n'est pas fidèle.
2. P. 95. Reproduction de la pl. 3 du tome VIII des *Annales*.
3. P. 9. Traduction allemande de 5 strophes de *Childe Harold*, III : hommage de Byron à Rousseau.

cœur sur la main et sont compatissants. Ils sont souvent déprimés, maladifs, toujours prêts à accuser la société.

Pour illustrer cette parenté de caractère, Vorberg juxtapose très judicieusement des citations de Byron et de Rousseau. [Dr R. DE SAUSSURE].

ÉTATS-UNIS

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Chapter from the Social Contract.* Girard, Kansas, Haldeman-Julius Company, s. d. [1924 ?], in-32, 64 pp. (*Ten Cent Pocket Series,* n° 273, edited by E. Haldeman-Julius).

Irving BABBITT. *Democracy and Leadership,* Boston and New-York, Houghton Mifflin Company, 1924, in-8°, 344 pp.

M. Babbitt continue à être hanté par Rousseau. A peu près toute l'introduction à son nouveau livre (26 pages) et un chapitre spécial (ch. II, *Rousseau and the idyllic imagination,* p. 70-96) sont consacrés à Rousseau.

Les accusations demeurent aussi convaincues que jamais, et sous les grands mots philosophiques pas beaucoup plus définies ; du reste M. Babbitt lui-même renvoie toujours à ses précédents livres, preuve qu'il n'ajoute pas beaucoup à ses opinions antérieures. Citons quelques phrases : « La grande distinction de Rousseau dans l'histoire de la pensée c'est d'avoir donné les réponses fausses aux problèmes justes. Ce n'est pas une petite chose d'avoir même posé les questions justes. » (2). Pourquoi chercher le progrès si « comme Rousseau l'affirme, le barbarisme est plus riche de félicités » (2) ? La fraternité de Rousseau n'est qu' « un rêve sentimental » (4). Voici un passage entier :

« Among the visionaries who have usurped the credit that belongs only to the man of visions Rousseau seems to me to have been, at least in the most recent ages of the world, the most conspicuous. The Nature to which he invites us to return is only a conceit. This conceit encourages one to substitute for the vital control, which is the true voice of man's higher self,

expansive emotion. The outcome is... not fraternity, but a decadent imperialism. » (17).

M. Babbitt nous explique aussi en quoi son interprétation de Rousseau diffère de celle de Spangler « un charlatan », de Bergson, de Seillière, et de Rousseau lui-même.

Dans le chapitre *Rousseau and idyllic imagination,* on nous montre en Rousseau le point d'aboutissement du mouvement de pensée qui veut « la glorification de l'instinct » (72), aussi appelé « naturalisme ». Babbitt s'attache à des mots isolés de leur contexte pour corser ses attaques : « J'ai jeté la raison par-dessus bord, dit Rousseau, et j'ai consulté la nature, c'est-à-dire le sentiment intérieur qui dirige ma vie indépendamment de ma raison » (78) ; ou bien le fameux (et si légitime en cet endroit) : « Commençons par écarter tous les faits. » (75). Par ailleurs, Babbitt cite avec un air de mystérieuse menace : « Comme Anatole France le dit, quand on commence avec la supposition que les hommes sont naturellement bons et vertueux, on finit invariablement par vouloir les tuer tous. » (81). Rousseau est peut-être sincère, avoue Babbitt, mais « les meilleurs exemples de cette sorte de sincérité se trouvent dans les asiles de fous » (84). Un exemple encore : Rousseau, dit Babbitt, a avoué à Hume le fond de sa pensée : « ...Je crains que mes écrits ne soient au fond bons à rien, et que toutes mes théories soient pleines d'extravagances » (85). Les plus grands représentants de l'humanité ont eu leurs heures de doute : c'est une preuve de leur conscience surtout. Même l'Homme du jardin de Gethsémané a connu d'horribles angoisses. M. Babbitt seul n'aurait-il jamais connu de doutes sur sa critique ?

Pour tout dire, c'est de l'éreintement facile. On a le droit — le devoir — de demander mieux et une attitude plus digne. Il est vrai que le public américain est docile. M. Babbitt a-t-il trouvé ses auditeurs de la Sorbonne — ceux du moins qui n'étaient pas camelots du roi — aussi soumis que ses lecteurs d'Outre-Mer ? [A. S.].

Letters of James-Boswell. Collected and edited by Chauncey Brewster TINKER, New-York, Oxford University Press, 1924, 2 vol., in-8°.

Cette édition si attachante des lettres de l'auteur de la *Vie de Johnson* a eu le plus légitime succès. Ce Boswell, dont Macaulay disait qu'il avait écrit un si grand livre parce qu'il était un si grand fou, s'ingénie de toutes manières à entrer dans les bonnes grâces de Rousseau.

Il le traite de « sophiste », il parle de Dempster, étant élève de Hume et de Rousseau, c'est-à-dire « totally unsettled as to principles », etc. ; mais il se rend exprès au Val-de-Travers pour voir Rousseau, et il lui écrit là-même la première de ses lettres, de la plus belle flagornerie dans un français souvent fort défectueux : « Vos écrits m'ont attendri le cœur, m'ont élevé l'âme, m'ont allumé l'imagination... Croyez-moi vous serez bien aise de me voir... Je souhaite ardemment d'avoir les conseils de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. Si vous êtes l'homme bienfaisant que je vous croye, vous ne saurez hésiter de me les accorder... » Cela va ainsi pendant trois grandes pages datées : « Val-de-Travers, 3 décembre 1764. » Il ne manque pas de ramener souvent le nom de « Mylord Marischal », dont il est aussi l'ami.

Puis quand il a vu Rousseau, nouvelle lettre extraordinaire et grotesque, sans indication de lieu et datée sans certitude : décembre 1764 : « Monsieur : J'ai toute la reconnaissance possible de votre accueil réellement gracieux. S'il est possible, je vous prie de m'aider. Je vous laisse une ébauche de ma vie. Je l'ai écrit à la hâte. Vous avez des faits. Les sentiments aurroient été trop diffus. Vous n'aimez pas d'être gêné par la compagnie de personne... » Et plus bas : « Vous aurez la bonté de me rendre mon ébauche. Pendant ma mélancolie à Utrecht, je fis connoissance avec une demoiselle de la premièrre noblesse et bien riche... »

La troisième lettre est datée de Genève, 31 décembre 1764 : « Bien, bien de grâces, Monsieur, pour la petite lettre que vous m'avez honoré. Bien de grâces pour m'avoir recommandé à votre ami intime (Deleyre). Vous avez parlé de moi de la manierre que mon enthousiasme aurroit pu souhaiter. Croyez-moi, je ne vous démentirai pas... » La lettre est de nouveau

débordante de grands sentiments et plus longue encore que la première. Il raconte une scène grotesque où il aurait manqué avoir un duel avec un Français ; l'affaire se serait terminée comme dans l'affaire de Saint-Preux et Bomston dans la *Nouvelle Héloïse.*

La quatrième lettre est datée de Rome, 11 mai 1765. Rousseau ne lui avait pas répondu. Mais Boswell avait vu Deleyre, et il dithyrambe à nouveau et fait dix vers anglais en l'honneur de Rousseau — vers dont il offre gracieusement la traduction :

De Leyre, I've seen thee only for an hour.
But of true worth so rapid is the power
That I, like Spaniard to determine slow,
Already own thee worthy of Rousseau !
Yes, friend of him whose glory Europe fills,
While he, retir'd amid Helvetia's hills
Can philosophic independance prize,
And show how far Humanity may rise,
You share his heart, De Leyre — come boldly dare
To join his standart and his glory share.

En voici une traduction : « De Leyre, je ne vous ai vu que « pendant une heure, mais l'effet du vraye mérite est si rapide « que moi, qui comme l'Espagnol, suis lent à prononcer, déjà « je vous reconnois digne de Rousseau. Oui, ami de celui dont « la gloire remplit l'Europe, pendant que retiré parmi les mon- « tagnes helvétiques, il sent le prix de l'indépendance et mon- « tre à quel point l'humanité peut s'élever, vous partagez son « cœur, De Leyre. Osez vous joindre à son étendart et partagez « ainsi sa gloire. »

Peu encouragé par Rousseau, Boswell n'abandonne pas la partie. Une nouvelle épitre est envoyée de Lyon, 4 janvier 1766. Elle commence : « Illustre philosophe », et mentionne une lettre envoyée de Livourne, mais demeurée sans réponse. Maintenant Boswell a vu la Corse, et il lui semble que c'est une bonne occasion de mériter l'attention de Rousseau : « Illustre Rousseau qu'ils ont choisi pour leur aider par ses lumières à conser-

ver et jouir de la liberté qu'ils ont acquise avec tant d'héroïsme !... » Il aime la Corse. Il voudrait que Rousseau, s'il va en Angleterre, aille aussi en Ecosse, et lui, Boswell, voudrait lui faire faire la connaissance de Johnson.

Boswell réussit à rendre un service à Rousseau. Il accompagna Thérèse (qui était restée à Saint-Pierre) de Paris en Angleterre lorsqu'elle rejoignit Rousseau (cf. *Annales*, VI, p. 22-23, et *Boswell Letters*, p. 103, note 9). Boswell vit-il à cette occasion Rousseau, en ce moment à Chiswick, ou se sépara-t-il de Thérèse à Londres ? Nous ne savons pas. Mais il lui écrivit (cf. *Annales*, VI, p. 115-116) ; et la lettre est perdue ; mais voici un fragment d'une lettre de Boswell à un tiers où nous voyons ce qu'il faut penser de la grande admiration professée par ailleurs pour le Genevois par l'Ecossais : Au Révérend William Temple, 1er février 1767 :

« ...His quarrel (of Hume) with Rousseau is a literary tragi-comedy. I wrote verses in the character of each of them. I also designed a ludicrous print. They have altered my idea and made a glister be applied to David but you may have the substance of it from one of the London printshops under the title *The Savage man*. You must know Rousseau quarelled with me too and wrote me last summer a peevish letter with strong marks of frenzy in it. For he has never yet told me of his offence. As you well observe, how different our friendship is (p. 103) ».

Dans une note Tinker explique : « ...the ludicrous print of *The Savage man*... is reproduced in *Young Boswell*, p. 61. The print had been advertised, in *The Public Advertiser* two days before the date of this letter, but with no reference to artist, engraver, or publisher. Boswell's verses and the letter from Rousseau have disappeared. »

Cette dernière assertion est-elle juste ? La « peevish letter » ne serait-elle pas simplement celle que reproduit Courtois (*Annales*, VI, p. 115-116) dans laquelle Rousseau, pensant probablement aux sentiments souvent exaltés de Boswell, écrivait (Wootton, 2 août 1766) — après avoir remercié Boswell de s'inquiéter de la santé de Thérèse et de Rousseau lui-même — : « Mon

cher Monsieur Boswell, je vous recommande aussi le soin de votre santé, et surtout de vous faire saigner de temps à autre. Je crois que cela vous seroit fort bon. Je vous fais, Monsieur, mes très humbles salutations. » (Voir *Annales*, XIV, p. 277). [A. S.].

Gilbert CHINARD. *Volney et l'Amérique. D'après des documents inédits et sa correspondance avec Jefferson.* Baltimore, Maryland, The Johns Hopkins Press, 1923, in-8°, 196 pp. (*Johns Hopkins Studies in Romance Literatures and Languages*).

Travail intéressant pour l'histoire de la discussion des idées rousseauistes à la fin du XVIIIe siècle. Voir surtout pp. 14-21, 169-170 :

P. 15, on lit que les *Ruines* (1791) constituent « une réaction marquée contre les théories de Rousseau », et que c'est là le premier ouvrage de valeur « des adversaires de Rousseau ». Et encore : « A un moment où les théories rousseauistes étaient fort en baisse et manifestement insuffisantes, il apportait un nouvel espoir, un nouvel évangile fondé sur la raison, sur des motifs que chacun pouvait comprendre, et c'est ce qui explique la vogue dont devait jouir sa déclamation auprès des gens de son temps. » L'auteur ajoute cependant cette note qui le couvre : « Je dois cette indication à mon collègue, M. A. Lovejoy. » — M. Chinard ou M. Lovejoy, nous ne comprenons pas pourquoi cette opposition des idées de Volney à celles de Rousseau. Donnons le résumé de la thèse des *Ruines* telle que l'a fait M. Chinard (p. 14-15) : « L'amour de soi, l'aversion de la douleur, le désir du bien-être furent les mobiles puissants qui retirèrent l'homme de l'état sauvage et barbare où la nature l'avait placé. L'homme par l'unique secours de ses facultés a su s'élever lui-même à l'étonnante hauteur de sa fortune présente. Mais l'amour de soi, tantôt déréglé et tantôt aveugle est devenu le principe fécond de calamités. » Les imposteurs qui se sont dits confidents de Dieu n'ont pas été la moindre cause des progrès du mensonge et de l'iniquité. Il importe donc à l'heure actuelle de ramener l'homme à une sage et saine appréciation de

sa véritable nature, de son origine. Quand ce jour arrivera et quand toutes les nations de la terre se réuniront en une assemblée générale des peuples, un sage législateur pourra proclamer le nouveau code de l'humanité et s'écrier : « O nations ! bannissons toute tyrannie et toute discorde ; ne formons plus qu'une même société, qu'une grande famille ; et puisque le genre humain n'a qu'une même constitution, qu'il n'existe plus pour lui qu'une loi, celle de la nature, qu'un même code, celui de la raison, qu'un même trône, celui de la justice, qu'un même autel, celui de l'union ». Qui, connaissant son Rousseau — pas, il est vrai, le pseudo-Rousseau des Seillière, des Babbitt, des More — dira que ce sont là des idées opposées à celles de Rousseau ? Il dira plutôt que ce sont celles d'un disciple attentif.

De même, p. 18, à propos de la publication en 1793 du *Catéchisme du Citoyen :* « La réfutation des idées de Rousseau y était encore plus nette que dans les *Ruines*. Il y déclarait nettement que « l'homme dans l'état sauvage est un animal brut, ignorant, une bête méchante et féroce, à la manière des ours et des orangs-outangs ». Nous voilà bien loin de l'instinct infaillible et pur de Rousseau ». Nous ne savons à quelle partie de l'œuvre de Rousseau M. Chinard fait allusion, mais il se méprend certainement sur l'opinion de Rousseau concernant les sauvages. Dans le *Second Discours,* il parle des hommes de la nature « en proie à cette rage effrénée et brutale, sans pudeur, sans retenue, et se disputant chaque jour leurs amours au prix de leur sang » (Hachette, I, 101). Et dans l'*Emile,* à propos de l'alimentation carnée, il en vient à dire : « tous les sauvages sont cruels..., ils vont à la guerre comme à la chasse et traitent les hommes comme des ours » (II, 125).

Maintenant, encore une citation de Volney : « Tel est l'avantage du système exposé dans ce livre, que les bases de la moralité y étant fondées sur la nature même des choses, elle est immuable et fixe comme elles ; tandis que dans tous les systèmes théologiques, la morale étant assise sur des opinions arbitraires, non démontrables et souvent absurdes, elle change, s'affaiblit, périt avec elles, et laisse les hommes dans une dépravation absolue ». Est-ce Rousseau ou non ?

Continuons encore un peu. Page 20-21, on nous montre Franklin comme *disciple de Volney* parce qu'il aurait approuvé la conclusion du *Catéchisme* : « Que nous portons en nous le germe de toute perfection ; qu'il ne s'agit que de le développer ; que nous ne sommes heureux qu'autant que nous observons les règles établies par la nature dans le but de notre conservation ; et qu'enfin toute sagesse, toute perfection, toute loi, toute vertu, toute philosophie, consistent dans la pratique de ces axiomes fondés sur notre propre organisation : Conserve-toi, instruis-toi, modère-toi. Vis pour tes semblables afin qu'ils vivent pour toi ». On ne conçoit pas bien un meilleur résumé de la morale de *Rousseau !* Et nous attirons spécialement l'attention sur les mots « règles établies par la nature *dans le but de notre conservation !* ».

P. 169-170 : à propos du *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis,* traduit et publié en Amérique en 1804, par C. B. Brown, il est encore question de Rousseau, dans un passage — du reste sans importance — sur les sauvages : « Enfin dans ses théories sur les sauvages, Volney se laisse entraîner « par son zèle contre Jean-Jacques Rousseau d'une part, et par son animosité contre les « preachers » de l'autre. La conséquence est qu'il multiplie les contradictions et les absurdités ». (Les guillemets sont ainsi placés qu'on ne sait pas si le « zèle contre Rousseau » est dû à Volney, à Chinard ou à Brown). Il est bien vrai que Volney lui-même n'aimait pas Rousseau. Cela est évident, par exemple, d'après son long Eclaircissement V, au *Tableau du climat,* etc. Mais nous ne sommes pas forcés de souscrire à l'opinion de Volney quand celui-ci croit combattre en Rousseau un adversaire philosophique. [A. S.].

Modern Philology, Chicago, November 1923, Volume XXI, N° 2, p. 165-186 : Arthur O. Lovejoy, professeur à l'Université de Johns Hopkins, *The supposed Primitivism of Rousseau's Discourse on Inequality.*

Le titre indique la thèse. Article pensé. Après avoir distingué trois conceptions de l'état de nature, l'auteur formule ainsi la démonstration qu'il a voulu offrir (p. 166-7) : « Les faits curieusement négligés que je désire souligner sont que l'état de nature juridique — la période antérieure à l'établissement du gouvernement civil — avait été divisé par Rousseau en quatre phases culturelles distinctes, chacune de longue durée ; que dans sa terminologie du *Second Discours,* ce terme d'état de nature se rapporte généralement, non à l'état pré-politique comme un tout, mais à la première de ces phases culturelles ; que cette première phase — l'état de nature dans le sens où il l'entend — n'est pas envisagée par lui comme un état idéal ; que la troisième phase qui pour lui n'est pas plus primitive, culturellemnt que chronologiquement, est la période qu'il regrette pour l'humanité ; qu'on ne peut raisonnablement soutenir que Rousseau défendit la théorie de l'excellence de l'état de nature au sens juridique du mot puisque cet état-là, selon sa démonstration, aboutit à une phase de conflits et de désordres intolérables ; et que le *Discours* dans son ensemble suggère à l'humanité de s'éloigner plutôt que de se rapprocher du primitivisme. Je montrerai également que les caractéristiques de ces trois phases [1, 3 et 4] correspondent de près à trois différents états de nature d'écrivains antérieurs, et leur sont probablement empruntés : que la première phase rappelle l'état de nature de Voltaire et est en substance identique à celle de Pufendorf ; que la troisième phase correspond à peu près à l'état de nature de Montaigne et de Pope ; et que la quatrième correspond à l'état de nature de Hobbes » (p. 166-167). L'auteur souligne l'importance de la note 10 ; Rousseau s'y révèle « le héraut de la science anthropologique » (168) ; et nous trouvons dans le *Second Discours* le germe de la théorie de la perfectibilité. Le terme même de « faculté de se perfectionner » chez l'homme, implique chez

Rousseau « un mouvement essentiellement antagoniste au courant primitiviste aussi bien qu'à l'orthodoxie religieuse » (175).

Dans les dernières pages l'auteur rappelle à propos que dans la première ébauche du *Contrat Social* Rousseau parle « de toute la misère de l'état qu'il croyait heureux » et comment il engageait celui-ci (l'homme) à trouver « dans l'art perfectionné la réparation des maux que l'art commencé fit à la nature » (185). La doctrine de la perfectibilité chez Rousseau n'est cependant pas aussi naïvement simpliste que chez les romantiques ses successeurs. [A. S.].

The Freeman, New-York, November 28, 1923, p. 273,2-275,1 ; Anne Goodwin WINSLOW, *Citoyen de Genève.*

Commente discursivement, à propos de la correspondance qui va être publiée, Rousseau et son caractère. Rien de particulier à relever. La querelle d'Epinay lui rappelle beaucoup une dispute de petites pensionnaires (feud between boarding school girls). [A. S.].

International Studio, (79), September 1924, p. 432. Reproduction du buste de Rousseau, par Houdon.

Modern Language Notes, Baltimore, Maryland, May 1923, pp. 257-266 : G. R. HAVENS, *The Theory of « Natural Goodness » in Rousseau's Confessions.*

Etude qui continue celle du même auteur sur la *Nouvelle Héloïse* (voir *Annales*, XIV, p. 277). Les *Confessions* étant la dernière grande œuvre de Rousseau ont un intérêt très spécial « puisqu'elles donnent les idées en quelque sorte définitives de Rousseau sur ce sujet ». Les résultats de l'enquête semblent plus nuancés, donc moins nets que lorsqu'il s'agissait du roman. En somme, Rousseau parle plus délibérément de la mauvaise nature à vaincre, du « grand penchant dégénéré ». « Considered as a whole, are not the *Confessions* the narration of Rousseau's slow and painful uprising from the mire and filth of his early years ? ». [A. S.].

Modern Language Notes, Baltimore, Maryland, April 1923, XXXVIII, 4, p. 205-9, G. L. van ROOSBROEK, *An unknown letter of Voltaire about J. J. Rousseau.*

Intéressante lettre de quelque deux cents mots adressée en 1766 à M. de Luc et qui n'est qu'une suite d'invectives à l'adresse de Rousseau. « Sur le mot *imprudent* dont Jean-Jacques s'est servi contre M. de Voltaire, dans une lettre à M. de Luc, 1766 », dit la note dans *Recueil de pièces fugitives tant en prose qu'en vers* (du XVIIIe siècle) que possède M. van Roosbroek. Rien ne s'oppose à ce qu'on considère cette pièce comme autenthique ; les motifs internes sont tout en faveur. Il s'agit, selon le terme de Rod, de « L'affaire de J. J. Rousseau et Genève ». [A. S,].

Modern Language Notes, Baltimore, Maryland, December 1923, XXXVIII, p. 449-452: A. O. LOVEJOY, *Rousseau's Pessimism.*

M. Lovejoy identifie « l'auteur célèbre [qui] calculant les biens et les maux de la vie humaine, et comparant les deux sommes, a trouvé que la dernière surpassait de beaucoup l'autre... » (note 9), [Hachette, note i du *Second Discours*], avec Maupertuis dont le second chapitre de l'*Essai de Philosophie Morale,* 1747, est intitulé : « Que dans la vie ordinaire, la somme des maux surpasse celle des biens ».

Sans contester la thèse on aurait été plus disposé à l'accepter sans réserve si M. L. avait voulu contrôler un peu plus en détail les indications de Rousseau — « que la vie est un mauvais présent » et surtout que « tous ses raisonnements sont tirés de la constitution de l'homme civilisé » — et les confirmer par l'analyse du chapitre ou du livre de Maupertuis.

Au lieu de cela, M. L. consacre le reste de son article (3 pages) à signaler des philosophes qui ont pensé comme Maupertuis, et à signaler en lui le précurseur de l'utilitarisme et de l'évolutionnisme organique en France. [A. S.].

New Republic, New-York (41), December 24. 1924, p. 18, colonnes 1 et 2 : Edmund WILSON, *Notes on Modern Literature.*

Casanova, dont on lit beaucoup les *Mémoires* ces temps, n'a pas aimé Rousseau, dans une courte entrevue qu'il a eue avec lui. C'est étonnant, dit M. Wilson, car : « like him he had been a homeless adventurer, and an impostor, and a knave ». Et un

autre frère de Rousseau, selon l'esprit, c'est Rimbaud !... Quant aux idées de Rousseau, l'auteur ne voit que « sentimentality, equalitarian society, and the sickness of Romanticism ». (Et dire que c'est un périodique qui se pique d'être indépendant de préjugés ! On n'est donc pas anglo-saxon impunément, même quand on écrit dans le *New Republic*... Un nègre changerait-il sa peau, et un léopard ses taches ?). [A. S.].

Publications of the Modern Language Association of America, Tome XXXIX, n° 2. June 1924, p. 229-253 : Arthur O. Lovejoy, *On the Discriminations of Romanticisms.*

L'auteur fait une longue énumération des différentes définitions qu'on a données du Romantisme. Il examine trois « romantiques », un Anglais, Joseph Warton, l'auteur de *The Enthusiast*, 1740, un Allemand, Schiller, l'auteur entre autres de l'essai sur *Naive und sentimentale Poesie*, un Français, Chateaubriand. Il y a certains rapports entre 1 et 2, aussi entre 2 et 3 ; on n'en aperçoit pas bien entre 1 et 2. Ce qui conduit à la thèse de l'auteur qu'une définition répondant à tous les cas n'existe pas, ou tout au moins que nous n'en avons pas les éléments encore : « That any attempt at a *general* appraisal even of a single chronogically determinate Romanticism — still more of « Romanticism » as a whole — is a fatuity » (252). [Albert Schinz].

FRANCE

Alexis François. *Matériaux pour la Correspondance de J. J. Rousseau.* Paris, Hachette édit., 1923, in-8°, IV-154 pp.

Venant après tant d'autres travaux du même auteur — exégèse, histoire littéraire, lexicographie, édition critique, érudition, — ce recueil de lettres inédites enrichi d'un répertoire de pièces dispersées ou inédites, imprimé pour prendre date, justifie le jugement de M. Daniel Mornet : M. A. François « aurait été pour la Correspondance de Rousseau un éditeur tout à fait remarquable et sans doute unique » (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1924, p. 699).

Correspondance générale de J. J. Rousseau, collationnée sur

les originaux, éditée et commentée par Théophile Dufour. Tome I (1728-1751), tome II (1751-1756). Paris, Armand Colin, 1924, in-8°, XI-390 pp., 6 planches ; VII-400 pp., 6 planches.

Une publication si considérable, et depuis si longtemps souhaitée, aurait dû dans ces *Annales*, être signalée et analysée par un rousseauiste qualifié. Mais de fort honorables scrupules ont retenu ceux que tout désignait pour le faire. Cette édition ne se présente pas, ainsi qu'on l'aurait espéré, comme l'œuvre commune de tous les spécialistes qui, en y travaillant de bon accord, auraient élevé un monument définitif ; la Société J. J. Rousseau et ses *Annales* n'y sont point traitées peut-être avec les égards qu'attendrait un témoin impartial. Mais ce ne sont pas des raisons suffisantes pour qu'on n'en parle point ici, avec le respect que commande une œuvre importante, à laquelle toute une vie s'était dévouée, celle de M. Théophile Dufour, à laquelle, après lui, M. P. P. Plan a appliqué des soins diligents et souvent très heureux. Du moins a-t-on souhaité que ce compte-rendu vînt d'un homme dont les études n'avaient jusqu'ici fait ni le familier, ni le client des *Annales*. En exposant ce que les amis de Rousseau trouveront en ces deux volumes, je me bornerai à présenter quelques observations sur les principes qui ont guidé les éditeurs, je n'aurai point l'impertinence de m'arrêter, ici, aux questions de détail qui, au cours de ma lecture, m'ont paru prêter à la discussion.

Est-il besoin de rappeler combien il était difficile jusqu'ici de se reporter à tant de lettres publiées, au hasard de leur découverte, dans une foule de recueils, souvent peu accessibles ! Quelle satisfaction, et quel profit de les posséder maintenant toutes — ou presque toutes — méthodiquement rassemblées, accompagnées de pièces encore inédites, et soigneusement éditées ! Le premier volume contient toutes les lettres que les éditeurs ont pu recueillir depuis celles qu'ils datent, non sans hésitation, de 1728 ; c'est le temps des séjours de Rousseau chez Mme de Warens, à Venise, à Paris, c'est la préparation et la publication du premier *Discours ;* dans le second volume, il est question du *Devin du Village,* du voyage à Genève, du *Discours*

sur l'Inégalité, de la première controverse avec Voltaire, de Mme d'Epinay, des premières semaines passées à l'Ermitage.

Certains des textes que nous connaissions, rapportés par des correspondants mal intentionnés ou publiés par des éditeurs négligents, étaient notoirement incorrects : nous voici en possession d'un texte sûr. Théophile Dufour, et après lui, M. Plan, ont chaque fois qu'ils ont pu, — et c'est presque toujours — reproduit la pièce originale, ou du moins la minute, ou une copie autographe qu'ils ont su retrouver ; et ils l'ont transcrite avec une grande fidélité. Sans doute l'absence d'un commentaire critique, suivi et impersonnel, laisse craindre que l'éditeur n'ait fait un choix parmi les ratures, les surcharges, les repentirs des documents originaux. Mais était-il possible de reproduire, sinon par la phototypie, toutes les indications susceptibles d'éveiller l'attention, de provoquer les remarques d'érudits ingénieux ? On en doute, quand on considère les reproductions photographiques de trois de ces documents, que M. Plan a jointes à ces volumes pour notre édification, et l'on ne peut que déplorer la faiblesse des moyens matériels dont disposaient des éditeurs aussi scrupuleux.

Aux lettres que Rousseau adressa directement à ses correspondants, M. Plan a joint des lettres écrites par lui pour le compte d'autrui, des pièces de sa composition qu'il destinait à la publicité, et qu'il avait rédigées sous la forme d'épitres en vers, ou de lettres en prose : préfaces, articles de polémique, etc. ; des documents d'archives utiles pour préciser les faits auxquels les lettres font allusion ; d'autres documents littéraires, dont la rareté fait le prix ou qui ont paru compléter avantageusement certaines séries de lettres ; les lettres adressées à Rousseau par ses correspondants et qui forment un lot très copieux, puisque l'ensemble de la publication en comprendra, dit-on, plus d'un millier ; enfin un commentaire historique, le plus souvent extrait des dossiers de Th. Dufour, et qu'on trouve tantôt au bas des pages, tantôt entre crochets en tête ou à la suite des textes qui l'ont provoqué. Tous ces enrichissements ne sont pas d'égale valeur.

Le commentaire est parfois verbeux ; trop souvent aux indi-

cations pertinentes se mêlent des détails superflus (p. ex. sur Perdriau, II, 136) ou des propos bien vagues (sur Damilaville, II, 201) ; ce ne sont pas des notices d'encyclopédie populaire qu'on souhaiterait trouver ici. Tel qu'il est, ce commentaire rendra service au commun des lecteurs, mais sera quelquefois sans utilité pour des curieux.

C'est une excellente idée d'avoir joint aux lettres de Rousseau celles de ses correspondants ; j'aurais seulement souhaité que ces dernières eussent été imprimées en caractères différents, et ne fussent pas comprises dans le numérotage général. Quant aux pièces de forme épistolaire destinées à la publication, et à celles que Rousseau écrivit, comme secrétaire, pour le compte, parfois sous la dictée d'autrui, il fallait les rejeter impitoyablement de sa *Correspondance*. Elles seraient à leur place dans un volume de *Mélanges* ou de *Poésies* (quand il s'agit d'épîtres en vers). Et si l'on estime que l'édition générale qui comprendrait ces *Mélanges* peut tarder à paraître, j'accepterais qu'on les incorporât dans la publication présente, mais à condition de les réserver pour l'*Appendice*, où M. Plan a déjà recueilli d'autres documents qu'on est heureux d'y trouver. A l'*Appendice* encore devaient être renvoyées les lettres dont il a démontré qu'elles étaient apocryphes, même s'il avait cru devoir les signaler dans le volume à leur date, à la place où un lecteur non informé pourrait aller les chercher.

J'en viens à la plus grave objection qu'on puisse faire à M. Plan, à celle qui porte sur la méthode de classement qu'il a délibérément choisie, et qu'il a tenté de justifier dans l'*Avertissement* du second volume : « ...Pour faire de la *Correspondance* un livre à lire avec agrément en même temps qu'un répertoire utile à consulter... l'ordre chronologique est suivi dans le classement des lettres, mais avec un certain tempérament... Pour plus de clarté, il faut parfois grouper les pièces d'une correspondance particulière s'étendant à une période de plusieurs mois, et revenir ensuite en arrière pour reprendre le fil de la correspondance générale... J'espère, ajoute M. Plan, qu'on n'aura pas de peine à se familiariser avec ma méthode qui diffère un peu de celle qui a été suivie jusqu'ici ; elle me semble présenter cer-

tains avantages pratiques. » Le plus clair de ces avantages, c'est de rendre la lecture de ces volumes plus facile et plus attrayante pour les « honnêtes gens » sans préoccupations érudites à qui s'adresse surtout le commentaire de M. Plan. Je conçois fort bien que M. Plan ait eu le désir d'assurer à Rousseau le plus grand nombre possible de lecteurs ; la fort plaisante présentation des volumes, la beauté du travail typographique, les charmantes illustrations sont autant d'agréments qui attireront et retiendront ceux-ci. Sa méthode de classement y ajoutera-t-elle beaucoup ? Et par ailleurs ne compromet-elle pas aux yeux des érudits, qui en seront, quoi qu'on fasse, les lecteurs les plus assidus, une œuvre par ailleurs si précieuse ? Il me semble que ce n'est point par un vain préjugé que je m'obstine à croire cette méthode peu défendable. L'éditeur d'un texte doit s'abstraire de sa publication, sinon dans le commentaire. Or, pour constituer ces groupements de lettres, le jugement de l'éditeur intervient sans cesse, et prête inévitablement aux contestations. Quels événements méritent qu'on leur consacre comme un chapitre spécial ? Faut-il ou non distinguer deux affaires différentes, mais connexes ? Quand une lettre traitera de deux sujets à la fois, où la classera-t-on ? Et l'éditeur, pour être fidèle à sa doctrine, la devra-t-il morceler ? Enfin, quoi qu'on puisse dire, une *Correspondance* générale est, avant tout, un répertoire, et que penser d'un répertoire où le classement n'est point fait selon un principe simple, indiscutable ? Je sais qu'on peut remédier à ce défaut, heureusement ! J'espère que M. Plan établira, à la fin de son recueil, cette table strictement chronologique sans laquelle sa belle édition risquerait de ne point rendre tous les services qu'on en attend. Mais n'eût-il pas été plus sage, plus simple, plus heureux, de respecter dans la publication l'ordre des dates, en indiquant dans les notes du commentaire et à propos de chaque événement, les numéros de toutes les lettres qui s'y rapportent. Qui eût voulu suivre une affaire, l'eût fait aisément et les synchronismes indispensables eussent été respectés.

J'ai, sans hésitation, comme sans parti pris, formulé les regrets et les réserves qui me semblaient s'imposer ; mais il

n'est que juste de dire une fois encore tout l'intérêt d'une telle publication pour l'histoire des Lettres françaises. Il est beau déjà d'avoir osé entreprendre, en dépit des difficultés qu'elle présentait, une œuvre si nécessaire : il est mieux encore de l'avoir, par un dévouement et un labeur admirables, menée à bonne fin et présentée avec agrément et autorité. Parce que l'œuvre n'est pas aussi parfaite qu'on l'aurait pu rêver, parce que l'on éprouve quelque chagrin des conditions dans lesquelles elle s'est achevée, on n'en doit pas moins reconnaître ici que Théophile Dufour et M. Plan ont bien mérité de J. J. Rousseau. [Georges Ascoli].

J. J. Rousseau. *Le Devin du village.* Illustrations en couleurs [dont 4 hors-texte] par Léon Courbouleix. Paris, M. Glomeau édit., 1924, in-8°, IV-32 pp.

Edition de luxe tirée à mille exemplaires.

J. J. Rousseau. *Contrat social ou Principes du droit politique, précédé de Discours, Lettre à d'Alembert sur les Spectacles et suivi de Considérations sur le gouvernement de Pologne et la Réforme projetée en avril 1772. Lettre à M. de Beaumont, archevêque de Paris,* Paris, Garnier frères, 1923, in-16, 511 pp.

Jean-Jacques Rousseau. *La reine Fantasque, suivie d'Œuvres mêlées : Lettres à Sara — Le Lévite d'Ephraïm — Vision de Pierre de la Montagne — L'allée de Sylvie — Narcisse — Les Prisonniers de guerre — L'engagement téméraire — Pygmalion,* précédées d'un avertissement et accompagnées de notices par Raymond Lenoir, agrégé de l'Université, Paris, F. Rieder et Cie, éditeurs, MCMXXIII (1923), in-16, 285 pp.

Collationnés sur l'édition de Kehl, par M. R. Lenoir, les morceaux qui composent ce recueil, un conte, un poème en prose, une correspondance supposée, une pièce en vers, une bouffonnerie, des comédies et une scène lyrique improvisée, rendent bien l'art souple et la fantaisie dont Rousseau animait ses moindres productions. Un habile commentaire situe, dans son cadre pro-

pre, l'idée de chaque pièce et lui restitue avec clarté, son esprit. Une note particulièrement curieuse sur *Pygmalion*. M. R. Lenoir rappelle que cette scène lyrique fut le point de départ d'un genre nouveau. Le *Polyeucte* de Dukas, la *Médée* de Vincent d'Indy, l'*Hélène de Sparte* de Séverac et la *Cléopâtre* de Florent Schmitt participent de la même expression artistique. [Ch. G.].

J. J. Rousseau. *Les Confessions*. Notice et annotation par Henri Legrand, agrégé de l'Université. Quatre hors-texte. Paris, s. d. [1923], in-16, 340 pp. (*Bibliothèque Larousse*).

Nouvelle édition des *Extraits suivis illustrés* publiés en 1911 (cf. *Annales*, VIII, p. 329), avec l'utile adjonction d'une bibliographie des œuvres de Rousseau et de quelques ouvrages qui le concernent, enfin d'une iconographie ; cependant, cet effort de mise au point est incomplet et l'on regrette l'omission des travaux de Ducros et de Vallette, pour citer deux graves lacunes. Il fallait maintenir au titre la mention d'*Extraits* [L.-J. C.].

Edmond Bazot. *La jeunesse de Jean-Jacques*. Extraits des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Saumur, L'Ecole émancipée, s. d. [1923-1924], in-12, 136 pp., sept illustrations.

Les quatre fascicules qui composent ce volume ont paru de novembre 1923 à mars 1924. Précédés d'une brève biographie, sobrement annotés et unis par des résumés succincts, ces extraits couvrent les trente premières années de Rousseau ; les illustrations, bien compromises par la mauvaise qualité du papier, peuvent éveiller la curiosité des jeunes lecteurs. En somme, vulgarisation sans prétention. [L.-J. C.].

Mme Dechappe et L. Dechappe. *L'Histoire par les Textes. De la Renaissance à la Révolution*. Préface de M. P. Lapie. Paris, Ch. Delagrave édit., 1924, in-16, 642 pp.

P. 356-451, chap. VII : *L'esprit public au* XVIII*e siècle*. III. *Les Philosophes ;* § 3, p. 404-412 : *Rousseau*. Quatre extraits choisis dans le *Contrat social* et l'*Emile*.

Fernand BALDENSPERGER. *Le mouvement des idées dans l'émigration française* (1789-1815). Paris, Plon, impr.-édit., 1924, 2 vol. in-12, XV-337 et 334 pp.

Le nom de Rousseau ne se lit guère qu'une dizaine de fois dans cette riche histoire, littéraire et idéologique, des émigrés. L'auteur de cet ouvrage, très impartial et scientifique, a enfermé son immense documentation en des limites chronologiques précises ; il s'est refusé le plaisir de multiplier les rapprochements et les vues qui l'entraîneraient hors du cadre prescrit. A l'intérieur de ces limites, il suit avec souplesse la marche des faits, il se soumet aux complexités de sa matière. Rousseau n'y paraît guère. Il est cependant présent comme le fleuve souterrain. Il faut un accident du sol, le hasard d'un sondage heureux, pour que jaillisse un filet de cette eau vive.

Voici le sommaire d'un paragraphe qui évoque Jean-Jacques : « A défaut d'une discipline pour la solitude, la notion de l'*homme primitif* aide les émigrés à se trouver assez à l'aise dans leur individualisme forcé » (t. I, p. 18). Si Rousseau fut ainsi, par le prestige d'une illusion, un consolateur parfois efficace, les expériences de l'exil souvent le réfutèrent. En Amérique, les émigrés « avaient à infliger l'impitoyable rectification des faits à l'une des chimères favorites du siècle : l'idée que le *bon sauvage* était le prototype encore vivant de l'humanité primitive, et que, si des *sociétés* existaient dans la forêt vierge, c'était en vertu du fameux contrat par lequel chaque individu autonome abdiquait provisoirement sa part de liberté pour entrer dans un foyer de mutualité consentie. Grosse déception pour beaucoup... C'est le démenti donné à Jean-Jacques par le *sauvage* américain qui marquera le principal renversement des valeurs admises communément. » (I, 105).

« Volney dans son *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis,* ne manquait pas de dire son fait au citoyen de Genève ». (I, 106). « Chateaubriand, moins disposé à faire de la sociologie qu'à émanciper son humeur insociable, moins familier avec les réalités iroquoises, ne sera pas aussi catégorique, nous le savons, ni aussi prompt dans son désaveu de la liberté primitive. » (I, 107).

C'est dire qu'il faut distinguer ici les divers éléments de l'enseignement de Rousseau, ne pas confondre le théoricien de l'*Inégalité* et du *Contrat* avec l'individualiste et le rêveur lyrique. Mais celui-ci même ne plait guère aux royalistes qui, en attendant le retour du roi légitime, trompent la longueur de l'exil par la « recherche du lyrisme ». « Le seul véhément accent de personnalité était celui du réprouvé grincheux, ce Jean-Jacques dont l'outrance charriait trop d'impuretés pour agréer à des milieux qui tenaient au moins à des apparences de bon ton et de dignité. » (I, 287).

Il y a plus d'un Rousseau. Quiconque s'intéresse, si peu que ce soit, à ce mouvement littéraire, sait qu'il y eut plus d'un romantisme. Seuls des esprits superficiels, ou des théoriciens sectaires, peuvent prendre le romantisme en bloc et se refuser à discerner ses moments successifs et les mille courants qui vinrent se fondre ou se combattre en lui. Même les manuels élémentaires énumèrent : le pré-romantisme du XVIIIe siècle ; le romantisme catholique, légitimiste et moyenâgeux des années 1820 ; le romantisme libéral qui bientôt s'en dégage et prend son large cours. L'ouvrage de M. Baldensperger, considéré dans ses conclusions générales et non plus dans son riche détail, met en relief les éléments traditionnels, les sources royalistes pour ne pas dire réactionnaires, de la « révolution » romantique, et réfute ainsi implicitement la thèse, trop en faveur aujourd'hui, qui assimile le romantisme à Rousseau, et Rousseau à la Révolution. Mais si l'exil brutal impose à maints royalistes « le désaveu des lumières » (voltairiennes et rousseauistes), si l'exploration des monarchies étrangères leur donne une intelligence plus pénétrante de l'ancienne France, leur suggère « la résurrection du *bon vieux temps* », beaucoup d'émigrés, nobles et bourgeois, s'attachent sur la terre de refuge à des manières de penser et de sentir, à des formes d'art, qui ne devaient pas grand'chose à la tradition française. Ce n'est pas le passé qu'ils retrouvent, c'est l'étranger qu'ils découvrent, qu'ils assimilent en quelque mesure et dont, à leur retour, ils transposent dans le mode français la résonnance qui vibre en eux.

Ces sensibilités étrangères ne devaient-elles pas à Rousseau un peu de leur caractère et de leur intensité ? M. Baldensperger, dans son épilogue, fait allusion au service rendu par Jean-Jacques, aidant « à créer des mesures communes » entre la France et l'Europe de la fin du XVIIIe siècle. (II, 313). Sans doute, le rousseauisme, par certains éléments étrangers dont il enrichit l'âme française, puis par son rapide rayonnement universel, avait non seulement déterminé le préromantisme du XVIIIe siècle, mais frayé la voie aux découvertes esthétiques et morales des émigrés. Ceux-ci, conclut M. Baldensperger, « ont aidé à arbitrer une divergence éclatante entre deux parties de l'esprit européen ». Le romantisme qu'ils rapportent avec leurs pauvres bagages, répondait, nous semble-t-il, à un premier « arbitrage » opéré par l'esprit de Rousseau dans le demi-siècle précédent. Ainsi s'enchaînent étroitement les périodes successives du romantisme. Cette série « d'arbitrages » complémentaires, entre deux conceptions, conceptions de l'art et de la pensée, plutôt différentes que vraiment antagonistes, sont un phénomène naturel, salutaire, dans un monde qui vit. Déplore-t-on que des courants, variant avec les saisons, rétablissent l'équilibre des eaux dans deux mers communicantes ? [P. K.].

Henri Brémond, de l'Académie française. *Pour le romantisme*, Paris, Bloud et Gay, 1923, in-16, XV-250 pp.

M. l'abbé Brémond a réuni sous un titre militant des études composées à diverses dates pour la défense et illustration de quelques écrivains romantiques. Tandis qu'une certaine école, trop prompte à formuler des vérités à l'usage du forum, prétend condamner en Rousseau le romantisme tout entier, M. Brémond croit à un *romantisme éternel*, qui « naît aux sources profondes de notre être », dans une région voisine de celle « où la nature s'offre à la grâce ». Et il se sépare en ces termes des doctrinaires néo-classiques : « Libre à chacun d'appeler romantisme ce que nous appelions péché originel, mais à ce jeu, qu'on laisse donc tranquille le pauvre Jean-Jacques, pour ne plus harceler que le vieil Adam. » (p. IX).

Avec son esprit de finesse, M. Brémond ne fait donc de Rous-

seau, lequel « n'a pas inventé la sensibilité » (p. 51), ni un bouc émissaire, ni un prophète. Aucune théorie ne l'oblige à restreindre ou à exagérer outre mesure son action. A propos d'un livre de M. Christian Maréchal, qui essaye de démontrer que « le romantisme catholique, c'est Lamennais ; que Lamennais c'est Rousseau ; que Rousseau enfin, c'est le mal » (cf. pp. 31-65, *Lamennais et les origines du romantisme catholique*), M. Brémond affirme au contraire que « le romantisme roussien... n'a que des rapports très superficiels... avec ce que plusieurs appellent le romantisme catholique » (p. 48), et il raille l'obsession monotone d'un historien prévenu, qui aperçoit, sans aucune preuve, dans l'amour-propre de Lamennais, dans sa sensibilité, dans son désir d'indépendance, l'influence nocive du philosophe de Genève. Quant à la troisième « proposition » de M. Maréchal, M. Brémond se garde de l'attaquer de front, mais la phrase que nous avons citée au sujet du « vieil Adam », nous permet d'imaginer sa pensée.

Chez Sainte-Beuve, en revanche, M. Brémond distingue un « rousseauisme » invétéré (voir *Sainte-Beuve et l'intelligence*, pp. 175-210, *Sainte-Beuve et le catholicisme*, pp. 212-250). L'auteur des *Lundis*, presque autant que celui de *Volupté*, lui semble un « frère » de Rousseau, « vacciné » toutefois, qui a su « se maîtriser », et qui a joui, de plus, « du bienfait d'une formation catholique » (p. 184). Cette ressemblance, Sainte-Beuve ne l'a pas seulement « subie », mais il l'a voulue et cultivée » (p. 186). De là vient son aversion, qui ne cessa de croître, pour la raison raisonnante, de là son amour du *réel*, c'est-à-dire sa docilité à écouter les ordres du *cœur*. Sainte-Beuve avoue qu'il ne trouva jamais, en Rousseau, « de ces contradictions qui tiennent aux sources de l'âme », et que la lecture de ses livres sollicita toujours en lui-même « quelque chose de plus sensible encore que le goût » (*ibid., loc. cit.*). Dans son étude sur *Sainte-Beuve et le catholicisme*, M. Brémond réduit à peu près à rien l'influence du Vicaire savoyard, pour lui substituer celle de Lamennais et de Gerbet (p. 227) ; pourtant, il devine chez Amaury (et son créateur) comme chez Rousseau, une certaine tare

physiologique de même nature qui affaiblit leur volonté à tous deux, et leur ôte la force de vivre « le meilleur » qu'ils sont cependant capables de reconnaître, et de saluer (p. 217).

Ainsi la personne de Rousseau se dresse à plus d'un carrefour de *Pour le romantisme*. Elle n'est jamais vivement éclairée ni considérée pour elle-même. Il faut souhaiter que M. Brémond nous donne quelque jour, sur le grand initiateur de la sensibilité moderne, un essai plus étendu, qui sera celui d'un adversaire, mais d'un adversaire intelligent, habile à suivre, dans l'homme, toutes les voies du sentiment et à décrire ses égarements les moins raisonnables. [M. RAYMOND].

Jean-Jacques BROUSSON. *Anatole France en pantoufles*. Paris, éditions G. Crès et Cie, MCMXXIV (1924), in-16, 378 pp.

Jugements et boutades d'A. France sur Rousseau et ses œuvres ; rapprochements plus ou moins imprévus avec divers personnages ; p. 76, Mlle Lambercier ; p. 228, Chateaubriand « c'est Jean-Jacques enfant de chœur, ivre du vin des burettes » ; p. 251, origine psychologique du *Contrat social* ; p. 254, Napoléon infirme ; p. 294, 296, Voltaire, V. Hugo, A. France ; p. 317, 359, Mme de Warens et la *Profession de foi*. [L. J. C.].

Hippolyte BUFFENOIR. *Etudes sur le dix-huitième siècle. La Maréchale de Luxembourg* (1707-1787). *Souvenirs. Documents. Témoignages*. Paris, Emile-Paul frères édit., 1924, in-16, VIII-255 pp. Frontispice.

M. Buffenoir ajoute un livre utile à la série déjà riche de ses études sur le XVIIIe siècle et en particulier sur tout ce qui concerne Jean-Jacques ; il se devait, après la peinture fidèle et gracieuse de Mme d'Houdetot, de donner, en un tableau d'ensemble, dont la poésie voile l'érudition — le récit touchant de l'amitié qui unit Rousseau et les Luxembourg. Ces trois chapitres, IV, V et VI ne fournissent pas de faits inédits, mais ils situent en leur vraie place ceux qui étaient dispersés. Certes, la Maréchale fut la fille intellectuelle et sentimentale du philosophe ; courageuse et discrète, elle eut pour lui, au cours d'années difficiles et fécondes, de ces pensées qui viennent du cœur : c'est

justice qu'elle survive dans la mémoire de ceux qui savent — et les voilà mieux renseignés — combien son appui fut opportun, voire indispensable, au grand homme jalousé, malmené et toujours avide de justice et d'affection. Le portrait de la Maréchale, donné en héliogravure, enrichit cet ouvrage charmant pour lequel M. Buffenoir mérite — une fois de plus — la gratitude des rousseauistes. [L.-J. C.].

Gilbert CHINARD, professeur à l'Université de Johns Hopkins, Baltimore, Maryland. *Les amitiés américaines de Mme d'Houdetot. D'après sa correspondance inédite avec Benjamin Franklin et Thomas Jefferson.* Paris, Champion, 1924, in-8°, VIII-62 pp. (*Bibl. de la Revue de littérature comparée*, t. VIII).

Chapitre charmant des relations franco-américaines à la fin du XVIIIe siècle, avec presque une note de sentimentalité. « En plus de l'intérêt qu'a encore nécessairement à nos yeux tout ce qui touche à celle qui fut l'inspiratrice de Jean-Jacques, ces lettres, jusqu'ici enfouies dans les archives politiques et dans les papiers de Franklin, nous ont semblé apporter un document qui n'est pas sans valeur sur l'enthousiasme pour l'Amérique qui régna en France à la veille de la Révolution. »

Le volume se termine sur ces mots : « Sans doute put-elle [Mme d'Houdetot, morte 1813], plus d'une fois répéter en songeant à Rousseau, à Franklin et à Jefferson les mots pleins d'une sagesse désabusée qui dès 1791, lui semblaient résumer toute sa vie : *Mes yeux ont vu des hommes que vos yeux ne verront point.* » (d'une lettre à Jefferson, 16 août 1806). [A. S.].

Gabriel FAURE. *Jean-Jacques Rousseau en Dauphiné*, 1768-1770, Grenoble, éditions Jules Rey, s. d. (achevé d'imp. 20 juillet 1923), in-8°, 101 pp. (tiré à 1.150 ex., 8 planches hors-texte).

Excursion à la Grande-Chartreuse et séjour à Grenoble en 1768, mariage avec Thérèse, vie à Bourgoin, refuge à Monquin... Dans ce petit livre imprimé avec beaucoup de goût et riche en illustrations documentaires, l'auteur ne cherche pas à renou-

veler un sujet, ni à le grossir de renseignements locaux, mais à le faire rentrer dans le cadre de ces « pélerinages passionnés », où il rivalise avec Edmond Pilon. C'est un genre auquel se prêtera toujours la vie de Rousseau, ni les paysages curieux, ni les aventures sentimentales n'ayant manqué à son existence. A remarquer la reproduction d'un portrait de Mme de Césarges et de la grande fresque qui décore la chambre de Rousseau à Monquin.

C.-A. Fusil. *Rousseau, juge de Jean-Jacques, ou la Comédie de l'orgueil et du cœur.* Paris, Plon impr.-édit., s. d. [1923], in-16, VIII-338 pp.

M. Fusil, qui fut sans doute très satisfait du titre donné à son livre, a cherché à faire une étude psychologique de Rousseau. En Rousseau il étudie l'homme et il le juge mauvais. C'est vite dit. Etrange idée que de consacrer un volume — bien documenté d'ailleurs et témoignant de longues et patientes recherches — à un homme que l'on n'aime pas ! Pour pénétrer un caractère et le faire comprendre, il faut, sinon, approuver toutes ses manifestations, du moins éprouver de la sympathie pour lui, chercher ce qui vous en approche, être heureux de trouver ce qui l'explique, ce qui, au besoin, l'excuse. Une étude psychologique est l'affaire de cœur plus que de raisonnement ; et d'un psychologue qui considère son sujet comme une simple matière à expérience et à raisonnement, il faut toujours se méfier.

En Rousseau, M. Fusil ne voit qu'un simulateur, un orgueilleux au cœur faux, un comédien, un habile homme qui sait parfaitement ce qu'il veut et exploite la curiosité publique. Et il se fait fort de le prouver en tirant ses preuves de l'œuvre même de Jean-Jacques. Rien de plus facile ; on la pourrait faire de n'importe quel auteur, grand ou petit. Si partant du point de vue opposé, M. Fusil avait voulu montrer que Rousseau fut grand, généreux et sincère, il n'eût eu qu'à choisir d'autres textes. De la lecture de ce livre une chose avant toute autre ressort : c'est que l'auteur a totalement ignoré le génie de Rousseau ; autant dire qu'il n'a oublié qu'un point : celui d'éclairer sa lanterne. [P. C.].

O. Guinandeau, agrégé de l'Université et professeur au lycée de Bordeaux. *Etudes sur J. G. Lavater.* Thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Paris, Alcan, 1924, in-8°, XXIV-757 pp.

Sans consacrer de chapitre aux relations personnelles qui unissent les deux hommes, M. Guinandeau note à diverses reprises que Rousseau fut l'objet de l'admiration de Lavater dans le domaine littéraire et social, mais non en matière de religion (p. 8, 349-353, 597 ; 9, 505). La lecture des œuvres de Rousseau développa en Lavater une affectation de sentiments maladifs et une exagération des contrastes réels de sa nature (p. 2, 481, 503, 508) ; relevons ici l'hypothèse curieuse et peu sûre d'une imitation plus ou moins consciente des *Confessions,* la « fessée » de Bossey, dans l'autobiographie du Zurichois (p. 14, 508). Notons encore la conformité d'idées entre le Citoyen de Genève et les patriotes suisses, apparentés dans un idéal semblable de liberté ou de simplicité (p. 488, 514, 515). Ainsi se vérifie de nouveau, encore que brièvement, le rôle d'animateur de Jean-Jacques en présence d'un cœur sensible et d'un esprit idéaliste [L.-J. C.].

René Hubert. *Les sciences sociales dans l'Encyclopédie. La philosophie de l'histoire et le problème des origines sociales.* Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Paris, Alcan, 1923, in-8°, 368 pp. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*).

M. René Hubert se propose de marquer la place de l'*Encyclopédie* dans le développement des sciences sociales. Il passe en revue, en se reportant constamment au *Dictionnaire raisonné,* les faits historiques et les problèmes d'origine.

Il se dégage de cette étude qu'on doit admettre, qu'en certaines de ses parties, l'*Encyclopédie* est une œuvre scientifique. La théorie sociologique des Philosophes n'est pas originale, elle emprunte de nombreux éléments aux œuvres antérieures, mais elle reste une tentative vers une recherche objective d'une interprétation générale des faits historiques et d'une explica-

tion rationnelle des origines sociales. Toutefois, malgré leurs efforts les Encyclopédistes n'ont pas réussi à éliminer de leur pensée certaines « catégories préformées par la tradition et le milieu, telles que l'unité de l'espèce humaine, l'unité d'origine et la continuité du développement humain, etc. »

L'auteur montre que la contribution de Rousseau à l'édification de la science sociale ne peut être confondue avec celle des Encyclopédistes. Elle représente un effort parallèle. Il y avait, entre la pensée de Rousseau et celle des Philosophes, des divergences irréductibles. Si leurs théories admettent, toutes les deux, un principe hédonistique dans l'activité humaine, celle de Rousseau part d'un postulat qui forme le fond même de sa doctrine, la bonté originelle et la liberté morale; alors que Diderot et ses amis ne voient dans l'homme qu'un être capable d'éprouver des sensations et d'obéir à des tendances. Les mêmes divergences se retrouvent dans la définition de l'état de nature, dans le type idéal de la société, démocratie ou monarchie, etc. Mais l'œuvre de Rousseau est plus révolutionnaire que celle des Encyclopédistes parce que son système social est construit hors de la tradition historique et nationale et parce qu'il parle plus à la conscience qu'à la raison. [F. P.].

N[icolas] Iorga. *Etudes roumaines. II. Idées et formes littéraires françaises dans le Sud-Est de l'Europe.* Leçons faites à la Sorbonne. Paris, J. Gamber, MCMXXIV (1924), in-8°, 247 pp.

P. 137-155 : *Le Romantisme dans le Sud-Est de l'Europe.*

Cet ouvrage est un tirage à part de la *Revue historique du Sud-Est européen,* analysé plus bas, p. 327.

Jean Izoulet, professeur de philosophie sociale au Collège de France. *La rentrée de Dieu dans l'Ecole et dans l'Etat.* Paris, Bernard Grasset, 1924, in-8°, xxix-538 pp.

Ce curieux livre contient un paragraphe d'une page (p. 173-174) intitulé : *La religion de Rousseau et de la Révolution.* L'auteur estime que la Révolution française est essentiellement une révolution religieuse, et que les députés des Assemblées

révolutionnaires, s'inspirant de la « religion civile » de Rousseau, réclament une religion nationale et sociale, c'est-à-dire la religion que la France doit se donner aujourd'hui, si elle veut échapper à la mort. Signalons encore que dans l'*Introduction* (p. XXII), Rousseau est compté avec Calvin, Bossuet et Chateaubriand, au nombre des « quatre grands Docteurs ès-sciences divines et humaines » qui ont surgi, en France, au cours des quatre derniers siècles. [Ch. W.].

Henri JOLY. *Génies sains et génies malades.* Paris, Editions Spes, [1924], in-16, VIII-257 p.

Dans ce volume, l'auteur consacre un chapitre de cinquante pages (55-103) aux *approches de la folie chez Jean-Jacques Rousseau.* Il s'agit d'un commentaire de l'article de Brunetière, consacré au philosophe de Genève, dans la « *Revue des Deux-Mondes* », du 15 janvier 1890. Brunetière insinue que l'auteur des *Confessions* n'a pas déliré dans la dernière partie de sa vie seulement, mais que sa maladie a éclaté dès ses jeunes années et l'a tourmenté presque toute sa vie.

A cette thèse, Joly oppose que le caractère de Rousseau a toujours été bizarre, mais que sa folie ne s'est manifestée que durant les quatre dernières années de sa vie. Il s'agissait de crises caractérisées par des poussées congestives intermittentes accompagnées de manie.

Le point de vue de Joly est soutenable selon la définition que l'on donne de la folie. Remarquons cependant que sa manière de voir est un peu désuète, et que de nos jours l'aliénation de Rousseau n'est plus considérée comme une démence vraie, mais comme une exagération d'une constitution pathologique. La conception moderne se raproche de l'avis de Brunetière. [Dr R. DE SAUSSURE].

David-Glass LARG, M. A., maître de conférences à l'Université de Sheffield. *Mme de Staël. La vie dans l'œuvre* (1766-1800). *Essai de biographie morale et intellectuelle.* Paris, Champion, 1924, gr. in-8°, VIII-229 pp. (*Bibliothèque de la Revue de Littérature comparée,* t. XVI).

Les sous-titres de cet ouvrage nous dispensent d'exposer le dessein de M. Larg. Il cherche Mme de Staël dans les ouvrages de la première partie de sa carrière, et l'y découvre par une analyse minutieuse. C'est la période où cette femme fut particulièrement rousseauiste. Ceux auxquels l'influence de Rousseau paraît digne d'intérêt en toutes ses manifestations trouveront dans le mémoire de M. Larg beaucoup de traits fins, parfois singuliers. Ils liront (p. 61-87) le chapitre consacré aux *Lettres sur les écrits et le caractère de J. J. Rousseau.* M. Larg précise que la rédaction définitive de cet opuscule précéda de très peu sa publication en décembre 1788. « Les *Lettres* ne nous disent rien sur J. J. Rousseau de fort nouveau et qui n'eût pas été trouvé sans Mme de Staël. » (p. 68). M. Larg approuve et développe ce jugement de Mme Necker-de Saussure sur ce premier ouvrage de sa cousine : « Elle cède au besoin de répandre son âme. » Mme de Staël est préoccupée du rôle politique de son père. « Justement Rousseau est en train de prendre par delà la tombe, figure de personnage politique : et dans le livre de Mme de Staël, on le voit adroitement enrôlé sous la bannière de Necker à qui, malgré le peu d'accord de leurs idées, il se voit obligé de prêter l'appui d'un vague idéalisme sentimental. » (p. 64). Mme de Staël, jeune mariée, est mal mariée. L'histoire de Julie lui est un prétexte à exhaler sa désillusion. « Dans les *Lettres,* son angoisse éclate à toutes les pages... » (p. 78). [P. K.].

Pierre Lasserre. *Renan et Nous.* Paris, Grasset édit., 1923, in-16, 243 pp. (Les *Cahiers verts,* publiés sous la direction de Daniel Halévy, 18).

P. 33-47 : M. Lasserre compare Renan et Rousseau comme exemples de « succès littéraires explosifs » ; tous deux sont étrangers à « l'Attique de la France », alors que Descartes et Voltaire, « Français du cœur de la France » ont agi progressivement. La renommée soudaine s'explique par ressemblance et par différence, un Rousseau, un Renan, « est initié et neuf à la fois au milieu social où l'a placé le destin » [L.-J. C.].

Pierre-Maurice Masson. *Œuvres et maîtres*. Paris, Perrin édit., 1923, in-8°, XI-315 pp.

Le pieux recueil de ces reliques débute par un avant-propos de M. Paul Hazard qui fait l'éloge de la méthode de P. M. Masson. La maîtrise de celui-ci dans les études rousseauistes est attestée par la reproduction du *Comment connaître Jean-Jacques ?* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1912), des *Questions de chronologie rousseauiste* (*Annales J. J. Rousseau*, IX, 1913) et de la communication faite à l'Académie des sciences morales le 2 mars 1912 sur *Le premier brouillon de l'Emile*.

Gustave Maugras. *Le Duc et la Duchesse de Choiseul*. 11e édition, Paris, Plon-Nourrit et Cie, édit., 1924, in-8°, X-473 pp.

Tirage conforme à la première édition parue en 1902. P. 245-246 : Fréron ayant pris à partie Walpole qui avait écrit à Hume une lettre mordante au sujet de Rousseau, dut se rétracter sur l'intervention des Choiseul. P. 254-259 : lettres échangées entre la duchesse (17 juillet 1766) et Mme du Deffand, à propos de la querelle Rousseau-Voltaire. [L.-J. C.].

[Mme] M.-R. Michaud-Lapeyre. *L'Amour aux Charmettes. Notes et Poèmes*. Paris, Emile-Paul frères, édit., 1924, pt. in-4°, 162 pp.

L'auteur recompose, en une série de poèmes, les amours de Jean-Jacques et de Mme de Warens. Idée heureuse qui inspire à la fois le psychologue et le poète. Ici, c'est le poète qui tient la plume. Dans le cadre fleuri des Charmettes, il évoque Jean-Jacques, maman et leur histoire sentimentale, selon l'évangile idéalisé de Lamartine, dans *Raphaël*. Livre curieux, qui pourrait être plus vivant. [J. V.].

Maurice Mignon, chargé du cours de Littératures de l'Europe méridionale à l'Université d'Aix-Marseille. *Les affinités intellectuelles de l'Italie et de la France*. Paris, Hachette, 1923, in-16 carré, 288 pp.

P. 178-207 : Un chapitre sur *Jean-Jacques Rousseau et l'Italie*. « Il y aurait un beau chapitre à écrire sur les relations de J. J. Rousseau et de l'Italie, qu'on envisage la question sous

le rapport de l'histoire ou sous le rapport de la littérature. » Ce *chapitre*, M. Maurice Mignon en donne le sommaire et la limite plus qu'il ne l'écrit lui-même. Son étude s'intitulerait mieux : L'Italie dans l'œuvre (et dans la vie) de J. J. Rousseau. Rappel des séjours à Turin et à Venise. « Ce séjour de Venise a une importance considérable dans la formation de l'esprit et des goûts de J. J. Rousseau. » L'influence de l'Italie avait commencé dès son enfance (Nani, *Histoire de Venise*). Plus tard il médite la doctrine du *Prince*. « L'influence principale de Venise se rapporte à la musique. » Analyse assez développée des goûts, des idées, des positions de Rousseau en matière de musique. La *Lettre sur la musique française*. Rousseau d'accord avec Gluck, prédécesseur de Wagner. « Cette sympathie que Rousseau éprouve pour la musique de l'Italie, il la ressent pour la langue et la littérature de ce pays. » Rousseau et l'italien, comparaison qu'il en fait avec le français. Les poètes aimés de Jean-Jacques, cités par lui ; Pétrarque. « Mieux que le chantre de Laure, l'auteur de la *Jérusalem délivrée* avait de quoi satisfaire la passion de Jean-Jacques... » Affinités du Tasse et de Rousseau. L'acte du Tasse (le premier) des *Muses Galantes*. Hésiode remplace le poète italien. Métastase. Pétrarque. Le Tasse, Métastase : « Poètes musiciens ». Il les comprend et il les sent ; il ne sent pas l'Arioste. L'éloquence de Rousseau ne porte aucune trace d'influence italienne.

Il s'intéresse aux doctrines politiques de Machiavel qu'il cite dans son article de l'*Encyclopédie* sur l'*Economie politique*. Il ignore à peu près les autres écrivains italiens. Son entrevue avec « le bon Goldoni », d'après les *Mémoires* de ce dernier. [H. Z.].

Edmond Pilon. *La vie de famille au dix-huitième siècle*. Illustrations d'après des estampes du temps. Paris, éditions Crès et Cie, MCMXXIII [1923], in-4°, 103 pp.

Tableau de l'idylle familiale en France, au XVIIIe siècle, mieux dans la seconde moitié et souvent dans le dernier quart du siècle ; l'unité de la famille, groupée autour de l'enfant — sa

raison d'être — constitue l'élément solide de la nation. Les 47 hors-texte habilement commentés célèbrent les étapes de la vie domestique, intime, affectueuse, aimable, confiante. A lire M. P., il semblerait que la pédagogie de Rousseau (*Emile*, *Nouvelle Héloïse*) n'eût rien innové et aurait seulement renforcé une tradition nationale chère à toutes les classes : heureux contraste avec l'ordinaire peinture des mœurs de ce temps. [L.-J. C.].

Louis Proal, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques. *La psychologie de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Félix Alcan, édit., 1923, gr. in-8°, 463 pp.

M. Louis Proal, magistrat et criminaliste, a été tenté, après bien d'autres, par cette énigme psychologique que constitue la personnalité si diverse de Rousseau. Celui-ci n'est-il pas un tissu de contradictions ? Quelle est la formule qui enfermera les aspects multiples de ce caméléon, qui les expliquera ?

« Ce misanthrope est un ami des hommes... Cet ours est un agneau. Ce mélancolique aime la vie, la gaîté... Ce solitaire bourru, qui éconduit ses visiteurs, est un cœur tendre... Cet homme orgueilleux qui demande des statues est d'une bonhomie charmante. Ce révolté est un résigné... Il est tour à tour timide et cynique, doux et emporté, sincère et franc... Ami de la paix il est toujours en guerre contre les philosophes, les clergés, les gouvernements... Il adore les enfants et il met les siens à l'hôpital... » — Proal commence par exposer les pièces du procès ; il nous montre, avec beaucoup de bonheur dans les citations et les rapprochements, Jean-Jacques poète lyrique, dévoré par la soif d'aimer et d'être aimé, avec son imagination débordante qui crée autour de lui tout un monde de fantômes ; puis Jean-Jacques satirique, mettant son esprit mordant au service de sa haine contre la société, qui contrecarre son aspiration vers l'idéal ; puis l'homme de la nature, et le réformateur politique et religieux. Ce qui ressort de cette enquête, c'est l'exagération de la sensibilité de Rousseau. Chez les génies bien équilibrés, la raison contrôle la sensibilité et l'imagination;

chez Rousseau, ce sont celles-ci qui gouvernent. Et c'est ce qui explique cette instabilité mentale que Jean-Jacques lui-même donne comme son trait caractéristique, dans un passage oublié d'une revue parue en 1750, *Le Persifleur*, passage que Proal reproduit (p. 263) : « Un Protée, un caméléon, une femme, sont des êtres moins changeants que moi... C'est cette irrégularité même qui fait le fond de ma constitution », y déclare Rousseau.

Selon notre auteur, la psychologie ne suffit pas à rendre compte de la mentalité de Rousseau ; il faut encore recourir à la pathologie mentale. Rousseau a-t-il été fou ? Bien que plusieurs aliénistes, comme Régis, aient nié la folie de Rousseau, Proal incline à penser, avec Sérieux et Capgras, qu'il était atteint du délire d'interprétation. Le Dr Demole, que Proal ne cite pas, en a fait un dément précoce. Il me semble que ces diagnostics rétrospectifs, dans leur brutalité, ne nous apprennent pas grand'chose. Mieux vaudrait une analyse des facteurs individuels dont la résultante est le génie de Rousseau. La psychanalyse, dont Proal n'a pas fait emploi, offrirait assurément les éléments de cette construction. La soif d'affection et l'hypertrophie du moi, que Proal a bien notées, mais qui sont déjà des effets plutôt que des causes, le refoulement, la régression (retour à la nature), le narcisme, les conflits entre l'idéal et la réalité, la tendance à la sublimation, l'autisme, etc., voilà tout ce dont il faudrait tenir compte pour expliquer le cas Rousseau.

Tel qu'il est, cet ouvrage[1], d'une lecture attachante, a rassemblé en une belle gerbe quantité de matériaux précieux pour l'édification d'une psychologie définitive de Jean-Jacques. [Ed. Cl.].

Ellen Reibold de la Tour. *Genève l'Intellectuelle. Quelques aperçus de la vie intellectuelle et artistique, à Genève, de 1908 à 1918.* Esquisses littéraires. Comptes rendus. Impressions. Essais de critique artistique, littéraire et musicale. Parus au jour le jour sous le pseudonyme de A. Fenétral, dans la *Semaine à Genève*... Paris, E. Figuière, édit., s. d. [1923], in-16, 254 pp.

1. Plusieurs chapitres en étaient déjà connus ; p. e., *les larmes et la bile* (*Le Correspondant*, 25 juin 1912), *l'esprit satirique de J. J. R.* (*La Grande Revue*, mai 1923).

Ce recueil contient quelques échos du deuxième centenaire de la naissance de Rousseau. P. 163-170 : *La statue de Jean-Jacques à Chambéry* (extraits du discours d'inauguration de Ch. Dufayard). P. 172-174 : *Autour du bi-centenaire de Rousseau* (la résurrection de J. J. Rousseau dans l'Ile des Peupliers, tableau peint et brodé en 1794 par Mme Dufour, à Genève). P. 174-177 : *Rousseau à l'Art social* (conférence de L. J. Courtois sur la Biographie de Rousseau). P. 190-191 : *Le bi-centenaire de J. J. Rousseau* (prestige, influence de l'écrivain). P. 193-194 : *A l'Ariana* (représentation du *Pygmalion* et du *Devin du Village* sur un théâtre de verdure en plein air). [L.-J. C.].

J.-H. Volbertal. *Aux environs de Paris. Un domaine célèbre : Ermenonville. Ses sites. Ses curiosités. Son histoire.* Senlis, Imprimeries réunies, 1923, in-8°, 186 pp.

Description détaillée du domaine tel qu'il fut et tel qu'il est, avec le rappel constant du souvenir de Rousseau. Les chapitres II, X et XV sont tout spécialement consacrés au philosophe : séjour, inhumation, transport au Panthéon ; pélerins illustres, hommages publics et privés de 1794 à 1922. De belles planches reproduisent des estampes anciennes, vues et plan du parc. Livre utile propre à entrer dans la série des ouvrages qui enregistrent le prestige ancien ou moderne de Jean-Jacques. [L. J. C.].

Paul Yvon, agrégé de l'Université, maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen. *La Vie d'un dilettante. Horace Walpole* (1717-1797). *Essai de Biographie psychologique et littéraire.* Thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Caen, 1924, gr. in-8°, xv-872 pp.

P. 723-725, 731-742 : l'auteur refait, sans apporter de précisions nouvelles, le récit de la querelle de Rousseau et Hume en fonction de la fameuse lettre dite de Frédéric II, querelle dont Walpole affecta de se désintéresser, encore que les journaux anglais y attachassent son nom avec persistance. M. Yvon est

sympathique à Jean-Jacques ; p. 736, il remarque avec justesse que « c'étaient les salons de Paris et leur atmosphère qui « avaient agi sur Walpole. Seulement, il n'avait pas été poussé « par des ennemis de Rousseau, mais par son mépris un peu « envieux pour l'homme de lettres, et par le désir de briller « comme un bel esprit aux dépens de ce dernier. » Et cette note très fine : « peut-être aussi pour son désir d'ennuyer (oh ! « légèrement), Mme de Boufflers, qui pendant le séjour de « Walpole à Paris, courtisait Hume et Rousseau ». Assez tôt, Horace le dilettante eut comme une ombre de remords d'avoir perpétré une si fâcheuse plaisanterie, et ce sentiment semble indépendant de l'ennui que lui causa toute l'affaire (cf. *Annales*, X, p. 188-189). [L.-J. C.].

Revue de Paris, 30e année, n° 18, 15 septembre 1923, p. 241-270 : Jean-Jacques Rousseau, *Lettres inédites* recueillies par Théophile Dufour.

Important dossier de lettres qui sont passées depuis, où passeront, dans la *Correspondance générale* publiée par Th. Dufour et P.-P. Plan.

Mercure de France, 34e année, Tome CLXVII, 1er novembre 1923, p. 577-606 : Pierre-Paul Plan, *J. J. Rousseau à Venise. Documents inédits.*

Tous ces importants documents sont passés dans la *Correspondance* générale de J. J. Rousseau publiée par le même éditeur.

Edition hebdomadaire du Journal des Débats politiques et littéraires, 30e année, 1923, 2e semestre.

P. 311-312 : Pierre-Paul Plan, *Jean-Jacques Rousseau et la Comédie française.*

Deux lettres inédites de Rousseau à l'acteur De La Noue, datées des 19 et 26 décembre 1752.

P. 351-352 : Pierre-Paul Plan, *Un correspondant de Jean-Jacques Rousseau.*

Lettre inédite de Rousseau datée : Montmorency, 17 juin 1761, adressée à Pierre-Toussaint Lenieps, et extraite d'un dossier de quarante-six missives écrites au même destinataire.

[Alexis François]. *L'affaire des papiers Dufour et la Correspondance de J. J. Rousseau.* Lettre à M. Bernard Bouvier, président de la Société Jean-Jacques Rousseau. Paris, Société Générale d'Imprimerie et d'Edition, novembre 1923, in-8°, 24 pp.

Cf. *Annales,* XV, p. 381-385: Exposé de M. Bernard Bouvier.

Annales révolutionnaires, tome 15e, Besançon, 1923, p. 198-208 : Henri Sée, *Le sentiment démocratique chez Jean-Jacques Rousseau.*

Le *Discours sur l'Inégalité* contient l'essence de la doctrine démocratique de Rousseau qui est d'établir l'égalité sociale des citoyens en les maintenant, ou, par l'impôt successif, l'impôt sur les successions, etc., en les ramenant dans la médiocrité des fortunes. La République de la Convention faillit établir cette égalité de fait prêchée par le *Contrat social* complété de l'inspiration démocratique qui enflamme maintes pages de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions.* Il y a lieu de se rappeler toujours que Rousseau ne fut pas communiste. M. Sée est disposé à adopter la théorie proposée par M. A. Schinz (cf. *Annales,* IX, p. 156-157) [L.-J. C.].

Mémoires de l'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Dijon. Recueil mensuel, janvier 1923, p. 15-20 : Hippolyte Buffenoir, *Jean-Jacques Rousseau à Dijon et à Montbard, du 10 au 17 juin 1770.*

Diner chez Robinet, conversation avec le président de Brosses; à Montbard, Rousseau se serait prosterné devant le cabinet d'études de Buffon. En 1750, ce dernier aurait décidé l'Académie de Dijon qui hésitait à couronner le mémoire de Jean-Jacques. Agréable article de vulgarisation basé sur les documents. (Cf. *Annales,* XV, p. 389), [L.-J. C.].

La Vie lyonnaise, 5e année, n° 121, 6 janvier 1923, p. 8-9: André Chagny, *La grotte de J. J. Rousseau aux Etroits* (avec une photographie de la niche dans laquelle dormit Rousseau).

Revue d'Histoire et de philosophie religieuses, Strasbourg, 3e année, n° 1, janvier-février 1923, p. 1-20 : Maurice Lange, *La religion de Jean-Jacques Rousseau, d'après des ouvrages récents.*

Cet article donne un bon tableau des articles qui ont paru depuis 1912, sur la pensée religieuse de Rousseau. Il en ressort notamment que cette pensée, quelle qu'en soit la puissante originalité, est d'accord avec certaines tendances profondes qui se sont fait jour dans la première moitié du XVIIIe siècle, et qui s'expriment, en particulier, dans l'œuvre de Muralt et de Marie Huber. De cette concordance entre les idées de Rousseau et celles de beaucoup d'esprits éminents, l'auteur tire la conséquence qu'on ne peut les considérer comme le fruit d'un cerveau malade. Cependant beaucoup de ceux qui ne tiennent pas Rousseau pour un malade ou pour un fou, critiquent sa conception de la religion. L'auteur retrace les principales de ces critiques. On constate, en terminant, que deux camps n'ont pas cessé de s'opposer l'un de l'autre au sujet de la religion de Rousseau : celui des admirateurs enthousiastes et celui des détracteurs non moins passionnés. Lui-même semble marquer sa préférence pour une attitude intermédiaire. Nous regrettons qu'il n'ait pas mieux défini cette attitude, en nous indiquant ce qu'il trouve juste dans la notion que Rousseau s'est faite de la religion, et ce qui lui semble devoir être rejeté. Une telle indication, venant d'un esprit aussi pénétrant, nous eût vivement intéressé. [Ch. W.].

La Chronique médicale, 30e année, n° 3, 1er mars 1923, p. 67-73 : Dr Jean Martin : *Encore quelques mots sur la maladie de J. J. Rousseau.*

Le Dr Martin attire l'attention sur un cas « tout à fait superposable au cas de Rousseau » dans laquelle une valvule congénitale du col de la vessie explique le rétrécissement de l'urètre postérieur accompagné non pas de rétention, mais de cystite. Par là se trouvent à la fois complétés et confirmés les diagnostics des Drs Poncet, Leriche et Héresco (*Annales*, IV, p. 325 et V, p. 310).

Revue des Questions historiques, 51e année, N° 2, 1er avril 1923, p. 326-336 : Hippolyte BUFFENOIR, *La Maréchale de Luxembourg, son salon, la société de son temps.*

Chapitre correspondant aux pages 20-38 de l'ouvrage analysé plus haut.

Revue des Questions historiques, 51e année, N° 2, 1er avril 1923, p. 336-344 : Auguste VIATTE, *Une visionnaire au siècle de Jean-Jacques : Mademoiselle Brohon.*

Etudie l'influence de Rousseau dans ses rapports avec les mysticismes hétérodoxes si nombreux au XVIIIe siècle ; c'est au Vicaire savoyard qu'il faut attribuer la part prépondérante de l'élément affectif dans les croyances de Mlle Brohon. [L.-J. C.].

Revue de littérature comparée, avril-juin 1923, p. 190-212 : Philippe van TIEGHEM, *La Prière universelle de Pope et le déisme français au XVIIIe siècle.*

Importante étude sur l'atmosphère spiritualiste du siècle, mais où Rousseau ne paraît qu'en passant ; p. 208 : le seul passage de Rousseau où l'on puisse voir une inspiration précise de la *Prière*, se trouve dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. [L.-J. C.].

La Revue de France, 3e année, n° 9, 1er mai 1923, p. 155-168 : Gabriel FAURE, *Jean-Jacques Rousseau à Monquin.*

Chapitre détaché d'un ouvrage analysé plus haut, p. 294.

Revue des Etudes hongroises et finno-ougriennes, 1re année, n° 3-4, juillet-décembre 1923, p. 188-194 : Zoltan BARANYAI, *Une visite hongroise chez Rousseau à Montmorency.*

A quelques adjonctions près qui n'intéressent pas les rapports de Teleki avec Rousseau, ce travail a d'abord paru dans la *Semaine littéraire* de Genève ; en voir l'analyse ci-dessus, p. 260.

La Revue mondiale, vol. CLVI, 1er septembre-15 octobre 1923, p. 251-258 : Dr CABANÈS, *Les Cuisiniers de Lettres.*

P. 252 : talent culinaire de Rousseau, son mets favori (cf. *Annales*, X, p. 266) ; le souper chez Mme de Chalus, où le sobre Jean-Jacques se comporte en goinfre [L.-J. C.].

Mélanges de l'Ecole roumaine en France, [tome II], 1923. p. 135-171 : V. MUNTEANU, *Le problème du retour à la nature dans les premiers ouvrages de Senancour.*

Il nous est extrêmement difficile de porter un jugement sur le mémoire de M. M., car nous n'avons dans ce volume des *Mélanges* que l'introduction de son étude. Il est fort regrettable que ce travail n'ait pas été publié en entier. M. M. ne se borne d'ailleurs pas à étudier le problème du retour à la nature dans les premières œuvres de Senancour : il nous avise à la fin de son introduction qu'il va rechercher dans Rousseau le prototype de chacune des idées de son auteur et dégager dans la mesure du possible les modifications que le disciple leur a fait subir. Il y a là matière à une belle étude, digne de retenir l'attention des rousseauistes, mais nous n'en lisons dans cette première partie du mémoire de M. M. que l'ébauche et le schéma. M. M. montre avec justesse combien Senancour, au début de son activité littéraire, a été pénétré de l'influence de Rousseau ; Rousseau lui a fourni des idées et même souvent des tournures de style. C'est à Rousseau qu'il doit également les intentions réformatrices de ses premiers ouvrages. — En effet, dans les *Rêveries,* Sénancour traite de la réforme de l'humanité, dans *Oberman,* de la réforme de l'individu, et dans *De l'Amour,* propose des théories nouvelles sur cette passion. Nous regrettons que de très nombreuses « coquilles » déparent ce mémoire et en rendent la lecture assez pénible. [F. R.].

Les Sources scientifiques, littéraires, anecdotiques. Paris, éd. Alf. Daniel Brunet, 8, rue de la Source (XVIe), tome II, n° 5 [1924], p. 1-3, 6-8 : G[eorges] LENÔTRE, *Vieux tombeaux ! Vieux souvenirs !*

Récit, avec illustrations, de l'ouverture, en décembre 1897, des tombeaux de Voltaire et de Rousseau au Panthéon (cf. *Annales,* II, p. 262-267).

Annales de l'Université de Grenoble. (Nouvelle série). Section Lettres-Droit, tome I, 1924, n° 2, p. 131-176 : Roland DERCHE, *Autour du séjour de J. J. Rousseau à Venise. La politique et le Caractère du Comte de Montaigu, ambassadeur à Venise de 1743 à 1749.*

Ce travail, rédigé en 1921, n'apporte aucun fait inédit concernant Rousseau, mais il narre excellement ce qu'on savait des rapports entre l'ambassadeur et son secrétaire : l'un intelligent et sensitif ; l'autre, violent et maladroit ; tous deux honnêtes, mais dominés par l'orgueil ou l'amour-propre. M. Derche lave Rousseau des accusations partiales portées par M. A. de Montaigu sous ces deux chefs : espionnage et contrebande, et reconnaît que les *Confessions* ne noircissent pas le comte dont la disgrâce résulte de son aveuglement dans les affaires Le Blond, Henry et Cornet ; cette dernière partie est la plus nouvelle. [L.-J. C.].

Revue de littérature comparée, Paris, 1924, 4e année, p. 41-72, 222-269 : Paul van TIEGHEM, *Les Idylles de Gessner et le rêve pastoral dans le préromantisme européen.*

L'antique rêve de vertu dans la paix des champs fut ravivé vers 1760 par des sentiments tout voisins que développait l'influence de Rousseau, et l'*Idylle* gessnérienne répondit aux secrets instincts des cœurs. Ses bergers, vivant dans un monde primitif, sont naturellement bons ; l'admiration européenne pour Gessner s'adresse plus à sa moralité qu'à son talent littéraire et ne manque pas d'associer à son nom celui d'un autre Suisse, Jean-Jacques. Schiller leur adresse le commun reproche de situer dans le passé l'idéal humain : c'est le même primitivisme. Conscient de ces affinités profondes, Rousseau salua l'apparition de Gessner. Notons que l'action de ces deux écrivains s'unit à celle de Muralt et de Haller pour faire découvrir la Suisse. [L.-J. C.].

Revue des Etudes hongroises et finno-ougriennes, 11e année, n° 1, janvier-mars 1924, p. 31-38 : Lajos Rácz, *J. J. Rousseau et la Hongrie.*

Curieuse recherche sur l'idée qui poussa Rousseau à situer le cadre de sa comédie, *Les Prisonniers de guerre*, en Hongrie et à mettre en scène des Hongrois. L'auteur la rattache aux deux Hongrois que Rousseau honora de son amitié : Teleki et Sauttersheim.

L'influence de Rousseau sur la littérature hongroise a été considérable. Les ouvrages hongrois parus sur lui en font foi. [Ch. G.].

La *Revue universelle*, t. XVII, n° 19, 1er janvier 1924, p. 38-66 : Jacques MARITAIN, *Jean-Jacques ou le Saint de la nature.*

Développé, cet article est passé dans le volume *Trois Réformateurs,* dont il sera rendu compte au tome XVII des *Annales.*

La Revue de France, 4e année, 1er juin 1924, p. 574-593 : Jules BERTAUT, *Madame Diderot.*

Anne-Toinette Champion, 1710-1791, figure dans les *Confessions* qui lui attribuent un caractère violent, voire batailleur. Le dédain et les infidélités de son mari, Denis Diderot, transformèrent la jeune femme douce, dévote, dévouée, en une piegrièche qui passait sa mauvaise humeur sur les domestiques. M. Bertaut fait ici l'histoire de cette métamorphose. [L.-J. C.].

Etudes, 61e année, tome 179e, 5 avril 1924, p. 24-41 : Philippe HENRIOT, *Le byronisme, réflexions à propos d'un centenaire.*

L'orgueil individualiste, cette maladie du XIXe siècle, exacerbée chez Byron, remonte en dernière analyse, à ce poète, à la sensibilité et à l'individualisme de Rousseau, cet inquiet qui, d'autre part, suscitait le *Sturm und Drang* allemand [L.-J. C.].

Revue d'Histoire littéraire de la France, 31e année, n° 2, avril-juin 1924, p. 206-224 : Alexis FRANÇOIS, *Jean-Jacques Rousseau et la science genevoise au* XVIIIe *siècle : Ses rapports avec les naturalistes De Luc.*

Il est incontestable que Rousseau, pour la composition de ses paysages alpins, notamment dans la *Nouvelle Héloïse,* doit plus à ses entretiens avec les frères De Luc, naturalistes émérites et pionniers de l'alpinisme (1re ascension du Buet en 1770) qu'à ses observations personnelles ; M. François le démontre avec netteté en étayant ses déductions de preuves irréfutables. Rous-

seau, s'il partage les idées des De Luc sur les *glacières*, s'en éloigne sur le terrain religieux. Pour avoir suivi Buffon et sa *Théorie de la Terre*, Rousseau perdit l'amitié des De Luc. Religion révélée contre religion naturelle. Cette remarquable étude de M. A. François touche à l'historiographie alpine, sujet demeuré jusqu'ici en dehors des investigations des commentateurs de Rousseau. [Ch. G.].

Revue d'histoire littéraire de la France, 31e année, n° 2, avril-juin 1924, p. 306-314 : F. Vézinet, *Rousseau ou Diderot ?*

Auquel appartient la thèse du *Discours sur les Sciences ?* M. Vézinet conclut en faveur de Rousseau, — contre la tradition holbachique, — après avoir étudié le litige à la lumière surtout des écrits de Rousseau, de Diderot, de Marmontel, de Morellet et de Mme de Vandeul. Il ne verse aucune pièce nouvelle au dossier de cette affaire et, chose étrange, repousse dédaigneusement les efforts de ceux de ses devanciers qui ont fait œuvre de psychologues, ainsi Saint-Marc Girardin et M. E. Ritter qui avaient concilié les récits des deux philosophes ; ainsi MM. Gran et Seippel et le Dr Demole qui ont examiné la *conversion* de Jean-Jacques. Pourquoi aussi avoir omis les propos de Diderot à Mme de Charrière qui reconnaissent la paternité de Rousseau ? [L.-J. C.].

Revue des Etudes hongroises et finno-ougriennes, IIe année, n° 2-3, avril-septembre, 1924, p. 117-137 : Alexandre Eckhardt, *Le Contrat social en Hongrie.*

En Hongrie, l'idée du Contrat social subit une évolution au XVIIIe siècle. Joseph II se considéra comme le dépositaire de la volonté générale des citoyens ; à sa mort, les magnats allèguèrent que le pacte social avait été conclu entre le souverain et la noblesse héréditaire ; enfin, le mouvement démocratique adopta les formules de Rousseau et la *Déclaration des droits de l'homme*. La notion philosophique du contrat se transmit de l'antiquité par l'Eglise et la Réforme calvinienne et aboutit à Rousseau qui unit une théorie matérialiste antique et la doctrine du néo-stoïcisme chrétien de Grotius. Deux traductions

du *Contrat social*, demeurées manuscrites, une en latin et une en hongrois, sont significatives de l'influence de Rousseau aux alentours de 1790 ; de même l'effervescence qui agite la presse et l'inspiration de plusieurs œuvres politiques. [L.-J. C.].

Revue universelle, tome XVIII, n° 10, 15 août 1924, p. 417-437 : Paul BALLAGNY : *Jean-Jacques en Dauphiné.*

Excellent article de vulgarisation inspiré de l'ouvrage de Gabriel Faure sur la vallée du Rhône ; il dépeint le groupe des amis dauphinois de Rousseau, petit noyau représentatif de ces bourgeois huppés et fieffés et de ces gentillâtres libéraux qui, en Dauphiné, comme un peu partout, ont fait la Révolution. [L.-J. C.].

Journal des Débats, 22 août 1924 : Jean BOURDEAU, *Quelques aspects de Jean-Jacques Rousseau.*

Feuilleton d'ensemble à l'occasion de récentes publications sur Rousseau qui permettent de connaître mieux le grand écrivain « à la fois le plus essentiel et le plus difficile à pénétrer « des temps modernes ». [L.-J. C.].

Revue hebdomadaire, 33e année, tome 8e, n° 35, 30 août 1924, p. 567-592 : Edmond BRUWAERT, *Mme de Graffigny et Jean-Jacques Rousseau.*

La Nancéienne et le Genevois firent ensemble leur apprentissage d'écrivains parisiens et durent se voir régulièrement entre 1745 et 1750 ; peut-être même y eut-il collaboration littéraire et, tout aussi vraisemblablement, une correspondance amoureuse de la part de Jean-Jacques. Il est difficile d'admettre, comme le veut M. Bruwaert, que Rousseau ait soumis à Mme de Graffigny et sa nièce, ses hésitations sur la thèse à envoyer à Dijon. En revanche, l'unique rencontre de Rousseau et de Voltaire dut avoir lieu dans ce salon hospitalier. Cette contribution est utile par les faits avérés et par les hypothèses, mais pourquoi M. Bruwaert témoigne-t-il pareille amertume à l'égard de Rousseau et lui décoche-t-il maintes « pointes » qui étonnent dans un article d'érudition ? [L.-J. C.].

L'Europe Nouvelle, 7e année, n° 344, 20 septembre 1924, p. 1266-1267 : Albert THIBAUDET, *Genève, centre fédéral des nations soucieuses d'unité européenne ou planétaire.*

Parmi les raisons qui purent déterminer le président Wilson à désigner Genève comme siège de la Société des Nations, aucune ne saurait prévaloir sur les trois suivantes : la tradition genevoise de cosmopolitisme intellectuelle, la tradition genevoise de charité internationale personnifiée par la Croix Rouge, la tradition civique genevoise. « Genève a contribué plus qu'aucun pays du continent européen, à créer l'élément humain sans lequel aucune Sociétés des Nations n'est possible : le citoyen ». Une heure sonna où « le titre de citoyen passait de l'état civil de Rousseau dans le statut du Français de la Révolution », où l'expression authentique du sol genevois, « une conscience de citoyen », devint une notion « jetée dans la circulation européenne par le génie, la fièvre et la passion d'un de ses enfants. » [L.-J. C.].

Recherches de Science religieuse, Paris, n° 5, octobre 1924, p. 447-453 : Yves DE LA BRIÈRE, *Le professeur de théologie du « Vicaire savoyard » de Rousseau : Firmin Abauzit, de Genève.*

« Abauzit est un exégète et théologien libéral, de doctrine socinienne ou unitarienne ; il naturalise et réinterprète le dogme en fonction de sa philosophie encore spiritualiste, déiste, objectiviste du dix-huitième siècle ». Il est moins radical que les libéraux et modernistes d'aujourd'hui et méritait d'avoir « Rousseau pour introducteur dans la gloire. »

Revue des Deux-Mondes, 94e année, tome 23, 1er octobre 1924, p. 639-659 : Noëlle ROGER, *Jean-Jacques Rousseau et Mme de Warens.*

Commentaire du premier volume de la *Correspondance générale* éditée par Th. Dufour et P.-P. Plan.

Journal des Débats, 9 octobre 1924 : [Ulysse] R[OUCHON] et [Pierre-Paul] P[LAN], *Autour d'un buste de J. J. Rousseau.*

Le buste à perruque envoyé par Houdon au marquis de Girardin a été acquis récemment par l'Institut et déposé au Musée Jacquemart-André.

Mercure de France, 35e année, tome CLXXVI, n° 635, 1er décembre 1924, p. 289-339 : Julien RASPAIL. *Les cendres de Voltaire et de Rousseau se trouvent-elles au Panthéon ?*

Remarquable article dont l'argumentation serrée et très documentée n'est pas loin de convaincre le lecteur que les restes de Rousseau ne sont plus au Panthéon, pas davantage ceux de Voltaire[1]. [L.-J. C.].

Beaux-Arts. Revue d'information artistique, n° 21, 15 décembre 1924, p. 326-328 : Louis GILLET, *Le buste de Rousseau de la Collection Girardin au Musée de Chaalis.*

Article qui commente le buste de Rousseau, exécuté en plâtre teinté par Houdon ; reproduction du buste.

Revue des Deux-Mondes, 15 juillet, 15 octobre, 15 novembre 1924, 1er janvier 1925 : Victor GIRAUD, *Les Etapes du* XVIIIe *siècle.*

15 novembre, p. 393-426 : III. *Jean-Jacques Rousseau et son école.*

L'étude de M. V. Giraud est, s'il s'agit des documents et de l'érudition, remarquablement complète et précise, mais le jugement qu'elle porte sur le « rousseauisme » est visiblement tendancieux, et d'une partialité toute confessionnelle. On ne pouvait pas s'attendre à voir un écrivain catholique tel que M. Giraud manifester une admiration ou une tendresse excessives à la mémoire de Jean-Jacques. Dirai-je que cet article m'ait attristé ? L'effort de ceux qui, périodiquement, revisent le procès de Rousseau, — pour condamner ou justifier l'écrivain genevois, — ne me semble justiciable que du sourire. L'auteur

1. Dans une lettre du 2 décembre 1924 que publie le *Mercure* du 1er janvier 1925, p. 276-277, Ph. G. oppose une fin de non-recevoir à l'hypothèse Raspail.

de l'*Emile* est de ces écrivains heureux qui sont portés par leur temps et dont l'œuvre, par sa signification humaine et par sa nature d'expression collective, dépasse de beaucoup la personnalité de leur créateur. Il y a des hommes qui valent mieux que leurs livres, — et que leur réputation. Rousseau n'est pas de ceux-là. Il s'est *sublimé* dans ses écrits, où il a donné plus que lui-même. Il était excellemment « homme de lettres. » N'est-ce pas aussi le cas de ce Bernardin de Saint-Pierre qui, assez pauvre individu, devint une voix de son siècle ?

C'est pourquoi les sévérités qu'après tant d'autres M. Giraud ne craint pas de reprendre à l'égard de la personnalité de Rousseau, — lequel n'était, selon lui, qu' « une pauvre âme trouble et même fangeuse de poète malade », — sévérités que Jean-Jacques s'est attirées par ses imprudentes *Confessions* (n'avouez jamais !) — me paraissent dénuées de toute importance quand il s'agit d'apprécier l'influence de Rousseau sur son temps et sur la postérité. L'étude de M. Giraud le montre bien en établissant que la pensée de Jean-Jacques ne représente qu'une étape de l'âme collective européenne, qu'elle a eu des antécédents dans la Réforme genevoise, qu'elle est toute inspirée du « protestantisme libéral » auquel avait abouti cette Réforme, et qu'elle a eu des prolongements jusqu'à nous par Jacobi, Kant, Schleiermacher, Strauss, Baur, Ritschl, Harnack, comme aussi par Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand. (M. Giraud oublie de mentionner parmi les continuateurs français de Rousseau, Maine de Biran, qui fut un disciple ardent de Jean-Jacques et qui lui dut sa foi dans la valeur du « sentiment intérieur », — le « sentiment intérieur » de Rousseau n'est-il pas déjà presque le « sens intime » de Maine de Biran ?) [1].

Il n'est pas jusqu'aux pragmatistes américains qui ne puissent trouver dans l'*Emile* la première formule de leur doctrine, et M. Giraud aurait pu les mentionner aussi parmi la descendance de Jean-Jacques.

1. V. A. de La Valette Monbrun, *Essai de biographie historique et psychologique, Maine de Biran*, 1 v., Paris, Fontemoing, 1914, p. 36, 38, 55, 58, 59, 60, 74, 75.

Je ne sais pour quelle raison M. Giraud, dans son étude de Rousseau, s'en est tenu strictement à la religion de l'écrivain genevois. Il n'a parlé ni du sociologue, ni du pédagogue, ni du romancier, et tout son article se ramasse autour de la *Profession de foi du Vicaire savoyard.*

Telle qu'elle est, cette étude a le mérite positif de former un chapitre, assez soigneusement mis au point, de l'histoire du sentiment religieux au XVIIIe siècle. [Frank Grandjean.]

1er janvier 1925, p. 79-114 : IV. *La Révolution française et les idées religieuses.*

Grâce à la Révolution, les idées religieuses de Voltaire et de Rousseau sortirent du domaine théorique ; de Voltaire procède le culte de la Raison, de Rousseau, le culte de l'Etre suprême. Toutes les religions civiles qui ont éclos entre 1795 et 1799 : théophilanthropie, culte décadaire, culte des adorateurs, culte social, d'autres encore, sont issues à la fois du Vicaire savoyard et du mysticisme nébuleux des sociétés secrètes du XVIIIe siècle. Mais, « au sortir de la tourmente... l'avenir n'est plus à Voltaire, ni à Diderot, ni même à Rousseau : il est à Chateaubriand. » C'est donc confirmer la thèse de P. M. Masson. [L.-J. C.].

HOLLANDE

Jean-Jacques Rousseau's *Emile of over de opvœding, bewerkt ten dienste van ouders en onderwijzers, voorzien van een beknopte levensschets door* Joh^s H. HUIJTS, leeraar in de pædagogik, met een portret en drie schetskaartjes. Tweede verbeterde druk. Rotterdam, MCMXXIII (1923), W. L. et J. Brusses's uitgevers-maatschappij, gr. in-8°, XIX-290 pp.

Deuxième édition améliorée de l'ouvrage signalé en 1913 dans nos *Annales,* IX, p. 161.

HONGRIE

HORVATH Odön. *Bredeczky Sámuel élete* 1772-1812 (Edmond HORVATH : *La vie de Sam. Bredeczky*). Budapest, 1924, in-8°, 441 pp.

Le héros de cette biographie fut instituteur, puis pasteur luthérien ; il est mort superintendant à Lemberg en 1812. Alors qu'il étudiait la théologie à Jéna (1796-98), il s'enthousiasma pour les livres et les idées de Jean-Jacques ; à maintes reprises son Journal parle de Rousseau, de ses idées et se plaît à les apprécier. Dans deux longues lettres insérées dans son Journal et adressées à son ami Edouard (ce nom est probablement un nom fictif), il compare amplement son idéal d'éducation avec celui de Rousseau ; son Emile connaîtra mieux les devoirs humains que les sciences humaines, et acquerra par son travail l'honneur et le bonheur pour lui et pour d'autres ; et son ami a tort quand il l'estime plus à plaindre qu'à envier.

ECKHARDT Sandor. *A francia forradalom eszmei Magyarországon.* (Alexandre ECKHARDT. *Les idées de la révolution française en Hongrie*). Budapest, Soc. Franklin, éditeur [1924], in-8°, 222 pp.

L'auteur, professeur de langue et de littérature françaises à l'Université de Budapest, étudie dans ce travail la pénétration en Hongrie des idées de la *Aufklärung,* puis des principes de la révolution française. A côté de Montesquieu et de Voltaire, ce sont surtout les livres et les idées de Rousseau qui jouent le premier rôle. Le chapitre II : le *Contrat social* (p. 29-62), expose comment cet ouvrage a pénétré les esprits hongrois, les a excités à revendiquer leurs droits politiques et a enfin amené, sous l'influence combinée de la *Déclaration des droits de l'homme* et des événements politiques, à la conjuration de Martinovics (1793) qui voulut imiter les transformations violentes opérées à Paris, mais qui fut étouffée à temps. L'auteur nous présente l'un après l'autre tous les écrivains qui adoptèrent les théories du *Contrat social,* qui en préparèrent

des traductions, des extraits ; à l'aide de copieuses citations, il signale les échos de ces idées dans les journaux, les pamphlets, les discours, les adresses, et dans la littérature politique et ecclésiastique. Il n'omet pas de présenter les contradicteurs, et les critiques qui, par prévoyance ou traditionalisme abhorraient les idées nouvelles et étrangères. Son livre, fruit de patientes investigations dans les archives publiques et privées, forme une riche contribution à la connaissance de l'histoire des idées en Hongrie dans le dernier quart du XVIIIe siècle et mérite toutes les louanges. Peut-être est-il exagéré de prétendre, après Taine, que le *Contrat social* a servi de base à la *Déclaration des droits de l'homme* et inspiré les idées de la révolution. M. Emile Doumergue (*Foi et Vie*, 1914, n° 14-15) a suffisamment montré les grandes divergences qui séparent le *Contrat* de la *Déclaration* et indiqué la source de celle-ci dans le *Bill of Rights*.

Minerva, Budapest, T. II, 1923, p. 133-161 : ECKHARDT Sandor, *A Contrat Social. Fejezet a magyar felvilágosodás történetéböl* (*Le Contrat social. Un chapitre de l'histoire de la Aufklärung hongroise*).

Chapitre détaché de l'ouvrage analysé ci-dessus ; publié d'abord partiellement dans la *Revue des Etudes hongroises*, Paris (voir plus haut, p. 312).

Egyetemes Philologiai Közlöny (*Revue philologique universelle*), janvier-juillet 1923, p. 120-121 : L. Ràcz, *La visite du comte J. Teleki chez Rousseau.*

C'est un bref exposé de l'importance du journal de Teleki communiqué dans un calendrier de 1922. Tous les détails de son récit sont en plein accord avec les habitudes, la manière de vivre de Rousseau et quelquefois les complètent. Mais si ce passage correspond à la vérité, il s'ensuit que la promesse de Rousseau relative à une nouvelle édition de l'ouvrage de Teleki, mentionnée dans les lettres de Teleki adressées plus tard (en 1777 et 1778) à Rousseau et à Duvoisin, le témoin oculaire et

auriculaire de leur entretien, doit aussi être regardée comme vraie.

Napkelet, mai 1923, p. 488-490 : Ràcz L., *Az újabb Rousseau-irodálomból* (*Ouvrages récents sur Rousseau*).

L'auteur y donne un court compte rendu des ouvrages rousseauistes les plus considérables des douze dernières années. Il analyse l'un après l'autre les ouvrages de G. Vallette, B. Bouvier, E. Faguet, Ducros, et P. M. Masson, en insistant sur le rôle que la Société J. J. Rousseau a joué dans la renaissance des études rousseauistes par son organisation et ses *Annales* devenues indispensables à quiconque veut étudier la vie, les œuvres et les idées de Rousseau.

[Louis Ràcz].

L'Echo du Danube, Budapest, 9 et 17 février 1924 : Zóltan Baranyai, *Une visite hongroise chez Rousseau à Montmorency*.

Article extrait de la *Revue des Etudes hongroises*, Paris. (voir ci-dessus, p. 308).

ITALIE

G. G. Rousseau. *Discorsi e Contratto sociale*. A cura di R. Mondolfo, Bologna, Licinio Capelli edit., s. d. [1924], in-16, XL-287 pp. (*Collana di Testi filosofici e pedagogici, diretta da R. Mondolfo et G. G. Saitta* [n° 2]).

M. R. Mondolfo dit dans la préface pourquoi il a jugé opportun de faire précéder la traduction du *Contrat social* de celle des deux *Discours* (*sur les sciences et les arts* et *sur l'inégalité*) : la connaissance de ces deux ouvrages est en effet indispensable à qui veut bien saisir la pleine signification du *Contrat social*. Et pour mettre en pleine lumière la pensée essentielle de J. J. Rousseau et la place que son œuvre occupe dans l'histoire, M. M. lui consacre une importante étude d'une trentaine de pages (*Introduzione a Rousseau*, p. VII-XXXIV), où, après avoir rappelé ce que furent sa vie, son caractère et sa sentimentalité native, que l'éducation devait encore développer, il insiste sur

son ardent amour de la nature et de la solitude. *Le retour à la nature,* tel est, en effet, le thème fondamental de l'œuvre de Jean-Jacques, non par le retour à l'état sauvage, mais la lutte contre tout ce que la société présente de mauvais, contre les effets de la civilisation qui empêchent le développement naturel de l'esprit humain. L'homme doit retrouver la *conscience,* que lui ont fait perdre les mensonges conventionnels. C'est là qu'est son vrai bien ; il n'est pas hors de lui, mais dans lui-même. Mais cette conscience, ce n'est pas par l'intelligence qu'il la retrouvera, c'est par le *sentiment,* par la vie intérieure. Tel est le point central de la philosophie de Rousseau : le sentiment est supérieur à la raison. C'est au sentiment immédiat, spontané, instinctif et non à la raison, que l'homme doit demander la connaissance de soi-même. Cette aspiration à la vie intérieure aboutit à l'*amour de soi,* qui n'est pas autre chose que le sentiment de la beauté et de la dignité de la nature humaine. Sur lui se fonde le principe de la *personnalité,* principe qui suppose deux conditions : *le développement intégral* et *l'activité libre.* Comment doivent s'établir ces conditions, la première, par l'éducation, la seconde, par la constitution de la société politique, c'est ce que Rousseau démontre dans l'*Emile* et le *Contrat social.* De la liberté il fait un *droit naturel* que réclame la dignité humaine, et, s'élevant plus haut, à cet égard, que ses précurseurs et ses contemporains, il apparaît comme le véritable fondateur du principe moderne de la liberté. D'autre part, la conscience de la personnalité, en se manifestant dans l'amour de soi, c'est-à-dire dans ce sentiment intime qui nous identifie à nos ressemblances, est en quelque sorte le pont qui permet de passer de l'homme à la société, du moi individuel au *moi commun,* de la volonté de chacun à la *volonté générale.* C'est précisément la réalisation de ce moi commun et de la volonté générale (immanente dans chaque conscience) qui suppose et implique le contrat social. De l'idée de ce dernier, Rousseau déduit celle de la souveraineté populaire à la fois *inaliénable* et *indivisible,* deux caractères qu'il accentue beaucoup plus fortement que ne l'ont fait les penseurs qui l'ont précédé. Ces principes,

que M. M. éclaire par de très heureuses citations, ont inspiré tous les grands mouvements politiques, depuis la fin du XVIIIe siècle, et, aujourd'hui encore, Rousseau est toujours vivant et agissant dans la conscience moderne. [V. T.].

G.-G. ROUSSEAU. *Il Contratto sociale.* Traduzione con introduzione e commento di Giuseppe Saitta. Firenze, Vallecchi, édit., s. d. [1924], in-16, XLII-[II-]156 pp. (*Testi filosofici commentati.*).

Pour qu'il soit possible d'apprécier comme il convient la profonde originalité de Jean-Jacques Rousseau dans la théorie du *Contrat social,* M. G. S. analyse dans une introduction de 36 pages l'œuvre des penseurs qui, depuis la Renaissance, ont immédiatement précédé Rousseau. Il montre l'évolution de la notion de droit naturel et de contrat social chez Grotius, Hobbes, Spinoza, Locke, etc. Cette notion se développe, se précise : elle ne satisfait pas encore. Il faut arriver à Rousseau. Avant d'analyser le *Contrat social,* M. examine brièvement les deux *Discours sur les Sciences et les Arts* et *sur l'origine de l'inégalité* parmi les hommes. C'est dans ces ouvrages en effet que s'élabore la pensée politique de Rousseau, pensée dont la puissante originalité vient s'épanouir dans le *Contrat social* ; la loi naturelle antérieure à la raison. Il faut la chercher dans le sentiment. Le développement de l'humanité, ses institutions sociales et politiques sont les conséquences d'un principe divin toujours vivant et agissant dans l'homme. C'est de ce principe que découle la *volonté générale,* universelle, condition nécessaire du *Contrat social.*

Peu importent les contradictions que présentent les idées de Rousseau. Ce sont ces idées même qui ont inspiré à Kant et à Fichte une doctrine qui devait émanciper l'humanité. C'est qu'en effet, l'œuvre de Rousseau, son idéal d'une liberté pleine et absolue, contient en ébauche toute la pensée politique moderne. [V. T.].

J. J. ROUSSEAU. *Emilio e altri scritti pedagogici.* Traduzione integrale di L. DE ANNA, introduzione e note di G. CALÒ

e L. DE ANNA, Firenze, G. G. Sansoni, édit., MCMXXIII (1923), in-8°, LIV-556 pp. (*Biblioteca pedagogica diretta da Giovanni Calò*).

L'Introduction contient une critique sévère et minutieuse des traductions plus anciennes de l'*Emile* en italien. La Bibliographie à elle seule représente un gros travail. L'Appendice contient le *Projet d'éducation pour Sainte-Marie*, des extraits du *Discours sur l'économie politique* et des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, passages traitant tous d'éducation. Des notes historiques, critiques et philosophiques marquent la liaison entre l'*Emile* et les autres œuvres de Rousseau, et situent le système dans le grand courant pédagogique. Une Table analytique des matières achève de rendre ce volume particulièrement utile. [L.-J. C.].

Gian-Giacomo ROUSSEAU. *L'Emilio. Luoghi scelti tradotti ed annotati* dal Prof. Aurelio STOPPOLINI. Terza edizione illustrata. Milano, Roma, Napoli, Societa editrice Dante Alighieri di Albrighi, Segati e C., 1923, in-8°, 200 pp., 4 planches hors texte (*Biblioteca Pedagogica Antica e Moderna Italiana e Straniera*, vol. V).

Dès la seconde édition, le traducteur a donné en frontispice le portrait de Mme de Warens d'après le pastel de Latour, à Londres, document écarté par Benedetto (*Mme de Warens*, p. 307) et accepté par M. Ritter (*Revue historique vaudoise*, t. 32, année 1924, p. 288). Voir *Annales*, IV, p. 329, et X, p. 237. [L. J. C.].

Gino FERRETTI. *L'uomo nell'infanzia. La pedologia da Platone a Rousseau.* Citta di Castello, « Il Solco » Casa éditrice, 1923, in-8°, 363 pp.

Premier volume d'un exposé brillant, sans rien de pédant ni de scolastique, des conceptions des philosophes sur l'enfant. Aux « sages de la contemplation absolue » (l'antiquité, p. 13-40), succèdent les « sages de l'amour sublime » (le moyen âge, p. 41-76) notamment saint Augustin, saint Thomas et le Dante, puis les « sages de l'analyse naturelle » (p. 77-358), de Comenius

à Rousseau, caractérisés chacun par une formule toujours frappante et souvent très heureuse. Notons la place faite à Vico et à sa conception de l'enfant poète. Jean-Jacques occupe à lui seul le tiers du livre (p. 213-335). « Leur sagesse culmine pour nous en Rousseau qui, dégageant de tout compromis l'aspiration la plus profonde d'un Locke et d'un Condillac aussi bien que d'un Vico et d'un Leibniz, proclame que l'*enfance* de l'individu est non pas un âge qui se caractérise en rapport à ceux qui suivront par des lacunes et des disproportions, mais une *fonction positive*, parfaite en soi et douée de moyens adéquats qui lui sont propres. » [P. B.].

G[iacinto]-S[igismondo] Gerdil. *L'Anti-Emilio, ovvero Riflessioni su la teoria e la pratica dell'educazione contro i principî del Rousseau. Aggiunte le Considerazioni sopra gli studî della gioventù.* Traduzione, introduzione et note di G.-L. Arrighi. Firenze, G. C. Sansoni, edit., MCMXXIV (1924), in-16, lx-203 pp. (*Biblioteca pedagogica diretta da Giovanni Calò*. I. *Educatori e pedagogisti italiani e stranieri*).

Il existe de nombreuses traductions italiennes des *Réflexions* du P. Gerdil parues en français à Turin en 1763 ; les deux meilleures, de 1826 et 1852, sont cependant infidèles et, fort à propos, M. A. en donne une nouvelle que précèdent une biographie et une copieuse bibiographie des œuvres du barnabite et des ouvrages ou articles qui les ont étudiées ; un schéma analytique complète cette utile édition d'un ouvrage de mérite. [L.-J. C.].

Nuova Antologia, 16 janvier 1924, p. 154-173 : E. Fedelini, *Le roman catholique en France.*

L'esprit moderne entre avec Jean-Jacques Rousseau dans une phase hautement caractéristique, qui le conduit à nier la tradition, à assaillir en plein « l'essence du christianisme et du catholicisme, en en déduisant une série de conséquences contre l'ordre social et politique qui donne sa direction à tout un siècle »...

« De l'*Emile* et de la *Nouvelle Héloïse* à la *Terre*, à l'*Argent*, à la *Débâcle*, c'est un grand cycle qui s'ouvre et qui se ferme. Avec le *Disciple* et l'*Etape*, c'est un autre cycle qui commence, etc. » Suit une page sur Rousseau, assez solide, pas très nouvelle : « La mentalité romantique ne fut pas créée par Rousseau, mais il lui a donné sa forme et son langage... il a su tirer du chaos une société vivante et toute une littérature est née de son livre » (*La Nouvelle Héloïse*), etc. [H. Z.].

POLOGNE

J. J. Rousseau, *Uwagi nad rzadem Polskim*. Tlomaczyl Dr Tad. Nieduszynski, z przedmowa St. Wasylewskiego. [*Considérations sur le Gouvernement de Pologne*. Trad. par T. Nieduszynski avec préface de Stanislav Wasylewski]. Leopol, H. Altenberg édit., s. d., in-8°, vii-112 pp.

J. J. Rousseau, *Uwagi nad rzadem Polski*. Przelozyl i opracowal Dr Maciej Starzewski. [*Considérations sur le Gouvernement de Pologne*, trad. et commentaire du Dr Maciei Starzewski]. Cracovie, Société d'édition cracovienne, 1924, in-8°, lxiv-107 pp. (*Bibljoteka Narodowa*. [Bibliothèque populaire]. Serja II, Nr. 32.

Deuxième et troisième traductions des « chimères » que Jean-Jacques avait communiquées au comte de Wielhorski afin que le règne de la vertu s'éternisât chez les Polonais. La première date de 1789 et ce furent deux républicains furieusement rousseauistes qui l'éditèrent : Maurice-François Karp, poète assez médiocre et Albert Turski, alors célèbre sous le nom d'Albert le Sarmate, plus tard représentant du peuple polonais près de la Convention. Ces deux vertueux citoyens réussirent très bien à rendre les sentiments de leur père spirituel. Je préfère leur verbiage à la pâle traduction de M. Nieduszynski qui imita leur exemple après plus d'un siècle. Je la préfère encore à celle de M. Starzewski, correcte, mais dépourvue de valeur littéraire. Le merveilleux rythme de l'original disparu ce n'est que l'étrange vision d'une utopie peu tentante qui reste.

La préface pouvait apporter des motifs de louange que nous devons refuser à la traduction. Elle nous désenchante également. Aucune idée personnelle. La simple répétition d'opinions traditionnelles, tirées de plusieurs ouvrages d'un caractère général et de quelques articles de revues. La bibliographie est défectueuse et elle confirme le peu avantageux jugement que nous sommes forcés d'émettre sur cette édition manquée. En effet, M. Starzewski ignore les *Annales J. J. Rousseau* et par conséquent la bio-bibliographie de M. Courtois et la plus importante étude qui existe sur son sujet, celle de M. Olszewicz (*Ann. J. J. R.*, 1913) ; il ignore la meilleure édition des *Considérations*, celle de M. Vaughan (*Political Writings of J. J. Rousseau*, 1915). La pauvreté de sa documentation se révèle aussi dans les passages qu'il consacre à Wielhorski et à la confédération de Bar. Il n'est donc aucunement étonnant qu'il se trompe dans tous ses jugements sur les *Considérations*. Nous le lui reprochons moins que l'ignorance des recherches entreprises dans les pays occidentaux. Mais nous aurions aimé trouver une petite trace d'esprit critique. C'est en vain. Toutes les erreurs traditionnelles sont aveuglément acceptées et répétées : le manuscrit 1392 du Musée Czartoryski est considéré comme autographe ; la date d'avril 1772 comme celle de l'achèvement de l'ouvrage.

Nous entreprendrons de réviser ces opinions qui ne s'accordent pas avec des documents jusqu'alors inconnus que nous avons pu consulter. En attendant nous regrettons que cette troisième édition polonaise des *Considérations* se trouve dépourvue de toute utilité scientifique. Quant au grand public, il saura la lire avec profit. Mais le monde lettré attendra toujours l'édition modèle de l'original que M. Askenazy nous avait promise d'après le manuscrit de Neuchâtel. Ce n'est qu'à l'aide de cette publication future qu'il sera possible de penser à une quatrième édition polonaise qui, cette fois, répondra mieux aux exigences de la critique moderne. [Otto Forst Battaglia].

ROUMANIE

J. J. Rousseau. *Emil, sau despre Educatiune.* Traducere de Gheorghe Adamescu, profesor la liceul « Sf. Sava » si la Scoala Normala a « Soc. pentru Inv. Poporului ». Editia a V-a. Bucuresti, Tip. « Romania Noua », Th. I. Voinea, 1924, gr. in-8°, IV-894-XIII pp. (Din publicatiunile Casei scoalelor. *Biblioteca pedagogica,* n° 9).

En vingt ans, les Facultés des Lettres et les Ecoles Normales roumaines ont épuisé quatre éditions de l'*Emile ;* en voici la cinquième, publiée par l'Economat de l'Instruction publique. Les difficultés de l'après-guerre expliquent la mauvaise qualité du papier qui rend la lecture pénible et les illustrations confuses, mais le scrupule scientifique du traducteur et son souci d'être pratique se manifestent constamment dans les appendices ; p. 5-24 : biographie de Rousseau, généralement exacte, et qui cite nos *Annales* (p. 20 : Rousseau n'est jamais revenu en Suisse après 1765) ; p. 27-47 : résumé de l'*Emile* ; p. 48-50 : son influence ; p. 51-73 : analyse critique du système ; p. 74 : bibliographie roumaine de Rousseau (de 1873-1910 : deux traductions du *Contrat social,* une de la *Nouvelle Héloïse,* un volume de *Pages choisies* ; de 1892 à 1912, trois ouvrages et trois articles) ; p. 81-894 : traduction établie sur les éditions Garnier, de la Bibliothèque Nationale, de Furne, de Petitain, d'Auguis, avec annotation empruntée à Sallwürk et à Petitain ; enfin, seize pages consacrées à un index analytique, à un index des noms propres et, en hors-texte, à une carte — très incomplète — des régions habitées ou parcourues par Rousseau. Telle quelle, cette édition est un très utile instrument de travail. [L.-J. C.].

Revue historique du Sud-Est européen, Bucarest-Paris, 1re année, 1924, p. 301-401 : N[icolas] Iorga, *Le romantisme dans le Sud-Est de l'Europe.*

Le chapitre premier est intitulé : *Préface classique. Préromantisme à la façon de Rousseau. Première phase romantique* Entre les imitateurs roumains d'Anacréon et ceux de Lamar-

tine, se placent, vers la fin du dix-huitième siècle, et au commencement du dix-neuvième, quelques auteurs qui connaissent Rousseau ; preuve en soient le lyrisme de Conachi et le journal rustique de Caragea dont la sensiblerie et les plaintes s'apparentent à la *Nouvelle Héloïse* ; les poèmes d'Alexandre Mavrocordato ; les pamphlets égalitaires de Tantu qui célèbrent la liberté sur le mode sentimental cher à Jean-Jacques. [L.-J. C.].

SUISSE

J. J. Rousseau. *Le Devin du Village. Intermède.* Partition d'orgue. Révision par Charles Chaix. Avant-propos par Gustave Doret. N° 518. Genève, Edition Henn, 1924, in-4°, [II-6]-77 pp. *Edition Nationale Suisse.* (*Association des Musiciens Suisses*).

J. J. Rousseau. *Le Devin du Village. Intermède.* Réduction pour chant et piano par Charles Chaix. Avant-propos de Gustave Doret. N° 519. Genève. Edition Henn, 1924, in-8°, 99 pp. *Edition Nationale Suisse.* (*Association des Musiciens Suisses*).

L'Association des Musiciens Suisses a eu l'heureuse idée de publier dans son Edition nationale, une version critique établie d'après les textes originaux de la pastorale de Rousseau qui plus que n'importe lequel de ses écrits a contribué à rendre son nom populaire auprès des masses. Elle a chargé de la partie musicale M. Charles Chaix et de l'exécution technique la maison Henn à Genève. L'exécution technique est impeccable. Quant à la partie musicale, qui consistait, pour la grande partition, à collationner l'édition originale parue chez Clerc à Paris, à en moderniser la disposition de façon à faciliter le travail des études, enfin à réaliser la basse chiffrée au clavecin, M. Charles Chaix s'en est acquitté avec une parfaite conscience, respectant scrupuleusement les intentions du compositeur. Aucun musicien n'était plus qualifié que lui pour mener à bien ce travail et il faut louer surtout la réalisation au clavecin, tout à fait réussie.

C'est cette réalisation qui sert de base et de noyau à la réduction pour piano et chant, sauf naturellement dans les morceaux (comme l'ouverture), où le clavecin n'a pas de partie.

Ces deux publications sont une addition de valeur à l'Edition nationale suisse de l'A. M. S. ; elles enrichissent également la littérature rousseauiste et y comblent une fâcheuse lacune.

Dans son avant-propos, M. Gustave Doret relève que « pour ne pas trahir la pensée et les intentions de Rousseau..., l'Edition nationale de l'A. M. S. reproduit scrupuleusement le texte original... sans tenir compte des surcharges et modifications inopportunes que les reprises théâtrales, au cours des années, apportèrent à l'inspiration spontanée et naïve de J. J. Rousseau, compositeur suisse ». [Ed. C.].

Journal de Genève, 20 août 1923 : Alexis François, *De quelques fausses lettres de J. J. Rousseau.*

Etude critique qui écarte de la correspondance générale sept lettres, dont la fameuse adressée en 1748 à d'Altuna.

Journal de Genève, 3 septembre 1923 : *Lettres de Jean-Jacques Rousseau.*

Sept inédits publiés par M. Alexis François.

La Semaine Littéraire, 31e année, nos 1550 et 1551, 15 et 22 septembre 1923 : *Lettres de Jean-Jacques Rousseau.*

Douze inédits tirés du volumineux dossier de M. Alexis François.

Bibliothèque Universelle et Revue Suisse, 128e année, octobre 1923, p. 1-16 : Alexis François, *Les minutes de Jean-Jacques Rousseau.*

De ce choix d'inédits, il faut tirer hors de pair la lettre à Vieussieux où Rousseau, dans la douleur de son patriotisme blessé, retrouve l'admirable éloquence des *Lettres de la Montagne.*

La *Revue de Genève*, octobre 1923, n° 40, p. 397-415 : Alexis François, *Quelques lettres de Jean-Jacques Rousseau à Jean-François De Luc.*

Treize lettres inédites extraites d'un vaste dossier composé de copies exécutées sur les originaux au XIXe siècle. De Luc donna l'impulsion première aux *Lettres de la Montagne* et la correspondance des deux Genevois est d'ordre politique en même temps et plus que d'ordre intime. [L. J. C.].

Gottfried BOHNENBLUST. *Genf und der deutsche Geist.* Luzern, 1923, in-8°, 21 pp. (*Separatabzug aus der Festschrift der Freien Vereinigung Gleichgesinnter in Luzern*).

P. 10-14 : Par son individualisme sentimental, Rousseau a exercé sur l'Europe une influence égale à celle de Calvin, et sur l'Allemagne une action comparable à celle de Luther et que personne n'a dépassée : il a renouvelé la poésie, la philosophie, la pédagogie, et son action se perpétue vivante dans ces différents domaines où les plus puissants esprits sont authentiquement ses disciples. [L.-J. C.].

Louis-J. COURTOIS. *Chronologie critique de la Vie et des Œuvres de Jean-Jacques Rousseau.* Genève, A. Jullien édit., 1924, in-8°, XII-368 pp. (Extrait du tome XV des *Annales J. J. Rousseau*).

Alexis FRANÇOIS. *Une page de l'histoire des idées libérales en Suisse au* XVIIIe *siècle. Jean-Jacques et Leurs Excellences.* Ouvrage orné de 8 [lisez : 11] gravures hors-texte et de vignettes dans le texte. A Lausanne, Aux Editions Spes, s. d. [1924], in-16, 110-[IV] pp. (Collection *Vieille Suisse*).

C'est l'épisode, idyllique d'abord, tragique ensuite, de l'existence de Rousseau, qui se place entre le 14 juin et le 16 juillet 1762 et se passe dans l'aimable et pittoresque petite ville vaudoise d'Yverdon, au bord du lac de Neuchâtel, dans les Etats de la République de Berne.

Décrété de prise de corps par le Parlement de Paris à la suite de la publication de l'*Emile*, Rousseau s'est enfui et est venu se réfugier auprès du plus loyal et du plus accueillant des amis, Daniel Roguin. Mais sa retraite est aussitôt menacée. La condamnation de Genève a promptement suivi celle de

Paris. Celle de Berne s'annonce à son tour et « Leurs Excellences » la font précéder de l'expulsion de leurs Etats. Le proscrit trouvera enfin un asile paisible, offert par Mme Boy de la Tour, nièce de Roguin, à Môtiers, dans la principauté de Neuchâtel, sous la protection du roi de Prusse.

Tous ces faits, qu'on croyait connus dans le détail, M. A. F. a réussi à les renouveler, à les enrichir, en dehors et autour de Rousseau, par les plus sagaces recherches et les plus ingénieux groupements des personnes et des événements. Les causes et les effets d'une persécution si tenace, la découverte d'interventions jusqu'ici quasi-ignorées, la mise en lumière d'opinions et de sentiments gros de conséquences, tout cela, dans le cadre étroit de ce petit livre élégant et vivant, en fait vraiment une page de l'histoire des idées de liberté au XVIIIe siècle. Au charme indolent et cordial de la vie vaudoise, s'oppose le pouvoir jaloux et pesant du gouvernement oligarchique bernois. Entre Yverdon et Berne l'auteur dresse la figure, faite de dignité et d'humanité éclairée, du bailli de Gingins-Moiry. Au second plan, sortis de l'ombre par les aveux de leurs correspondance, d'une part les visages haineux de grands inquisiteurs, de Charles Bonnet et Albert de Haller ; de l'autre, la généreuse et courageuse clairvoyance d'un patricien libéral, Bernard de Tscharner.

Le moindre mérite du récit de M. A. F. n'est pas d'avoir su, peintre exact de la réalité des faits autant que de la vérité des idées, laisser hors de tout ce mouvement celui qui en était la cause, l'occasion et la victime, ce Jean-Jacques timide, effarouché, ennemi des agitations mondaines ou populaires, aux allures si paisibles et honnêtes, que tous ceux qui l'approchent ou l'entrevoient seulement, sont gagnés par la sympathie, le respect et l'amitié.

Il nous a plu de rendre hommage à ce court récit, à ce recueil de documents inédits, entremêlés de portraits et de gravures. Associant naturellement l'érudit, le psychologue et l'artiste, il offre un modèle achevé de la probité scientifique et morale, c'est-à-dire de la méthode et de l'esprit qui seuls conviennent à qui veut justement retracer le caractère, la vie et la pensée de Rousseau. [B. B.].

Walther-Eduard GESSNER. *Die Beurteilung des englischen Staatswesens in Frankreich von Fenelon bis Rousseau.* Diss. Phil. Basel. [Basel, 1923], in-4°, 1-120 pp,

Exemplaire dactylographié déposé à la Bibliothèque nationale suisse, à Berne.

Ulysse KUNZ-AUBERT, *Spectacles d'autrefois (à Genève au XVIIIe siècle).* Genève, Edition Atar, s. d. [1923], in-16, 108 pp., illustrations,

L'article *Genève* de l'*Encyclopédie* et la *Lettre à d'Alembert* transportèrent sur le plan international un confit local dont les éléments sont élucidés ici à l'aide de documents d'archives ; c'est une ingénieuse contribution à l'histoire intellectuelle et morale de la patrie de Jean-Jacques [L.-J. C.].

Paul-E[dmond] MARTIN, archiviste d'Etat. *Les Bâcle. A propos d'un ami de Jean-Jacques Rousseau.* Genève, A. Jullien, édit., 1923, in-8°, 32 pp. (Extrait du *Journal de Carouge,* 14 avril-16 juin 1923).

Minutieuse enquête qui ne permet cependant pas de désigner lequel des quatre frères Bâcle fut le camarade d'apprentissage de Rousseau ; il semble bien qu'il faille choisir entre Etienne, né le 10 juin 1710, et Pierre, né le 13 mars 1714, tous deux monteurs de boîtes. En revanche, l'auteur a découvert un domicile de Jean-Jacques, celui où il vécut chez Abel Du Commun à partir de l'automne 1726 ; un plan et la vue de la façade de l'immeuble (démoli en 1903) illustrent utilement ce travail. [L.-J. C.].

[Hélène PITTARD-DUFOUR]. *L'Affaire des papiers de Théophile Dufour et la Correspondance de Jean-Jacques Rousseau.* Lettre ouverte à M. Alexis François, Professeur à l'Université de Genève et Secrétaire de la Société Jean-Jacques Rousseau. [Genève, décembre 1923], in-8°, 9 pp.

Gonzague de REYNOLD, *La Suisse une et diverse.* Fribourg, Fragnière frères, édit., 1923, in-8°, 300 pp.

P. 189-231 : *J. J. Rousseau et la Suisse.* C'est l'étude parue dans nos *Annales,* VIII, p. 161-204.

Actes de la Société jurassienne d'Emulation, Année 1923, Neuveville, impr. W. Henry, 1924, p. 119-136 : J[ules]-E[mile] HILBERER, *Pages biennoises.*

P. 119-127 : *Les derniers moments de J. J. Rousseau à l'Ile de Saint-Pierre et à Bienne.*

L'auteur rattache à des souvenirs d'enfance son intérêt pour Rousseau dont il narre très brièvement le séjour dans cette région ; en passant il nomme Alexandre de Wildermett et suppose que Rousseau logea dans une maison de la rue Basse, à Bienne.

Les *Pages biennoises* existent aussi en un tirage à part, Neuveville, 1924, in-8°, 18 pp. [L.-J. C.].

La Semaine Littéraire, Genève, 31e année, n° 1535, 2 juin 1923, p. 259-260 : Gabriel FAURE, *Les demeures de Rousseau.* [La ferme de Monquin avec illustration]. Extrait de l'ouvrage analysé plus haut, p. 294.

Journal de Genève, 25 juin 1923 : Alexis FRANÇOIS, *Témoignages genevois sur la mort de Rousseau.*

Un texte inédit de Pierre Moultou attribue la mort de Rousseau à une attaque d'apoplexie : il décrit en témoin oculaire les vertiges dont Jean-Jacques souffrit quelques semaines avant sa mort. Document capital dans cette question obsédante si souvent traitée avec fantaisie. [L.-J. C.].

La Semaine Littéraire, 31e année, n° 1541, 14 juillet 1923, p. 332-333, [Paul-Edmond MARTIN], *Les demeures de Rousseau.*

Passage détaché de la brochure du même auteur, *Les Bâcle.*

Pages d'Art, Genève, décembre 1923, p. 322-332 : L[ouis] GIELLY, *Les La Tour du Musée de Genève.*

On connaît quatre portraits de Rousseau par La Tour ; seuls ceux de Saint-Quentin et de Genève peuvent être identifiés ; ce dernier reproduit en hors-texte, p. 327, fut légué par un descendant direct de François Coindet, l'ami de Rousseau,

auquel La Tour donna, à une époque indéterminée, la troisième réplique de son fameux pastel de 1753. [L.-J. C.].

Genava. Bulletin du Musée d'Art et d'histoire de Genève et de la Société auxiliaire du Musée, la Bibliothèque publique et universitaire, la Commission cantonale pour la conservation des monuments et la protection des sites. [Tome] II, 1924. Genève, Albert Kundig imp. [1924], in-4°, 396 pp.

P. 342-375 : W[aldemar] Deonna. *L'Education d'Emile. Groupe allégorique par Jacques Argand.*

Le savant directeur du Musée d'Art et d'Histoire de Genève consacre en ces pages une captivante et abondante étude au premier monument posthume élevé à l'auteur de l'*Emile*. Hommage genevois ; sorte de monument expiatoire de la condamnation du 19 juin 1762, conçu par l'enthousiasme du maître horloger Jacques Argand, avec l'intention de le faire placer dans la grande salle de la Bibliothèque de Genève, du vivant de Rousseau. La mort de ce dernier l'année même où le monument est en voie d'exécution, prive Argand de cette joie. L'année suivante, en 1779, le monument, grandeur naturelle, et probablement en terre de porcelaine, est achevé avec le concours de Jean-François Hess, sculpteur d'origine allemande établi à Genève. La situation financière d'Argand l'oblige à se défaire de l'œuvre exécutée par Hess. Il la vend à Samuel de Constant qui la place dans sa propriété de St-Jean, avant 1782. Elle y était encore en 1793. Quand S. de Constant va habiter la Chablière, près de Lausanne, il emporte le monument et c'est dans son jardin que les révolutionnaires vaudois vont le chercher le 26 avril 1798, pour le placer dans le local du Comité de réunion, au temple de Saint-Laurent.

Après cette date, on ne sait plus rien du monument ; non plus que de la réplique en terre cuite, exécutée, avec quelques modifications, sur la demande d'Henri-Albert Gosse, pour le compte du médecin lyonnais Le Camus, pour être placée dans sa propriété des Etroits, près de Lyon. Même ignorance en ce qui concerne d'autres répliques ou réductions, qui sont, à la

même époque, en la possession d'un Anglais, M. Pigott, et d'un habitant des environs de la ville de Berne. Actuellement on ne connait que deux réductions en biscuit provenant de la faïencerie de Nierderwiller, en Lorraine : l'une au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, dans le Salon de Cartigny ; l'autre au Musée des Arts Décoratifs de Strasbourg. Des gravures avec variantes, ont popularisé l'œuvre d'Argand et de Hess : gravure de W. A. Tœpffer, gravure de Barbier, peintre du roi, avec la collaboration de Gutenberg, gravure d'auteurs divers pour servir de frontispice aux œuvres de Rousseau, en particulier celle de Bovinet.

L'étude de M. W. Deonna est accompagnée de la publication de la correspondance échangée par H. A. Gosse et Le Camus, témoignage significatif de la ferveur d'admiration que souleva l'*Emile* dans quelques esprits. En outre, c'est aux pages mêmes de cette œuvre que M. Deonna emprunte le texte qui lui permet de commenter le symbolisme du monument d'Argand qui semble aussi glorifier toute la lutte du XVIIIe siècle contre l'éducation scolastique, lutte que couronne en 1762 la publication de l'*Emile* et le décret d'expulsion des Jésuites. [J. P.].

P. 375-378 : [Waldemar Deonna], *Autres documents concernant Rousseau au Musée d'Art et d'Histoire.*

Utile catalogue méthodique des peintures, sculptures, médailles et plaquettes commémoratives, objets divers conservés dans les collections municipales. Le pastel de La Tour est reproduit en noir, p. 376.

Revue de théologie et de philosophie. Lausanne, 1924, p. 43-52 : Ernest Bosshardt, *Les Scythes et le retour à la nature.*

Travail qui ressortit au débat sur la bonté de l'humanité primitive ; de deux traditions, l'une impute aux Scythes les crimes les plus noirs, l'autre porte leurs mérites aux nues. Conclusions : « Nous ne croyons plus aux Scythes vertueux d'Ephore, aux « Indous justes de Clésius, au continent des Bienheureux de « Théopompe, aux Iles Fortunées de Pindare, ni même peut-« être, avec Tacite, aux vertus des Germains, avec Bernardin de

« Saint-Pierre et Rousseau à la bonté de l'homme naturel. Mais « nous nous laissons émouvoir par ces créations de leur imagi- « nation. A travers tant de siècles, elles nous lient aux anciens « par un même besoin de justice et un même rêve de bonheur. »

Wissen und Leben, 1924, p. 1271-1284 : Simone PELLEGRIN, *Genève, Berne et Jean-Jacques.*

On peut se demander pourquoi l'auteur a publié cet article qui n'apporte rien de nouveau sur la biographie de Rousseau et son séjour en Suisse. Mlle Pellegrin écrit avec un parti-pris évident et répète les jugements vieillis des détracteurs de Rousseau avec une acrimonie qu'elle ne croit pas devoir justifier. A défaut d'originalité, sa compilation est assaisonnée de quelques inexactitudes, fautes d'orthographe et erreurs de ponctuation. [Aug. B.].

La Semaine Littéraire, 32e année, n° 1585, 17 mai 1924, p. 234-239 : Alexis FRANÇOIS, *Claudine, ou La plus heureuse journée.*

C'est la visite à Thônes, l'intrigue amoureuse qu'elle suscite et les souvenirs qu'elle laisse dans l'esprit des trois héros aux jour de la maturité et de la vieillesse. Tryptique où l'imagination psychologique du narrateur élargit le récit des *Confessions* et de la *Correspondance*. Spirituel exemple de fantaisie érudite. [L.-J. C.].

La Semaine littéraire, 32e année, n° 1590, 21 juin 1924, p. 291-295 : Paul CHAPONNIÈRE, *Jean-Jacques chez ses amis.*

Le goût moyen de la bourgeoisie genevoise entre 1792 et 1820 se reflète dans l'activité d'un cercle : celui des *Amis de Jean-Jacques*. Ces honnêtes artisans de la « fabrique », point lyriques, très avisés et bons commerçants, ignorent les idées de Rousseau, veulent bien croire qu'il est une gloire nationale — encore une invention des Français ! — mais le jugent inquiet et inquiétant ; Voltaire est leur homme ; car il est positif, pratique, ami de ce luxe si doux à connaître et si profitable à exploiter. Et c'est ainsi qu'un club point politique où l'on chante

force chansons du crû témoigne de l'éclipse de Rousseau dans sa patrie parmi les descendants directs de ceux dont il fut l'idole. [L.-J. C.].

La Semaine Littéraire, 32e année, n° 1591, 28 juin 1924, p. 342-343 : Albert RHEINWALD, *Portraits psychologiques.*

Parmi ceux-ci, le pastel de Genève manifeste la pénétration psychologique de La Tour, car il explique Rousseau tout entier.

Journal de Genève, 4 août 1924 : Alexis FRANÇOIS, *L'oncle de Jean-Jacques.*

Détails biographiques inédits sur Gabriel Bernard, oncle brutal et négligent, et sur David Rousseau, grand-père quasi-centenaire, qui complètent et sur plusieurs points infirment les *Confessions.* [L.-J. C.].

Revue historique vaudoise, Lausanne, septembre 1924, 32e année, p. 284-288 : Eugène RITTER, *Mme de Warens, son ascendance, ses lettres, ses portraits.*

Un double tableau généalogique fait descendre Mme de Warens de noble souche, tant vaudoise que française par le refuge. Il resterait d'elle trois portraits authentiques : celui de Chambéry où figure le buste de Rousseau posé sur un clavecin (Benedetto l'a reproduit en 1904) ; le pastel de la Tour, à Londres (reproduit par Vallette dans *Nos Centenaires*, Genève, 1912-1914 et écarté par Benedetto) ; celui du Musée de Cluny (reproduit par Mugnier, 1891). Sur cette question controversée, voir entre autres H. Buffenoir (*Les portraits de Rousseau*, I, 258 ; *Le Prestige de Rousseau*, p. 437) ; Benedetto (*Mme de Warens*, p. 306), Tider-Toutant (*Les Charmettes et les Portraits de Mme de Warens*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1903, tome 30, vol. II, p. 235) ; Th. Dufour, *Correspondance générale de Rousseau*, I, planches 3 et 6). [L.-J. C.].

Courrier de Vevey, nos 214, 216, 218, 220, 222, 226, 227, du 11 au 27 septembre 1924 : F. Raoul CAMPICHE, archiviste, *Choses d'autrefois. Le Logis « La Clef ».*

A l'aide des archives communales, l'auteur étudie l'histoire du

bâtiment encore existant, quoique modifié, où en 1730 Rousseau logea à *La Clef*, chez Jean-Daniel Perdonnet, maître gantier, aubergiste de 1716 à sa mort en 1751. Détails sur la famille. [L.-J. C.].

La Semaine littéraire, 32e année, nos 1611, 1612, 15 et 22 novembre 1924, p. 543-545, 556-558 : Louis GILLET, *Anatole France. Souvenirs. Une journée à Chaalis et à Ermenonville.*

Propos de France sur différents écrivains en juin 1922. « Les *Confessions* sont le dernier livre bien écrit en français », dit-il, et, développant ce thème, blâma au passage les conférences de Lemaître. C'est par vantardise que Rousseau s'est accusé de l'abandon de ses enfants : il n'en eut jamais. La journée s'acheva à Ermenonville où France visita le domaine et la « Tombe de son cher Jean-Jacques » [L.-J. C.].

REVUE DES BIBLIOGRAPHIES

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1922 (suite) : *Neophilologus*, Groningue-La Haye, 1923, t. VIII, p. 140 (K. R. Gallas) — *Museum*, Leyde, décembre 1923 (K. R. Gallas).

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1923 : *Adeverul literar si artistic*, Bucarest, 22 juin 1924 (I[on] T[eodorescu]). — *Neue Zürcher Zeitung*, 19 octobre (F[enigstein]). — *Le Temps*, 2 décembre (Emile Henriot). — *Journal des Débats*, 18 décembre (L[ucien] P[invert]), article reproduit dans la *Suisse libérale*, Neuchâtel, 19 décembre. — La *Semaine littéraire*, Genève, 27 décembre (Charly Clerc). — *La Liberté*, Fribourg, 29 décembre.

Bénedetto, *Mme de Warens* (suite) : *Il Dovere*, Bellinzone, 15 et 17 décembre 1923 (Ximax).

Buffenoir, *La Maréchale de Luxembourg : L'Action française*, 21 mai 1924 (Orion). — *Revue critique*, 15 octobre, p. 410 (Maxime Ronquerolle).

Courtois, *Considérations sur la chronologie de la vie et des œuvres de J. J. Rousseau : Journal de Genève*, 5 octobre 1922 (Edmond B[arde]). — *National Zeitung*, Bâle, 16 octobre

(J[ohannes] W[idmer]). — *Neue Zürcher Zeitung*, 29 octobre (J[ohannes] W[idme]r).

Carrière, *Les mauvais maîtres : Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1922, p. 697 (André Beaunier). — *Das Gœtheanum*, Bâle, 20 juillet 1924 (H. W. Keller).

Etienne, *Le genre romanesque : L'Opinion*, 26 janvier 1923, p. 459 (G. Truc : *La responsabilité de Rousseau*). — *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1924, p. 884 (Gustave Cohen).

Faure, *J. J. Rousseau en Dauphiné : Frankfurter Zeitung*, 1er juin 1923. — *Die Familie*, Zurich, 26 juillet. — *Revue critique*, 15 novembre (S. Chabert).

François, *Jean-Jacques et Leurs Excellences : Journal d'Yverdon*, 12 novembre 1924 (John Landry). — *Gazette de Lausanne*, 15 novembre (P. G.). — *Der Bund*, 16 novembre (J. Widmer). — *Journal de Genève*, 27 novembre ([Edmond] B[ard]e). — *L'Homme libre*, 28 novembre (Claude Villechaud). — *La Semaine littéraire*, Genève, 29 novembre, p. 567 (Charly Clerc). — *Journal du Jura*, Bienne, 8 décembre (G. Barré). — *Feuille d'Avis de Lausanne*, 11 décembre (M. Porta). — *Feuille d'Avis de Vevey*, 12 décembre. — *La Patrie Suisse*, 17 décembre, avec illustrations (Jules Cougnard). — *La Revue*, Lausanne, 24 décembre (F. B.). — *La Tribune de Genève*, 29 décembre (Léon Savary), — article reproduit dans le *Progrès*, Tramelan, 31 décembre.

François, *Matériaux pour la correspondance de J. J. Rousseau : Revue d'histoire littéraire de la France*, octobre-décembre 1924, p. 699 (Daniel Mornet).

Foster, *Le dernier séjour de J. J. Rousseau à Paris* (suite) : *La Révolution française*, 1923, p. 68 (H. Buffenoir).

Fusil, *Rousseau juge de Jean-Jacques : Nieuwe Rotterdamsche Courant*, 26 mai 1923. — *La Tribune de Genève*, 16 juin (Ed. C[ombe]). — *La Croix*, Paris, 25 juin (Fernand Hayward). — *La Gazette de Lausanne*, 22 juillet (V. Rossel). — *Le Journal de Genève*, 8 octobre (Paul Seippel, *Toujours lui !*).

Gillard, *Rousseau et Vinet : Gazette de Lausanne*, 24 décembre 1924 (Henri Rohrer).

Haymann, *Weltbürgertum und Vaterlandsliebe : Kölnische Zeitung,* 27 février 1924 (F. Mariaux).

Köhler, *Rousseau : Kölnische Zeitung,* 13 juin 1923 (H. Lehmann).

Lange, *La religion de J. J. Rousseau : Nieuwe Rotterdamsche Courant,* 29 mai 1923.

Larg, *Mme de Staël : Le Gaulois,* 18 décembre 1924 (Comtesse Jean de Pange).

Macdonald, *La légende de J. J. Rousseau* (suite) : *Il Piemonte,* 17 novembre 1923.

Maritain, *Jean-Jacques ou le Saint de la nature : Journal des Débats,* 21 février 1924 (Ernest Seillière).

Pilon, *La vie de famille : Mercure de France,* 15 février 1924, p. 165 (Emile Magne).

Plan, *J. J. Rousseau à Venise : L'Œuvre,* 30 octobre 1923. — *Echo de Paris,* 1er novembre (Gérard Bauër). — *Il Secolo,* 2 novembre. — *Excelsior,* 5 novembre (Jean-Bernard), article reproduit dans la *Victoire,* 12 novembre. — *Le Journal du Jura,* Bienne, 6 novembre. — *Il Resto del Carlino,* 7 novembre. — *Le Temps,* 12 novembre (P. S.).

Proal, *La Psychologie de J. J. Rousseau : Le Petit Méridional,* Montpellier, 29 août 1923 (Le Coupe-papier). — *La Croix du Midi,* Toulouse, 9 septembre. — *Le Journal de Genève,* 8 octobre (P. Seippel : *Toujours lui !*). — *Revue critique,* 15 novembre (H. Buffenoir). — *Mercure de France,* 15 novembre, p. 191. — *L'Ere Nouvelle,* 29 décembre (Henry Spont). — *Les Nouvelles littéraires,* 5 janvier 1924 (E. Berl). — *Le Progrès civique,* 10 mai (Maurice Charny). — *Séances des travaux de l'Académie des sciences morales,* juillet-août 1914, p. 118 (Ernest Seillière).

Roland-Holst, *J. J. Rousseau : Pester Lloyd,* 10 juillet 1923 (Agathe Frischhof).

Rousseau, *La Reine fantasque,* éd. Lenoir : *L'Ere nouvelle,* 29 déc. 1923 (Henry Spont). — Le *Progrès civique,* 10 mai 1924 (Maurice Charny).

Rousseau, *Contratto sociale,* éd. Saitta : *Rassegna du cultura,* 15 août 1924.

Rousseau, *Emilio,* éd. Anna : *Il Marzocco,* 7 octobre 1923 (A. Faggi). — *Italia chi scrive,* janvier 1924.

Rousseau, *Correspondance générale,* éd. Dufour, tome 1er. *La Tribune de Genève,* 12 mai 1924 (Marcel Rouff). — *Mercure de France,* 15 mai, p. 159 (Emile Magne). — *Echo de Paris,* 15 mai (Gérard Bauër). — *La Croix,* Paris, 18 mai (Jean Guiraud). — *Le Temps,* 20 mai (Emile Henriot). — *La Gazette de Lausanne,* 25 mai (Virgile Rossel). — *La Victoire,* Paris, 28 mai (Sébastien-Charles Leconte). — *Le Journal des Débats,* 31 mai (S. Rocheblave). — *La Renaissance,* Paris, n° 24 (Charles Saunier). — *L'Œuvre,* Paris, 3 juin (André Billy). — *Sunday Times,* 8 juin (Edmund Gosse). — *Journal de Genève,* 9 juin (Edouard Chapuisat). — *Dagens Nyheder,* Copenhague, 19 juin (Chr. Rimestad). — *La Revue Bleue,* 21 juin (Lucien Maury), article reproduit dans le *Rappel,* 29 juin — *Il Marzocco,* 22 juin (Pio Rajna). — *La Semaine littéraire,* Genève, 28 juin, p. 301 (Charly Clerc). — *Les Nouvelles littéraires,* 28 juin (Georges Grappe). — *La Suisse libérale,* 1er juillet (A. Lombard). — *Corriere della Sera,* 4 juillet (Ugo Ojetti). — *La Stampa,* 12 juillet, (A. Cajumi). — *La Libertad,* Madrid, 24 juillet (Luis de Zulneta). — *L'Eclair,* 26 août (Pierre Loewel). — *Le Journal des Débats,* éd. hebdomadaire, 29 août, p. 369 (Jean Bourdeau). — *Vossische Zeitung,* 30 août. — *Bibliothèque Universelle,* septembre (Henri Rohrer). — *Der Freie Rätier,* Coire, 14 octobre. — *Revue d'histoire littéraire de la France,* octobre-décembre, p. 687 (J. E. Morel). — *Neue Zürcher Zeitung,* 16 novembre (Ant. Guilland). — *Nuova Antologia,* 1er décembre, p. 289 (Carlo Segrè). — *La Revue musicale,* Paris, 1er décembre, p. 176 (André Schaeffner). — *Le Progrès civique,* 8 décembre (Maurice Charny). — Tome II. *Mercure de France,* 15 novembre 1924, p. 167 (Emile Magne). — *Journal des Débats,* 16 novembre (G. L.). — *Le Figaro,* 18 novembre. — *La Gazette de Lausanne,* 9 décembre (V. R.). — *La Semaine littéraire,* Genève, 27 décembre, p. 615 (Charly Clerc). — Tomes I et II. *Bibliothèque de l'Ecole*

des Chartes, juillet-décembre 1924, t. 85, p. 347 (H. O.), — *La Semaine religieuse de Genève,* 6 décembre (Ch[arles] G[enequan]d).

Trèves, *The Lake of Geneva : Der Bund,* 4 février 1923, article : *Mme de Warens und Rousseau.*

Vermale, *Rousseau en Savoie : Revue savoisienne,* 1923, p. 107 (F. M.), — *Mercure de France,* 15 mars, p. 741 (Emile Magne). — *Journal de Genève,* 13 juin. — *Le Progrès médical,* 21 juillet. — *La Semaine à Genève,* 9 octobre. — *Journal des Débats,* 9 mars 1924 (H. M.).

CHRONIQUE

Extraits des procès-verbaux des séances du Comité.

Séance du 20 juin 1923. — Confirmation provisoire du précédent bureau : MM. Bernard Bouvier, président ; Eugène Ritter, vice-président ; Charles Gautier, trésorier ; Alexis François, secrétaire ; Louis-J. Courtois, secrétaire-adjoint. La maison Hachette accepte de faire une remise aux membres de la Société acheteurs de la *Correspondance générale*. MM. Edouard Favre et Paul-Ed. Martin ont bien voulu se charger de provoquer la reprise des négociations du Comité avec la famille de M. Th. Dufour.

Séance du 27 juin 1923. — Le Comité constate que la Société n'est pas responsable de l'échec éventuel des dites négociations.

Séance du 4 septembre 1923. — Lecture de la correspondance échangée cet été entre diverses personnes intéressées aux dits pourparlers. Un placard imprimé de la Maison Hachette a annoncé la publication de la *Correspondance générale*, en 20 volumes, et des *Confessions* en 5 volumes, éditées par M. Alexis François.

Séance du 10 octobre 1923. — Le Comité estime qu'il n'y a pas lieu de poursuivre le débat avec la famille de M. Th. Dufour. Après le refus de M. Alexis François, c'est M. Ch. Gautier qui est chargé de présider le comité pendant l'absence du président appelé à faire une série de conférences dans les pays scandinaves.

Séance du 16 janvier 1924. — Un dossier de l'affaire des papiers Th. Dufour est déposé aux *Archives J. J. Rousseau.*

Séance du 22 février 1924. — Vu l'état des finances de la Société, l'exercice en cours s'étendra du 1er janvier 1923 au 31 décembre 1924. Discussion d'un article du contrat de notre libraire-éditeur.

Séance du 13 mai 1924. — M. Bernard Bouvier reprend la présidence effective ; il donne lecture d'une note qui expose en détail l'affaire des papiers Th. Dufour et qui paraîtra, sous sa signature, dans les *Annales*. Lecture d'une lettre du 22 avril par laquelle M. Alexis François présente sa démission de secrétaire et de membre du Comité, décision qu'il avait fait prévoir dès la fin de l'année 1923. Un hommage unanime est rendu aux services immenses dont les études rousseauistes sont redevables à M. Alexis François ; les regrets du Comité accompagnent la retraite de ce collègue dont le dévouement à tous les intérêts de la Société, et sous toutes les formes de son activité, fut aussi constant que son attitude fut loyale et désintéressée aux heures difficiles. Le Comité souhaite que l'autorité scientifique de M. Alexis François, partout reconnue, puisse encore soutenir les travaux de la Société.

Séance du 12 juin 1924. — Echange de vues au sujet de l'Assemblée générale de ce jour.

Assemblée générale du 12 juin 1924

Le rapport présidentiel est essentiellement consacré au différend survenu entre la Société et les héritiers de M. Théophile Dufour ; vu son importance, cette relation a été publiée dès 1924 et figure aux pages 381 à 385 du tome XV de nos *Annales*. Le président annonce la démission de M. Alexis François ; la gratitude de nos sociétaires est acquise à l'homme et au savant qui, pendant vingt ans, édita les *Annales* avec une conscience et une maîtrise qui ont fait de cette série l'instrument du travail indispensable à tout rousseauiste. L'événement le plus saillant dans le domaine de nos études est la publication du tome 1er de la *Correspondance générale de J. J. Rousseau.*

M. Paul Chaponnière prononce une spirituelle causerie, appuyée sur des documents originaux : *le Cercle de Jean-Jacques*[1].

1. Publiée le 21 juin dans la *Semaine littéraire* de Genève ; cf. ci-dessus, p. 336.

Séance du 13 novembre 1924. — L'Assemblée générale extraordinaire qu'avait annoncée le rapport présidentiel est devenue sans objet. Deux commissions sont constituées : 1° la commission de publication : MM. Paul Chaponnière, Louis-J. Courtois, Charles Gos ; 2° la commission des Archives et du Musée : MM. Maurice Boy de la Tour, Frédéric Gardy, Marcel Raisin ; le président fait partie de droit de l'une et l'autre commission. Une circulaire informera nos membres de ces décisions (ce document, daté du 13 décembre, a été expédié dans les premiers jours de janvier).

— La lettre ouverte de M. Alexis François à M. Bernard Bouvier suscita une réponse de Mme Noëlle Roger (cf. ci-dessus, p. 332), et la presse s'empara de ce débat, prouvant ainsi que le nom de Rousseau éveille toujours l'attention du grand public. Sans prétendre connaître tous les articles qui ont pu relater cette fâcheuse discussion publique, citons : le *Mercure de France*, 15 février 1924, p. 246 (René de Weck) ; le *Temps*, 20 mai (Emile Henriot) ; *Il Marzocco*, 22 juin (Pio Rajna) ; *la Suisse libérale*, 1er juillet (A. Lombard) ; *die Neue Zürcher Zeitung*, 16 novembre (Antoine Guilland).

Nous avons à déplorer le décès des membres suivants de notre association :

Mme David, Butin, à Genève ;

Georges Fazy, avocat, à Genève, descendant de l'oncle Antoine de Jean-Jacques ;

Lucien Gautier, professeur honoraire de théologie, à Genève, qui fut un ami fidèle et un utile conseiller de notre société ;

Jean Lambert, de Genève ;

Paul Moriaud, professeur de droit à Genève, président de plusieurs tribunaux internationaux ;

Henri Tronchin, à Genève, collaborateur du premier tome des *Annales* ;

Emile HAGUENIN, attaché à l'ambassade de France, à Berlin ;

le comte Othenin d'HAUSSONVILLE, de l'Académie Française, le châtelain de Coppet ;

le Dr Alexandre LACASSAGNE, correspondant de l'Institut, professeur de médecine à Lyon, dont l'ouvrage sur la *Mort de Rousseau*, paru en 1913, est devenu classique ;

Albert METZGER à Chambéry, l'historien érudit et aimable de Mme de Warens.

Etat des *Archives J. J. Rousseau* au 30 juin 1926 : 2042 numéros ; augmentation depuis le 15 mai 1924 : 100. Cette augmentation est due principalement aux dons faits par : MM. J. d'Amman, Bernard Bouvier, L Bouët, Zoltan Baranyai, Hippolyte Buffenoir, le chanoine Coubé, Louis-J. Courtois, Louis Debarge, Y. Z. Dubosq, Michel Epuy, Ch. Eggimann (Paris), Alexis François, K. R. Gallas, Charles Gos, G. Gurwitsch, Mlle Lilli Haller, J. E. Hilberer, Yrjö Hirn, Alexandre Jullien, Pierre Kohler, Albert Kundig, John Landry, Pache-Varidel, Frederick A. Pottle, Louis Ràcz, Albert Schinz ; les éditeurs ou chefs de rédaction : Albrighi et Segati, F. Alcan, H. Altenberg (Lemberg), Bemporad, J. F. Bergmann, G. Braun, Calmann-Lévy, Cappelli, Champion, A. Colin, A. Delpeuch, A. Dewitt, Elwertsche Buchhandlung, Emile-Paul frères, Fœtisch frères, Fragnière frères, Frommanns Verlag H. Kurtz, Frommannsche Buchhandlung, Hæssel, Heise, B. W. Huebsch, Larousse, P. Noordhoff, Pan Verlag Rolf, G. B. Paravia, Payot, Julius Püttmann, Plon-Nourrit, J. Rey, Quelle u. Meyer, Rösl F. Schöningh, G. C. Sansoni, Vallechi, K. Wolff ; Bibliothèque universelle, Courrier de Vevey, Editions « Spes » (Lausanne), Editions « Spes » (Paris), L'Europe Nouvelle, La Grande Revue, Imprimeries réunies (Senlis), Presses universitaires de France, Renaissance du livre, Recherches de science religieuse, Revue historique vaudoise, Revue universelle, Società editrice internazionale (Turin), Sonor (Genève), la Vie lyonnaise ; Association des musiciens suisses, Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Chancellerie de l'Archevêché de Malines, Faculté de théologie protestante de Strasbourg, Mere-

dith College, Société française d'histoire de la médecine, Société J. J. Rousseau.

Les *Archives* ont reçu de Mme Ernest Favre, exécutrice testamentaire de son mari, un tableau à l'huile du XVIIIe siècle, qui passe pour un portrait de Rousseau ; le tome XVII des *Annales* consacrera une notice à cet intéressant document.

Un dépôt a été fait par le Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

Les *Archives* ont été consultées de la façon suivante, du 1er janvier 1924 au 31 décembre 1925 : 105 présences, 104 volumes ou documents communiqués.

— Autographes ; documents manuscrits ; éditions ; iconographie :

M. J. Altmann à Berlin, a mis en vente en 1923 deux lettres autographes de Rousseau, l'une adressée à Duchesne, Môtiers, 15 juin 1765 (publiée dans la *Semaine littéraire*, Genève, 22 septembre 1923) ; l'autre adressée à Guy, Wooton, 7 novembre 1767 (?).

Le catalogue spécial n° 1 de M. G. Lemallier, à Paris, a mis en vente en [mars] 1923, sous le n° 546, une lettre autographe signée de Rousseau, adressée à l'abbé Germanes, vicaire général de Rennes, dans la communauté de St-Roch, datée de Paris, 21 septembre 1770, pour en-tête le quatrain : *Pauvres aveugles...*, une page petit in-4°, cachet : *Vitam...*, Prix : 750 francs,

Le catalogue n° 348 du même libraire a offert en juillet 1923, sous le n° 690, une lettre autographe signée de Rousseau à [Duchesne], Montmorency, 19 octobre 1761, 2 pages 1/2 in-4° (Hachette, n° 281), prix : 1.500 francs.

Les 2 et 3 novembre 1923, à la vente Gadala, fut offerte une *Romance*, morceau de musique autographe avec paroles, datée 12 avril 1777 ; un seul couplet ; Rousseau indique que le texte des autres couplets se trouve dans le recueil de Berquin.

Le *Bulletin* Noël Charavay, n° 561, octobre 1923, offrait sous le n° 98.002 un *Sonate a due violoni e basso*, copie de musique,

autographe signé de Rousseau, 2 p. in-4° oblong, prix 350 fr. (cf. *Annales*, XIV, p. 285).

Collection de MM. J. Pearson et Cie, mise en vente par les soins de MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, à Londres, du 23 au 26 juin 1924 : 1° Vacation du 25 juin, lot 395 : Houdon, J. A. : *Lettres ou documents sur la statue de Rousseau ; a*) lettre autographe signée, Paris, 25 février 1773, 2 p. in-4° ; par ordre de Grimm, le sculpteur présente un nouveau projet ; *b*) lettre autographe signée, Paris, 24 ventôse an 2, note pour le citoyen Suzanne concernant l'enlèvement par Houdon des effets à porter au garde meuble de l'Etat pour mise en vente, 4 p. in-4° ; *c*) lettre autographe signée, 6 prairial an 2, adressée au Comité de Salut public ; Houdon soumet son projet de monument en l'honneur de Rousseau et fait don à la nation du masque mortuaire du philosophe moulé par lui à Ermenonville ; *d*) et *e*) description autographe du monument à Rousseau qui sera élevé aux Champs-Elysées ; *f*) lettre autographe signée, Paris, 30 pluviôse an 3, adressée au Comité de l'Instruction publique ; Houdon se plaint de n'avoir pas obtenu le prix dans le présent concours pour un monument à Rousseau, lui qui a présenté plusieurs projets depuis 1791 ; 3 p. in-4° ; 2° Vacation du 26, sous le n° 659 : *Se cerca, se dice*, copie manuscrite par Rousseau de six morceaux de Piccini, Galuppi, Sacchini et Pergolèse, en 4 parties, en tout 72 pages in-4°. La première pièce est signée du chiffre de Rousseau ; en outre, une note autographe est jointe au volume dans laquelle Rousseau certifie qu'il est l'auteur de ces copies.

Vente Arthur Meyer, Paris, du 3 au 6 juin 1924, par Edouard Champion, lot n° 131 : *Les Confessions*, Paris (H. Lannette et Cie), 1889, 2 vol. in-4°, illustrations de Maurice Leloir. Exemplaire unique sur papier du Japon avec trois états des eaux-fortes. Dessins originaux. Deux aquarelles inédites de M. Leloir. — Lettre autographe signée de Rousseau, 1 p. (cf. *Annales* XIII, p. 273). — Copie manuscrite par Rousseau d'un poème en italien par Farsetti, 3 p. — Mémoire autographe de Rousseau. — Lettre de Mme de Warens à la reine Marie Leczinska. — Lot n° 132 : *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Paris (Barbier), 1845, 2 tomes en 1 vol.,

gd. in-8°, illustrations de Tony Johanot, Wattier, Baron, etc. Dessins originaux. Frontispice de *la Nouvelle Héloïse* : croquis original à la plume et à la sépia de J. M. Moreau le jeune, signé et daté : 1777. Le dessin a été gravé pour l'édition de 1774-83. — *Le Premier baiser de l'Amour*, dessin à la plume et à l'encre de Chine par Tony Johannot. — Lettre autographe signée de Rousseau, à Deleyre, le 10 novembre 1759. 3 p. in-4° (Hachette, n° 211).

Le Catalogue Rudolf Geering, Bâle, n° 402, septembre 1924, a mis en vente sous le n° 784, une lettre autographe signée de Renou, adressée à l'abbé Baurin, à Sirisin, ce samedi à la hâte ; 1 p. in-8°. Prix : 450 fr. suisses.

Le Catalogue Noël Charavay a mis en vente le 29 novembre 1924, sous le n° 151, une lettre autographe signée de Rousseau, adressée à Julie Bondeli, à Kœnitz, de Motiers, 31 octobre 1763 ; adresse, cachet, 1 p. 1/2 in-8° ; inédite.

MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, à Londres, ont mis en vente le 1er décembre 1924, sous le n° 5, une lettre autographe signée de Rousseau, adressé à la Comtesse de Boufflers, Wootton, 5 avril 1766 ; 3 p. in-4° (Hachette, n° 772).

Collection J. Pearson et Cie, mise en vente par MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, à Londres, du 8 au 12 décembre 1924. Vacation du 12 décembre ; lot n° 1136, un volume plein maroquin relié par G. E. Rivière : *a*) lettre autographe signée de Rousseau adressée à Maurice Quentin de la Tour, Motiers, 14 octobre 1762 [*sic*], 1 p. in-4° (Hachette n° 568) ; *b*) lettre autographe signée de Rousseau, adressée à Guy, Strasbourg, 4 novembre 1765, 3 p. in-4° (Hachette n° 726) ; *c*) lettre autographe signée de Hume à l'abbé Le Blanc, Lisle Street, Leicester Fields, 12 août 1766 ; bref résumé de sa correspondance avec Rousseau ; *d*) lettre autographe signée de Hume à l'abbé Le Blanc, Edimbourg, 15 novembre 1766 ; querelle avec Rousseau ; 4 p. in-4° ; *e*) lettre autographe signée de Allan Ramsay, adressée à Richard Davenport, Londres, 8 juillet 1767, 2 p. in-4° (cf. Buffenoir, *Portraits de J. J. Rousseau*, I, p. 152).

MM. G. et E. Saffroy frères, Le Pré-St-Gervais, Seine, ont offert dans leur catalogue n° 95 de juin 1924, sous le n° 12.157,

une brochure rare : *Fête champêtre célébrée à Montmorency en l'honneur de J. J. Rousseau.* Avec les Discours qui ont été prononcés et la pétition des habitants pour obtenir à cet illustre fondateur de la liberté, les honneurs destinés aux grands hommes. Publié par la Société des Amis de la Constitution établie en cette ville. A Paris, chez Denné, et à Montmorency, chez Chéron et Neyreis, 1791, 50 p. in-8°. — Prix : 30 fr. (cf. *Annales,* VII, p. 175 ; VIII, p. 380).

Le catalogue G. Lemallier, à Paris, n° 363 du 25 décembre 1924, a mis en vente, sous le numéro 6217 : Suite complète d'un portrait de Rousseau gravé par A. de Saint-Aubin, d'après La Tour, en trente-sept figures, dont trente par Moreau et sept par Le Barbier, gravées par Choffard, Duclos, de Launay, Lemire, Saint-Aubin, Duflos, etc., pour illustrer les *Œuvres* de J. J. Rousseau, Londres (Bruxelles), 1774-83, en un album pt. in-4°, monté sur onglets, veau marbré, dos orné, filets et ornements d'angle sur les plats, dentelle intérieure, tranche dorée (reliure moderne) ; prix : 5.000 francs. — Belles épreuves anciennes, dont vingt sont avant la lettre, de ces remarquables illustrations. On a ajouté dans l'Album : *a*) les douze titres des volumes contenant chacun une vignette par Choffard, Le Barbier et Moreau ; *b*) *Le Tombeau de J. J. Rousseau à Ermenonville,* dessiné par Monsiau, gravé par Ponce, épreuve ancienne.

— La revue genevoise *Pages d'Art* a reproduit dans son numéro d'avril 1923, à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation du Cercle des Arts et des Lettres, un dessin commémoratif d'Henry van Muyden : *Le Devin du Village, deuxième centenaire de la naissance de J. J. Rousseau, représentations à l'Ariana :* Pygmalion, le Devin du Village, 1912. Ce dessin mesure 140 sur 185 millimètres.

En mai 1923, les *Editions d'Art Boissonnas* à Genève, ont lancé un prospectus de souscription à « *J. J.Rousseau. Le Lévite d'Ephraïm.* Un volume in-8°, avec seize planches hors-texte en héliogravure, d'après les sépias inédits de J[ean]-P[ierre] Saint-Ours (1732-1809). Introduction de D[aniel] Baud-Bovy ». Ces quatre pages, du format de l'ouvrage (16 × 23 cm.), renfer-

ment une notice sur Saint-Ours et la reproduction de la sépia représentant le lévite à l'instant où il découvre le corps de sa femme étendue sur les marches de sa porte. — La souscription n'a pas abouti.

— A la suite de l'expertise signalée dans les *Annales*, XIV, p. 286, la Ville de Genève a renoncé à l'achat de la collection Girardin (*Annales*, XIII, p. 275), d'où procès entre les parties (cf. *La Suisse*, 25 mai 1923). Le buste de Houdon a été acquis en 1924 par l'Institut de France et exposé en automne au Musée Jacquemart-André. *Le Bref*, Paris, 9 octobre 1924, relate que Rodin voyait en ce chef-d'œuvre le meilleur commentaire des *Confessions ;* M. P. P. P[lan] rappelle (cf. *Le Journal des Débats*, 9 octobre 1924) qu'il en existe quatre épreuves à Paris ; dans le même numéro M. U. R[uchon] signale le tableau de Greuze (?) où René de Girardin est peint assis dans son fameux parc, près du buste de Rousseau.

— Dans le *Journal des Débats* (édition hebdomadaire), 3 août 1923, M. P. P. P[lan] publie une note autographe et inédite de Rousseau, inscrite en marge d'un exemplaire du *Contrat social* conservé à la Bibliothèque publique de Genève. Cette note, accompagnée d'une seconde, a passé dans les *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J. J. Rousseau*, par Théophile Dufour, I, p. 120.

— Le Dr Ernest Wirz a consacré un feuilleton (*Neue Zürcher Zeitung*, 5 octobre 1923) à l'ouvrage de Henri Füssli, *Remarks on the Writings and Conduct of J. J. Rousseau*, London, 1767, également dénommé : *Essay on Rousseau*. Ce livre fut très goûté des partisans du *Sturm und Drang;* le numéro du 10 octobre ajoute qu'il en existe deux exemplaires : un à Genève, l'autre à Londres.

— En réponse aux scrupules de M. Edmund Gosse (*Sunday Times*, Londres, 8 juin 1924) trois correspondants occasionnels s'efforcent d'identifier le Barclai qui figure parmi les auteurs favoris de Rousseau aux Charmettes ; il faut choisir entre John Barclay, 1582-1621, auteur du *Satyricon* et de l'*Argenis*, et Berkeley, 1685-1753, auteur des *Principles of Human Knowledge* (*Sunday Times*, 15 juin).

— La notice de M. Edouard Favre sur Théophile Dufour renferme une bibliographie des travaux du défunt érudit ; plusieurs numéros sont consacrés à Rousseau (*Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IV, 1924, p. 499-522).

— *Le Journal de Genève* du 29 décembre 1924 rappelle que son premier numéro daté du 20 janvier 1789, publia un fragment d'une lettre inédite de Rousseau, écrite à Môtiers, 24 octobre 1764.

— Musique :

Dans un article tendancieux du *Petit Marseillais*, 21 mai 1923, M. Henry Céard, de l'Académie Goncourt, accuse Rousseau d'avoir pillé *La Caisse de Lemaître* et d'avoir commis à Venise des « actes de filouterie ». Le catholique *Courrier de Genève*, 12 juillet, a recueilli cette thèse. En revanche, M. Gustave Doret, dans une note sur *Les ancêtres de la musique suisse* (*Journal de Genève*, 8 décembre 1924) relève qu'en « publiant dans son édition nationale le *Devin du Village*, l'Association des Musiciens suisses a nettement réclamé comme nôtre le citoyen de Genève premier compositeur dramatique suisse ».

— Articles divers, influence :

En avril 1924, *O Jornal* de Rio de Janeiro a publié, sous la signature de Renato Almeida, une série d'articles intitulée : *O Phenomeno Rousseau*.

La « phénoménale actualité » de Rousseau est relevée par M. Chr. Rimestad, *Rousseau og Nutiden* (Rousseau et le temps présent), dans les *Dagens Nyheder*, Copenhague, 19 juin 1924.

Prenant prétexte de publications récentes, M. Jean Bourdeau étudie impartialement *Quelques aspects de Jean-Jacques Rousseau*, lesquels sont ramenés aux antithèses habituelles (*Débats*, 22 août 1924 ; *Débats*, éd. hebd., 29 août, p. 369).

Selon M. Isaac Benrubi, Pascal est un précurseur de Rousseau : tous deux sont anti-intellectualistes et tous deux pragmatistes en face de la science (*Pascal et Rousseau*, dans le *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, 14 juillet 1923 ; *Pascal et Rousseau*, dans le *Journal de Genève*, 6 août). Dans le *Courrier de Genève*,

10 août, M. F[rançois] C[arry] a protesté, du point de vue catholique, contre cet apparentement.

Les écrivains catholiques font du libéralisme le fauteur à la fois de l'anarchie et de la dictature contre lesquelles l'Europe se débat. Et chaque journaliste de préciser au hasard de ses lectures ou des mandements épiscopaux ; par exemple, les théories de Luther et de Calvin sur le gouvernement de l'Eglise ont été appliquées par Rousseau à la société civile, d'où le détraquement contemporain (P. D. : *Les théories de Rousseau en pratique,* dans le *Nouvelliste Valaisan,* Saint-Maurice, 15 novembre 1923). En date du 6 octobre 1924, les journaux bordelais publiaient un communiqué du cardinal-archevêque Andrieu fulminant contre le programme gouvernemental de M. E. Herriot : « Ce programme n'est autre que celui du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau, écrivain célèbre, né vicieux et mort fou, dont les sophismes sur l'autonomie de l'homme individuel ou collectif n'ayant au-dessus de lui ni Dieu, ni morale, ni principe quelconque, ont fait plus de mal à la France que les blasphèmes de Voltaire et de tous les Encyclopédistes. » M. H. Buffenoir a réfuté ces accusations dans un vigoureux article du *Petit Comtois,* 26 décembre : *Monseigneur Andrieu, archevêque de Bordeaux et Jean-Jacques Rousseau.* Développant l'opinion du cardinal, M. F. C., rédacteur à *La Liberté* (Fribourg, 17 octobre), dénonce Rousseau comme le plus grand hérésiarque, père du jacobinisme et « à travers Tolstoï, tout imprégné de l'esprit et des tendances à la fois anarchiques et absolutistes de Rousseau, il est aussi l'ancêtre du bolchevisme » ; philosophe plus néfaste que Voltaire et aboutissement logique du calvinisme ; Pierre-Maurice Masson a soutenu une thèse « aussi fausse que spécieuse » ; cet article a été reproduit le 25 octobre par l'*Echo* de Lausanne.

Dans un article de la *Neue Zürcher Zeitung* du 26 mai 1924, sur *der Freisinn und der katholizismus,* l'auteur anonyme qui signe « Un protestant », assure que Rousseau et Voltaire, « diese Freidenker pur sang », ont reconnu la valeur des sacrements catholiques, et spécialement de la confession.

En réponse à M. J. Payot, *la Revue des Objections,* Paris, 15

septembre 1924, p. 540, dans un article intitulé : *L'Enfant naît bon, la Société le gâte*, établit une brève discussion sur la bonté originelle selon Rousseau, le péché originel selon Luther, et le libre arbitre selon l'Eglise.

A propos du centenaire de la mort de Maine de Biran, M. Isaac Benrubi rappelle que ce philosophe rendit maintes fois un hommage enhousiaste à Rousseau : cf. son article paru en deux langues : *Maine de Biran et la Suisse* (*Neue Zürcher Zeitung*, 20 juillet 1924 ; *Journal de Genève*, 21 juillet).

M. Adolphe Ferrière : *J. J Rousseau et l'Ecole active* (*Journal de Genève*, 11 juin 1923) relève que Rousseau est l'ancêtre de ce type scolaire, parce qu'il eut l'intuition des lois essentielles du fonctionnement de l'esprit.

Pour M. L. C., l'Ecole des Sciences de l'Education, à Genève, a eu tort de se placer sous le vocable de Rousseau ; c'est un maître néfaste en pédagogie comme en tout autre domaine. (*Rousseau et l'Ecolè active* dans *Le Pays*, Porrentruy, 7 octobre 1924).

Pedro Font Puig, *El abecedario y la cultura social* (*Diario de Barcelona*, 9 décembre 1924). Considérant l'ignorance du peuple comme le vice fondamental de l'Espagne, les réformistes réclament des mesures draconiennes pour y remédier. Fort des opinions de Cepeda, Spencer, Garofalo et des statistiques criminalistes, l'auteur affirme que l'instruction élémentaire largement répandue multiplie toujours le nombre des délits et que sans un enseignement religieux qui, en Espagne, sera le catholicisme, elle constitue un péril social. Rousseau fournit des arguments que résume cette phrase de l'*Emile* : « les peuples les moins cultivés sont généralement les plus sages ».

Dans un très bref aperçu historique des théories sur l'éducation des filles, est rappelée l'influence de Rousseau sur Pestalozzi (*Mädchenerziehung von einst und Erziehungsschriften*, dans *Das Blatt für Alle*, Thoune, 20 mai 1924).

Au cours d'une interview accordée à M. Pierre Courthion, M. Alphonse de Chateaubriant reconnut qu'il a reçu de Tœpffer la révélation de la beauté dans l'art littéraire, qu'il s'est nourri

de Rousseau dans sa jeunesse et l'admire encore. (*La Suisse considérée par les maîtres français contemporains,* dans le *Journal de Genève,* 8 octobre 1923).

Dans *Il Mondo,* Rome, 19 février 1924, M. Giorgi Vigolo commentant les paroles de Baudelaire : « J'aime les lieux où je ne suis pas », étudie *L'alibi romantico* ; en prônant le retour à la nature, Rousseau ne fit que repousser dans un passé légendaire les réalités douloureuses du temps présent ; et il fit école.

Byron s'avisa nettement des différences qui le séparent de Rousseau, rappelle le correspondant genevois du *Secolo,* 25 février 1924, à l'occasion du centenaire de Byron célébré à Chillon.

Dans la *Croix,* Paris, 22 juin 1924, M. H. A. Dourliac dénomme Byron le *Rousseau des Poètes* ; Rousseau et lui sont des petits enfants de Calvin, donc des orgueilleux, tandis que Chateaubriand et Musset sont gardés dans leurs égarements par leur éducation catholique.

Parlant à Genève, le 4 mars 1924, de *Pareto et d'autres maîtres,* M. Filippo Burzio, professeur au Polytechnicum de Turin, déclare que Rousseau enchanta son adolescence par le lyrisme et les idées, puis il fut attiré vers Gœthe et enfin vers Byron (*La Suisse,* 5 mars).

Pour M. C.-F. Ramuz, Rousseau né asocial devint antisocial : c'est un métaphysicien dévoyé en qui l'on doit admirer, avec passion, le promeneur solitaire ; voir l'article de M. Frédéric Lefèvre : *Une heure avec M. C.-F. Ramuz, romancier et essayiste* (*Nouvelles littéraires,* 17 mai 1924).

A propos d'une traduction suédoise de la *République* de Platon, par Claes Lindskog, et d'un ouvrage sur Platon politicien, par Malte Jakobsson, M. Allan Bergstrand place Rousseau dans la lignée des utopistes et des réformateurs qui dérivent de Platon et fait ressortir le caractère d'actualité que présentent encore certaines idées politiques de Rousseau (*Ny Tid,* Göteborg, 29 mars 1923).

M. Ludwig Hatvany consacre son premier article d'une série intitulée *Umsturz,* à *Marx und Rousseau* ; par incompréhension

de l'Evangile, le concile de Nicée créa le catholicisme ; déformée, la pensée de Rousseau enfanta la Terreur ; enfin, le marxisme dévié devint le bolchévisme (*Neues Wiener Journal*, 8 juillet 1923).

Partisan de la bonté naturelle de l'homme, Rousseau, Bakounine et Kropotkine sont frères de Lénine, affirme M. Antonio Pirazzoli, *La Morte de Lenin* (*Il popolo d'Italia*, 23 janvier 1924).

Le lendemain dans le même journal, l'article *Lenin*, de Rastignac, déclare que de « Campanella à Tolstoï, de Lazzaretti à Wilson, de Rousseau à Lénine, tous les constructeurs d'utopie et de mythologie finissent par la folie : Solness symbolise leur destinée ». Rousseau est l'auteur des révolutions française et russe.

Evoquant la *Déclaration des droits de la famille* (*De rechten van het gezin*), lue à Lille le 5 décembre 1920 par le général de Castelnau, le comte Carton de Wiart, ex-premier de Belgique, constate que la *Déclaration des Droits de l'homme* porte l'empreinte de Rousseau et de Mirabeau, deux hommes pour qui la vie de famille comptait fort peu (*Telegraaf*, Amsterdam, 22 mars 1924).

Dans *Le syndicalisme comme philosophie et comme politique*, M. A. O. Olivetti glorifie cette doctrine qui remplace la conception bourgeoise du citoyen abstrait et la conception socialiste du prolétaire, par celle du producteur ; le syndicalisme devait donc passer sur le corps de Rousseau, cet inventeur du citoyen et de la démocratie bourgeoise (*L'Italie nouvelle*, Paris, 17-24 août 1924).

Au cours d'une étude sur *Gentile e Spavanta*, le jacobinisme de Rousseau est blâmé au bénéfice du libéralisme hégélien (*Il Popolo d'Italia*, 22 novembre 1924).

La *Gazetta Ticinese*, Lugano, 1er septembre 1924, approuve la théorie rousseauiste de l'Eglise soumise à l'État.

L'article *Der Staat und wir* oppose à la conception contractuelle de l'Etat la doctrine catholique de l'Etat fondé par Dieu et limité dans son action par les lois divines (*Neue Zürcher Zeitung*, 20 novembre 1924).

M. Alcide Ebray constate que dans la grande guerre les Gene-

vois prirent le parti de l'Entente qu'ils croyaient représenter l'idéal démocratique, et cela avec cet enthousiasme à froid que Rousseau a dépeint dans la *Nouvelle Héloïse* (*De la guerre aux zones,* dans *La Libre Belgique,* février 1924).

— Articles divers :

Le correspondant parisien de la *Neue Zürcher Zeitung,* 7 mars 1923, souligne dans sa lettre du 2 mars : *Union sacrée und Renanfeier,* le contraste entre la célébration en Sorbonne de la naissance de Renan, si calme, et la cérémonie de 1912 consacrée à Rousseau, où une moitié de la France se tint irritée à la porte du Panthéon.

Les lecteurs de l'*Egypte nouvelle* du 21 avril 1923, ont eu la surprise de lire un article ironique sur une manifestation organisée en Sorbonne — et, ici, il faut suppléer aux défaillances de la feuille du Caire —... le 10 mars 1907, par le *Censeur politique et littéraire,* en l'honneur de Rousseau malmené par Jules Lemaître (cf. *Annales,* IV, p. 347, p. 349). Le préambule de la rédaction renferme une épithète qui eût réjoui le Voltaire du *Sentiment des Citoyens* : « On peut même demeurer atterré de la désinvolture avec laquelle il fustige le *cochon de Genève* ». L'article, intitulé *La revanche de J. J. Rousseau* est emprunté à l'ouvrage de Firmin van den Bosch, *La littérature d'aujourd'hui,* Bruxelles, librairie Albert Dewitt, 1908, in-16, p. 311-314.

Le tome VIII des *Annales J. J. Rousseau,* commémoratif du deuxième centenaire du philosophe, ne renferme aucune contribution italienne ; un correspondant du *Secolo,* 8 mars 1923, désigne le savant italien responsable de cette lacune, et esquisse l'article qu'on eût été en droit d'attendre : *Rousseau à Venise, Rousseau et Machiavel, Rousseau et Foscolo.*

L'écrivain doit-il avoir une opinion politique? Pour M. Pierre Mille, écrire dix pages c'est aboutir infailliblement à la politique; preuve en soit l'*Emile* ; vouloir apliquer un nouveau programme scolaire, c'est s'obliger à convertir le gouvernement (*La Dépêche de Toulouse,* 5 mars 1924).

Selon J. L., le *Stoïcisme vestimentaire* chez Rousseau, lauréat de Dijon, et chez le député communiste qui siège en débraillé

ostentatoire, n'est que vanité d'auteur couronné ou d'orateur écouté (le *Temps*, 7 juin 1924).

M. Antoine Zozaya rappelle dans son article *El violin de Ingres* (*La Libertad*, Madrid, 3 octobre 1924), que plusieurs hommes illustres tirèrent quelque agrément ou quelque vanité d'un art accessoire où ils se croyaient passés maîtres, ou même exercèrent avec talent plusieurs arts à la fois ; Rousseau fut musicien, philosophe, pédagogue, romancier.

M. Roberto Michels, dans les *Caratteristiche Parigine* (*Nuova Antologia*, 18 novembre 1924, p. 157-170) relève le mot de Rousseau sur la Parisienne (cf. éd. Hachette, t. IV, p. 192).

G. C., *Rousseau et les périodiques* (*le Figaro*, 29 novembre 1924), d'après la lettre à Jacob Vernes du 2 avril 1755.

M. André Beaunier, *Julie ou les Périls de la sensibilité* (*Revue universelle*, 15 décembre 1924, p. 641) ; introduction : « Cette Julie, ce n'est pas la Nouvelle Héloïse, mais, plus déraisonnable encore, Mlle de Lespinasse. Elle avait dédié au soin d'être amoureuse tout le grand zèle de sa vie. Elle a été très malheureuse par la faute du sort, et par son art. »

— Visiteurs :

La *Tribune de Genève* du 11 janvier 1923 a reproduit, sous le titre *L'humoriste Boswell et J. J. Rousseau*, la lettre de l'Ecossais au philosophe datée de Môtiers, juillet 1762, publiée d'après l'article de M. S. John Lucas dans le *Blackwood Magazine* qui l'a puisée dans l'ouvrage de Chauncey B. Tinker sur la jeunesse de Boswell (cf. *Annales*, XIII, p. 280).

La *Zürcher Post* du 14 février 1923 relate la mésaventure d'un original qui, venu en pantoufles et robe de chambre d'Angers à Paris afin de voir Jean-Jacques, ne fut pas reçu par *der unerbittliche Rousseau*.

M. A. Leval publie dans le *Temps* du 14 octobre 1924 le récit des *Visites* faites par Ch. de Zinzendorf *à J. J. Rousseau et à Voltaire en septembre-octobre 1764* ; ces pages du journal de Zinzendorf ont paru en 1897 dans le *Musée neuchâtelois* ; même, elles avaient été résumées dès janvier 1869 dans la *Gazette universelle d'Augsbourg* et traduites sous cette forme succincte

pour le *Musée neuchâtelois* dans la même année ; le Dr G. B. a fourni ces renseignements à la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* du 28 octobre 1924 où ils accompagnent la lettre du *Temps*.

— Anecdotes :

En juillet 1922, l'Institut de France reçut de Buenos-Ayres un pli fermé à la mode du XVIIIe siècle portant pour suscription : *Monseigneur Jean-Jacques Rousseau, illustre philosophe aux mains de ses successeurs par l'Académie française, quai Conti, 23, Paris, Francia.* Non affranchi, le billet fut refusé ; mais les postes l'envoyèrent, suivant la mention qui figurait au verso, *à Mlle Suzanne Meoli pour Mgr J. J. Rousseau* (*par M. Paul Moultou*), *Trélex près Nyon, Suisse*, c'est-à-dire à Mlle S. Nicole-Du Pan, héritière de Moultou. Le message émanait d'un ingénieur de langue allemande qui voulut marquer son respect pour la culture latine à l'occasion de l'anniversaire de l'inhumation de Rousseau (*Journal de Genève*, 16 juillet 1922).

Le livre de G. Faure, *J. J. Rousseau en Dauphiné* (juillet 1923), dont un chapitre détaché avait paru le 1er mai 1923 dans la *Revue de France*, et sa lettre au *Figaro* du 5 septembre, ont vivement intéressé la presse, surtout le passage du *Mariage de J.-J. Rousseau*, titre adopté par la majorité des compte rendus : *Tribune de Genève*, 7 mai 1923 ; *Frankfurter Zeitung*, 1er juin ; *Die Familie*, Zurich, 26 juillet ; *Resto del Carlino*, 11 septembre ; *Gazetta del Popolo*, Turin, 21 septembre ; *Il Secolo*, 25 septembre ; Franz Raiwez, *Un logis de J. J. Rousseau* [Mouquin] (*le Soir*, Bruxelles, 12 mai 1923).

Dans le *Journal de Genève* du 20 juin 1923, M. Hippolyte Buffenoir pose cette question : *J. J. Rousseau est-il allé en Hollande ?* Le comte de Hordt prétend l'y avoir rencontré en 1747.

M. F. Paolo Giordani, *Rousseau et la Pompadour* (*Il Mondo*, Rome, 12 octobre 1923). Après l'ingratitude de Voltaire, la marquise connut celle de Rousseau dont elle avait protégé le *Devin* : allusion au passage fameux de la *Nouvelle Héloïse* qui préfère la femme d'un charbonnier à la favorite d'un roi. Un résumé de cet article a paru dans la *Stampa* du 25 novembre.

M. Alexis François, *Une crise financière à Genève en 1754*

(*Journal de Genève*, 21 janvier 1924). Conseils et citoyens délibérèrent sept mois pour combler un déficit de 360.000 francs ; Rousseau s'intéressa à la question, tant pendant son séjour à Genève qu'après son retour à Paris.

Rousseau tenait la grâce pour la qualité essentielle de la femme, rappelle un écho des *Glarner Nachrichten* du 26 janvier 1924 : *Rousseau als Frauenkenner.*

A Genève, un concitoyen de Jean-Jacques a réclamé par la voie de la presse que les autorités municipales fissent accorder le carillon de la cathédrale qui massacre la célèbre mélodie du *Devin :* « Allons danser sous les ormeaux » (*La Suisse,* 17 août 1924).

Le journal lausannois *Pro Lemano,* du 14 novembre 1924, raconte une fois encore l'anecdote apocryphe de *J. J. Rousseau au château de Glérolles.*

— Folie, mort :

M. Paul Holzhauser a consacré le septième de ses articles sur *Dichter und Psychopathen* au paranoïaque Rousseau (*Der Paranoïker Rousseau, Kölnische Zeitung,* 7 juillet 1923).

Relatant *la Mort de Jean-Jacques,* M. Pierre Larzac se prononce contre le suicide pour la mort naturelle (*Petit Provençal,* 20 mai 1924).

Dans son numéro du 10 septembre 1924, le *Journal du Jura,* Bienne, refait le récit de la mort de Voltaire et de celle de Rousseau d'après l'ouvrage de Gaberel, paru en 1858.

L'article de M. Julien Raspail, *les Cendres de Voltaire et de Rousseau se trouvent-elles au Panthéon,* n'a pas passé inaperçu des quotidiens : *Journal des Débats,* 29 novembre 1924, signé P. P. P[lan] ; *Journal de Genève,* 30 novembre ; *Le Figaro* 13 décembre. Sur cette sépulture, cf. *Annales,* IV, p. 351 et IX, p. 244.

Le Nouvelliste Valaisan du 19 avril 1923 signale la mort, survenue le 4 avril, du baron Alfred Rousseau descendant d'un grand-oncle de Jean-Jacques, et rappelle qu'un fils du défunt, Gaston, et un neveu, Robert, sont morts pour la France, le premier le 22 août 1914, le second en mars 1915 (cf. *Annales,* IX, p. 244, 258).

— Littérature des pèlerinages et du souvenir :

Dans l'*Information du Midi*, Paris, 1er janvier 1923, M. Benjamin renouvelle le conseil donné en septembre 1922 de rajeunir les Charmettes ; le conservateur de la vieille maison, M. Mars-Vallette, sculpteur, n'accepte pas la leçon (numéro du 10 janvier).

Dans les *Débats* du 19 septembre 1923, le Dr Louis Baillet remarque que Rousseau n'a pu étudier la musique sur le clavecin de Mme de Warens conservé aux Charmettes, car ce clavecin est un piano-forte, instrument qui a été inventé dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Le *Cri de Paris* du 14 septembre 1924, en signalant le nombre considérable d'Anglais qui visitent les Charmettes, déplore la vétusté des meubles, et annonce que M. Maurice Donnay écrit une pièce sur le séjour de Jean-Jacques dans cette maison, sous le titre de *Maman*.

Plusieurs journaux de la Suisse alémanique ont rappelé — parfois très fugitivement — le séjour de Rousseau à l'île de Saint-Pierre : W. J. M., *Die Peterinsel während des Mittelalters :* c'était alors un prieuré de Cluny (*Der Bund*, 15 février 1923) ; M. Karl Huber, *das Rousseauzimmer auf der Peterinsel* (*Schweizerische Lehrerzeitung*, 6 septembre 1924) constate que le logis de Rousseau tombe en ruines, réclame une restauration et fait de cette entreprise un devoir éventuel du corps enseignant suisse ; l'*Arbeiter Zeitung*, Winterthur, 1er octobre, a reproduit ces doléances, et le *Tagesanzeiger*, Zurich, 27 septembre, les a résumées ; article anonyme : *Ferientage auf der St. Peterinsel im Bielersee* (*Neue Zürcher Zeitung*, 3 octobre).

L., *J. J. Rousseau à Montmorency* (*Journal de Roubaix*), 12 septembre 1923).

G[aston] L[aurent], *Une fête à Montmorency en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau* (*Annales historiques de la Révolution française*, 1924, p. 572) ; c'est la fête de 1791 (cf. *Annales révolutionnaires*, 1910, p. 68, et *Annales J. J. Rousseau*, VII, p. 175 et VIII, p. 380).

Une page entière des *Lectures du Foyer*, Zurich, 24 mai 1924, est consacrée à des vues de Confignon.

C. W., *La Genève d'autrefois : Les maisons habitées par J. J. Rousseau* (*Tribune de Genève,* 24 décembre 1923) ; article inspiré des recherches de M. Paul-Ed. Martin.

Terminant un long article sur *Rousseau a Venezia,* M. Ugo Ojetti propose qu'une plaque commémorative du séjour de Jean-Jacques soit apposée sur le Palazzo Surian in Cannagerio, l'ancienne ambassade de France (*Corriere della Sera,* 4 juillet 1924). Dans sa séance du 10 juillet, la Fraglia di artisti Veneziani a fait sienne cette proposition et décide d'apposer la plaque (numéro du 16 juillet).

— Conférences :

Le 8 février 1923, la Société d'histoire et d'archéologie de Genève a entendu une communication de M. Paul-Ed. Martin, archiviste, sur *Bâcle, un ami de J. J. Rousseau.*

Le 13 mai, M. Paul Fauconnet, professeur à la Sorbonne, a prononcé à l'Aula de l'Université de Genève, une conférence sur *Une interprétation nouvelle du « Contrat social » et de l' « Emile » : E. Durckheim et J. J. Rousseau.*

Devant la Société Dante Alighieri à Genève, M. Henri de Ziegler a fait le 11 mai, une conférence sur *Le séjour de J. J. Rousseau en Italie* (*Corriere italiano,* Berne, 16 mai).

Dans sa séance du 12 octobre, la Section de littérature de l'Institut national genevois a entendu une communication de M. Hippolyte Buffenoir sur *J. J. Rousseau et les auteurs des voyages en Suisse,* et une autre de M. Alexis François sur La *Correspondance de J. J. Rousseau* (*La Suisse,* 15 octobre).

Le 8 décembre, M. Alexandre Eckhardt, professeur à l'Université de Budapest, a donné aux étudiants de l'Université de Genève une leçon sur *Le Contrat social en Hongrie.*

Au cours de l'hiver, M. Bernard Bouvier, professeur à l'Université de Genève, président de la Société J. J Rousseau, a fait dans les Universités des pays du nord une série de conférences sur des sujets relatifs aux *Confessions* et à la *Nouvelle Héloïse:* à Varsovie (24 et 27 octobre 1923), à Riga (1er novembre), à Oslo (28 janvier 1924).

Le 1er février 1924, M. Gustave Doret, parlant au Lyceum-

Club de Zurich sur *la Musique et les Musiciens en Suisse,* releva l'importance du *Devin du Village* (*Schweiz. Musik-Zeitung,* 9 février 1924).

Les 4, 6 et 11 février, M. Alexis François, professeur à l'Université de Genève, secrétaire de la Société J. J. Rousseau, a prononcé à l'Aula de l'Université de Genève trois conférences sur les sujets suivants : 1. *Jean-Jacques Rousseau et la science genevoise au* XVIIIe *siècle. Ses rapports avec les frères De Luc.* — 2. *Une page de l'histoire des idées libérales en Suisse au* XVIIIe *siècle. Comment Jean-Jacques Rousseau fut expulsé d'Yverdon.* — 3. *La correspondance de Rousseau dans la querelle littéraire du* XVIIIe *siècle. La publication des lettres à Du Theil et à Malesherbes.*

Devant la Société d'Etudes françaises de Bâle, M. Edouard Chapuisat, directeur du *Journal de Genève,* a fait le 4 mars une conférence sur *Genève, la pensée et les droits de l'homme ;* Rousseau y figure comme témoin génial du civisme genevois (*Basler Nachrichten,* 7 mars).

Dans la séance du 17 août, le Congrès international catholique pour la paix a entendu une conférence du Dr G. Ebers, de Cologne, sur la théorie thomiste de l'Etat qui s'oppose aux théories de Hobbes et de Rousseau. (*Il Corriere del Ticino,* Lugano, 18 août).

Le 30 août, M. Ed. Seillière a présenté en séance de l'Académie des sciences morales et politiques une communication sur la *Doctrine de la bonté naturelle de Montaigne à Delisle de Sales* qui intéresse Rousseau.

Pendant la semaine pédagogique — du 20 au 25 octobre — organisée à Zurich par la Pestalozzigesellschaft, M. Pierre Bovet, professeur à l'Université de Genève et directeur de l'Institut J. J. Rousseau, parla les 21 et 23 de l' « *Emile* » *de J. J. Rousseau, sa signification historique, sa portée actuelle* (*Zürcher Volkszeitung,* 23 octobre).

Dans une conférence prononcée à Lugano le 26 novembre sur les Inégalités sociales, le professeur Théodore Wyler a montré que le *Contrat social* pose clairement la question de l'inéga-

lité politique (*Libera Stampa*, Lugano, 27 novembre : *Le disuguaglianze sociali*).

Dans sa leçon du 4 décembre, M. Guillaume Duprat, professeur à l'Université de Genève, a cité Rousseau parmi les écrivains et économistes qui ont préparé le « règne de l'ouvrier » (*Coopérateur genevois*), 13 décembre).

Les 2, 6 et 9 décembre, M. Jacques Rivière, directeur de la *Nouvelle Revue Française*, et M. Ramon Fernandez instituèrent sur les *Rapports de la littérature et de la morale* un débat en trois conférences : I. *Les méfaits du moralisme* (Jacques Rivière). Auteurs allégués : Racine, J. J. Rousseau, Montaigne, Rimbaud, Proust. — II. *Une défense du moralisme* (Ramon Fernandez). Auteurs allégués : Sophocle, Shakespeare, Molière, Meredith, Ibsen. — III. *Tentative de synthèse et conclusions* (Jacques Rivière). Comptes rendus dans le *Journal de Genève* des 3, 7 et 10 décembre.

Sous le titre : *Les Méfaits du moralisme* en littérature, M. J. Rivière a exposé de nouveau son point de vue à Zurich, le 12 décembre (*Neue Zürcher Zeitung*, 17 décembre ; *Tagesanzeiger*, Zurich, 17 décembre).

La *Modern Language Association of America* a tenu son congrès annuel du 29 au 31 décembre, à Columbia University, New-York. Les séances du 30 ont entendu deux communications manifestant l'intérêt que les Etats-Unis continuent de témoigner au Citoyen de Genève ; l'une du professeur George-R. Havens, de l'Université de l'Ohio, sur *The Nature Doctrines of Voltaire* et ses relations avec la doctrine de la nature dite rousseauiste ; l'autre du professeur Albert Schinz, de Smith College, sur l'état présent des études sur Rousseau en Europe, et surtout sur la *Correspondance générale* et le tome XV des *Annales J. J. Rousseau*. Le professeur Sh. Gale Patterson, de Dartmouth College, ne présenta pas la communication qu'il avait préparée sur *Rousseau critique de Molière* ; il y est fait mention d'un « drame », révision — selon la formule de Rousseau — du *Misanthrope*.

— Cours universitaires :

Semestre d'hiver 1923-24, Université de Genève : M. Alexis François : *Etudes sur la correspondance de J. J. Rousseau, de 1750 à 1755.*

Université de Zurich : M. Robert Seidel : *J. J. Rousseau, citoyen de Genève, éducateur et citoyen du monde.*

Semestre d'hiver 1924-25 : Université de Genève : M. Pierre Bovet : *L'Emile. Sa signification historique. Sa portée actuelle.*

Université de Dijon : M. Davy, doyen de la Faculté des Lettres : *J. J. Rousseau, sa philosophie et sa politique.*

ERRATA DU TOME XV (1923)[1]

P. 6, n. 1., 2 avril, *lisez :* 22 avril.

P. 12, [Jn.], Hiéron, *lisez :* Héron.

P. 15, l. 15, Voiture, *lisez* : Venture.

P. 24, l. 11, Sevre, *lisez* : Serre.

P. 27, n. 1, *ajoutez* : [278], XII, 295-304.

P. 51, l. 10, Cordillac, *lisez* : Condillac.

P. 69, n. 3, cinq cent quatre-vingt-douze livres, *lisez* : quatre cent quatre-vingt-douze.

P. 69, n. 6, Falconnet, *lisez* : Falconet.

P. 82, l. 17, Brosse, *lisez* : Bose.

P. 90, l. 16, *Fil naturel,* lisez : *Fils naturel.*

P. 118, Ms. 6, et n. 6, Telecki, *lisez :* Teleki.

P. 129, n. 5, Sels, *lisez* : sels.

P. 134, Jt. 22, *lisez* : 20. La rectification est de M. Gallas; cf. *Neophilologus,* XI, p. 58, n. 2.

P. 142, n. 3, Budapest, *lisez* : Buda.

P. 143, l. 9, exemple, *lisez* : exemplaire.

P. 145, l. 11, [756], 180-184, *ajoutez* : [751], n° 740.

P. 146, l. 17 [3], 229, *ajoutez* : [751], n° 740.

P. 147, *ajoutez* : At. 20, Représentation des citoyens et bourgeois [751], n° 740.

P. 147, l. 19, [814], 282-284, *ajoutez :* [751], n° 470.

1. La plus grande partie de cet errata est due à M. Emile Rivoire.

P. 155, n. l. 6, tardée, *lisez* : tardé.

P. 178, l. 20, prêteur, *lisez* : prêteur.

P. 197, Ms. 17 et 24, Laubel, *lisez* : Lambel.

P. 197, Ms. 24..., botanique [86], 237, n. 5, *lisez* : [85], 237, n. 5.

P. 216, l. 6, royale, *lisez* : royal.

P. 241, n° 9, *à Malesherbes.* — Jansen, etc., *lisez* : La minute autographe [845], II, 136-139, est datée : à Paris, 17 avril 1772. Jansen [767], 294, proposait avril, et Duval [483] le printemps ou le début de l'été.

P. 305, l. 2, 9 septembre, *lisez* : 19 septembre.

P. 308. Le n° 167 a été supprimé volontairement.

P. 323, n° 512, Aufzug, *lisez* : Auszug.

P. 323, n° 519, *lisez* : Gallas, K. R. *Les Editions de la « Nouvelle Héloïse » au* XVIII*e siècle.* Additions [222], XIII (1920-21), 229-237.

P. 329, n° 646, philosophie, *lisez :* philologie.

P. 357, Laubel, *lisez* : Lambel.

P. 363, Telecki, *lisez :* Teleki.

P. 363, Venture, *ajoutez* : 15.

P. 375, l. 8, l'Eschenny, *lisez* : d'Escherny.

P. 377, Forster, *lisez* : Foster.

TABLE DES MATIÈRES

La famille et la Jeunesse de J. J. Rousseau, par Eugène Ritter 3
Avant-propos, par Bernard Bouvier 5
Préface 7
Chap. Ier : *Les nouvelles recherches sur Jean-Jacques Rousseau* 9
— II : *Didier Rousseau, quartaïeul de Jean-Jacques* 23
— III : *Les réfugiés français, ancêtres de Jean-Jacques* 35
— IV : *La famille Rousseau* 47
— V : *La famille Bernard* 67
— VI : *Suzanne Bernard* 77
— VII : *Isaac Rousseau, sa jeunesse et son mariage* 89
— VIII : *Isaac Rousseau, son séjour en Orient et son retour* 107
— IX : *L'enfance de Jean-Jacques* 119
— X : *Les années d'étude et d'apprentissage* 141
— XI : *Les années de voyage* 157
— XII : *Les Charmettes* 179
— XIII : *Mme de Warens et le piétisme romand* 199
— XIV : *Les idées religieuses de Rousseau* 217
— XV : *Suzanne Serre. — Un dernier mot sur Mme de Warens* 237

BIBLIOGRAPHIE

Complément pour la bibliographie des années 1919, 1920, 1921 et 1922 251

Bibliographie des années 1923 et 1924 261

Allemagne, p. 261 — Etats-Unis d'Amérique, p. 271 — France, p. 282 — Hollande, p. 317 — Hongrie, p. 318 — Italie, p. 320 — Pologne, p. 325 — Roumanie, p. 327 — Suisse, p. 328.

Par Georges Ascoli, Otto Forst Battaglia, I[saac] B[enrubi], Aug[uste] B[ouvier], B[ernard] B[ouvier], P[ierre] B[ovet], P[aul] C[haponnière], Ed[ouard] Cl[aparède], E[douard] C[ombe], L[ouis] J[ohn] C[ourtois], Ch[arles] G[os], Frank Grandjean, P[ierre] K[ohler], W[alter] M[üller], F[rank] P[illionel], L[ucien] P[invert], J[ohn] P[isteur], Louis Racz, Marcel Raymond, F[rançois] R[uchon], Raymond de Saussure, Albert Schinz, V[irgile] T[ojetti], J[ean] V[iolette], C[harles] W[erner], L[ouis] Z[binden], H[enri de] Z[iegler].

Il est parlé des ouvrages de G. Adamescu, 327 — H.-F. Amiel, 254 — L. de Anna, 322 — H. von Arnim, 267 — G.-L. Arrighi, 259, 324 — L. Avennier, 260 — I. Babbitt, 271 — F. Baldensberger, 289 — P. Ballagny, 313 — Z. Baranyai, 260, 308, 320 — D. Baud-Bovy, 260 — Ed. Bazot, 288 — G. Beaulavon, 254 — J. Bertaut, 311 — A. Blum, 262 — G. Bohnenblust, 330 — J. Bollag, 259 — K. Bosch, 261 — E. Bosshardt, 335 — J. Boswell, 272 — J. Bourdeau, 313 — H. Brémond, 291 — Y. de la Brière, 314 — Van Wyck Brooks, 254 — J.-J. Brousson, 293 — Ed. Bruwaert, 313 — H. Buffenoir, 293, 306, 308 — Cabanès, 308 — G. Caló, 322 — F.-R. Campiche, 337 — E. Caspers, 251 — A. Chagny, 306 — Ch. Chaix, 328 — P. Chaponnière, 260, 336 — G. Chinard, 276, 294 — L.-J. Courtois, 330 — L. Dechappe, 288 — W. Deonna, 334, 335 — R. Derche, 309 — G. Doret, 328 — Th. Dufour, 283, 305 — L. Dugas, 255 — A. Eckhardt, 312, 318, 319 —

G. Faure, 294, 308, 333 — E. Fedelini, 324 — G. Ferretti, 323 — Ad. Ferrière, 259 — A. François, 282, 306, 311, 329, 330, 333, 336, 337 — I. Francone, 259 — C.-A. Fusil, 295 — G.-S. Gerdil, 324 — W.-E. Gessner, 332 — L. Gifly, 333 — L. Gillet, 315, 338 — V. Giraud, 255, 315 — G. Grappe, 257 — O. Guinandeau, 296 — G. Gurwitsch, 253 — L. Haller, 262 — H. Hatzfeldt, 252 — G.-R. Havens, 280 — F. Haymann, 263 — A. Heidenhaim, 264 — Ph. Henriot, 311 — J.-E. Hilberer, 333 — H. Höffding, 267 — Horvath, 318 — R. Hubert, 296 — J.-H. Huijts, 317 — N. Iorga, 297, 327 — I. Izoulet, 297 — H. Jahn, 251 — E. Jaques-Dalcroze, 260 — M.-L. Johnson, 253 — H. Joly, 298 — P. Kluckhorn, 253 — Ph. Kræmer, 262 — U. Kunz-Aubert, 332 — M. Lange, 307 — D.-G. Larg, 298 — P. Lasserre, 299 — H. Legrand, 288 — P. Lemaire, 254 — R. Lenoir, 287 — G. Lenôtre, 309 — L. Lorme, 261 — A.-O. Lovejoy, 279, 281, 282 — A. Malche, 260 — S. Marck, 253 — J. Maritain, 311 — J. Martin, 307 — P.-Ed. Martin, 332, 333 — P.-M. Masson, 300 — G. Maugras, 300 — M.-R. Michaud-Lapeyre, 300 — M. Mignon, 300 — R. Mondolfo, 320 — V. Munteanu, 309 — T. Nieduszynski, 325 — A. Nussbaum, 262 — S. Pellegrin, 336 — Ed. Pilon, 301 — H. Pittard-Dufour, 332 — P.-P. Plan, 305, 314 — L. Proal, 302 — L. Racz, 310, 319, 320 — J. Raspail, 315 — E. Reibold de la Tour, 303 — G. de Reynold, 332 — A. Rheinwald, 337 — E. Ritter, 337 — Noëlle Roger, 314 — G.-L. van Roosbroek, 280 — U. Rouchon, 314 — L.-J. Rousseau, 260 — K. Rudolph, 261 — G. Saitta, 322 — P. Sakmann, 267 — E. Schmidt, 267 — H. Sée, 306 — Ed. Spranger, 251, 268 — M. Starzewski, 325 — A. Stoppolini, 323 — K.-S. Tchang, 258 —

A. Thibaudet, 314 — P. van Tieghem, 310 — Ph. van Tieghem, 308 — Ch.-B. Tinker, 272 — O. Twiehausen, 269 — F. Vézinet, 312 — A. Viatte, 308 — J.-H. Volbertal, 304 — G. Vorberg, 270 — S. Wasylewski, 325 — Ed. Wilson, 281 — A.-G. Winslow, 280 — P. Yvon, 304.

Revue des Bibliographies. 338

CHRONIQUE

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité. . 343

Archives Jean-Jacques Rousseau 346

Chronique générale 347

Auteurs, orateurs, artistes cités : R. Almeida, 352 — Cardinal Andrieu, 353 — L. Baillet, 361 — A. Beaunier, 358 — I. Benrubi, 352, 354 — A. Bergstrand, 355 — F. van den Bosch, 357 — J. Bourdeau, 352 — B. Bouvier, 362 — P. Bovet, 363, 365 — H. Buffenoir, 353, 359, 362 — F. Burzio, 355 — G. C., 358 — L. C., 354 — F. Carry, 353 — Carton de Wiart, 356 — H. Céard, 352 — Ed. Chapuisat, 363 — A. de Chateaubriant, 354 — Davy, 365 — M. Donnay, 361 — G. Doret, 352, 362 — H. A. Dourliac, 355 — G. Duprat, 364 — G. Ebers, 363 — A. Ebray, 356 — A. Eckardt, 362 — P. Fauconnet, 362 — G. Faure, 359 — Ed. Favre, 352 — R. Fernandez, 364 — Ad. Ferrière, 354 — A. François, 359, 362, 363, 365 — H. Füssli, 351 — F.-P. Giordani, 359 — Ed. Gosse, 351 — Greuze, 351 — L. Hatvany, 355 — G.-R. Havens, 364 — P. Holzhauser, 360 — Houdon, 348, 351 — K. Huber, 361 — J. L., 357 — P. Larzac, 360 — G. Laurent, 361 — M. Leloir, 348 — A. Leval, 358 — S.-J. Lucas, 358 — Mars-Vallette, 361 — P.-Ed. Martin, 362 — R. Michels, 358 — P. Mille, 357 — Mo-

REAU LE JEUNE, 349 — H. VAN MUYDEN, 350 — U. OJETTI, 362 — A.-O. OLIVETTI, 356 — Sh.-G. PATTERSON, 364 — A. PIRAZZOLI, 356 — P. FONT PUIG, 354 — A. ROUSSEAU, 360 — G. ROUSSEAU, 360 — R. ROUSSEAU, 360 — C.-F. RAMUZ, 355 — J. RASPAIL, 360 — RASTIGNAC, 356 — M.-Chr. RIMESTAD, 352 — J. RIVIÈRE, 364 — J.-P. SAINT-OURS, 350 — A. SCHINZ, 364 — R. SEIDEL, 365 — Ed. SEILLIÈRE, 363 — G. VIGOLO, 355 — E. WIRZ, 351 — Th. WYLER, 363 — H. DE ZIEGLER, 362 — A. ZOZAYA, 358.

ERRATA DU TOME XV (1923) 365

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 32.588

.....	2048	51
.....	1024	48
.....	512	45
.....	256	42
.....	128	41
arme	64	38
y	32	27
49 Machard Jean | mariés 1593 | 50 Lyanna Louise	16	15
Machard, François | mariés 1638 | 51 Morel, Claudine	8	8
Machard, Anne-Marie	4	4
	2	2
	1	1

PQ
2042
A2S6
t.16

Société Jean-Jacques
Rousseau, Geneva
Annales

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

CIRCULATE AS MONOGRAPH